GRAMMAIRE FRANCOISE SUR UN PLAN NOUVEAU ... PAR LE PERE...

Claude Buffier

Digitized by Google

6
5-8
58

Bibliotheca
Coll. Rom.
et. Jesu

Digitized by Google

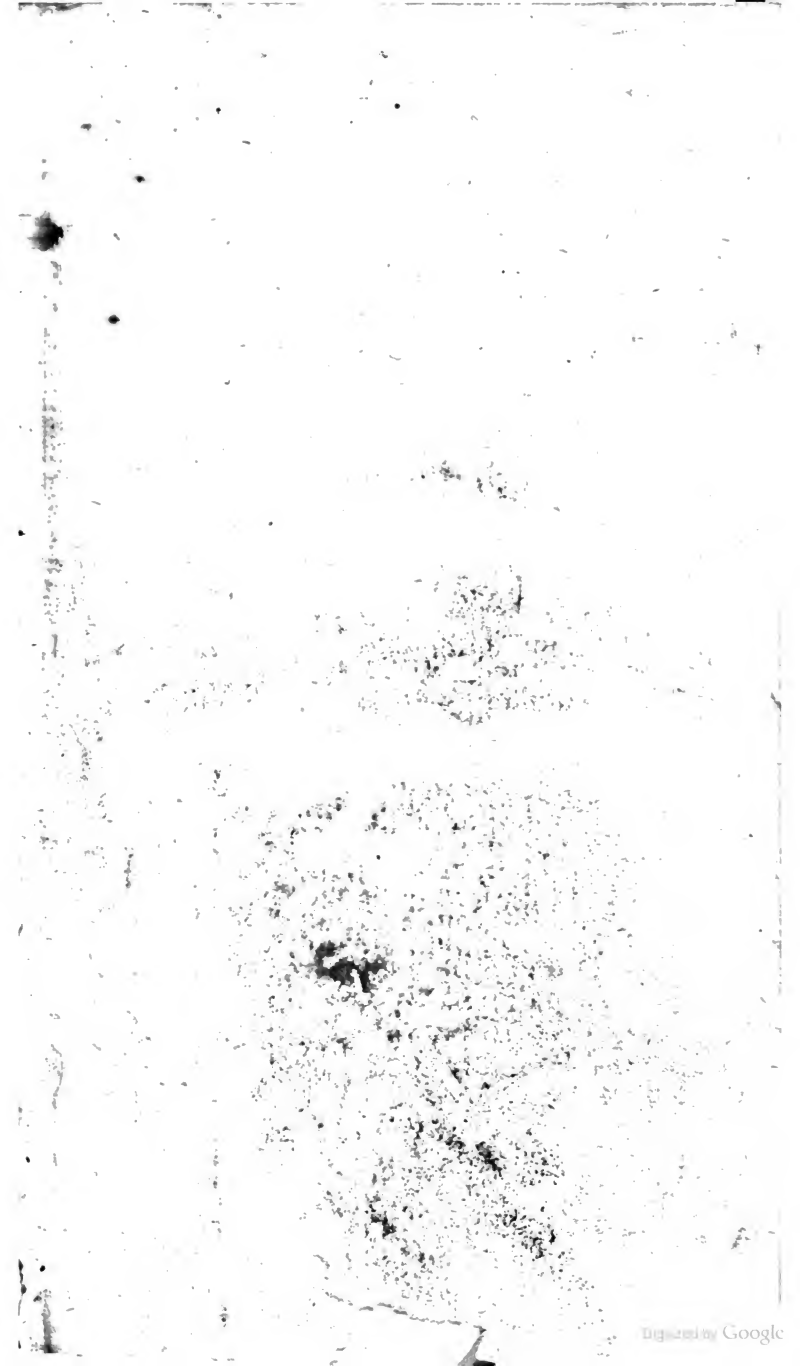
Digitized by Google

Digitized by Google

GRAMMAIRE FRANÇOISE SUR UN PLAN NOUVEAU.

NOUVELLE EDITION REVUE, corigée & augmentée d'un Traité sur la prononciation des e *diférens de la Langue Françoise, d'un Appendice sur l'Elégance, & d'un Abregé nouveau des Régles de la Poësie.*

Par le Pere BUFFIER, de la Compagnie de JESUS.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

A PARIS,
Chez PIERRE WITTE, au bas de la rue Saint Jacques, vis-à-vis la rue de la Parcheminerie, à l'Ange Gardien.

M. DCCXIV.
Avec Approbation & Privilege du Roy.

Digitized by Google

A SON ALTESSE SERENISSIME MADAME LA DUCHESSE DU MAINE.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

MADAME,

Un plan nouveau de Grammaire Françoise dressé sur des réflexions qui peut-être ne s'acommoderont point avec d'anciens préjugez, ne demandoit pas une moindre protection que celle de VOTRE ALTESSE SERENISSIME, *pour être reçu favorablement dans le monde.*

Digitized by Google

Cependant, MADAME, *oserois-je le dire ? ce n'eſt point une Protectrice puiſſante que je réclame ici pour me ménager d'illuſtres aprobations : mais un juge éclairé, pour m'inſtruire de ce que je dois penſer de mon Ouvrage. Dans la diſpoſition où je ſuis de travailler de plus en plus à le perfectioner ou à le réformer ; je ſerai moins touché d'une indulgence qui me flateroit, que d'une judicieuſe critique qui ſera utile au Public : & pourrois-je trouver ſur ce point des lumiéres plus ſures que celles de V. A. S ?*

La perfection de notre Langue conſiſte dans les maniéres de parler uſitées parmi les perſones de la Cour & parmi les Gens de Létres : Qui jamais, MADAME, *a réuni auſſi parfaitement que V. A. S. tout ce que les uns peuvent avoir de délicateſſe, & tout ce que les autres peuvent avoir d'exactitude. Au milieu de la Cour, la vôtre particuliére eſt une élite de perſones ingénieuſes &*

Digitized by Google

polies, & qui le deviennent encore plus par l'avantage de vous aprocher. En éfet, les expreſſions de V. A. S. ſervent de modéles à ceux qui parlent le mieux, & elles feroient la régle de l'uſage, ſi l'uſage pouvoit être aſſujéti à aucune régle.

Ce n'eſt point ſeulement, MADAME, *une habitude aquiſe par une naiſſance & un rang Auguſte, laquelle a formé la maniére heureuſe dont vous vous énoncez: c'eſt encore la lecture des meilleurs écrits & la juſteſſe du diſcernement que vous en ſavez faire: c'eſt en particulier l'uſage des Siences familiéres à V. A. S. & qui demandent, pour être cultivées, un caractére d'eſprit auſſi net que ſolide, auſſi aiſé que profond.*

Ne dédaignez pas, MADAME, *d'employer une légere partie de ces talens, qui dans la perſone de V. A. S. font tant d'honneur à votre ſéxe; afin d'établir par vos déciſions l'art ſi recherché de bien aprendre le François:*

toute l'Europe s'empreſſera de les recueillir. Vous fournirez par là de juſtes expreſſions aux plus brillantes Cours des Princes, & aux plus illuſtres Académies des Savans, qui ſe font gloire aujourd'hui d'écrire en notre Langue, & de la parler: & tous s'aplaudiront d'en avoir trouvé le véritable goût, dès qu'ils pouront connoître le vôtre. Je ſuis, avec un tres-profond reſpect,

MADAME,

DE VOTRE ALTESSE SERENISSIME,

Le tres-humble & tres-obéiſſant ſerviteur, BUFFIER, J.

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

C'Est une ſorte de reſtitution qui eſt duë au Public que cette nouvelle Edition. Ce qu'il a bien voulu aprouver dans la premiére contrefaite depuis quelque temps à Bruxelles, & ce qu'il a trouvé à y coriger, feront le mérite de celle ci. Par cet endroit, ceux qui cherchent des régles pour la Langue Françoiſe n'en peuvent guére trouver ailleurs qui ſoient préſentement plus autoriſées. En éfet, ce ne ſont pas ſeulement des Ecrivains François, qui dans les pays étrangers en ont parlé & en ont écrit avantageuſement; je dois ajouter en faveur de ceux qui voudront la prendre pour guide dans les principes de notre langue, qu'elle a été honorée d'une aprobation ſinguliére par un grand nombre de Meſſieurs de l'Acadé-

mie Françoiſe, & en particulier de ceux d'un corps ſi illuſtre, qui ont le plus aprofondi ces matiéres, conformément aux loix de leur inſtitution & aux fonctions de leur état d'Académicien. J'ai ramaſſé d'ailleurs avec tout le ſoin imaginable, les avis qu'on m'a donnez & au-dedans & au-dehors du Royaume. Je n'ai pas même négligé ceux qui me ſont venus par des perſones de Province, qui me demandant ſimplement à éclaircir leurs doutes, m'ont fait aperçevoir de quelques endroits où je ne m'étois pas aſſez bien expliqué. Si j'euſſe été averti de l'édition faite à Bruxelles, j'aurois pu y fournir une partie des corections que j'ai faites en celle-ci.

Le Traité de la prononciation eſt l'endroit où l'on en trouvera de plus conſidérables; auſſi eſt-il ſans comparaiſon le plus dificile. En éfet, j'ai été ſurpris qu'après l'aplication que j'y avois aportée d'a-

bord, j'y euſſe encore laiſſé cinq ou ſix régles défectueuſes ; j'avoue que mon amour propre en auroit eu quelque dépit, ſi reliſant à cette ocaſion les autres Grammaires Françoiſes, je n'avois cru y rencontrer dans ce même Traité juſqu'à cinquante ou ſoixante mépriſes que j'ai marquées & recueillies avec éxactitude, pour ſervir de préſervatif à ceux qui en auront beſoin. La verité eſt, que la pratique d'enſégner ces régles à ceux qui ne les ſavent pas eſt la ſeule qui puiſſe bien faire aperçevoir de ce qui y manque pour les énoncer avec juſteſſe. Les entretiens que j'ai eus avec ceux qui étudioient notre langue, m'ont ſervi particulierement à réformer divers endroits.

Bien qu'une Grammaire Françoiſe ſoit faite principalement pour les étrangers, le commun des François n'en doivent pas tirer un moindre avantage. On en peut ju-

Digitized by Google

ger par la quantité de fautes qui échapent même à des gens de létres, & à des Ecrivains habiles d'ailleurs qui ne ſavent pas éxactement les principes, l'analogie & certaines infléxions de notre langue. Pluſieurs en particulier faute d'étudier aſſez les régles & la pratique du ſtile écrivent peu intelligiblement; l'on entend ce qu'ils veulent dire plutôt que ce qu'ils diſent; comme nous devinons ce que veulent dire les gens du peuple, dont le langage eſt ſi défectueux & ſi peu propre à former des idées juſtes.

Quelques-uns ayant trouvé que mon ouvrage ne leur étoit pas d'un uſage aſſez facile à cauſe du raiſonnement dont j'acompagne la plupart des endroits qui en ſont ſuſceptibles, j'ai eu égard à leur goût en cette nouvelle Edition; ils ne veulent, diſent ils, que des régles ſimples ſur tout dans les commencemens, ſans entrer dans nulle autre diſcuſſion: ils peuvent ſe con-

tenter ici, en ométant dans la ſeconde Partie & dans le Traité de la prononciation tous les articles le long deſquels j'ai fait métre exprès un réglet. Les Lecteurs ſeront avertis par-là, que ces endroits avec un réglet ne ſont que de ſurérogation pour un commençant, puiſqu'ils ne contiénent que des raiſonemens propres aux gens de létres, ou des obſervations ſur une éxactitude qui ne convient qu'à ceux qui ſavent déja aſſez raiſonablement notre langue. Par cette raiſon ceux qui ſont peu avancez doivent ométre d'abord toute la premiére & toute la troiſiéme Partie, excepté le Traité de la prononciation, par lequel ils feront très-bien de commencer.

Quelques-uns ont été embaraſſez auſſi des chifres que j'ai mis aſſez fréquemment entre deux parenthéſes dans le corps de mon ouvrage. Pour ſe délivrer tout d'un coup d'embaras, ils n'ont qu'à n'y

avoir nul égard ; ces chifres n'étant que pour indiquer les numero d'autres endroits où l'on a traité des choſes qui avoient raport à ce qu'on lit actuélement ; mais ſans qu'il ſoit néceſſaire de les aller conſulter, qu'autant qu'on veut ſatisfaire ſa curioſité, pour avoir un plus grand éclairciſſement.

Je ne croi pas qu'il ſoit beſoin de parler des deux traitez que j'ajoute à la fin de cette nouvelle édition ; le premier qui eſt ſur la nature & la prononciation des diferens *e* de notre langue renferme un avertiſſement particulier qui en explique le ſujet & le beſoin. Le ſecond qui eſt un abregé des régles de la Poëſie Françoiſe m'a été demandé par mon Libraire, & c'eſt proprement à lui de rendre raiſon pourquoi il l'ajoute ici. En tout cas s'il manquoit de raiſons, je lui en fournirois une ; c'eſt que bien que tout fourmille de petits livres pour expliquer les régles de notre Poëſie,

Digitized by Google

à peine en ai-je vu auxquels il ne manquât pas des choſes eſſentiéles, ou auxquelles il ne s'y en trouvât pas qui ſont manifeſtement défectueuſes.

On pouroit peut-être me demander raiſon de quelque légere variété d'ortographe, que j'ai aperçue en reliſant ce volume ; c'eſt dans les mots, où pluſieurs écrivent des letres doubles qui ne ſe prononcent point, & où la plûpart des autres n'en écrivent qu'une ſeule ; comme dans *fidellement*, ou *fidélement*. J'ai declaré que je faiſois profeſſion de ſuivre l'uſage ; & quand l'uſage eſt partagé, de ſuivre le parti le plus commode ; mais dans cet uſage commode, il paroît une bizarerie, c'eſt qu'on ne le ſuit point dans les mots fort courts. Ainſi les yeux ſont choquez de voir retrancher une double *l* au mot *elle*, pour *éle* ; au lieu qu'ils ne le ſont point de la voir retrancher au mot *fidellement*, pour écrire *fidélement*. Il étoit bon de

prévenir là-deſſus le Lecteur, afin qu'il voie ſur quoi eſt fondée une varieté d'ortographe qui ſe rencontrera peut-être ici quelquefois.

Si l'on atend de moi d'autres éclairciſſemens, je ſerai toujours prêt à les donner; particuliérement les Vendredis après diné, que je deſtine à faire des Conférences ſur ces matiéres, depuis le mois de Novembre, juſqu'au mois d'Avril. Cet eſpace ſufira aux Etrangers pour aprendre exactement les principes & l'économie de notre langue, même ſans le ſecours des Maîtres, qui ne laiſſent pas d'être fort utiles, quand ils ont de la methode, & qu'ils ſçavent bien eux-mêmes ce qu'ils font profeſſion d'enſégner.

Digitized by Google

PRÉFACE
de la premiére Edition.

CEt Ouvrage eſt diviſé en trois Parties : La premiére contient les fondemens ou les principes ſur quoi eſt apuyé l'art de la Grammaire : La ſeconde, contient une pratique de Grammaire : Et la troiſiéme, des additions à la Grammaire.

On néglige ſouvent d'aprendre les choſes dont je traite dans la premiere Partie : mais cette conoiſſance ne laiſſe pas d'être des plus importantes ; puiſque l'art d'aranger les mots a une connéxion eſſentielle, avec la maniére d'aranger les penſées. C'eſt par-là qu'il ſert de baſe aux plus hautes ſiences, & ſur tout à la Logique ; & qu'il fournit des régles où la Théologie même eſt quelquefois obligée d'avoir recours.

D'ailleurs c'eſt faute de pénétrer juſqu'aux fondemens de la Grammaire, qu'au lieu de contribuer, comme elle devroit, à éclaircir les idées, elle ne contribue ſouvent qu'à les embaraſſer : on ne peut donc l'étudier ſolidement qu'on n'aprène la fin qu'elle ſe propoſe, les moyens qu'elle emploie, l'ordre de ſes parties,

Digitized by Google

le vrai ſens des termes qui lui ſont familiers ; en un mot, la nature de la Grammaire en général, qu'ignorent pluſieurs mêmes de ceux qui l'enſeignent. J'avoue auſſi que cette premiére Partie eſt plus curieuſe pour former l'eſprit par raport à la Grammaire, que néceſſaire pour en aquérir la pratique ; c'eſt pourquoi ceux qui ne cherchent qu'à aprendre le François, peuvent paſſer tout d'un coup à la ſeconde Partie.

Celle-ci contient une Grammaire pratique : je me ſuis atachè autant qu'il m'a été poſſible à la ſuite des matiéres que traitent communément les Grammairiens. Les endroits les plus importans, tels que les articles des noms, & la conjuguaiſon des verbes y ſont expoſez dans une méthode qui abrégera beaucoup, comme j'eſpere, la peine qu'on a d'ordinaire à les étudier. En ſorte que notre langue, qui de ce coté-là a paſſé pour être ſi dificile & ſi bizare, ſe trouvera l'être en éfet incomparablement moins qu'on ne ſe l'eſt imaginé.

Je donne à la troiſiéme Partie le nom d'Additions ; parce que les choſes dont je l'ai remplie, quelque utiles qu'elles ſoient, peuvent être cenſées de ſurérogation dans une ſimple Grammaire. J'ai mis d'abord en ces additions ce qui regarde le ſtile. C'eſt le précis de ce que je voudrois expoſer quand j'aurois à faire un Traité complet ſur cette matiére. J'ai mis enſuite ce qui regarde la prononciation

nonciation & l'ortographe, avec des Traitez sur divers sujets qui y peuvent avoir raport; on n'a pas daigné les éclaircir jusqu'à présent, & ils sont néanmoins d'un tres-grand usage. Je mets à la fin plusieurs Remarques sur divers endroits de notre Grammaire qui pouroient aréter ou embaraſſer davantage les étrangers.

C'eſt à ceux-ci particuliérement que j'ai eu en vue d'être utile. On ſait que dans toute l'Europe, & preſque dans toutes les Parties du monde, les honnêtes gens montrent une extrême paſſion d'aprendre le François. J'ai cru devoir ſeconder leur inclination, à cauſe d'une prérogative qu'a eu notre Langue depuis près de cent ans, & qui doit toucher un homme de ma profeſſion: c'eſt qu'elle a fourni ſur les matiéres de Religion & de piété un grand nombre d'excélens Ouvrages. Les Sermons de nos plus habiles Prédicateurs imprimez depuis vingt ans, pouroient ſeuls en être la preuve.

Cependant avec cette détermination où ſont les étrangers d'aprendre le François, il ſemble qu'il n'y ait point encore de Grammaires qui leur conviénent parfaitement: car ou elles ſont trop étendues pour des commençans; ou elles ne traitent point de toutes les parties de la Grammaire; ou elles ſont faites par des Auteurs qui ne ſont pas à portée de ſavoir le véritable uſage de notre langue; ou enfin

elles ſont ſi anciénes, que cet uſage a changé conſidérablement depuis qu'elles ont paru : témoin celle du P. Chiflet qui a été ſi utile, & qu'on a imprimée tant de fois : comme elle eſt compoſée il y a plus de 70 ans ; elle enſeigne un François fort extraordinaire : elle met, par exemple, dans les conjuguaiſons des verbes, encore que j'aimerois, encore que je ferois ; *pour*, encore que j'aimaſſe, encore que je fiſſe. *Cet Auteur même eſt rempli de phraſes, dont la conſtruction n'eſt plus ſuportable aujourd'hui, comme quand il s'exprime ainſi :* * de ma part je confeſſe qu'en mes œuvres que j'ai données au public, j'ai failli aux politeſſes de quelques obſervations que j'ai couchées, &c.

* pag. 247. Edit. d'Anv.

Pour moi, j'ai tâché d'expoſer les principes de notre langue, conformément à l'uſage préſent, de la maniére la plus exacte & la plus juſte, & en même-temps la plus néte & la plus aiſée. Je n'oſe pourtant me flater d'avoir évité tous les écueils qui ſe rencontrent néceſſairement, en travaillant ſur une langue vivante & auſſi ſujéte au changement qu'eſt la nôtre.

J'ai pris néanmoins toutes ſortes de meſures pour les éviter. Outre le plan que je médite depuis pluſieurs anées, d'une Grammaire Françoiſe, je me ſuis apliqué à vérifier mes penſées par toutes mes lectures, ſur tout en travaillant à l'extrait des livres de diverſe

Digitized by Google

literature ; & en faiſant beaucoup d'attention à la maniére dont ils étoient écrits. De plus j'ai conſulté ſur les dificultez qui me ſont reſtées, le plus grand nombre que j'ai pu de perſones qui écrivent le mieux dans notre langue, ou qui la parlent le plus corectement. Je n'en ſuis pas demeuré-là ; j'ai lu mon ouvrage à ceux que j'ai cru les plus capables de me faire apercevoir les inadvertences, où il eſt comme impoſſible de ne pas tomber, parmi tant de détails également dificiles à ſuivre & à exprimer : & j'ai toujours eu égard à ce que le plus grand nombre de perſones judicieuſes & habiles m'ont conſeillé de changer ou d'expliquer : en éfet je ſuis perſuadé que la qualité la plus eſſentielle à un auteur qui fait une Grammaire, c'eſt de conſulter beaucoup, & d'être extrêmement docile aux ſentimens des autres ; puiſqu'une langue vivante ne dépend que d'un uſage arbitraire, dont notre jugement particulier, quelque ſur qu'il puiſſe être d'ailleurs, ne ſauroit jamais être la régle.

Avec toutes ces précautions je ne dois pas préſumer qu'il ne me ſoit point encore échapé des fautes : mais afin de les réparer & de faire au moins dans la ſuite une Grammaire Françoiſe la moins imparfaite qui ſe puiſſe : je ferai moi-même imprimer toutes celles qui ſe découvriront dans mon ouvrage : ſoit qu'on m'en avertiſſe en particulier, ou par des écrits

Digitized by Google

publics. J'invite donc à me donner des avis tous ceux qui voudront bien en prendre la peine, de quelque maniére que ce ſoit. S'ils les donnent mal-à-propos, je n'en ſerai pas ému : je ſai à qui ils feront tort ; & je n'en profiterai pas moins de tout ce qui poura m'inſtruire & être utile au public. Cependant j'eſpére qu'on me ſaura gré de la circonſpection que j'ai gardée par avance de ne réfuter aucun de nos Grammairiens en particulier. Je ſerai peut-être le premier qui n'aurai oſé prendre cette liberté. Ce n'eſt pas que je ſois toujours du ſentiment des autres ; mais c'eſt qu'il ne ſervirait à rien de me juſtifier contre perſone, ſi les choſes que je dis ne ſe juſtifient pas ſufiſament par elles-mêmes.

Digitized by Google

APPROBATION.

J'Ai lu par l'ordre de Monſeigneur le Chancelier *La Grammaire Françoiſe ſur un plan nouveau, pour en rendre les principes plus ſurs & la pratique plus aiſée*, & j'ai cru que l'impreſſion en ſeroit utile, tant à ceux qui ignorent le François, qu'à ceux qui le ſavent. Fait à Paris ce 20 Janvier 1708.

Signé, RAGUET.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre, à nos amez & feaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Seneſchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il apartiendra, SALUT. Le Pere BUFFIER Jeſuite, Nous ayant fait remontrer qu'il deſireroit donner au Public un Ouvrage de ſa compoſition intitulé, *Grammaire Françoiſe ſur un plan nouveau, pour en rendre les principes plus ſurs & la pratique plus aiſée*, s'il Nous plaiſoit lui acorder nos Létres de Privilége ſur ce neceſſaires : Nous avons permis & permétons par ces Préſentes au Pére Buffier de faire imprimer ledit Livre en telle forme, marge, caractére, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de le faire vendre & debiter par tout notre Royaume pendant le tems de cinq années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons défenſes à toutes perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles puiſſent être, d'en

Digitized by Google

introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance ; & à tous Imprimeurs-Libraires & autres d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Livre en tout ni en partie, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autres tiers audit Expoſant, & de tous dépens, dommages & interêts ; à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit Livre ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & en beaux caractéres, conformément aux Réglemens de la Librairie ; & qu'avant que de l'expoſer en vente il en ſera mis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur Phelypeaux Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Préſentes: Du contenu deſquels vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Expoſant & ſes ayans cauſe plénement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la Copie deſdites Préſentes, qui ſera imprimée au commencement ou à la fin du Livre, ſoit tenue & duement ſignifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & feaux Conſeillers & Secretaires, foi ſoit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier, ou Sergent, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & néceſſaires,

Digitized by Google

ſans demander autre permiſſion; nonobſtant clameur de Haro, Chartre Normande, & Létres à ce contraires : Car tel eſt notre plaiſir. Donné à Verſailles le deuxiéme jour de Mars, l'an de grace mil ſept cens neuf, & de notre Regne le ſoixante-ſixiéme. Par le Roy en ſon Conſeil,

Signé, LE CONTE.

Regiſtré ſur le Regiſtre Num. 2. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 434. N. 845. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arreſt du Conſeil du 13 Aouſt 1703. A Paris ce 20 Mars 1709.

Signé, L. SEVESTRE, *Syndic*

Le pére Buffier a cedé le ſuſdit Privilege au Sieur Pierre Witte, Marchand Libraire à Paris, ſuivant l'accord fait entr'eux.

Permiſſion du R. P. Provincial.

JE ſouſſigné Provincial de la Compagnie de JESUS dans la Province de France, ſuivant le pouvoir que j'ai reçu de N. R. Pére Général, permets au Pére Claude Buffier, de la même Compagnie de faire imprimer un Livre qu'il a compoſé, qui a pour titre, *Grammaire Françoiſe, &c.* lequel a été revû & approuvé par trois Reviſeurs de notre Compagnie. En foi & témoignage de quoi j'ai ſigné la préſente Permiſſion. A Paris le quatriéme jour de Mars 1709.

Signé, MICHEL LE TELLIER.

Digitized by Google

LIVRES QUI SE VENDENT chez P. Witte *à l'Ange Gardien*, rue S. Jaque.

NOUVELLE Grammaire Eſpagnole par M. l'Abbé de Vayrac 12.
El Arte Franҫes para aprender à eſcrivir, hablar, y pronunciar la Lengua Franҫeſa por el dicho Abad. 12.
La Introducion à la Vida devota por S. Franciſco de Salas con ſu retrato 12.
La Imitacion de Chriſto 18 con Eſtampas curioſas.
Les Avantures d'Abdalla 2. Vol.
Le Gage touché 12. avec Figures.
Elemens de Geometrie & de Mathematique du P. Lamy 12.
La fauſſe Clelie avec Figures 12.
Geographie Hiſtorique de Bourgon. 8. 2. Vol.
Guide du Chemin du Ciel du C. Bona 16.
L'Homme detrompé de Gracian 12. 3. Vol.
L'Heroine Mouſquetaire 12. avec Figures.
La Rethorique ou l'art de parler du P. Lamy 12.
Cyrano Bergerac 12. 2. Vol. *Holl.*
Les Pſeaumes & les Cantiques de l'ancien Teſtament paraphrafés ſur l'Hebreu, avec des Reflexions ſur la Religion & ſur les mœurs, par M. de Corbiere Docteur de Sorbone, 12.
Le Roman Bourgeois 8. Fig.
Sentimens de Penitence & de Pieté pour tous les tems & les differens Etats de la vie, par M. de Cambray, 12.
Sermons choiſis de M. de Cambray 12.
Relation de Rome de M. Nodot 2. Vol.
Regle du Tiers Ordre du P. Fraſſen 12.
Hiſtoire du Tiers-Ordre de la Penitence 4.
Meditations pour les Retraites ſur differens ſujets 12.
Traité des Alimens de M. Lemery 12.
La Vie de Jean Berchmans de la Compagnie de Jeſus 8.
La Vie reglee des Dames 12.
L'Imitation de N. S. avec une pratique & une priere à la fin de chaque chapitre par le R. P. Gonnelieu Jeſuite, 8. & 12.
Les Sages Entretiens 32.
Le Nouveau Penſez-y bien 32.
La pratique de l'Amour de Dieu & de N. S. J. C. pour les trois Etats de la Vie ſpirituelle 32.
Elevations à J. C. ſur des Textes du N. Teſtament 24.
Preparation à la mort du P. Craſſet Jeſuite 24.
Homelie ſur le *Miſerere* par le P. Calabre 18.
Elémens du Raiſonnement humain, expoſez en deux ſortes de Logiques ſur un plan nouveau, & à la portée de tout le monde, par le P. Buffier, 12. *ſous Preſſe.*

GRAMMAIRE

GRAMMAIRE FRANCOISE SUR UN PLAN NOUVEAU.

PREMIERE PARTIE, OU PRINCIPES DE GRAMMAIRE.

Parmi ces Principes, les uns regardent la Grammaire en général ; les autres, ſes différentes parties. Nous parlerons des uns dans la premiére Section, & des autres dans la ſeconde.

SECTION PREMIERE.

Que pour donner des idées juſtes de la Grammaire en général, il a fallu en faire un nouveau plan.

IL y a pluſieurs ſiécles qu'on a commencé à expliquer l'Art de la Grammaire; c'eſt à dire l'Art de reduire à certaines régles le langage 1.

ordinaire des hommes. Il n'eſt pas ſurprenant qu'il ait été imparfait dans ſes commencemens ; cela lui eſt commun avec les autres Arts : mais il y a lieu de s'étonner que les autres s'étant perfectionnez avec le temps, celui-ci ait eu ſi peu de part à cet avantage, & qu'il ſoit demeuré ſi imparfait ; c'eſt ce qui a donné à des perſonnes diſtinguées d'ailleurs par leur eſprit, & même par leur litérature, je ne ſai quel mépris de la Grammaire, mais avec injuſtice ; ils ne devoient tout au plus mépriſer que les Grammairiens. La Grammaire qui a pour but de faciliter le moyen d'aprendre les Langues, mérite par là d'être autant eſtimée que la connoiſſance même des Langues. Or qu'y a-t-il de plus excellent que ce qui forme le lien le plus eſſentiel de la ſociété des hommes, qui ne ſe communiquent leurs penſées que par ce moyen ?

2. Au reſte, il ſemble vrai que les Grammairiens n'ont pas atteint le but de la Grammaire, autant qu'il eût été à ſouhaiter. Pour en être convaincu, il n'y a qu'à conſidérer la confuſion qui régne encore dans la maniére de définir les termes les plus familiers de cet Art, & peut-être le mot même de Grammaire. Le détail qu'on en feroit ici ſeroit ennuïeux.

Digitized by Google

Il ſuffit de remarquer que leurs définitions n'ont ni la clarté ni la briéveté requiſe, pour expliquer ce qu'ils prétendent & ce qu'il faudroit.

Ainſi en cherchant dans le commun 3.
des Grammairiens ce que c'eſt que le *nom* : On trouve que : *c'eſt un mot qui ſe décline par l'inflexion des cas ou avec le ſecours de l'article* : ou bien que : *c'eſt une partie d'oraiſon ſuſceptible de genre & de nombre, & qui ſe varie en divers cas par le moyen de l'article, ou des particules qui ſe joignent à l'article ſans déſigner aucun temps.* Mais en liſant ces définitions, le moyen que l'on conçoive ce que c'eſt que le *nom*, ſi on ne le ſait pas déja ; car qu'eſt-ce que *ſe décliner*, demandera t'on ? qu'eſt-ce que *cas*, *article* ? D'autres Grammairiens diſent que le *nom* eſt ce qui ſert à nommer, ou que le *nom* eſt ce qui ſignifie une choſe ou la qualité d'une choſe : mais ſi on ne ſait pas ce que c'eſt que *nom*, ſaura-t'on davantage ce que c'eſt que *nommer* ? D'ailleurs le mot *choſe* ſemble trop vague pour faire une idée diſtincte.

Mais quelque peu heureux qu'aient 4.
été les Grammairiens à définir le *nom* : c'eſt encore le point où ils ſont le moins incompréhenſibles. Quand ils viennent au Pronom ils ſe font juſtice les uns aux

autres en ſe réfutant mutuellement ; & depuis le temps qu'on parle du Pronom, on n'eſt point parvenu à le bien connoître ; comme ſi ſa nature étoit un de ces ſecrets impénétrables, qu'il n'eſt jamais permis d'aprofondir. Pour faire ſentir que je n'exagére en rien, il ne faut que lire le ſavant Voſſius, la lumiére de ſon temps & le héros des Grammairiens. Après avoir déclaré que toutes les définitions qui avoient été données du Pronom juſqu'alors, n'étoient nullement juſtes, il prononce, que le *Pronom eſt un mot qui en premier lieu ſe raporte au nom, & qui en ſecond lieu ſignifie quelque choſe.* Pour moi, avec le reſpect qui eſt du au mérite d'un ſi grand homme, j'avoue que je ne comprens rien à ſa définition du Pronom. Depuis Voſſius quelques-uns ont cru éclaircir la choſe en l'expoſant beaucoup plus au long ; mais indiquer ſimplement ces ſortes de définitions, c'eſt expoſer tout d'un coup ce qu'on doit penſer de leur clarté & de leur briéveté.

5. Je pourrois faire voir auſſi ſenſiblement que ce qu'on dit communément des autres parties d'oraiſon, n'eſt ni moins obſcur ni moins défectueux ; mais tous ces défauts qui tombent ſur chaque partie de la Grammaire, ſont encore

moins importans qu'un autre qui semble les regarder toutes ; savoir, qu'on ne fait point assez sentir leur raport mutuel, leur arangement, leur dépendance ; ce qu'elles ont d'essentiel selon l'ordre naturel & ce que l'usage ou la prévention y ont ajouté d'arbitraire : de sorte qu'après avoir étudié la Grammaire plusieurs années, il n'en reste qu'une pratique de routine aquise à force d'éxemples : mais sans des principes assez surs, ni des notions assez claires.

Certainement il semble étrange que 6.
dans une étude telle que la Grammaire, qui est la premiére de toutes, & où par consequent on doit supoſer que l'étudiant n'a encore aucune teinture des letres ; on n'ait pas employé cette méthode simple & suivie de la Géometrie, si recommandable en elle-même & si fort en vogue de notre temps : laquelle n'emploie aucun terme qu'elle n'ait expliqué nétement.

Mais dira-t'on, la Grammaire ne 7.
s'est-elle pas bien aprise jusqu'ici, sans une méthode si exacte ? Et quelque sistême qu'on en puisse faire, comme ses principes ont toujours quelque chose d'épineux, ne faut-il pas toujours recourir à la voie des exemples, pour venir à la pratique ? J'avoue que cette voie est

néceſſaire, afin de rendre les choſes plus ſenſibles ; auſſi n'ai-je garde de l'exclure. Mais je prétends que les éxemples mêmes s'impriment mieux dans l'eſprit, quand ils ſont à la ſuite d'une notion juſte & préciſe ; & que réciproquement la juſteſſe de cette notion, aplique l'eſprit plus ſurement au détail des éxemples : au lieu que les notions étant défectueuſes, plus l'eſprit veut les pénétrer & plus il s'embaraſſe lui-même. En tout cas, ceux qui ne voudront que des éxemples pourront s'y borner ici ; & ceux qui veulent des définitions & des régles intelligibles, en trouveront peut-être dans cet ouvrage, s'ils n'en ont point trouvé autre part ſur la matiére dont il s'agit.

8. Je ſai néanmoins que les principes de Grammaire réduits à des notions plus exactes qu'à l'ordinaire, ont été déja ingénieuſement expoſez dans un livre connu, intitulé, *Grammaire raiſonnée* ; mais ils n'ont point été apliquez à la pratique comme j'y aplique ceux que je tacherai d'établir. D'ailleurs ſur ce que je conçus de ceux-là, je jugeai que je ne pouvois m'en accommoder univerſellement ; c'eſt pourquoi j'ai mieux aimé faire mon plan indépendamment de l'autre : perſuadé qu'un ſiſtême, pour

Digitized by Google

être ſuivi, doit partir d'une même imagination ; & qu'en croiſant ſes propres idées avec celles d'autrui, on s'expoſe à gater les unes & les autres. Dans les points où ces deux ſiſtêmes ſont diférens on pourra ſe ſervir de l'un, pour réformer l'autre ; & dans les points où ils ſe rencontreront, on pourra conclure que les principes en ſont plus ſurs. Du reſte en faiſant un ſiſtême particulier, je ſuis bien éloigné de prétendre exclure les autres qu'on pourroit faire. Un plan de Grammaire n'eſt qu'une voie que l'eſprit ſe trace, pour réduire à certaines maximes & dans un certain ordre les principes d'une langue. Or pour arriver à un terme, il y a ſouvent de différentes voies : la plus aiſée & la plus courte que j'aie pu imaginer, eſt celle à quoi je me ſuis attaché.

Ce que c'eſt que la Grammaire, & combien il eſt ordinaire de s'y méprendre.

LA plupart des gens & même des perſonnes qui ſe mêlent de litérature, ſe figurent la Grammaire, comme un art ou une ſience qui a ſes principes, ſa forme & ſa nature avant toutes les langues, & que c'eſt à ces langues de s'y ajuſter. Tout au contraire : c'eſt eſſentiellement à la Grammaire de s'ajuſter aux langues 9.

pour leſquelles elle eſt faite, & dont elle n'eſt pour ainſi dire que le témoin, ou l'Analyſe. Les langues n'ont pas été faites pour la Grammaire, mais la Grammaire pour les langues; elle doit ſervir à les enſeigner à ceux qui ne les ſavent pas; mais en les ſupoſant déja établies telles qu'elles ſont; puiſqu'il ſeroit ridicule de prétendre montrer ce qui n'exiſteroit pas déja.

10. De-là vient que chaque langue pour être bien apriſe doit avoir ſa Grammaire particuliére; & ce qui a fait tant de mauvaiſes Grammaires, c'eſt d'avoir voulu apliquer celle qui étoit propre d'une langue à une autre langue toute différente. C'eſt en particulier un défaut eſſentiel dans les Grammaires Françoiſes qu'on a voulu faire ſur le plan des Grammaires Latines: ſous prétexte que le François venoit du Latin. Il eſt vrai qu'un grand nombre de ſes mots en dérivent: mais pour l'arangement des phraſes & le tour des expreſſions qui font le propre caractére d'une langue; le François eſt auſſi diférent du Latin que de quelque autre langue que ce ſoit, & en particulier plus que de l'Alemand.

11. Je ne veux pas dire par-là, qu'il n'y ait quelques points en quoi doivent convenir les Grammaires de diverſes

Digitized by Google

langues ; ce ſeroit une erreur. Il ſe trouve eſſentiellement dans toutes, ce que la Philoſophie y conſidére, en les regardant comme les expreſſions naturelles de nos penſées ; car comme la nature a mis un ordre néceſſaire entre nos penſées, elle a mis par une conſéquence infaillible un ordre néceſſaire dans les langues : mais cet ordre naturel, qui eſt de ſoi très-ſimple, eſt tellement changé par les uſages divers des langues particuliéres, qu'il y eſt la plupart du temps entiérement méconnu.

En effet les premiers élémens de toutes les langues ſe réduiſent aux expreſſions qui ſignifient 1°. le ſujet dont on parle, 2°. ce qu'on en affirme, 3°. les circonſtances de l'un & de l'autre ; mais comme chaque langue a ſes maniéres particuliéres, & variées à l'infini, pour exprimer chacune de ces choſes ; il faut regarder les langues comme un amas d'expreſſions que le hazard ou la fantaiſie a uniquement établies parmi un certain nombre d'hommes, ou une certaine nation ; à peu-près de même que nous regardons la mode. Elle preſcrit aux diférentes nations de s'habiller, & chacune le fait par des uſages qui doivent être regardez comme de purs effets de la fantaiſie & du hazard. La raiſon peut y 12.

avoir quelque part ; mais ce n'eſt point de la raiſon que ces uſages particuliers tirent leur autorité en qualité de modes, puiſque par des raiſons toutes contraires, ou ſans aucune raiſon, ils peuvent ſe changer & ſe changent quelquefois. La raiſon peut s'y trouver & ne s'y pas trouver, que la mode aura toujours le même empire. Diſputer contre ou pour la mode par raiſon, c'eſt ne point connoître la nature & le libertinage de la mode, c'eſt employer hors de propos les principes & les droits de la raiſon.

13. Il en faut dire autant de l'uſage qui eſt la régle d'une langue ; cet uſage a ſon empire par lui-même indépendamment de la raiſon : ainſi la raiſon n'a proprement rien à faire par raport à une langue, ſinon de l'étudier & de l'aprendre telle qu'elle eſt, ou d'inventer un moyen de la faire étudier & de la faire aprendre telle qu'elle eſt.

14. La preuve de ceci eſt évidente ; c'eſt qu'une langue, comme on vient de dire, n'eſt autre choſe que la maniére dont une certaine quantité d'hommes ſont convenus inſenſiblement d'exprimer mutuellement leurs penſées par la parole. Vouloir introduire d'autres maniéres de parler, dont ils ne ſont pas convenus ou altérer les leurs, ſous prétexte de

Digitized by Google

perfection ou de régle de Grammaire ; ce ſeroit embrouiller ou détruire leur langue, au lieu de l'aprendre & de l'enſeigner.

Un vrai & juſte plan de Grammaire 15.
eſt donc uniquement celui, qui ſupoſant une langue introduite par l'uſage, ſans prétendre y vouloir rien changer ni altérer, fournit ſeulement des réfléxions apelées régles, auſquelles ſe puiſſent réduire les maniéres de parler uſitées dans cette langue ; & c'eſt cet amas de réflexions qu'on apelle Grammaire.

On ne peut trop inſiſter ſur cette pen- 16.
ſée pour prévenir une ſorte d'abus introduit parmi divers Grammairiens. On les voit dire ſouvent, *L'uſage eſt en ce point oposé à la Grammaire*, ou, *la langue s'affranchit ici des loix de la Grammaire*, ou bien, *on parle de telle & telle ſorte, mais c'eſt contre les regles de la Grammaire.* Il me ſemble qu'on ne peut penſer ainſi, & avoir une idée nette de ce que c'eſt que la Grammaire. En effet ſi jamais elle ſe trouve opoſée à l'uſage, tant pis pour elle ; c'eſt ſa faute, & elle doit ſe réformer. Car puiſque la Grammaire n'eſt que pour fournir des régles ou des réflexions qui aprennent à parler comme on parle ; ſi quelqu'une de ces régles ou de ces réflexions ne s'acorde pas à la ma-

Digitized by Google

niére de parler comme on parle, il eſt évident qu'elles ſont fauſſes & doivent être changées.

17. Pour démontrer encore plus clairement ce point, que je ne puis trop expliquer, par raport à la ſuite de cet ouvrage, dont il eſt le fondement; je demande quelle eſt cette Grammaire qui pourroit l'emporter ſur l'uſage? Eſt-ce une Grammaire écrite ou non écrite? ſi elle ne l'eſt pas, où ſubſiſte-t'elle que dans l'opinion qui eſt différente en tous les hommes? Que ſi elle eſt écrite, eſt-elle ancienne ou nouvelle? Il ſeroit ridicule de vouloir qu'on s'en tint à une Grammaire ancienne, & qu'on dît encore *la navire* pour *le navire*; parce que la Grammaire ancienne l'enſeignoit ainſi. Si c'eſt une Grammaire nouvelle, eſt-ce celle du Public ou celle d'un particulier? Le Public n'a fait ni adopté encore aucune Grammaire; & quand cela ſeroit, ſi la langue venoit à changer, comme il arrive toujours en France après un certain temps, cette Grammaire deviendroit ſuranée & ſeroit deſavouée alors par le Public même. S'il s'agit de la Grammaire d'un Auteur particulier, en eſt-il un ſeul à qui il ne ſoit pas échapé des fautes?

18. De plus ſi deux Grammaires nouvelles

Digitized by Google

propoſent des régles contraires, laquelle des deux aura le privilége de l'infaillibilité ? Dans les points où celle que je donne ici, ne s'accordera pas avec quelque autre ; qui pourrai-je admettre pour juge ? Ce ne ſera pas une Grammaire opoſée à la mienne, puiſque j'abandonne celle-là comme défectueuſe : ce ſera uniquement le Public qui fait l'uſage, auquel je me tiendrai obligé de déférer : & l'uſage redevenant ainſi de plein droit le juge même des Grammaires, il ſe trouvera toujours le ſouverain arbitre du langage & la ſeule régle de bien parler, avant toute régle de Grammaire.

Je ſuis confus de m'être arrêté à une 19.
choſe ſi manifeſte ; mais ſi l'on ſavoit combien de gens qui ſe piquent de raiſonner juſte, ont eu peine à convenir de cet article ; on me pardoneroit le ſoin que je prens de tacher à les ſatisfaire.

Cependant pour entrer dans ce que 20.
veulent dire des perſonnes, qui d'ailleurs ont de l'eſprit, mais qui n'ont pas aſſez demélé leurs propres penſées ſur ce point ; il eſt bon d'éclaircir deux équivoques dans leſquelles ſeules peut conſiſter leur difficulté.

1°. Si l'on abandonne la Grammaire, 21.
diſent-ils, pour s'en tenir à l'uſage, on

ne parlera qu'au hazard & non point conformément à la raiſon : mais ne voient-ils pas que la Grammaire même n'eſt qu'un amas de réflexions ſur ce que l'uſage a introduit dans une langue, même ſouvent par hazard ; & n'eſt-il pas toujours conforme à la raiſon de parler comme le preſcrit l'uſage ?

22. Il ne tiendra donc qu'à des femmes, ajoutent-ils, de renverſer l'économie de la Grammaire, par de mauvais uſages qu'elles introduiſent. Un Auteur célébre prétend en particulier avoir obſervé que depuis un temps l'uſage parmi les Dames eſt de dire *j'aimas*, au lieu de *j'aimaſſe*. Sur quoi il demandoit ſi la Grammaire ne devoit pas viſiblement l'emporter ici ſur l'uſage.

23. Cette objection n'eſt, comme j'ai dit, qu'une ſimple équivoque ; & ce qu'on y appelle *uſage*, n'eſt point celui dont il s'agit, qui conſiſte (ainſi que nous le marquerons ailleurs plus diſtinctement) dans la maniére de parler des perſonnes de la Cour & de Paris, qui ont le plus d'eſprit, & des Ecrivains qui ont le plus de réputation. Or il eſt manifeſte que l'*uſage* pris en ce ſens, n'autoriſe point qu'on diſe *j'aimas* pour *j'aimaſſe* : mais enfin ſi le vrai uſage l'avoit autoriſé, il faudroit que la Grammaire s'y confor-

Digitized by Google

mât ; & ſi ce principe n'eſt reçu, tout ce qu'on dit de la Grammaire n'eſt plus que du verbiage, dont il eſt impoſſible de concevoir aucune idée diſtincte.

La ſeconde équivoque où l'on a coutume de donner ſur ce ſujet, n'eſt pas moins remarquable. Quand une réflexion s'étend à la plupart des expreſſions d'une langue, on la regarde d'ordinaire comme une régle ; de ſorte que les expreſſions qui n'y ſont pas compriſes, ſont dites communément hors de la régle : mais pour peu qu'on veuille bien ne pas s'arréter à des mots, on verra que ceux-ci ne détruiſent en rien ce que j'ai avancé. Car l'exception même eſt une régle particuliére, qui preſcrit de ne pas ſuivre en certains points une régle plus étendue : par exemple, une régle preſcrit qu'il faut mettre *ma* avec les noms féminins : *ma liberté, ma maiſon, ma Philoſophie* : cette régle eſt regardée abſolument comme régle, parce qu'elle eſt plus étendue qu'une autre contraire : c'eſt pourquoi on regarde comme une exception de cette régle de mettre *mon* avec les noms féminins qui commencent par une voyelle, comme *mon épée, mon ame.* Néanmoins cette exception n'eſt pas moins au fonds une régle, c'eſt-à-dire, un témoin fidéle de la maniére 24.

Digitized by Google

dont il faut parler, que la régle plus étendue dont elle eſt l'exception ; & il n'y a pas plus de raiſon d'obſerver l'une que l'autre ; puiſque c'eſt uniquement l'uſage qui exige l'une & l'autre.

25. Quoiqu'il en ſoit, reconnoiſſons uniquement pour premiére régle de Grammaire, la maniére de parler qui eſt établie, & pour guide l'établiſſement de l'uſage même, indépendamment de la cauſe qui a pu l'introduire ; ſoit qu'elle paroiſſe raiſonnable, ou qu'elle ne le paroiſſe pas. Car n'y pouvant diſcerner aſſez préciſément ce qui eſt de raiſon & de bizarerie, le plus ſur eſt de regarder l'uſage établi, (dans l'état où ſont préſentement les Langues, & ſur tout le François,) comme ayant pour cauſe le hazard. C'eſt pourquoi quand nous marquerons deſormais ce que veulent les régles de la Grammaire, nous entendrons par là que l'uſage eſt conforme à ce que nous indiquerons ; perſuadez d'ailleurs qu'on doit changer abſolument dans cette Grammaire, ce qui ne ſe trouveroit pas conforme à l'uſage : mais puiſque l'uſage eſt, pour ainſi dire, le premier mobile des langues, tachons au moins de le faire bien connoître ; pour ne pas laiſſer nos idées défectueuſes ou fauſſes ſur un point ſi important.

Ce

Ce que c'eſt que l'uſage, & d'où il ſe tire dans les diverſes langues.

IL n'y a nul objet dont il ſoit plus aiſé & plus commun de ſe former l'idée que de l'uſage ; & il n'y a nul objet dont il ſoit plus difficile & plus rare de ſe former une idée exacte, que de l'uſage par raport aux langues. *Uſage* en général ſignifie *ce qui eſt uſité* ou *le plus uſité* ; ainſi l'uſage en fait de langues eſt la maniére de parler uſitée ou la plus uſitée parmi un certain nombre d'hommes dans une certaine nation. 26.

Cependant il faut obſerver d'abord avec tous les Grammairiens, qu'en chaque langue il y a un bon & un mauvais uſage, & que parmi ceux qui la parlent, les uns la parlent bien & les autres, mal. On demande en quoi conſiſte cette diférence ; c'eſt que les premiers uſent des maniéres de parler les mieux établies & les plus autoriſées, & les autres des maniéres de parler qui ne ſont point autoriſées ni établies ſuffiſamment. Une langue, comme on l'a dit dans l'article précédent, n'eſt au fond qu'une ſorte de mode qui a mis en vogue certaines expreſſions préférablement à d'autres termes. Uſer de ces expreſſions, c'eſt ſuivre la mode dans le 27.

langage; c'eſt s'exprimer conformément au bon uſage, c'eſt bien parler une langue.

28. Mais d'où dépend cette mode, & comment s'autoriſe-t'elle ? Pour le découvrir mieux, regardons ici en particulier les langues mortes & les langues vivantes. Les langues mortes ſont celles qui ne ſont plus la langue uſitée d'aucune Nation en particulier ; comme l'Hébreu, le Grec ancien, le Latin ; & les langues vivantes ſont celles qui ſont encore aujourd'hui la langue uſitée de quelque nation particuliere ; comme le François, l'Italien, l'Alemand, l'Eſpagnol, qui ſe parlent en France, en Italie, en Alemagne, en Eſpagne, &c.

29. Dans les langues mortes, ce qui en fait la mode & le bon uſage ſont les livres des meilleurs Autheurs qui aient écrit en cette langue. Et parce qu'on pourroit diſputer encore quels ſont les meilleurs, on convient d'ordinaire de regarder comme tels, ceux qui ont écrit dans le ſiécle le plus illuſtre d'un Etat. Ainſi le ſiécle d'Auguſte, par exemple, ayant été le plus diſtingué par les grands hommes qui fleurirent alors, on a trouvé & appellé bon Latin, celui qui eſt conforme à la maniére de parler la plus

Digitized by Google

uſitée parmi les Autheurs qui ont écrit environ 50 ans devant ou 50 ans après le régne de l'Empereur Auguſte : ſi l'on avoit ataché l'idée de la perfection du Latin, au temps qui ſuivit Auguſte d'environ un ſiécle ; il faudroit ſe ſervir des expreſſions employées par Pline le jeune & par Quintilien. On peut apliquer ceci aux divers temps que cette langue ou quelque autre que ce ſoit, a été en uſage.

A l'égard des langues vivantes, leur meilleur uſage, ou leur *mode* ſe prend des expreſſions employées par les perſonnes les plus diſtinguées dans une nation, ſoit par leur qualité ou leur autorité, ſoit par leur habileté dans les letres & par leur réputation à bien écrire. Dans une nation où l'on parle une même langue, & où il y a néanmoins pluſieurs Etats ; comme ſeroient l'Italie & l'Alemagne : chaque Etat peut prétendre, ce ſemble, à faire auſſi-bien qu'un autre Etat, la regle du bon uſage. Cependant il y en a certains, auſquels un conſentement au moins tacite de tous les autres, ſemblent donner la préference ; & ceux-là d'ordinaire ont quelque ſupériorité ſur les autres. 30.

Ainſi l'Italien qui ſe parle à la Cour du Pape, ſemble d'un meilleur uſage que 31.

celui qui se parle dans le reste de l'Italie. Cependant la Cour du Grand Duc de Toscane paroît balancer sur ce point la Cour de Rome ; parceque les Toscans ayant fait diverses réfléxions, & divers ouvrages sur la langue Italienne, & en particulier un Dictionaire qui a eu grand cours, ils se sont aquis par-là une réputation que les autres contrées d'Italie ont reconnue bien fondée: excepté néanmoins sur la prononciation ; car la mode d'Italie n'autorise point autant la prononciation Toscane que la prononciation Romaine. Quoiqu'il en soit, comme les personnes les plus qualifiées d'un Etat négligent souvent la litérature ; on fait encore dépendre la mode ou le bon usage d'une langue, des gens de letres qui s'en font une étude, & qui écrivent avec réputation.

Le Dictionnaire de l'Academie de la Crusca.

32. C'est dans ces vues que Monsieur de Vaugelas a défini l'usage de notre langue, *la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des Auteurs du temps.* Quelque judicieuse que soit cette définition, elle peut devenir encore l'origine d'une infinité de dificultez : car dans les contestations qui peuvent s'élever au sujet du langage, qu'elle sera la *plus saine partie de la Cour & des Ecrivains du temps?*

Digitized by Google

Certainement si la contestation s'éleve à la Cour, ou parmi les Ecrivains ; chacun des deux partis ne manquera pas de se donner *pour la plus saine partie.* Cet inconvénient paroît néanmoins un mal sans remède ; à moins qu'il ne soit lui-même un remède, à l'envie de contester sur des mots, pour savoir quel est le meilleur : ce qui est souvent aussi vain que de s'amuser à disputer en fait d'habits, lequel est le plus à la mode.

Peut-être aussi feroit-on mieux de substituer dans la définition de Monsieur de Vaugelas, le terme de *plus grand nombre* à celui de *la plus saine partie.* Car enfin, là où le plus grand nombre des personnes de la Cour s'acorderont à parler, comme le plus grand nombre des Ecrivains de réputation, on pourra aisément discerner quel est l'usage. La *plus nombreuse partie* est quelque chose de palpable & de fixe ; au lieu que *la plus saine partie* peut souvent devenir insensible ou arbitraire. 33.

Du reste comme les personnes sensées ont coutume de n'avoir rien d'étrange ni rien d'affecté dans leur maniére de s'habiller ; persuadez que la bien-séance & la dignité, ou même le bon air ne consiste point dans une recherche de baga- 34.

Digitized by Google

telles à la mode ; de même les eſprits judicieux ſe contentent de n'avoir rien d'étrange ni rien d'affecté dans leur maniere de s'exprimer ; perſuadez avec autant de raiſon que la beauté & le véritable agrément du langage eſt fort indépendant des minuties que des Grammairiens s'amuſeroient trop à diſcuter. Mais pour éclaircir davantage ce qu'on peut dire ſur cette matiére, il faut regarder l'uſage par diverſes façes, ou plutôt diſtinguer diverſes ſortes d'uſages, dont nous allons parler.

De deux ſortes d'uſages qu'il faut particuliérement conſidérer dans la langue Françoiſe ; ſavoir 1°. *l'uſage conſtant*, 2°. *l'uſage partagé.*

35. J'Apéle l'*uſage conſtant*, celui ſur lequel le plus grand nombre des perſones de la Cour qui ont de l'eſprit, & des Ecrivains qui ont de la réputation conviennent manifeſtement. Il ne faut pas s'atendre néanmoins que l'uſage ſoit tellement conſtant, que chacun de ceux qui parlent, ou qui écrivent le mieux, parlent ou écrivent en tout comme tous les autres. Mais ſi quelqu'un s'écarte en des points particuliers ou de tous, ou preſque de tous les autres, alors il doit être cenſé ne pas bien parler en ce point

Digitized by Google

là même. Du reſte, il n'eſt homme ſi verſé dans une langue, à qui cela n'arrive. On le peut voir par les fautes échapées à Monſieur de Vaugelas, à Monſieur Ménage, & au Pere Bouhours les plus habiles maîtres que nous ayons eu en notre langue, & par celles qu'on voit échaper de fois à autre aux perſones qui ont le plus d'eſprit, & qui ſont le plus dans le commerce du monde.

Les témoins les plus ſurs de cet uſage 36.
conſtant, ſont les livres des Auteurs qui paſſent communément pour bien écrire, & particuliérement ceux où l'on a fait des recherches ſur la langue; comme, les Remarques, les Grammaires & les Dictionnaires qui ſont les plus répandus, ſur tout parmi les gens de lettres; car plus ils ſont recherchez, plus c'eſt une marque que le public adopte & approuve leur témoignage. Le Dictionnaire de l'Académie Françoiſe a une grande prérogative ſur les autres, quand on le regarde comme apuyé du ſuffrage de quarante Académiciens diſtinguez par leur mérite & par leur litérature. A l'égard des expreſſions de ce Dictionnaire, qui ne ſont pas ſuivies dans les ouvrages particuliers de pluſieurs Académiciens, il vaut mieux croire que l'u-

Digitized by Google

ſage eſt alors partagé, que d'improuver l'un ou l'autre parti. En effet diverſes expreſſions ayant paſſé dans cet ouvrage à la pluralité des voix, non des quarante Académiciens, mais de ceux qui étoient préſens ces jours-là aux aſſemblées de l'Académie, & qui ſouvent étoient le moindre nombre des quarante, il eſt arrivé quelquefois que les autres étoient d'un avis contraire. C'eſt ainſi qu'en diverſes occaſions j'ai vu des Académiciens ſe récrier contre des mots qu'ils ne croyoient pas avoir paſſé dans leur Dictionnaire & qui ne laiſſent pas de s'y rencontrer. Les autres Dictionnaires qui ont le plus de cours, ſont ceux de Richelet, de Furetiére, de Banage & de Trévoux : Nous ne regardons pas ces livres comme infaillibles ſur le langage (car il n'y en a point de ce caractere) & encore moins comme irréprochables ſur certaines régles de bien-ſéance que les Auteurs y auroient pu obſerver.

37. *L'uſage partagé*, eſt celui qui eſt ſuivi par les uns, & qui ne l'eſt point par les autres, bien que les uns & les autres ſoient en grand nombre & qu'ils paſſent pour habiles dans notre langue. C'eſt le ſujet de beaucoup de conteſtations peu importantes. Faut-il dire je *puis* ou je *peux*: je *vais* ou je *vas*: *bienfaicteur* ou *bienfacteur*?

facteur : elle eſt venu *me voir* ou *elle eſt* venue *me voir : J'ai été malheureuſe & je* le *ſerai toujours*, ou *& je* la *ſerai toujours*, *&c.* Si l'un & l'autre ſe dit par diverſes perſones de la Cour & par d'habiles Auteurs, chacun ſelon ſon goût peut employer l'une ou l'autre de ces expreſſions. En effet puiſqu'on n'a nulle régle pour préférer l'une à l'autre, vouloir l'emporter dans ces points-là, ſur ceux qui ſont d'un avis ou d'un goût contraire ; n'eſt-ce pas dire, *je ſuis de la plus ſaine partie de la Cour* ou *de la plus ſaine partie des Ecrivains* ? ce qui eſt une préſomption puerile ; car enfin les autres croient avoir un goût auſſi ſain, & être auſſi habiles à décider & ne ſeront pas moins opiniatres à ſoutenir leur déciſion. Dès qu'on eſt bien convaincu que des mots ne ſont en rien préférables l'un à l'autre, pourvu qu'ils faſſent entendre ce qu'on veut dire, & qu'ils ne contrediſent pas l'uſage qui eſt manifeſtement le plus univerſel ; pourquoi vouloir leur faire leur procès pour ſe le faire faire à ſoi-même par les autres ?

On pourroit encore diſtinguer peut- 38.
être une troiſiéme ſorte d'uſage qu'on apelleroit douteux ou obſcur, & Monſieur de Vaugelas en fait mention. Il eſt diférent de l'uſage partagé en ce qu'on

ne ſait quel parti prendredans le premier, au lieu que dans le dernier on en peut prendre deux. Ainſi l'uſage eſt obſcur à l'égard du verbe je m'*aſſieds* ou je m'*aſſois*, ils s'*aſſient* ou ils s'*aſſeoient*, je m'*aſſiérai* ou je m'*aſſérai*. Cet uſage obſcur n'eſt point proprement un uſage; puiſque les expreſſions ſur quoi ils tombent, ne ſont point employées par un nombre conſidérable de perſones de la Cour & d'habiles Ecrivains; ou bien alors cet uſage obſcur deviendroit un uſage partagé: mais tant que l'uſage demeure obſcur ou douteux à l'égard d'une expreſſion, le plus ſur eſt de l'éviter.

39. Elle pourroit néanmoins devenir ſi néceſſaire en certains endroits, qu'il faudroit l'employer même au hazard d'encourir la diſgrace de quelque Grammairien trop ſcrupuleux. Les Auteurs de la plus grande réputation ont ſouvent négligé les loix d'une Grammaire importune & outrée, qui nuiroit plus qu'elle ne contriburoit à la perfection d'une langue. On parle ſi ſouvent de cette perfection des langues, qu'il ſera bon d'examiner ici en quoi elle conſiſte. Je ne prétens pas donner à ce ſujet toute l'étendue qu'il comporte, n'étant pas atachè à mon deſſein principal. Je ne le

traiterai donc que par maniére d'épiſode pour aider à faire quelques réfléxions utiles. Au reſte ce ſont des choſes dont on juge communément ſelon le goût & les préjugez où l'on a été élevé ; chacun peut y demeurer à ſon gré, ſans que la Grammaire y ſoit intereſſée, & ſans que de mon coté je prenne nul interêt à l'opinion que j'inſinurai.

En quoi conſiſte la perfection d'une langue & ſi la nôtre s'eſt perfectionnée depuis cent ans.

A Parler en général la perfection d'une langue conſiſte en trois choſes qui ſont 1° l'abondance, 2° la netteté, 3° la brieveté. L'abondance pour exprimer toutes les penſées qui ſe préſentent à énoncer : la netteté pour les exprimer ſans obſcurité : la briéveté pour les exprimer promptement. 40.

Il ne paroît pas néceſſaire de prouver que ce ſont là des perfections réelles, puiſqu'il eſt évident que les défauts oposez ſont de vrais défauts : ſavoir, 1° de n'avoir pas de termes pour exprimer ce que l'on auroit à dire : 2° de ne pouvoir l'exprimer ſans ambiguité : 3° d'employer à l'exprimer plus de temps qu'il ne faut à une autre langue. Ainſi donc, l'abondance, la clarté & la brieveté 41.

ſont de vraies perfections dans une langue ; j'oſe ajouter que ce ſont les ſeules réelles, excepté peut-être une quatriéme que nous inſinurons.

42. En effet les autres ne ſubſiſtent, ce ſemble, que dans des idées arbitraires, de beauté, de douceur, de politeſſe, d'agrément, &c. Car enfin, ou ces beautez prétendues conſiſtent dans les ſons des mots, ou dans le ſens ataché à ces mots. Touchant les ſons, les gens qui n'ont aucune prévention ſur diverſes langues qu'ils ignorent, pourront-ils découvrir dans le ſon de quelqu'une de ces langues, un agrément véritable & & qui paroiſſe tel aux autres ? C'eſt ſur quoi l'expérience peut aiſément nous inſtruire, & ce qu'on a expoſé aſſez clairement dans l'Examen des préjugez vulgaires.

43. Bien plus, dans les diverſes dialectes d'une même langue où une nation entiére met une ſi grande diférence d'agrément, comme les Italiens en mettent entre le Romain, le Toſcan, le Napolitain & le Vénitien ; un François qui ne ſait point cette langue aperçoit-il cette diférence ? & un Italien s'il n'a jamais ſu le François, aperçoit-il celle que nous trouvons entre le ſon du langage Gaſcon, du Normand ou du Pariſien ? Auſſi eſt-

Digitized by Google

on encore à convenir parmi les diverſes nations, quelle langue eſt la plus belle par raport au ſon; & bien que le François ſoit plus répandu qu'aucune autre, je n'ai pas vu pour cela les étrangers tomber d'acord, que le ſon en eſt plus agréable ou plus parfait que celui des autres langues. J'en ai vu même qui lui reprochoient un deſagrément qu'ils prétendent trouver dans une prononciation nazale ; ce que je ne croi pas mieux fondé que ce que nous leur reprochons de notre coté. Cependant on ne peut diſconvenir qu'il n'y ait des ſons plus aiſez à prononcer que les autres : mais il n'eſt point de langue qui n'ait des uns & des autres. Que ſi l'une a plus de ſons dificiles, ceux qui n'y ſont pas acoutumez la trouveront âpre & dure ; & ſi elle a plus de ſons aiſez, ceux qui n'y ſont pas acoutumez la trouveront lâche & molle. Ce n'eſt donc pas du coté des ſons, qu'une langue ſera en ſoi préférable àu ne autre.

Ce n'eſt pas davantage du coté des idées atachées aux ſons : car eſt-il aucune nation qui n'exprime tres-bien dans ſa langue tout ce qu'elle veut ? Et ſi elle eſt moins expreſſive en quelques mots (ce qui eſt commun à chacune des autres en particulier,) n'y ſuplée-t'elle pas abondamment par d'autres mots ? Que ſi au 44.

fond elle n'exprime point tout ce qu'une autre nation pourroit énoncer ; ce n'eſt pas toujours un défaut. Trouvons nous que ce ſoit un vice dans le François de ne pouvoir exprimer mille ſortes d'idées qu'exprime la langue Chinoiſe, auſſi familiéres à cette nation qu'elles nous ſont étrangéres ou abſolument inconues ? Il faut donc prendre garde en ſe formant l'idée de la perfection d'une langue, à ne pas confondre une fauſſe perfection avec une véritable. Car on peut dire qu'il y a une fauſſe abondance dans les langues, comme une fauſſe netteté & une fauſſe briéveté. Une fauſſe abondance ſeroit celle qui fourniroit une quantité ſi exceſſive de termes & d'expreſſions, qu'elle cauſeroit plus d'embaras à les aprendre & à les employer, que de commodité à entretenir le commerce de la ſocieté ordinaire entre les hommes.

45. Une fauſſe netteté ſeroit celle qui iroit à géner le diſcours ſans néceſſité, pour prévenir des ambiguitez qui naturellement n'arrêtent point l'eſprit & qui ne ſe découvrent guére, que par les réfléxions alambiquées d'un Grammairien oiſif. On a vu quelquefois dans notre langue même, de ces réfléxions également ſéches & critiques, qui ne ſervoient

Digitized by Google

qu'à rendre plus clair ce qui l'étoit déja ſufiſament ; & cela aux dépens de la force & de la vivacité de l'expreſſion qu'elles énervoient. Il pouroit ſe trouver de même une fauſſe briéveté, & ce ſeroit celle qui diminuroit ou l'abondance ou la clarté des expreſſions d'une langue. C'eſt pourquoi ſa vraie perfection doit conſiſter dans les trois qualitez, d'abondance, de clarté & de briéveté, priſes dans un ſi juſte tempérament, qu'une des trois ne nuiſe en rien aux deux autres.

Quelques-uns ſe perſuadent qu'à ces trois qualitez on en pouroit ajouter une quatriéme, qui eſt la ſimplicité. Ils la font conſiſter dans la maniére la plus naturelle & la plus commode d'employer les mots ; de ſorte que l'on y puiſſe établir des régles uniformes & générales, & que par-là une langue puiſſe être apriſe facilement ; car : diſent-ils, puiſque les langues ſont comme le lien ou le canal de la ſociété des hommes ; pourquoi rendre plus dificile ce commerce de ſociété par la dificulté des conſtructions variées & bizares, qui demandent autant de régles qu'il y a de façons diférentes de parler : tandis que les penſées pourroient être également bien exprimées, par des regles de langage beau- 46.

coup plus ſimples & plus ſuivies. Mais ſans oſer décider ſur la réalité de cette quatriéme perfection, il ſuffit d'obſerver que chacune des langues de l'Europe ne participant pas beaucoup plus ſenſiblement l'une que l'autre à ces quatre qualitez; on ne peut guéres décider que l'une ſoit en elle-même plus parfaite que les autres : & n'y participant pas aujourd'hui plus qu'il y a cent ans, c'eſt une ſorte d'erreur populaire parmi quelques gens de létres, de ſe perſuader qu'elles ſont aujourd'hui plus parfaites.

47. Il faut néanmoins convenir que les Arts & les Siences ayant été en France plus cultivées que jamais depuis près de cent ans; cela même a introduit dans notre langue un grand nombre de termes & d'expreſſions qui la rendent beaucoup plus utile & plus abondante qu'elle ne l'étoit auparavant.

48. Pour ce qui regarde la clarté, il ne paroît pas que nos phraſes ſoient plus nétes & plus naïves qu'elles ne le ſont dans Amiot, Montagne, Brantome & les autres Ecrivains du 16 Siécle. On prétend même que quelques-unes ſont devenues ſujétes à je ne ſai quelle contorſion, qui les rend moins aiſées à entendre. Pour les mots particuliers, l'uſage nous en a

Digitized by Google

enlevez, tel qu'*icelui* qui prévenoit d'importunes ambiguitez où nous jette l'emploi fréquent du pronom *ſon, ſa, ſes*, quand il ſe trouve après deux noms diférens; comme quand on dit: *Le pére d'Aléxandre avoit prévu ſes conquêtes*: le mot d'*icelui* déterminoit la ſignification qui demeure indéterminée en ces ocaſions.

A l'égard de la briéveté, Monſieur Coëffeteau un des plus grands Ecrivains, comme on ſait, que nous euſſions il y a 60 ou 80 ans, ſe plaignoit qu'on y donnoit ateinte, par la répétition ſuperflue de quelques mots: il vouloit qu'on dît par exemple: *C'eſt le plus ſavant & judicieux homme qu'on puiſſe voir*; au lieu de répéter *le plus* & de dire; *c'eſt le plus ſavant & le plus judicieux homme*: parce qu'il eſt évident que *le plus* tombe également ſur les deux adjectifs; pourquoi admétre, diſoit-il, une répétition qui fait languir notre langue, laquelle eſt déja plus difuſe qu'une autre par le grand uſage des articles, des pronoms & des verbes auxiliaires? Cependant ces répétions ſe ſont introduites, & ce ſeroit aujourd'hui un deſagrément conſidérable d'y manquer. Si cette répétion des mots *le plus* eſt ſuperflue, comme le croyoit M. Coëffeteau, ce défaut eſt 49.

Digitized by Google

trop imperceptible pour dire que notre langue ſoit devenue plus imparfaite; mais il peut au moins être l'occaſion d'une réfléxion judicieuſe : ſavoir, que les agrémens arbitraires prévalent ſouvent aux agrémens réels dans les langues. Mais comme il n'eſt point permis de négliger ceux-là, quand ils ſont entierement établis par l'uſage : auſſi quand l'uſage eſt partagé ou obſcur, il paroît raiſonnable de pancher plutôt du coté de ceux-ci. C'eſt une régle que je ne crois pas pouvoir être conteſtée, & elle ſervira à nous déterminer dans la Grammaire pratique, dont nous devons préſentement marquer les bornes, la fin & l'utilité.

Des bornes qu'on doit ſe preſcrire dans une Grammaire, & de ſon utilité, ſur tout par raport à la langue Françoiſe.

50. A Conſiderer la Grammaire en elle-même & dans la ſpéculation, il n'eſt expreſſion ni mot particulier dans une langue dont elle ne dût expliquer la nature & marquer les propriétez. Mais comme ce détail ſeroit rebutant & même impoſſible à cauſe de ſon étendue infinie; il faut qu'une Grammaire ſoit bornée, & c'eſt ce qui fait ſa perfection. Elle doit donc traiter de toutes les parties du lan-

Digitized by Google

gage, mais en général pour réduire à certains principes celles qui ont à peu-près la même nature & le même usage : de sorte qu'on puisse raporter à quelqu'un de ces principes, les expressions qu'on voit employées dans une langue ; & que par un petit nombre de régles on parvienne à connoître les usages de tous les mots, ou du moins le plus grand nombre de ces usages.

Il ne faut donc pas atendre qu'une 51.
Grammaire Pratique puisse montrer tous les tours qui font la finesse d'une langue ; car la Grammaire étant principalement pour les commençans, on ne leur doit point proposer d'observations qui soient au dessus de leur portée, puisqu'ils doivent avancer plutôt par le moyen de l'usage que par le secours des régles. Ce seroit donc embaraſſer sans fruit leur imagination. Aussi est ce l'opinion de ceux qui sont devenus les plus habiles dans les langues, que pour les aprendre on ne sauroit d'abord charger la mémoire d'un trop petit nombre de régles ; ce qui est au de-là des préceptes généraux, regarde moins la Grammaire prise au sens dont nous venons de parler, que l'élégance & la perfection, où l'on ne peut parvenir qu'après un temps considérable : mais une Gram-

maire pratique doit le plutôt qu'il ſe peut, métre l'étudiant en état d'aprendre de lui-même une langue par le commerce des perſones avec qui il la parle, ou par l'uſage des livres qu'il lit, écrits en cette langue. C'eſt pourquoi je ne donne pour Grammaire pratique que la ſeconde partie de ce livre ; puiſque c'eſt la ſeule des trois qui ſoit deſtinée à ce but particulier.

52. Du reſte autant que ſeroit ennuieuſe ou rebutante pour des commençans une Grammaire pouſſée trop loin : autant une Grammaire renfermée dans de juſtes bornes, ſemble-t'elle avantageuſe à tous & même néceſſaire. C'eſt par elle uniquement qu'on peut avoir des régles à quoi ſe réduiſent ce qu'a introduit la bizarerie de l'uſage ; car bien que l'uſage ſe ſoit établi indépendamment des régles, il ne s'obſerve éxactement que par leur moyen. En effet, ſi on ne les étudie, & ſi on ne les poſſéde, on ſera continuellement expoſé à employer des mots & des conſtructions qui ne ſeront point conformes au véritable uſage.

53. Il n'eſt preſque perſone qui par des habitudes imperceptibles ou par des préventions particuliéres, ne s'écarte en quelque point de l'uſage le mieux établi, comme nous l'avons déja remarqué mê-

Digitized by Google

me à l'égard des plus habiles maîtres de notre langue. Combien s'en écarteront davantage ceux qui ne la parlent, pour ainſi dire, qu'à l'avanture & ſans nulle obſervation qui les fixe : c'eſt ſans doute ce qui rend vitieux ſi communément le langage de beaucoup d'honêtes gens, & même de gens de létres. Pluſieurs d'entre eux qui d'ailleurs s'apliquent aux langues ſavantes, les aprennent, ou les enſeignent ſans bien ſavoir la leur propre ; de ſorte qu'ils y font des fautes où ils auroient honte de tomber en latin ou en grec, & dont la contagion s'étend ſur ceux qui les aprochent. Nous avons interêt de fixer notre langue à la maniére dont nous la parlons aujourd'hui : ſi l'on peut eſperer d'y réuſſir, c'eſt uniquement par le ſoin de faire des régles de Grammaire conformes à l'uſage & par le ſoin d'étudier ces régles pour en répandre univerſellement la pratique.

De la meilleure maniére d'aprendre le François, & quelque autre langue que ce ſoit.

CHacun a coutume de ſe faire une méthode ſur ce point, conformément à ſon idée & à ſes diſpoſitions particuliéres : mais il eſt toujours certaines méthodes qui conviennent au plus grand 54.

Digitized by Google

nombre ; & celle que je veux indiquer, eſt de cette nature. Du moins la vois-je authoriſée par quantité d'expériences & par le ſentiment de ceux qui ſavent le plus de langues à fonds.

55. On voit tous les jours que rien n'eſt meilleur pour parler une langue que d'être au milieu de ceux qui la parlent. C'eſt ainſi qu'on parvient à l'aprendre, même inſenſiblement ; bien qu'on l'aprenne incomparablement mieux, quand les réfléxions & les obſervations particuliéres viennent encore au ſecours. Lorſqu'on ne peut avoir ce commerce avec ceux qui parlent une langue, il faut y ſupléer avec les livres : ſe mettant à les lire, & tachant à en deviner le ſens par les circonſtances ; comme on ſe met dans un pays étranger à entendre parler une langue qu'on ne ſait point, & dont on conçoit ce qu'on peut par des conjectures.

56. On peut encore être aidé conſidérablement par deux moyens. Le premier, c'eſt d'avoir une traduction de ce qu'on lit, & de la conſulter dans les endroits les plus dificiles. Le ſecond, c'eſt de jetter d'abord les yeux ſur une Grammaire où l'on diſtingue les particules, les articles & les terminaiſons des noms, des verbes, & des autres mots qui ſe

Digitized by Google

rencontrent le plus fréquemment dans la langue qu'on étudie.

Les livres les meilleurs à lire au commencement, ſont ceux dont le ſujet nous ſeroit agréable & familier ; parceque les choſes qui nous ſont connues, & qui nous plaiſent, nous font aiſément apercevoir & retenir les mots qui les expriment ; au lieu qu'en liſant un livre dont la matiére n'eſt pas à notre portée, l'eſprit eſt embaraſſé en même temps & des choſes & des expreſſions ; & ne concevant pas bien celles-là, il ne peut guéres entendre celles-ci. Il paroît étrange qu'on ne faſſe pas toujours cette réfléxion à l'égard des jeunes gens ; & qu'on leur métte quelquefois entre les mains des livres à interpréter, ſur des matiéres qu'ils n'entendroient pas même dans leur langue naturelle, & pour leſquels par conſéquent ils ne ſauroient avoir nul atrait. Il faut encore pour la même raiſon prendre au commencement les livres les plus aiſez à entendre ; parce que le plaiſir de les interpréter ſans peine, ou du moins avec peu de dificulté, animant le courage, évertue auſſi l'eſprit & réveille ſon atention. 57.

Quand on a trouvé un livre à la portée & au goût du commençant, il faut 58.

lui en faire lire chaque jour une certaine quantité, ſoit page à page, ou période à période, ou phraſe à phraſe; de maniére qu'il découvre du moins par le ſecours de la traduction, la ſignification de chacun des mots, & qu'il entrevoie leur conſtruction grammaticale. Si on ne la découvroit pas d'abord en quelque mot particulier, il ne faut pas laiſſer de continuer; ce qui ne vient pas les premiers jours, viendra imperceptiblement dans la ſuite. Il ne faut que remarquer les endroits où l'on aperçoit aſſez clairement cette conſtruction, pour diſtinguer, ſupoſé que ce ſoit un nom, de quel cas, de quel genre, de quel nombre il eſt; s'il eſt nominatif, ou cas du verbe; ſi l'article eſt défini ou indéfini, maſculin ou féminin: ſupoſé que ce ſoit un verbe, en quelle perſone, en quel temps, en quel mode il eſt: ſupoſé que ce ſoit un modificatif, s'il eſt adverbe, ou prépoſition, ou conjonction: s'il eſt exprimé en un mot ou en pluſieurs mots; ſupoſé que ce ſoit une prépoſition, quel cas elle régit; quand c'eſt une conjonction, ſi elle joint enſemble deux noms, ou deux verbes, ou deux phraſes.

59. Afin d'imprimer encore davantage ces régles dans l'eſprit; il ſera bon de compoſer

poſer chaque jour dans la langue qu'on aprend, quelques lignes où ſe rencontrent les diverſes conſtructions grammaticales qu'il s'agit de retenir : & comme il reſte ordinairement quelques dificultez, on les marquera ſur un papier, afin de ſe les faire expliquer, & de compoſer pluſieurs fois des Thêmes où entrent ces dificultez, & de s'y familiariſer. Il arrivera même trés-ſouvent qu'elles s'éclairciront bien tôt par l'uſage, ſans chercher d'autre ſecours.

Quand on aura lu ainſi environ cinquante pages d'un livre, c'eſt-à-dire autant qu'il faut pour avoir vu la plus grande partie des mots François qui entrent dans le commerce ordinaire des honêtes gens, il ſera à propos de les repaſſer plus d'une fois avec la traduction, juſqu'à ce qu'on retienne, ou du moins qu'on ſe remête aiſément leur ſignification. Ceux qui auroient aſſez de facilité de mémoire pour aprendre par cœur quelques pages de la ſorte avec la traduction, en tireroient un avantage plus grand & plus prompt : mais il ne faut pas ſur cela ſe donner aucun effort d'imagination : car par tout où l'on veut trop contraindre l'eſprit, on le rend incapable de prendre plaiſir à s'éxercer, & s'il ne goûte ce plaiſir, toutes ſes études, au 60.

lieu de lui ſervir, ne feront que le rebuter.

61. Après avoir lu un livre avec cette méthode, on en prendra un autre qui ſoit d'un ſtile diférent; afin de s'acoutumer à tous les ſtiles, qui ont chacun leurs tours particuliers, & qui font, pour ainſi dire, dans une même langue autant de diférens langages.

62. Il faut commencer cet éxercice par le ſtile le plus ſimple, tel que les Fables, dans leſquelles la narration n'a rien de recherché ni d'embaraſſé; les Dialogues & les Comédies en particulier (s'il s'en trouve, où il n'y ait rien de dangereux pour les mœurs) ſont trés-propres à amuſer l'eſprit; & par conſequent à lui faire retenir beaucoup d'expreſſions qui ſont de l'uſage le plus commun. Le ſtile des létres convient encore trés-bien à ceux qui étudient une langue; pourvu, comme nous avons dit, que la matiére en ſoit à leur portée. Celles du Comte de Buſſi, & celles de Voiture ſont les plus eſtimées dans notre langue. On peut lire enſuite des livres de Litérature, de Morale & d'Hiſtoire aſſez indiféremment, & chacun ſelon ſon goût. On finira par les Poëtes, dont le ſtile eſt en toutes les langues le plus dificile à entendre. La Françoiſe eſt peut-être celle

où la Poëſie & la Proſe ſont le plus ſemblables dans leurs expreſſions. Tels ſont en abregé les préceptes que marquent les perſones conſommées dans les langues, pour les aprendre promptement. Il n'eſt pas beſoin d'ajouter qu'on épargnera encore beaucoup de temps & de peine, ſi l'on a un maître qui ſache bien la langue qu'on étudie, & ſur tout qui ait de la netteté d'eſprit & de l'ordre dans ſa méthode.

Digitized by Google

PRINCIPES DE GRAMMAIRE.

SECTION II.

Qui contient les Parties dont la Grammaire eſt compoſée.

Définitions de chacune de ces Parties.

63. *Grammaire.* LA Grammaire eſt un amas de réflexions faites & arangées pour enſeigner & pour aprendre une langue.

Langue. Une *langue* ou un *langage* eſt la maniére dont une certaine quantité d'hommes ſont inſenſiblement convenus, & ont acoutumé d'exprimer mutuellement leurs penſées par la parole.

64. *Mot.* L'expreſſion la plus ſimple dont on ſe ſerve par la parole, pour indiquer ſes penſées, s'apéle un *mot*.

Quand il exprime la choſe pour laquelle il a été d'abord & *primitivement* employé, on dit qu'il eſt employé au

Digitized by Google

ſens propre ou au *propre*. Quand il exprime une choſe à laquelle il ne convient que par raport à celle pour laquelle il a été d'abord employé, il eſt dit être employé au *ſens figuré*, ou au *figuré*. Ainſi le mot *feu* eſt au *propre*, quand il ſignifie l'élément qui échaufe, & qui brule corporellement; & il eſt au *figuré*, quand il ſignifie la vivacité qui ſe trouve dans un ouvrage. *Sens propre & figuré.*

Les mots ſont quelquefois formez d'un ſeul ſon, mais quelquefois ils ſont compoſez de pluſieurs ſons, chacun deſquels s'apélent ſilabe. Ainſi dans le mot *députation*, il y a cinq ſons: ſavoir, *dé-pu-ta-ti-on*, qui font auſſi cinq ſilabes. Une ſilabe par elle-même ne ſignifie rien; & ſi elle ſignifie quelque choſe, alors par cet endroit, elle eſt un mot. On peut ajouter ici qu'un mot eſt quelquefois compoſé de pluſieurs autres mots, que l'uſage a unis enſemble pour n'exprimer qu'une ſeule idée. En ce ſens, le *qu'en-dira-t'on*, n'eſt qu'un mot, quoiqu'il renferme une phraſe entiére: de même la conjonction *en ſorte que*, ne ſera qu'un mot; & ainſi de beaucoup d'autres. *Il faudroit ici parler des létres dont les ſilabes ſont compoſées; mais il vaut encore mieux remétre cet article aux traitez particuliers de l'ortographe & de la prononciation.* 65. *Silabe.* *Mot compoſé.*

66. Dans tout ce qu'on dit pour exprimer ſes penſées à un autre, il faut remarquer qu'il y a un ſujet, dont on parle pour en afirmer quelque choſe; car on ne parle à un autre que pour lui exprimer ce qu'on penſe ſur quelque choſe: par éxemple, ſi je dis, *Dieu eſt*; *l'Idole n'entend pas*; *Platon inſtruit*; *Dieu*, *l'Idole*, *Platon*, ſont le ſujet dont je parle; pour afirmer de Dieu qu'*il eſt*, de l'Idole qu'*elle n'entend pas*, de Platon qu'*il inſtruit*.

67. *Nom.* Le mot qui ſert à exprimer le ſujet dont on parle; je l'apéle *nom*: le mot qui ſert à exprimer ce que l'on atribue au ſujet ou ce qu'on en afirme (car ces expreſſions ne ſignifient ici que la même choſe) je l'apéle *verbe*. Ainſi les mots *Dieu*, *l'Idole*, *Platon*, ſont autant de noms: auſſi bien que tous les autres mots qui expriment les objets dont on peut parler.

68. *Verbe.* Au contraire les mots *eſt*, *entend*, *inſtruit*, ſont des verbes, auſſi bien que tous les mots qui ſervent à exprimer ce que l'on atribue au ſujet.

69. On voit par-là que le *nom* & le *verbe* ſont les plus eſſentielles parties du langage: puiſque tout langage ſe réduit à exprimer le ſujet dont on parle, & ce que l'on en afirme.

70. L'un & l'autre (c'eſt-à-dire le nom &

le verbe) ſont ſuſceptibles de diverſes circonſtances ou modifications. Si je dis *le zéle agit*, voilà un nom & un verbe qui n'ont aucune modification ; mais ſi je dis, *le zéle ſans prudence agit témérairement*. Voilà le nom & le verbe chacun avec une modification ou circonſtance.

Cette derniére ſorte de mots, qui ne ſervent qu'à modifier le nom & le verbe, n'a point de nom général dans les grammaires ordinaires. On nous permétra de les apeler ici *modificatifs* : ils comprendront ce qu'on apéle communément dans les Grammaires ; *Adverbe*, *Préposition*, *Conjonction* ; car ce ne ſont que diverſes ſortes de modificatifs. *Modificatifs.*

Les trois parties indiquées par les trois mots, *nom*, *verbe*, *modificatif*, partageront en général ce qui s'ofre à dire ſur les diverſes eſpéces de mots que conſidére la Grammaire, & que nous apélerons par un terme déja reçu, *parties d'oraiſon*, c'eſt-à-dire, *parties du langage*. 71. *Parties d'oraiſon.*

On pourroit ajouter néanmoins une quatriéme partie qui renferme certains mots, faits pour ſupléer à quelques-uns ou même à pluſieurs des trois eſpéces de mots précédens : mais ces trois eſpéces ſont les ſeules eſſentielles à toute langue 72. *Termes de ſuplément.*

Digitized by Google

& tout ce qui y eſt ajouté eſt ordinairement arbitraire : auſſi eſt-il diférent dans les nations & les langues diférentes.

C'eſt par la même raiſon auſſi que je ne mets point parmi les parties du langage, ce qu'on apéle quelquefois des *particules*, qui ſont des mots fort courts ; comme *ci*, *là*, *da*, *de*, *&c.* car ou elles ſe raportent à quelqu'une des trois parties d'oraiſon, ou elles font partie d'un autre mot, auquel elles ſont ajoutées en certaines circonſtances, pour en modifier le ſens ; comme quand on dit, *cet homme-ci*, *cet homme là*, *oui-da*, *&c.* Alors *ci* déſigne *cet homme plus proche*; *là* déſigne *cet homme plus éloigné* ; *da* à la ſuite d'*oui* déſigne une expreſſion plus ſenſible ou plus familiere dans le mot *oui*, *&c.* d'ailleurs ces particules ſont en ſi petit nombre qu'elles ne méritent pas de nous arréter.

Particules.

73. On apéle *phraſe* quelque façon de parler que ce ſoit compoſée de pluſieurs mots. Nous apélerons *phraſes complétes* celles où il ſe trouve un nom & un verbe dans leur propre fonction ; en ſorte que le nom exprime un ſujet dont on parle, & le verbe, ce qu'on en afirme : nous apélerons *phraſes incomplétes* celles où le nom & le verbe, ne ſervent qu'à former une ſorte de nom, compoſé de pluſieurs mots,

Phraſe.

Complete.

mots, *ce qui eſt vrai*, ſont une phraſe incomplète, laquelle pourroit s'exprimer par ce mot ſeul *le vrai*, comme : *ce qui eſt vrai contente l'eſprit*, ou *le vrai contente l'eſprit.*

74. *Sintaxe.* La maniére de conſtruire un mot avec un autre mot, par raport à ſes diverſes terminaiſons ſelon les régles de la Grammaire, s'apéle *ſintaxe.*

75. *Période.* Deux ou pluſieurs phraſes jointes enſemble, de maniére que l'une dépende de l'autre, pour former un ſens complet, s'apélent *période* : Si je dis, *la vertu mérite d'être eſtimée ; nous l'eſtimons juſques dans nos ennemis ;* ce ſont.là ſimplement deux phraſes qui ne forment point une période : mais ſi je dis, *la vertu mérite tellement d'être eſtimée, que nous l'eſtimons juſques dans nos ennemis ;* c'eſt-là une période, parce que de ces deux phraſes, l'une ici ſupoſe l'autre & en dépend, pour former un ſens complet.

76. *Période imparfaite.* Quelquefois une phraſe dépend de la précédente, ſans que la précédente dépende de la ſuivante : comme ſi je dis, *la vertu eſt toujours aimable, cependant elle n'eſt pas toujours aimée.* J'ai vu diſputer vivement, ſi c'étoit-là une période. Qu'importe quel nom on lui donne pourvu qu'on la diſtingue bien ? Nous l'apélerons ici *période imparfaite.*

77. Chacune des phraſes qui ſervent à former une période s'apéle membre de la période.

Membre de periode.

78. La maniére d'énoncer une ſuite de mots, de phraſes & de périodes dans le goût de la langue où l'on parle, s'apéle *Stile.* Il ſe confond quelquefois avec la *ſintaxe*; nous verrons en quoi il en diféré. (176)

Stile.

79. Pour garder un ordre naturel dans ce que nous avons à dire, nous parlerons, 1° des mots pris en particulier ſelon les trois eſpéces que nous avons indiquées, ſavoir le nom, le verbe, le modificatif. 2° des mots unis enſemble dans la ſuite du diſcours, par le moyen de la Sintaxe, & du Stile. 3° des mots repréſentez aux yeux par le moyen de l'ortographe. 4° des mots articulez de vive voix par le moyen de la prononciation.

Des noms & de ce qui y a raport.

80. Tous les mots qui ſont employez pour marquer ſimplement un ſujet dont on peut afirmer quelque choſe, doivent être tenus pour des noms. Par-là on voit qu'ils répondent dans le langage à cette ſorte de penſées, qu'on apéle *idées* dans la Logique.

81. La plupart des ſujets dont on parle ont

Digitized by Google

des noms particuliers : mais il faut reconnoître d'autres noms, qui pour n'être pas toujours atachez au même ſujet particulier, ne laiſſent pas d'être véritablement des noms.

Ainſi, outre le nom particulier que chacun porte & par lequel les autres le déſignent, il s'en donne un autre quand il parle lui-même de ſoi ; & ce nom en François eſt *moi* ou *je*, ſelon les diverſes ocaſions que nous marquerons dans la ſuite. 82.

Le nom qu'il donne à la perſone à qui il parle, c'eſt *vous* ou *tu* ou *toi*, &c. Le nom qu'il donne à l'objet dont il parle, après l'avoir nommé par ſon nom particulier ou indiqué autrement, eſt *il* ou *lui* ou *elle*, &c. 83.

Les noms plus particuliers ont retenu ſeuls dans la Grammaire la qualité de noms, & les noms plus communs de *moi*, *vous*, *lui*, &c. & leurs ſemblables ſe ſont apélez *pronoms* ; parce qu'ils s'emploient pour les noms particuliers, & en leur place. 84. *Les Pronoms ſont des noms.*

Pour ne nous pas écarter ſans néceſſité de la méthode ordinaire, nous retiendrons en ce ſens le terme de *pronoms*. Il nous ſervira d'ailleurs à diſtinguer cette ſorte de noms qui a quelques propriétez ſinguliéres, qu'un uſage arbitraire y a atachées. 85.

Digitized by Google

86 Au reſte les pronoms ſont tellement mis à la place des noms, que quelques-uns n'en rempliſſent pas entiérement la place par eux-mêmes : mais ſeulement à l'aide de quelques autres mots, avec leſquels ils expriment l'objet dont on parle : par éxemple les pronoms, *qui*, *quiconque*, *celui*, ne tiendront jamais ſeuls la place d'un nom ; chacun d'eux n'exprime point de lui-même un objet déterminé dont on puiſſe rien afirmer : à moins qu'ils ne ſoient accompagnez de quelque autre mot, & ſur tout d'un verbe ; par éxemple, *celui qui travaille* mérite récompenſe, ou *quiconque fait du mal en reçoit :* Nous apélerons ces ſortes de pronoms qui n'expriment l'objet qu'en partie *pronoms incomplets*, pour les diſtinguer des pronoms qui expriment entiérement un objet, tels que *moi*, *vous*, *lui*, *celui-ci*, *celui-là*, &c.

Pronoms.

87. Quand le nom indique un objet regardé comme unique, il eſt dit être du nombre ſingulier ; un *arbre*, le *temple* : quand on indique pluſieurs objets, il eſt dit être du nombre pluriel, comme des *arbres*, les *temples*, *&c.* Ainſi quand je parle de moi, comme faiſant une partie de pluſieurs autres ; au lieu de *moi*, je dis *nous*, & ce *nous* eſt cenſé le pluriel de *moi*. Si je parle à pluſieurs perſones je dis

Nombre ſingulier. Pluriel.

vous, & ce *vous* en François marque auſſi bien le ſingulier que le pluriel. Si je parle de pluſieurs, au lieu de *il* ou *lui*, je dis *ils* ou *eux* ou *elles*, &c.

88. *Noms ſubſtantifs.* Il faut encore regarder les noms par une autre face, ſavoir que les uns ſont dits *ſubſtantifs*, les autres *adjectifs*. Ils ſont dits ſubſtantifs quand les objets qu'ils déſignent ſont conſidérez ſimplement en eux-mêmes & ſans raport à leurs qualitez.

89. *Noms adjectifs.* Ils ſont dits noms *adjectifs*, quand les objets ſont conſidérez comme revétus de quelques qualitez. Ainſi quand je dis ſimplement le *cœur*, ce mot *cœur* eſt dit *nom ſubſtantif*, parce qu'on n'exprime aucune de ſes qualitez : mais ſi je dis le *cœur généreux* ou le *cœur perfide*, je conſidére le cœur comme revétu de la qualité de *généreux*, ou de la qualité de *perfide*. C'eſt pourquoi ces mots *généreux* & *perfide* ſont dits des noms *adjectifs*, parce qu'ils ajoutent une qualité à l'objet : mais au fond l'objet n'eſt bien déſigné que par les noms ſubſtantifs qui par cet endroit ſont proprement les ſeuls noms.

90. Nous remarquerons ici en paſſant une mépriſe conſidérable de pluſieurs Grammairiens. Ils diſent communément que le nom ſubſtantif eſt celui qui déſigne une ſubſtance. Ils ont pris le change.

Digitized by Google

C'eſt que voyant les ſubſtances s'exprimer par des noms ſubſtantifs, ils ont apélé ſubſtantifs toutes ſortes de noms: mais il ne s'enſuit nullement que tous les noms ſubſtantifs déſignent de *ſubſtances*: témoin les noms, *accident*, *légéreté*, *&c.* qui ne ſignifient rien moins que des ſubſtances & qui ſont de vrais noms ſubſtantifs. Peut-être les Grammairiens n'ont-ils voulu dire ici par *ſubſtance* que le ſujet dont on parle, & ſi cela eſt, nous louons leur intention.

91. *Comment les Adjectifs ſont des noms.* Ils auroient pu auſſi faire mieux connoître la nature des noms adjectifs: car au fond ce ſont de vrais modificatifs des noms, comme nous l'expoſerons ailleurs (154) Mais nous les regardons ici comme des *noms*; en tant qu'ils réprésentent moins une qualité ou circonſtance de l'objet que l'objet même, comme revétu de cette qualité ou circonſtance; c'eſt une ſorte de ſubtilité que nous indiquons, pour prévenir celles qu'on pouroit nous objecter & que nous éclaircirons davantage, en parlant des modificatifs.

92. *L'Adjectif devient ſouvent* N'ométons pas une réfléxion importante: ſavoir qu'un nom *adjectif* devient ſouvent *ſubſtantif*. En effet ſa nature étant d'exprimer la qualité d'un objet, ſi cette qualité eſt l'objet même dont on parle,

Digitized by Google

alors ſelon notre principe général ce ſera un nom ſubſtantif. Si je dis un *principe vrai*, ce mot *vrai* eſt ici *adjectif*, parce qu'il répréſente le *principe* comme revétu de la qualité de *vrai* : mais ſi je dis, *le vrai eſt toujours aimable*, il eſt évident que le *vrai* eſt ici le ſujet dont je parle, & par conſéquent il eſt en cet endroit nom ſubſtantif. Cependant l'uſage n'authoriſe pas que l'on emploie indiféremment des noms *adjectifs* comme *ſubſtantifs* ; mais la réfléxion n'en eſt pas moins utile, & ſervira du moins à réſoudre une queſtion ſur quoi j'ai vu d'habiles gens partagez. *ſubſtantif.*

On demande ſi le nom Roi eſt *ſubſtantif* ou *adjectif* : il eſt l'un & l'autre ſelon l'emploi qu'on en fait. Dans cette phraſe, *le Roi eſt un modéle pour ſes ſujets*, le mot *Roi* eſt ſubſtantif ; dans cette autre phraſe, *un Prince vainqueur & Roi comme Alexandre*, le mot Roi eſt adjectif auſſi bien que le mot *vainqueur*. 93.

Au reſte tous les noms qui d'eux-mêmes ſont *adjectifs*, ne ſont pas cenſez tels dans l'uſage commun de la Grammaire, qui dépend en ce point comme en une infinité d'autres, d'un uſage arbitraire : car elle n'apéle ordinairement *adjectifs* que ceux qui ſans changer ou ſans preſque changer d'infléxion & de terminai-

Digitized by Google

ſon, ſe joignent indiféremment à des noms ſubſtantifs de divers genres ; c'eſt à dire à des noms qui reçoivent avant eux la particule *le* ou la particule *la* (ce qui fait la diférence des genres comme nous le dirons incontinent :) Ainſi *fidéle*, *grand*, &c. ſont adjectifs & cenſez tels dans la Grammaire ; parce qu'on dit le *récit fidéle*, la *narration fidéle*; le *grand bonheur*, la *grande fortune* ; où l'on voit que *fidéle* ne change point du tout d'inflexion avec *le* ou *la*, & *grand*, n'en change preſque point, puiſqu'on n'y fait qu'ajouter un *e*. Au contraire les mots, *Roi*, *magiſtrat*, &c. ne ſont jamais cenſez *adjectifs* dans l'uſage de la Grammaire, (quoiqu'ils le ſoient en éfet trés-ſouvent) parce qu'on ne dit point *une ſoldat*, *une Roi*, *une magiſtrat*. On dit bien *une Reine*, mais le changement de *Roi* à *Reine* eſt trop grand pour être cenſé faire le même mot.

94. Il y a de diférentes ſortes d'adjectifs, 1° des adjectifs ſimples & communs, comme *bon*, *fidéle*, &c. 2° des adjectifs de comparaiſon par où l'on conſidére le plus & le moins des qualitez d'un objet. 3° des adjectifs de nombre, comme *un*, *deux*, *trois*, &c. car c'eſt une pure circonſtance ou qualité de l'objet d'être en tel ou tel nombre : mais ſi l'on dit, *quatre*

Digitized by Google

eſt la moitié de huit, il faudra dire du nom *quatre*, & à proportion de tout autre nom de nombre, ce que nous avons dit (95) qu'ils ſont adjectifs & ſubſtantifs ſous diférens regards.

Touchant les divers genres dans la Grammaire, leur diférence ne conſiſte en François qu'à être ſuſceptibles ſelon l'uſage reçu, de l'une des deux particules *le* ou *la*. 95. *Les genres des noms.*

Or comme la particule *le* ſe joint au nom *mâle* & la particule *la* au nom *femèle*, tous les noms où l'uſage a établi qu'on joignît la particule *le* ſe ſont apélez *maſculins* ou du *genre maſculin*, & les noms où l'uſage a joint la particule *la* ſe ſont apélez *féminins*, ou du *genre féminin*. Ainſi les noms, le *temple*, le *diamant*, le *livre* ſont *maſculins*; au lieu que la *terre*, la *mer*, la *vertu*, &c. ſont des noms féminins. 96. *Le maſculin.* *Le féminin.*

On peut remarquer encore ici les loix purement arbitraires de l'uſage d'une langue, où les noms changent leur genre de fois à autre: il n'y a pas cent ans qu'on diſoit en France la *navire* & la *riſque*, on dit aujourd'hui le *navire* & le *riſque*. 97.

Les particules *le* ou *la* & d'autres ſemblables comme *le*, *la*, *les*, *de*, *du*, *des*, *a*, *au*, *aux*, que l'uſage fait mettre ordinai- 98. *Articles*

Digitized by Google

rement devant les noms François, ſont apélez *articles*, parce qu'ils ſervent à *articuler* & à diſtinguer divers emplois que l'uſage fait des noms.

99. *Cas.* Par cet endroit ils répondent & ſupléent à ce qui s'apéle dans la Grammaire Latine les *cas* des noms, qui ſont diverſes infléxions ou terminaiſons d'un même nom; comme *Dominus*, *Domini*, *Domino*, *Dominum*. Indiquer dans les mots Latins ces diverſes infléxions d'un même nom, c'eſt ce qui s'apéle décliner un nom.

100. *Déclinaiſons dans le latin.* Ces cas & ces déclinaiſons ſemblent à pluſieurs n'avoir point de lieu parmi les noms françois, puiſqu'ils ne reçoivent preſque nulle terminaiſon diférente: mais que leur emploi diférent ſe tire des divers articles dont nous venons de parler & qui y ſont joints.

101. J'ai dit preſque nulle diférente terminaiſon; car on en trouve de diférentes dans les pronoms, *moi*, *me*, *tu*, *toi*, *te*, &c. comme nous le marquerons. Outre que la plupart des noms françois ont au pluriel une terminaiſon ou infléxion un peu diférente du ſingulier, du moins par raport à l'ortographe; car les noms qui n'ont point d'*s* au ſingulier en prennent une au pluriel ou une autre équivalente à l'*s*, telle que l'*x* ou le *z*.

Digitized by Google

Les divers emplois où l'on met les noms dans la Grammaire ſont à remarquer. Si le nom eſt employé actuellement pour exprimer le ſujet dont on afirme : alors il eſt apélé proprement le *nom* ou le *nominatif du verbe* : c'eſt la principale partie & comme le fondement de tout ce qu'on énonce. Si le nom eſt ſeulement employé pour exprimer l'objet qui particulariſe la ſignification du verbe, alors le nom eſt apélé *régime du verbe*. Quand je dis *le Paſteur connoît ſes brebis*, le *Paſteur* eſt nominatif du verbe ; parce qu'il eſt le ſujet dont on afirme actuellement quelque choſe : les *brebis*, eſt le *régime du verbe*, parce que c'eſt l'objet qui particulariſe la ſignification du verbe *connoît*, marquant en particulier ce que le Paſteur connoît : de même ſi je dis, *vous êtes ſavant ; vous* ſera le nominatif, & *ſavant* ſera le régime : parce que *ſavant* particulariſe ici le verbe *êtes*, marquant en particulier ce que *vous êtes*. 102. *Noms nominatifs du verbe.*

Tous les noms ou même tous les mots qui ſervent ainſi à particulariſer la ſignification d'un autre mot, ſont le régime de ce mot : comme ſi je dis *un ami de plaiſir*, la ſignification *d'un ami* eſt particulariſée par le mot de *plaiſir ;* c'eſt pourquoi de *plaiſir* eſt le régime d'un ami. *Régimes.*

Quand les noms ſont employez com- 103.

me régimes & non pas comme nominatifs, ils ſont dits être en des *cas obliques.*

Cas obliques

Ces cas obliques des noms ſe diſtinguent par les divers articles dont nous avons parlé. Ils pouroient encore trés-bien s'apéler *cas modificatifs :* car ce qui particulariſe la ſignification d'un mot la modifie auſſi : mais nous avons réſervé ce terme *modificatif* aux mots qui n'ont point d'autre uſage que d'indiquer les circonſtances du nom & du verbe.

Régimes reſpectifs & abſolus.

104. Un mot peut avoir deux régimes divers, ce qui arrive ſur tout aux verbes qui ſignifient quelque action, comme : *Il faut ſacrifier la vanité au repos.* De ces deux régimes nous apélerons l'un *régime abſolu*, l'autre régime *reſpectif* : l'abſolu eſt celui qui particulariſe l'action du verbe ; le reſpectif eſt celui à l'égard duquel ſe fait l'action particulariſée du verbe. Dans la phraſe raportée, *la vanité* eſt le régime abſolu, & *au repos* eſt le régime reſpectif ; parce que c'eſt à l'égard du repos que ſe fait l'action particuliére de *ſacrifier la vanité.* C'eſt ce que des Grammaires Latines apélent le régime de la *choſe*, & le régime de la *perſone*, mais mal à propos ; car le régime abſolu & le reſpectif, peuvent chacun indiféremment ſignifier une choſe ou une perſone, comme en ces deux phraſes : *Sacrifier ſon ami, à un*

Digitized by Google

interêt peu considérable & *Sacrifier à son ami, un interêt peu considérable.* Quand nous dirons simplement *régime*, nous entendrons le *régime absolu.*

Par les principes établis jusqu'ici sur la nature des noms, on peut faire les observations suivantes.

1°. Ce que les Grammairiens apélent communément infinitifs des verbes, comme *aimer*, *lire*, *dormir*, sont de véritables noms substantifs; bien qu'ils aient des propriétez particuliéres. Car enfin ils signifient un sujet dont on peut parler, ils sont souvent le *nominatif* des verbes & même leur *régime*; ils sont par conséquent de vrais noms. En éfet quand on dit, *avouer sa faute est la réparer*; *avouer* est ici le sujet dont on parle, & se trouve le nominatif du verbe *est.* Et quand on dit, *je veux avouer ma faute*; *avouer* est le véritable régime du verbe *je veux*; comme *ma faute* est le régime d'*avouer.* Du reste on a donné le nom d'*infinitifs* aux mots qui expriment l'action du verbe dans un sens indéfini (119) & qui n'est point capable par lui-même d'exprimer aucune afirmation; ce qui selon nous est essentiel au verbe. (67) 105. *Infinitifs des verbes sont des noms substantifs.*

2°. Ce que les Grammairiens apélent communément *participes* des verbes, sont de véritables noms adjectifs; mais avec 106. *Les Partici-*

pes ſont des noms adjectifs.

certains raports au verbe que nous marquerons, en parlant des verbes. Il ſufit d'indiquer ici que ſelon nos principes ils doivent ſe mettre au rang des noms adjectifs.

Les Pronoms ſont des noms ; ſubſtantifs ou adjectifs.

107. 3°. Nous avons déja inſinué que les pronoms ſont auſſi une eſpéce particuliére de noms ; à quoi il faut ſeulement ajouter que les uns doivent être tenus pour noms ou pronoms ſubſtantifs ; comme *moi, toi, vous, lui*, &c. les autres pour adjectifs, comme *mon, ma, ſon, ſa, votre, quelque*, &c. d'autres enfin pour pronoms incomplets, comme *qui, quiconque, celui*, &c.

Des verbes & de ce qui y a raport.

NOus avons dit que le verbe eſt *un mot qui ſert ou peut ſervir à exprimer ce qu'on afirme du ſujet.*

108. Ce qu'on en peut afirmer ſe réduit, 1° à ce qu'il eſt, 2° à ce qu'il fait.

Verbe ſubſtantif.

109. Ce *qu'il eſt* s'exprime d'ordinaire par le verbe *je ſuis, tu es*, &c. apelé *verbe ſubſtantif*, parce qu'il ſignifie l'être ou la ſubſtance que l'eſprit ſe figure dans l'objet ; ſoit qu'elle y ſoit ou qu'elle n'y ſoit pas.

110. Ce *qu'il fait* s'exprime d'ordinaire par un verbe apelé *Actif*, parce qu'il marque

Digitized by Google

ſon action, comme j'*aime*, je *travaille*, qui ſignifient, je *fais* l'action d'aimer, l'action de travailler. *Verbe actif.*

111. Le verbe ſubſtantif & le verbe actif ont d'ordinaire chacun leur *régime*, pour particulariſer ce qu'*eſt* le ſujet ou ce qu'il fait, comme *je ſuis languiſſant* ou *j'aime la vérité.*

112. Il y a pluſieurs verbes qui par eux-mêmes ont une ſignification auſſi complète qu'un verbe ſubſtantif ou actif particulariſé par un régime ; par éxemple, *je languis* ſignifie autant que *je ſuis languiſſant*, & j'*obéïs* ſignifie autant que j'*éxerce l'obéiſſance.* Cette ſorte de verbe s'apéle *neutre*, parce qu'il n'eſt ni *ſubſtantif* ni *actif*, bien qu'il ait ſouvent leur même ſignification : mais ſans être jamais ſuivi d'un régime abſolu qui particulariſe davantage cette ſignification. *Verbe neutre*

113. Ainſi ſelon que l'uſage d'une langue l'a permis, une même choſe s'exprime ou par un verbe neutre, ou par un verbe actif, ou par un verbe ſubſtantif. Les verbes actifs peuvent être cenſez neutres en certaines ocaſions ; ce qui arrive lorſqu'indépendamment du régime dont ils peuvent être ſuivis, ils ont un ſens complet : comme je *commande* & l'on *n'obéit pas*, *il aime* & *il eſt haï* ; je *commande* & il *aime*, peuvent être, dis-je, cenſez neu-

Digitized by Google

tres en ces occaſions ; puiſque par eux-mêmes & ſans être ſuivi d'un régime, ils ont ici un ſens complet. Mais ſi je dis, il *commande l'armée du Roi*, il *commande* eſt ici cenſé *actif*, parce qu'il eſt ſuivi du régime abſolu qui particulariſe ſa ſignification.

114. Sur ce principe nous diſtinguerons en François les diverſes ſortes de verbes, ſans diſputer du nom qui leur convient davantage, comme ont voulu faire pluſieurs Grammairiens. Nous remarquerons ſeulement au ſujet de nos verbes neutres, que l'uſage a voulu qu'on joignît aux uns le verbe *je ſuis*, comme je *ſuis tombé*, je *ſuis revenu*, &c. & aux autres, le verbe j'*ai*, comme j'*ai langui*, j'*ai régné*, &c. Nous apélerons ces derniers *neutres actifs*, & les premiers *neutres paſſifs* : permis à chacun de leur donner tel autre nom qu'on jugera à propos pour le bien de la choſe, & pour la paix entre nos Grammairiens.

Neutre paſſif.

Neutre actif.

115. L'uſage nous fera encore diſtinguer une autre ſorte de verbes que nous apélerons *réciproques* ; ce ſont ceux où le nominatif du verbe & ſon régime ont un *raport réciproque*, ſignifiant la même perſone ou la même choſe : comme je *m'ennuie* ; c'eſt moi qui ennuie & qui ſuis ennuié. *Il ſe bleſſe*, c'eſt lui qui bleſſe & qui eſt bleſſé, &c. *Vous vous plaignez* : c'eſt vous

Verbe réciproque.

vous qui *plaignez* & qui êtes *plaint* par vous-même, &c.

On voit par-là que tous les verbes actifs peuvent devenir réciproques dès que l'objet qui agit, peut agir sur lui-même. Mais plusieurs *verbes réciproques* ne le sont que Grammaticalement; c'est-à-dire par l'expression & non point par la signification. Ils sont énoncez comme les verbes réciproques : mais sans que le sujet agisse sur lui-même. Ce ne sont proprement que des verbes neutres, auxquels le seul usage a donné pour régime les pronoms personels *me, te, se*, &c. qui n'ajoutent rien ou presque rien au sens du verbe, & ne le particularisent pas plus que s'ils n'étoient nullement énoncez : comme, je m'*en vais* ne signifie pas plus que je *vais*; je m'*en retourne* ne signifie pas plus que je *retourne*: il *se meurt* pas plus que, *il meurt*. J'ai dit *presque rien*; car l'usage met en certaines occasions quelque légére diférence de sens, en ces expressions qui pour le fond sont les mêmes. 116.

Certains verbes neutres s'apélent *impersonels*, parce qu'ils ne se joignent pas avec les pronoms des trois personnes, *je*, *vous*, *il, elle*: mais uniquement avec le pronom de la troisiéme personne du singulier *il*: comme *il faut, il tonne, il arrive, il y a*, &c. 117. *Verbe impersonel.*

118. Ces impersonels sont encore l'éfet arbitraire de l'usage. Le verbe *il y a* est impersonel en françois ; & ne se peut rendre en latin que par un verbe personel ; pour dire *il y a des gens*, on traduit *sunt homines*. Nous montrerons comment la plupart des verbes impersonels sont des termes de suplément, dont nous parlerons.

119. Tels sont les diférentes sortes de verbes, du moins par raport au François. Car il y a d'autres langues où l'usage a établi d'autres espéces de verbes : comme la langue Grecque qui a un verbe *mitoyen*, & qui de plus a comme la langue Latine un verbe *passif*, que nous exprimons simplement en François par le verbe substantif, je *suis*, tu *es*, &c. suivi du *participe* passif ; comme *je suis aimé*.

Verbe passif.

120. Quelques verbes dans la Grammaire de chaque langue peuvent ou doivent s'apéler *irréguliers* ; parce qu'ils ne suivent pas la régle la plus générale de la *conjugaison* des verbes. C'est de cette coujugaison qui est une des principales propriétez des verbes, que nous allons parler

Verbes irréguliers.

121. Ce qu'on apéle *déclinaison dans les noms*, est à peu près ce qui s'apéle *conjugaison* dans les verbes ; ce ne sont que diverses terminaisons que prend le mê-

Conjugaison.

Digitized by Google

me mot d'un verbe, & qui marquent les perſones, les nombres, les temps & les modes divers dont il eſt ſuſceptible & qu'il faut expliquer.

122. *Nombre du Verbe.*

Il faut d'abord diſtinguer dans les verbes ainſi que dans les noms, deux ſortes de nombre, le *ſingulier* & le *pluriel*: comme *je veux*, *nous voulons*. (87)

123. *Trois perſones dans chaque verbe.*

Dans chaque nombre du verbe, il faut diſtinguer trois perſones, la 1. c'eſt celle qui parle; la ſeconde, celle à qui l'on parle; la 3. celle qui n'eſt ni la 1. ni la 2.

124.

Au ſingulier la 1. s'exprime en françois par *je* ou *moi*, la 2. par *vous*, la 3. par *il* ou *elle* ou par quelqu'autre nom que ce ſoit. Au pluriel la 1. s'exprime par *nous*, la 2. par *vous*, la 3. par *eux* ou *elles* où par quelque autre nom que ce ſoit. Selon que le verbe ſe joint à chacun de ces nombres ou de ces perſones diférentes, il prend d'ordinaire les diférentes terminaiſons qui font la conjugaiſon: comme *je doute*, *tu doutes*, *il doute*, *nous doutons*, *vous doutez*, *ils* ou *elles* ou *les hommes doutent*.

125. *Temps du verbe.*

D'autres terminaiſons du verbe marquent les divers temps, dont les trois principaux ſont le préſent, je *doute*, le paſſé, j'*ai douté*; le futur je *douterai*.

126.

Chaque langue déſigne encore certaines diférences particuliéres de ces

trois principaux temps ; en ſorte qu'il y a des circonſtances de temps diſtinguez par les verbes d'une langue, qui ne le ſont point par les verbes d'une autre langue. Ainſi la diférence de nos trois temps paſſez, *j'aimai*, *j'ai aimé*, *j'eus aimé*, n'eſt point marquée dans le Latin, qui les rend également par *amavi*. Le Grec en diſtingue que nous ne diſtinguons point en François. Nous marquerons dans la pratique tous les temps qu'exprime notre langue & leurs diférences particuliéres.

127. *Modes des verbes.* Le troiſiéme éfet de la conjugaiſon des verbes eſt d'y faire diſtinguer *divers modes*, c'eſt ce que de vieilles Grammaires apéloient *mœufs*. Ces *modes* dépendent encore de l'uſage & ſont encore ſouvent arbitraires ; car ils ne ſervent pas toujours à des ſignifications particuliéres ; mais ſeulement à énoncer certains mêmes temps du verbe, par des terminaiſons diférentes que l'uſage a introduites.

128. Les deux modes qu'il faut diſtinguer particuliérement en François ſont *l'indicatif* & le *conjonctif* ou *ſubjonctif*. Nous rendrons raiſon pourquoi, nous ométons l'*imperatif* & l'*infinitif*, admis comme modes dans les Grammaires communes.

Digitized by Google

L'*indicatif* indique par lui-même les divers temps des verbes & leur afirmation, ſans être à la ſuite & de la dépendance d'un autre verbe : comme j'*aime*, j'*aimois*, j'*aimai*, j'*aimerois*, j'*aimerai*, j'*ai aimé*, *&c.* 129. *Indicatif.*

Le ſubjonctif indique auſſi divers temps des verbes ; mais avec cette obſervation, qu'il ne s'emploie qu'en ſupoſant un autre verbe & à la ſuite de certaines conjonctions que nous marquerons ; ſur tout de la conjonction *que* : comme, *il faut que je vienne* ; *afin que je vienne*, au lieu de dire il *faut que je viens*, *afin que je viens*, ainſi que s'expriment quelques étrangers en aprénant le François : ce qui forme le même ſens, & fait voir que l'uſage des ſubjonctifs eſt arbitraire. 130. *Subjonctif.*

Un Autheur illuſtre prétend néanmoins que l'uſage du ſubjonctif a un fondement réel & qui n'eſt point arbitraire, puiſqu'il ſupoſe toujours un autre verbe avant ſoi : ce qui eſt vrai. Mais nous parlons ici du ſubjonctif en tant qu'il n'a rien de commun avec l'indicatif : or ſouvent l'indicatif eſt auſſi régi par une conjonction : comme, *puiſque je viens*, ou *à condition que vous écouterez*, *&c.* Ce n'eſt donc pas par cet endroit que le ſubjonctif difére de l'indicatif, 131.

Digitized by Google

qui eſt ce qu'on cherche dans la Grammaire. Bien plus: certaines conjonctions priſes au même ſens, régiſſent indifféremment l'indicatif ou le ſubjonctif: comme *croyez-vous que je veux* ou *croyez-vous que je veuille*; marque infaillible que le ſubjonctif grammatical, eſt purement arbitraire.

132. *Temps en* rois *de quel mode il eſt.* C'eſt ici le lieu d'éxaminer ſi le temps qui dans notre langue ſe termine en *rois* comme *j'aimerois*, je *dirois*, &c. doit ſe raporter au mode ſubjonctif, comme diſent la plupart des Grammairiens, ou au mode indicatif, auquel ſelon nos principes il doit ſe raporter. En éfet, puiſqu'il indique ſimplement une certaine circonſtance de temps dans le verbe, ſans aucune autre obſervation particuliére de la Grammaire, & que ſouvent même il n'eſt nullement précédé des particules *que* ou *qui*, ſans leſquelles on ne met point de ſubjonctif en François: je ne voi pas pourquoi nous placerions ce temps incertain *j'aurois* dans un autre mode que l'indicatif.

133. Ajoutez que la nature des temps ſubjonctifs, ſemble être de ne point indiquer abſolument l'afirmation par eux-mêmes; mais ſeulement d'être à la ſuite & dans la dépendance d'un autre verbe qui indique abſolument & actuellement cette

afirmation : comme *je viendrai ſi vous voulez* : ce qui s'afirme abſolument & actuellement dans cette phraſe eſt indiqué par *je viendrai* & non point par *ſi vous voulez*, qui n'eſt qu'une modification de ce qu'on afir me ici : or le temps incertain indique par lui-même l'afirmation, & n'eſt pas ſimplement à la ſuite & dans la dépendance d'un autre verbe : il eſt donc un temps de l'indicatif & non pas du ſubjonctif. Je dois ce dernier raiſonement à un des plus habiles Grammairiens que nous ayons, & qui me l'a fourni de la maniére du monde la plus polie & la plus déſintereſſée ; car c'eſt après avoir diſputé long-temps ſur cette matiére & même contre la pratique qu'il obſerve dans les ouvrages excélens de Grammaire qu'il a faits ſur pluſieurs langues. Enfin pour derniére raiſon, il ſufit d'obſerver que le temps en *rois* n'eſt jamais régi par celles de nos conjonctions qui régiſſent le ſubjonctif, mais ſeulement par celles qui régiſſent l'indicatif ; ainſi l'on dit *puiſque je ferois, d'autant que je croirois* ; comme on dit à l'indicatif *puiſque je fais, dautant que je crois* ; mais on ne peut pas dire ; *bien que je ferois, afin que je ferois*. Quand donc le Pére Chiflet a mis dans ſa Grammaire, *bien que je ferois*, ſon erreur étoit l'éfet du ſiſtême que nous comba-

Monſieur l'Abbé de Dangeau.

tons, & qui lui perſuadoit mal à propos que *je ſerois* étoit du ſubjonctif.

134. Il eſt bon de remarquer néanmoins, que dans ces diverſes notions de Grammaire, chaque Autheur de ſon coté peut avoir raiſon dans le fonds : ce qui dépend du jour ſous lequel on regarde les choſes. (8)

135. *Impératif.* On admet communément un mode apélé *impératif*, qui a une ſignification particuliére : ſavoir de commander, de prier, d'exhorter : mais je ne le mets point au rang des modes, pour deux raiſons. 1°, parce que par raport à l'uſage de notre langue, il n'eſt point diſtingué en François de l'indicatif ou du ſubjonctif, comme on le verra dans la pratique. 2°, parce que par raport au ſens, c'eſt un terme de ſuplément ou d'abréviation, plutôt qu'un verbe ; & quand je dis *faites cela* : ces mots ſupléent à ceux-ci, *ma volonté* ou *mon avis eſt que vous faſſiez cela.*

136. *Infinitif.* L'infinitif exprime l'action même du verbe & il en conſerve le régime ; mais ſans marquer d'afirmation, ce qui ſelon nous eſt eſſentiel au verbe. Les infinitifs comme je l'ai déja inſinué (105) ſont de vrais noms ſubſtantifs, aux quels l'uſage n'a point voulu qu'on joignît d'articles définis, ni d'adjectifs & aux quels il n'a point donné de pluriel. On dira bien

bien, *étudier eſt la plus douce des ocupations :* mais l'uſage n'autoriſe pas qu'on diſe *l'étudier* ou *le grand étudier* ou *les étudiers*, &c. La langue Grecque rend communément les infinitifs des verbes ſuſceptibles d'articles ; notre langue met auſſi l'article indéfini devant les infinitifs, comme *douter*, de *douter*, à *douter* : elle donne même l'article défini à certains infinitifs, comme *le manger*, *le boire*, *le dormir*, aux quels elle donne auſſi quelquefois des pluriels, comme *le diner*, *le ſouper* ; car on pouroit dire, les *diners*, les *ſoupers* ; mais on dit en ce ſens plus communément, les *dinez*, les *ſoupez* ſans *r* : ce qui ſemble oter à ces mots leur caractere d'infinitifs, & les mettre tout à fait au rang des noms ſubſtantifs ordinaires. L'infinitif garde le régime du verbe dont il exprime l'action ſans afirmation ; ainſi on dit, *j'aime la vertu*, & *aimer la vertu*, *je jouis du repos*, & *jouir du repos*.

Nous avons dit auſſi que les *participes* ſont des noms *adjectifs* ; leur dénomination ſe prend de ce qu'étant noms, ils *participent* à quelques propriétez du verbe dont ils tirent leur ſignification, & dont ils ont le régime : ces raports de l'infinitif & des participes avec les verbes eſt ce qui les fait ſi communément confondre avec les verbes. 137. *Participes.*

Digitized by Google

138. Il y a deux ſortes de participes ; l'un nommé actif, parce qu'il exprime le ſujet qui fait l'action du verbe, comme *enſégnant*, *liſant* ; l'autre nommé *paſſif*, parce qu'il exprime le ſujet qui reçoit l'action du verbe, comme *enſégné*, *lu*.

139. *Participe Actif.* Le participe actif ne ſe décline point en François, & n'eſt ſuſceptible ni d'articles, ni de nombres, ni de genres divers : on dit *un homme doutant*, *une femme doutant*, *des perſones doutant*, & non point *doutants*, ni *doutantes*. On ne dit point non plus le *doutant*, ni la *doutante*, à moins que le participe actif ne devint par l'uſage un nom ou ſubſtantif, comme, *le ſupliant*, ou adjectif comme, une *femme agiſſante*, un *concert charmant*, une *ſimphonie charmante*.

140. On peut obſerver à cette ocaſion qu'il eſt accidentel aux diverſes eſpéces de mots de ſe décliner ; c'eſt-à-dire de changer de terminaiſon ou de n'en changer pas. Le Latin a des noms indéclinables, comme *cornu* ou *nequam*. Le Latin & l'Italien déclinent leurs adverbes, comme *fortiter*, *fortiſſimè*, ou *bene*, *beniſſimo* : ce que notre langue ne fait point.

141. Quelques Nations ne conjuguent preſque point leurs verbes : & au lieu de dire, *je fais*, *il fait*, *nous faiſons*, elles

Digitized by Google

diſent ſouvent, *moi faire, lui faire, nous faire.*

Touchant le *participe paſſif*, c'eſt un nom adjectif régulier, ſuſceptible de genre, d'articles & de nombres ; *eſtimé*, *eſtimée ; des hommes eſtimez, des femmes eſtimées.* 142. *Participe. Paſſif.*

Bien que l'impératif, l'infinitif & les participes des verbes, ne doivent pas être cenſez *verbes*, mais ſe raporter aux autres parties du langage ou d'oraiſon que nous avons indiquées ; cependant nous ſuivrons la pratique ordinaire de marquer leurs infléxions avec celle des verbes : à cauſe que ce ſont des mots *verbaux* qui ont avec les verbes l'afinité particuliére dont nous avons parlé, & qui s'aperçoit aſſez. 143.

Des Modificatifs.

CE ſont comme nous avons dit des mots établis exprès pour exprimer des circonſtances du nom ou du verbe, & qui ne ſervent qu'à cette fonction. 144. *Modificatifs.*

Ces modificatifs s'expriment en trois maniéres plus remarquables, 1° par une expreſſion qui a d'elle-même un ſens complet & ſans aucun régime : 2° par une expreſſion qui n'a un ſens complet qu'avec le ſecours d'un autre mot qui 145.

en eſt le régime : 3° par une expreſſion qui ſert à marquer le raport qu'ont les mots ou les phraſes, entre leſquelles elle forme & indique une ſorte de jonction.

146. Si je dis : 1° *Dieu agit juſtement :* 2° *Dieu agit avec juſtice :* 3° *Dieu agit de maniére qu'il fait juſtice.* Dans ces trois phraſes ſe trouvent les trois ſortes d'expreſſions que je veux expliquer ici. *Juſtement*, eſt une expreſſion qui a d'elle-même un ſens complet indépendamment d'un régime. *Avec* eſt un mot qui n'a point de ſens déterminé & complet par lui-même ; mais par le mot *juſtice* dont il eſt ici ſuivi & qui en eſt le régime. *De maniére que*, ſert ici à marquer le raport de deux phraſes, ſavoir : *Dieu agit, & il fait juſtice*, & cette expreſſion forme entre ces deux phraſes une ſorte de jonction.

Adverbe. *Prépoſition.*

147. La premiére de ces trois expreſſions s'apéle *adverbe* ; la ſeconde, *prépoſition* ; la troiſiéme, *conjonction*. Diverſes prépoſitions régiſſent diférens cas des noms, & diverſes conjonctions régiſſent diférens modes des verbes, comme on le verra dans la pratique.

Conjonction.

148. Ces modificatifs s'expriment ou en un mot ou en pluſieurs mots regardez comme un ſeul, à cauſe que par raport à ce qu'ils ſignifient en ces ocaſions, ces

Modificatifs s'expriment en

Digitized by Google

mots ſont toujours unis enſemble de même ſorte, n'exprimant que ce qui eſt, ou ce qui pouroit être ſignifié par un ſeul mot. *Gaiement* eſt un adverbe en un ſeul mot, *de gaieté de cœur*, eſt un adverbe en pluſieurs mots. *Devant* eſt une prépoſition en un ſeul mot. *En preſence de*, eſt une prépoſition en deux ou trois mots; *devant le Roi*, *en préſence de Socrate*. *Pour*, eſt une conjonction en un ſeul mot, & *afin de*, eſt une conjonction compoſée de deux mots; *pour* venir à ſon but, *afin de* venir à ſon but. *un ou pluſieurs mots.*

149. La même idée peut ſouvent s'exprimer ou par un adverbe, ou par une prépoſition, ou par une conjonction; comme on le peut voir dans l'éxemple raporté d'abord: *Dieu agit juſtement*, ou *Dieu agit avec juſtice*, &c.

150. Certains mots ſont *adverbes*, *prépoſitions* & *conjonctions* en même temps: comme *après*; il *vint après*, il eſt là adverbe; *après vous*, il eſt là prépoſition; *après que j'eus parlé*, il eſt là conjonction. Certains mots répondent ainſi en meme temps à diverſes parties d'Oraiſon, ſelon que la Grammaire les emploie diverſement.

151. Nous avons obſervé que les modificatifs ſe joignent avec les noms; nous pouvons ajouter qu'ils ſe joignent les uns aux autres, ou plutôt qu'ils ſe joignent *Se joignent aux di-*

verſes parties d'oraiſon.

avec diverſes parties du langage, pour en exprimer les diverſes modifications ; par éxemple : 1 *bien méchant :* 2 *aimer bien*, 3 *bien mal à-propos* ; voilà l'adverbe *bien* joint 1 à un nom, 2 à un verbe, 3 à un autre adverbe : mais l'uſage ne permet pas qu'il en ſoit ainſi de tous les autres modificatifs.

Et non pas au verbe ſeul.

Des Grammairiens ſe ſont abuſez de prétendre que l'adverbe devoit être toujours joint à un verbe, & que c'étoit pour cette raiſon qu'il étoit apelé adverbe. Peut-être vouloient-ils dire qu'il ſe joignoit plus fréquemment à un verbe qu'aux autres parties d'Oraiſon ; ce qui ſemble vrai.

152. Les *modificatifs prépoſitions* ſe joignent auſſi avec diverſes parties d'Oraiſon. *Pour* eſt une prépoſition. Si je dis 1 *Dieu pour gouverner le monde n'a beſoin que de lui-même*, 2 *Dieu fait tout pour lui-même*, &c. Dans la premiere phraſe *pour* eſt joint à un verbe & dans la ſeconde, à un nom.

153. La conjonction ſe joint de même avec diverſes parties d'Oraiſon : 1 *Un Officier Soldat auſſi-bien que Capitaine.* 2 *Il ſait obéir auſſi-bien que commander.* 3 Enſeigner *nétement auſſi bien que ſolidement.* Dans le premier éxemple *auſſi-bien que*, joint deux noms ; dans le ſecond il joint deux verbes ; dans le troiſiéme il joint

Digitized by Google

deux adverbes. Si je dis *un Hëros aime autant la Guerre qu'il eſtime les Sciences*; la conjonction joint ici deux phraſes.

Pour finir la matiére des modificatifs, il faut obſerver que ceux qui ſe joignent le plus communément aux noms ſubſtantifs, ſe déclinent comme les noms & ſont même apelez noms adjectifs pour les raiſons que nous avons marquées. (91.) Du reſte, ce ſont des modificatifs, puiſqu'ils marquent une circonſtance de l'objet & que la propriété de ſe pouvoir décliner ne leur fait point perdre la nature de modificatifs. En éfet les diverſes parties d'oraiſon peuvent indiféremment ſe décliner, c'eſt-à dire changer de terminaiſon dès que l'uſage l'autoriſe. (140) D'ailleurs il eſt ſi vrai que l'adjectif eſt un pur modificatif, que la même modification quelquefois s'exprime indiféremment par un adjectif ou par un adverbe, comme, *fidéle, il tint la parole qu'il avoit donnée*; ou *il tint fidélement*, ou *avec fidélité*, la parole qu'il avoit donnée.

154. *Les noms adjectifs ſont de vrais modificatifs.*

Il y a parmi les Pronoms une ſorte de modificatifs, qui eſt d'un uſage très-étendu & dont la nature ne s'explique point, ce me ſemble, aſſez nétement dans les Grammaires ordinaires : c'eſt le pronom *qui, que, lequel & laquelle*; il

155. *Le Pronom qui lequel & laquelle eſt un Pronom*

détermi-natif. s'apéle communément *pronom rélatif:* ce nom me paroît ne lui convenir qu'imparfaitement ; car d'autres noms ou pronoms ſont également rélatifs, tels que *le mien*, *le vôtre*, *le ſien*, &c. *les leurs.* Si l'on veut donc avoir égard à la véritable & propre fonction qu'il a dans la Grammaire ; je crois qu'il faudroit le regarder comme *pronom déterminatif.*

156. En éfet tous les *qui*, *leſquelles*, *lequel* ou *laquelle*, c'eſt-à-dire *qui*, *quæ*, *quod*, des Latins ne ſont que pour déterminer à faire regarder le nom par un endroit particulier qui forme une eſpéce de modification. Des éxemples feront ſentir la choſe ; quand je dis, *Dieu qui eſt bon*, ou *la vertu que l'on eſtime*, ou *le Philoſophe duquel je vous ai parlé* ; à quoi ſervent en ces trois phraſes, *qui*, *que*, *duquel*, &c. ſinon à faire regarder par les endroits particuliers, & par certaines modifications le nom ou l'objet ? ſavoir *Dieu* en tant que *bon* ; *la vertu* en tant *qu'on l'eſtime* ; *le Philoſophe* en tant que *je vous parle de lui.* Le pronom *qui* ou *lequel* dans tous ſes cas n'eſt donc qu'un ſigne de la modification qu'on va ajouter au nom ou à l'objet dont on parle. Il en eſt de même à peu près du *que* après les verbes ; comme *je veux que l'on ſoit équitable*, ou *vous aimez que l'on vous loue.* Le *que* dans ces deux phraſes & dans

leurs ſemblables, n'eſt qu'un ſigne de la modification qu'on va ajouter au verbe; je *veux* non pas en général, mais avec cette modification que l'*on ſoit équitable*, &c.

157. *Tous les mots d'une langue ſervent de modificatifs ou au nom ou au verbe.*

On dira peut-être que s'il en eſt ainſi, tous les régimes des verbes, & même la plupart des mots ſeroient modificatifs: à quoi je réponds qu'on dira vrai (103. 2.) En éfet toutes les parties d'oraiſon les unes à l'égard des autres, ſont toutes des modificatifs, qui retombent ou ſur le verbe ou ſur le nominatif du verbe; les deux parties eſſentielles du langage. (69) Car enfin tout ce qu'on peut exprimer dans une langue ſe réduit au ſujet dont on parle & à ce qu'on en afirme; mais cette diſcution ſeroit une ſpéculation inutile, ſi elle étoit pouſſée trop loin dans la Grammaire, où nous ne cherchons à diſtinguer les parties d'oraiſon que par raport à leurs emplois & à leurs uſages particuliers. Or ayant marqué les emplois particuliers des noms & des verbes, il nous ſufit d'obſerver ici au ſujet des modificatifs que les pronoms, *qui*, *que*, *lequel* & *laquelle* dans tous leurs cas ne ſont que pour ſervir d'indice à la modification qui eſt à la ſuite de ce pronom, & ſans laquelle il ne feroit aucun ſens. Nous l'apélerons pour cette raiſon pro-

Digitized by Google

nom *modificatif* ou *déterminatif*.

158. Si la curioſité portoit à obſerver plus en détail ce que nous venons d'inſinuer, que tous les mots d'une langue ne ſont que des modificatifs du nom & du verbe, on pouroit prendre l'éxemple ſuivant. *Un homme qui étourdit les gens qu'il rencontre avec de frivoles diſcours, a coutume de cauſer beaucoup d'ennui à tout le monde.* Je dis que dans ce diſcours, tous les mots ſont pour modifier le nom *un homme* & le verbe *a coutume*, & que c'eſt en cela que conſiſte tout le miſtére & toute l'eſſence de la ſintaxe des langues : 1° le nom *un homme*, eſt modifié d'abord par le *qui* déterminatif : car il ne s'agit pas ici d'un homme en général, mais d'*un homme* marqué & déterminé en particulier par l'action qu'il fait d'*étourdir* ; de même il ne s'agit pas d'un homme *qui étourdit* en général, mais *qui étourdit* en particulier *les gens*, & non pas les gens en général, mais en particulier les gens *qu'il rencontre*. Or cet homme qui étourdit ceux qu'il rencontre, eſt encore particulariſé par *avec des diſcours*, & diſcours eſt encore particulariſé par *frivoles*. On peut voir le même dans la ſuite de la phraſe : *a coutume* eſt particulariſé par *de cauſer*, de cauſer eſt particulariſé par ſes deux régimes, (104) par ſon régime abſolu, ſavoir,

beaucoup d'ennui, & par ſon régime reſpectif, *à tout le monde.* Voilà donc comment tous les mots d'une phraſe quelque longue qu'elle ſoit, ne ſont que pour modifier le nom & le verbe.

Cela eſt ſi vrai que quand il ſe trouve 159.
des noms & des verbes qui portent avec eux leurs modifications, il ne faut qu'un ſeul nom & un ſeul verbe pour exprimer une phraſe entiére qui contiendra une grande quantité de mots, telle que celle dont nous avons parlé. *Un homme qui étourdit avec de frivoles diſcours, a coutume d'ennuier beaucoup le monde*: tout cela pouroit ce ſemble être exprimé par ces deux mots, *un babillard ennuie*: ainſi comme nous l'avons déja dit, il n'y a d'eſſentiel au diſcours que le *nom* ou nominatif & le *verbe*; c'eſt-à-dire le ſujet dont on afirme & ce qu'on en afirme. Les noms & les verbes dans leurs déclinaiſons ou conjugaiſons diférentes ſe ſervent mutuellement de modificatifs; mais les modificatifs proprement dits, ne ſont établis dans les langues que pour modifier les noms & les verbes: au lieu que les noms & les verbes ſont établis eſſentiellement pour marquer le ſujet dont on parle & ce qu'on en afirme, & que de ſurcroît on les a employez à modifier ou particulariſer les mots dont ils ſont précédez.

Digitized by Google

Des termes de ſuplément dans la Grammaire.

160. TOute expreſſion qui n'eſt pas nom, verbe ou modificatif, eſt *terme de ſuplément*

161. Il équivaut à pluſieurs des parties d'*oraiſon* : on le peut voir dans les principaux que nous allons indiquer, tels que

Impératifs, termes de ſuplément.

162. Les *impératifs* des verbes qui ſont pour marquer la volonté que nous avons qu'un autre faſſe certaine choſe ; parce que nous le lui commandons, le lui conſeillons ou l'en prions : ainſi *venez me trouver*, ſignifie *je vous ordonne* ou *je vous conſeille* ou *je vous prie* ou *je vous exhorte de me venir trouver.*

Interjections.

163. Ce qu'on apéle communément dans la Grammaire *Interjections* ſont des termes de ſuplément, leſquels joints à certains geſtes ou tons de voix, ſupléent quelquefois non ſeulement à des mots particuliers, mais encore à des phraſes ou à des périodes entiéres : comme ſi l'on demande à un homme très-affligé, s'il ſent de la douleur, il répondra ſimplement *ah !* avec certain ton & certain coup d'œil, & ſupléra en même temps à toutes les expreſſions dont il pouroit ſe

Digitized by Google

ſervir pour marquer qu'il ſoufre violemment.

Toutes les interjections ſont de cette nature pour ſupléer à diverſes ſortes de phraſes ou de périodes qui exprimeroient de la douleur, du mépris, de l'étonement ou quelque autre mouvement de l'ame que ce ſoit : par éxemple *ouf* ſuplée à ces termes, *voilà que je reſſens une vive & ſubite douleur*. La plupart des interjections ſont d'une ſilabe, comme ſi l'ame vouloit marquer dans ſes mouvemens, l'impatience où elle eſt de s'énoncer. 164.

Les interrogatifs ſont encore des termes du ſuplément : comme *dites-vous cela*, ou *quand viendrez-vous*, ſignifient *je vous demande ſi vous dites cela*, ou *je vous demande quand vous viendrez ?* de même, *qui a trouvé cela* ou *quel eſt cet homme*, &c. c'eſt-à-dire *je demande celui qui a trouvé cela* ou *je demande quel eſt cet homme ?* 165.

Les monoſilabes *oui* & *non* ſont d'excélentes abréviations qui équivalent manifeſtement à une propoſition entiére ; car quand à cette interrogation, *dites-vous cela ?* on répond *oui* ou *non :* il eſt clair que c'eſt-à-dire, *je dis cela* ou *je ne dis pas cela*. 166.

Si l'on demande pourquoi je prétends que toutes les expreſſions qui forment 167.

un ſens dans une langue renferment toujours équivalemment un nom & un verbe ; je réponds que c'eſt l'opinion de tous les Philoſophes fondée ſur une preuve évidente, comme je l'ai touché ailleurs. (*66.*) En éfet je ne parle à un autre que pour lui marquer ce qui eſt ou ce qu'on penſe de quelque choſe ; car que ſeroit un diſcours où l'on ne parleroit de rien, & comment pouroit-on parler de quelque choſe ſans en rien dire ou afirmer ? Il y a donc dans tout diſcours un nom & un verbe énoncé ſoit expreſſément comme dans les termes ordinaires, ou équivalemment comme dans les termes d'abréviation & de ſuplément dont nous parlons.

168. *Verbes imperſonels.* Les verbes imperſonels ſont encore des abréviations où le nom eſt ſous-entendu : nous en avons déja marqué quelques exemples, & les ſuivans feront davantage comprendre la choſe. *Il grêle* ſuplée à cette locution, *la grêle tombe. Il tonne,* c'eſt comme ſi l'on diſoit *le tonnerre eſt entendu. Il faut*, c'eſt-à-dire *le beſoin* ou *la néceſſité* ou *la bien-ſéance* ou *le devoir éxige. Il faut travailler pour réüſſir* ; c'eſt comme ſi l'on diſoit, *le beſoin eſt de travailler pour réüſſir. Dès qu'on eſt homme il faut mourir*, c'eſt-à-dire *la néceſſité eſt de mourir. Il faut de la politeſſe dans le monde*, c'eſt-

à-dire *le devoir éxige de la politeſſe dans le monde. Il faut de la bonne foi dans la ſociété*, c'eſt-à-dire *le devoir eſt d'avoir de la bonne foi.*

169. Les participes ſont encore très ſouvent des ſupléans, comme *l'affaire terminée*, ou *l'affaire étant terminée, je formai un autre deſſein:* ces mots *l'affaire terminée* ou *étant terminée* ſupléent manifeſtement à ceux-ci, *après que l'affaire eut été terminée.*

170. *Termes du ſuplément contribuent à la beauté des langues*

Il eſt bon d'obſerver que les termes de *ſuplément* ſont peut-être la plus grande partie de la beauté des langues, parce qu'ils ſervent à s'exprimer briévement, & vivement. Par cet endroit le Latin eſt plus vif que le François; car la premiére & la ſeconde perſone y ſont toujours ſuplées par la diférente terminaiſon du verbe. Pour dire, *je doute, tu doutes, il doute*, le Latin n'a pas beſoin de mettre, *ego dubito, tu dubitas, ille dubitat*; mais ces pronoms retranchez ſont diſtinctement ſupléez par la terminaiſon; ce qui eſt d'une grande commodité dans l'énonciation.

171. Ainſi pouroit-on imaginer une langue qui ſeroit beaucoup plus parfaite de ce coté-là qu'aucune de celles que nous connoiſſons; il ne faudroit en particulier qu'y multiplier les variations de ter-

Digitized by Google

minaiſons dans les noms & les verbes pour y atacher diverſes idées, & atacher de plus à ces noms & à ces verbes diverſes idées de modificatifs ; jugeons-en par l'éxemple ſuivant. Afin d'exprimer *un homme qui a une ſience mal digérée qu'il fait valoir avec un air de ſote ſufiſance en penſant ridiculement & en parlant mal à propos;* voilà près de vingt mots employez : il en faudra autant dans le Latin pour exprimer l'objet exprimé par ces vingt mots François ; mais en notre langue un ſeul mot y ſuplée, parce qu'on en a établi un qui ſignifie parfaitemẽt cet objet avec ſes modificatifs ; & ce mot eſt, *un pédant.* Il nous faut au contraire cinq ou ſix mots pour exprimer *aimer par reconnoiſſance ceux qui nous ont aimé les premiers*, au lieu que le Latin exprime tout cela dans le ſeul mot *redamare.*

172. C'en eſt aſſez pour faire connoître quels ſont en général dans la Grammaire les termes de ſuplément ou d'abréviation & quels ils pouroient être. Mais ceux dont il eſt principalement queſtion en cet article, ſont ceux qui ſupléent pour le *nom* ou le *verbe*, les deux parties les plus eſſentielles de la Grammaire & du langage des hommes, ou plutôt les ſeules eſſentielles : puiſqu'elles doivent toujours

toujours s'y rencontrer ou exprimées ou ſous entendues.

Du reſte l'uſage familier emploie 173.
beaucoup de termes de ſuplément qu'on ne peut marquer en détail ; mais qu'il eſt aiſé de réduire aux parties d'oraiſon que nous avons raportées : par éxemple ſi un Grammairien dit, *fortement* eſt une *adverbe* : comme *fortement*, ſemble ici être le ſujet dont on parle, on croiroit peut-être qu'il s'enſuit de nos principes, que *fortement* eſt un nom ; mais pour réſoudre la dificulté, il faut ſeulement ſe ſouvenir qu'en diſant ici *fortement*, on doit ſupléer quelque choſe, & que c'eſt comme ſi on diſoit *le mot fortement* eſt un adverbe ; & alors le nominatif du verbe eſt un véritable nom, mais qui eſt ſous-entendu & ſupléé par l'uſage.

Des mots unis enſemble par le moyen du ſtile de la ſintaxe & du ſtile, où l'on expoſe la nature de l'un & de l'autre.

ON confond ſouvent le ſtile avec la 174.
ſintaxe, & il ſemble qu'on ait droit *On le confond ſouvent avec la ſintaxe.*
de le faire après Monſieur de Vaugelas : ce qui vient ſans doute de ce qu'on n'a point une idée aſſez préciſe de l'un ni de l'autre. Peut-être auſſi conçoit-on aſſez la choſe pour le fonds, mais qu'on don-

ne aux mots *ſintaxe* & *ſtile* des bornes plus ou moins étroites, chacun ſelon ſon idée ou ſon goût particulier. Cependant comme la confuſion des mots produit la confuſion des idées, nous atacherons uniquement au mot *ſintaxe* celle que nous avons expoſée d'abord, en diſant que c'eſt *la maniére de joindre chaque mot d'une langue l'un avec l'autre, par raport aux diverſes terminaiſons que preſcrit la Grammaire.* La ſintaxe donc regarde particuliérement la conſtruction & la convenance naturelle de chaque mot avec un autre, pour les faire acorder en genre, en nombre, en perſone, en mode & en cas. En éfet pécher en quelqu'un de ces points, c'eſt proprement ce qu'on apéle dans tous les Coléges, pécher contre la ſintaxe : & c'eſt à cette eſpéce de péché que l'on donne les noms de *ſoléciſme* ou de *banbariſme* ; ſoléciſme qui eſt un péché plus grief, & barbariſme un péché moins grief.

175. *Il en difére.* Il paroît par cette réfléxion que le ſtile difére de la ſintaxe ; puiſqu'on n'apéle point ſimplement *ſoléciſme* une faute contre le ſtile. Il eſt vrai que M. de Vaugelas fait conſiſter la pureté du ſtile à éviter tout ſoléciſme & tout barbariſme ; & par-là il confond manifeſtement la ſintaxe avec le ſtile ; mais c'eſt ce qui

Digitized by Google

paroît opoſé à l'opinion commune. En éfet l'Académie dans ſon Dictionnaire, Furetiere dans le ſien & les autres Auteurs à leur éxemple, donnent à la ſintaxe une autre définition qu'au ſtile : marque évidente qu'ils ne les ont pas conſidérez comme la même choſe.

Pour définir donc le ſtile en tant qu'il 176.
eſt diſtingué de la ſintaxe : je dis que *Enquoi.*
c'eſt la maniére dont les mots conſtruits ſelon les loix de la Sintaxe ſont arangez entre eux dans le goût de la langue. On voit par cette définition, 1° que le ſtile ſupoſe ou renferme la Sintaxe ; car s'il n'y avoit aucune conſtruction de Sintaxe, quel ſtile pouroit-il y avoir ? 2°, que la Sintaxe ne s'étend pas auſſi loin que le ſtile ; car la ſintaxe peut ſe trouver trés-juſte dans un diſcours dont le ſtile ſera très-mauvais : ne fut-ce que dans cet éxemple : *Dieu récompenſe toujours avec une extréme fidélité & une libéralité encore plus grande, les juſtes.* De même ſi l'on dit, *il n'eſt perſone qui plus que moi, vous honore* ; ou, *ils firent les uns & les autres ſi bien qu'on leur ajouta foi* : au lieu de dire, *Dieu récompenſe toujours les Juſtes avec une extréme fidélité ; il n'eſt perſone qui vous honore plus que moi ; & ils firent ſi bien les uns & les autres que*, &c. Les régimes & les terminaiſons de chaque mot ſe trouvent dans ces phraſes

entiérement conformes aux régles de la Sintaxe, il n'y a donc aucune faute de Sintaxe : cependant il manque quelque choſe à l'arangement de ces mêmes mots, pour parler dans le goût de la langue, & par conſéquent il y a quelque faute de ſtile.

177. Mais contre quelle régle particuliére de Grammaire péche-t'on alors ? C'eſt ce qu'il eſt comme impoſſible de marquer préciſément : cette maniére d'aranger les mots ſelon le goût & l'uſage d'une langue, eſt ſi diverſifiée ſelon les ocaſions diférentes, que pour la réduire en régle, il faudroit des détails plus longs à aprendre que l'uſage même de cet arangement. Ainſi bien que les fautes de ſtile ne ſoient pas moins contre la Grammaire que les fautes de Sintaxe : celles-là ſont plus pardonables, parce qu'elles ſont plus imperceptibles ; & celles-ci plus inexcuſables, parce qu'elles ſont plus ſenſibles. Et c'eſt par ces principes qu'on juge communément des diverſes eſpéces de fautes contre la Grammaire.

178. Au reſte en diſtinguant, comme nous faiſons ici, le ſtile d'avec la Sintaxe ; les définitions que nous donnons de l'un & de l'autre renferment celles que nous avons pu trouver ailleurs : comme quand

Explications de di-

les uns ont dit : *la Sintaxe eſt l'arangement des mots ſelon les loix de la Grammaire, & le ſtile eſt la maniére de compoſer & d'écrire* : ou quand les autres ont dit que la Sintaxe *eſt la liaiſon & la conſtruction des mots & des phraſes les unes avec les autres, ſelon les régles de la Grammaire, &* que *le ſtile eſt la façon particuliére d'expliquer ſes penſées.* Ces définitions contiennent ce que nous diſons dans les notres ; mais pour être trop vagues, elles ſemblent rentrer l'une dans l'autre, s'étendre également à la ſintaxe & au ſtile, & peut-être même à quelque choſe de plus : enfin elles ne marquent nullement en quoi ils conviennent & en quoi ils diférent. *verſes définitions du ſtile.*

179. *Il faut diſtinguer le ſtile* gram- matical *d'avec le ſtile* perſonel.

Un autre défaut où l'on eſt tombé communément en parlant du ſtile, c'eſt de confondre deux ſortes de ſtile : l'un dont je viens d'aporter la définition (176) & que j'apélerai ici *grammatical*, parce qu'il eſt du reſſort de la Grammaire, & l'autre *perſonel*, parce qu'il eſt moins dépendant de la Grammaire que de la perſone qui écrit : ſoit par raport à ſon goût & à ſon génie particulier, ſoit par raport à la matiére ou au caractére de l'ouvrage que l'on traite. C'eſt à ce dernier ſtile qu'il faut apliquer la définition que M. de Furetiére a donnée du ſtile en général, quand il a dit, que c'eſt *la façon*

Digitized by Google

particuliére d'expliquer ſes penſées ou d'écrire qui eſt diférente ſelon les Auteurs & les matiéres.

180. Il eſt évident que cette définition regarde le ſtile *perſonel* ; & il n'eſt pas moins évident qu'il faut diſtinguer celui-ci du *grammatical*. On pouroit en marquer beaucoup de diférences. La plus eſſentielle eſt que l'un peut ſe diverſifier en une infinité de maniéres, & que l'autre ne le peut pas. C'eſt une réfléxion importante qu'il eſt à propos de rendre ſenſible.

Le perſonel ſe diverſifie beaucoup.

181. Le ſtile perſonel porte eſſentiellement avec ſoi la diverſité, parce qu'il change ſelon les génies diférens : c'eſt alors l'imagination qui agit, qui conçoit, qui propoſe, qui énonce les choſes ſelon ſon caractére, lequel eſt diférent dans tous les hommes & en particulier ſelon la nature des ouvrages qui demandent des maniéres d'écrire entiérement diférentes : de-là viennent le ſtile grave, le ſtile enjoué, le ſtile poëtique, le ſtile oratoire, le ſtile epiſtolaire, le ſtile burleſque, le ſtile difus, le ſtile concis, le ſtile ſec, le ſtile fleuri, & une infinité d'autres propres & particuliers à la perſone qui fait un ouvrage particulier : mais ce ſtile eſt fort indépendant du ſtile grammatical ; de ſorte qu'il peut ſe trouver excé-

Digitized by Google

lent dans un Auteur dont le ſtile grammatical ſera ſouvent défectueux. Je croi en pouvoir donner pour éxemple le fameux M. Baile, qui a écrit d'une maniére ſi engageante, bien qu'il négligeât ſouvent la régularité grammaticale. Au contraire le ſtile grammatical peut ſe trouver trés-parfait dans un Auteur, dont le ſtile perſonel ſera des plus miſérables : & l'on en peut donner pour éxemples tant d'Auteurs, qui obſervent & qui enſeignent peut-être trés-bien les régles de la Grammaire, & dont les ouvrages ſont mortellement ennuyeux.

182. Il eſt donc vrai que le ſtile perſonel n'eſt point du reſſort de la Grammaire, mais de l'imagination, ou ſi l'on veut de la Rhétorique : car cet art par ſa nature agit directement ſur les penſées, comme la Grammaire agit directement ſur les mots. Au reſte l'afinité entre les mots & les penſées eſt très-étroite, les uns étant l'image des autres ; mais enfin ils apartiennent, pour ainſi dire, à deux juriſdictions diférentes, bien que trés-voiſines : de maniére que là où finit la Grammaire, c'eſt là même que commence la Rhétorique.

183. Quoiqu'il en ſoit, comme ce point nous écarteroit trop de notre but principal ; il ſufit d'avoir remarqué que la *Le ſtile gram-*

matical se diverſifie très-peu

diverſité eſt auſſi eſſentiellement atachée au ſtile perſonel, qu'elle l'eſt peu au ſtile grammatical. En éfet bien loin que la Grammaire puiſſe varier indiféremment & avec une égale perfection, les mêmes mots d'une phraſe, il n'y a communément qu'une ſeule maniére de les préſenter à l'eſprit & de les énoncer dans le goût de la langue. Ainſi le ſtile grammatical eſt invariable dans la phraſe ſuivante & dans d'autres à proportion. *La mort eſt une loi, que tous doivent ſubir:* car vous ne pouriez aranger ces mots autrement qu'ils ſont ici, en demeurant dans les bornes de la Grammaire. En éfet diriez-vous, *une loi eſt la mort que tous ſubir doivent*, ou *la mort eſt loi une*, &c? Ce ſeroit tomber dans une variété dont un Auteur Comique a fait ſentir le ridicule; au lieu que dans le ſtile perſonel & quand l'imagination s'en mélera, cette ſentence poura ſe varier à l'infini, & ſelon le genre d'écrire à quoi l'on s'atachera, ou Oratoire ou Poëtique, on poura dire *la mort n'épargne ni le Monarque ni le berger*, ou bien *la mort renverſe également les Palais des Rois & la Cabane des pauvres*, &c.

184 Mais dans cette ſorte de variété il eſt évident qu'il ne s'agit plus du ſtile grammatical, mais du perſonel, ni du reſſort de

de la Rhétorique. Bien que par là nous semblions peut-être resserrer beaucoup les droits de la Grammaire par raport au stile ; nous observerons néanmoins quelques prérogatives du stile, sur quoi la Grammaire peut étendre ses droits; telles que la néteté, la vivacité, la facilité, &c. Car enfin si le génie contribue plus que toute autre chose à faire écrire ou parler d'une maniére nete, vive, &c. la Grammaire sans sortir de ses bornes, y contribue aussi par l'usage qu'elle fait des mots & par les régles qu'elle prescrit sur leur arangement : comme nous le montrerons dans le Traité de la pratique du stile.

Des mots représentez aux yeux par le moyen de l'Ortographe, ou de la nature de l'Ortographe.

L'Ortographe est la maniére de mé- 185.
tre par écrit & de représenter aux yeux le langage prononcé. Il n'y a aucun endroit de notre Grammaire sur quoi il y ait toujours eu plus de contestations entre nos Auteurs, & plus de contrariété dans la pratique : ce qui cause aux étrangers une incommodité dont ils se plaignent avec raison.

Pour satisfaire aux dificultez qui leur 186.
peuvent survenir à ce sujet, je vais tâcher

d'expoſer des principes, qui éclairciront cette matiére ſur laquelle on diſpute ſouvent, ſans la bien entendre.

I.

187. *L'uſage ſeul doit régler l'ortographe & la prononciation.* Il apartient uniquement à l'uſage de régler l'ortographe, auſſi-bien que la prononciation, & toutes les autres parties du langage. En éfet une langue étant la maniére de s'énoncer par écrit ou de vive voix, comme une certaine quantité d'hommes en ſont inſenſiblement convenus dans une certaine nation; ſi l'ortographe n'étoit pas conforme à leur uſage, on ne s'énénceroit point par écrit comme ils ſont convenus de s'énoncer, & ils ne connoitroient rien aux figures ou caractéres de létres qui leur ſeroient nouveaux. Ce ſeroit donc à leur égard, comme ſi l'on ne s'énonçoit point; c'eſt ce qui eſt arivé à ceux qui ont voulu introduire une ortographe toute nouvelle; les autres n'y ont rien conçu, n'en ayant pas l'uſage. Ainſi quand même cette ortographe ſeroit au fond plus parfaite que l'ortographe établie, il ſeroit toujours ridicule de s'en ſervir préférablement à la derniére: puiſque c'eſt comme ſi l'on vouloit parler à un homme une langue qu'il n'entend pas, ſous prétexte qu'elle eſt plus parfaite que celle qu'il entend.

Digitized by Google

II.

Il ne faut pas en particulier quiter l'ancíéne ortographe, par une maxime qui eſt dans la bouche de la plupart des gens, & qu'ils ne démêlent pas aſſez eux-mêmes : ſavoir, *qu'il faut écrire comme on parle* ; car enfin le ſens naturel de cette propoſition eſt ou doit être, qu'il faut *écrire d'une maniére qui repréſente par écrit ce qu'on exprime par la parole:* & c'eſt de quoi tous les Auteurs conviendront, quelque opoſez qu'ils ſoient d'ailleurs dans la pratique de leur ortographe. La raiſon de ce que j'avance eſt évidente : c'eſt que toutes ſortes de caractéres ou de figures de létres, ſont de ſoi indiférentes à repréſenter aux yeux les divers ſons de la parole ; & les unes n'ont pas plus de raport à certains ſons que d'autres figures, ſinon parce qu'on eſt convenu par l'uſage & par un jugement arbitraire d'atacher à ces figures de létres, l'idée d'un certain ſon, plutôt que l'idée de quelque autre ſon que ce ſoit. Pourvu donc qu'en écrivant on emploie les caractéres que l'uſage a déterminez pour déſigner les ſons que l'on prétend déſigner, on écrit toujours comme on parle. Ainſi ſupoſé que l'uſage ait déterminé que le ſon *ain* s'écrive par *ain* dans *certain*, par *aim* dans *faim*, par *cin* dans *deſſein*, & ſeulement par *in*

188. *On écrit cõme on parle en écrivant ſelon l'uſage.*

dans *voiſin* ; ce ſera toujours écrire comme on parle, de déſigner le même ſon dans chacun de ces mots, en chacune de ces quatre maniéres, ſelon l'ocaſion où l'uſage l'a déterminé. Que ſi l'on en uſoit autrement, & qu'on écrivît *voiſin* par *voiſain*, ou *deſſein* par *deſſin*, ou *certain par certein*, ou *faim* par *fain* ; bien que ces maniéres d'exprimer le même ſon par écrit, ſoient d'elles-mêmes indiférentes avant l'établiſſement de l'uſage : depuis qu'il eſt établi, & qu'il a ataché à certain ſon certains caractéres plutôt que d'autres, on n'écriroit plus comme on parle d'employer les uns à la place des autres. Ainſi faute de ſuivre l'uſage on embaraſſeroit l'eſprit des Lecteurs, au lieu de leur repréſenter nétement par écrit ce qui s'ofre à leur exprimer & ce qui leur ſeroit exprimé par la parole. Car enfin les figures de létres ne ſignifient rien que par l'uſage, & elles ſignifient tout ce que veut l'uſage. Nous n'aurions donc pas raiſon de reprocher aux Anglois qu'ils n'écrivent pas comme ils parlent, lorſqu'ils prononcent ſur la figure *a* le ſon que nous marquons en François par la figure *e* : car les figures *a* ou *e* ſont d'elles-mêmes indiférentes à ſignifier un ſon plutôt qu'un autre. Or puiſque cette nation eſt convenue de prononcer ſouvent ſur la

figure *a*, le ſon que l'on déſigne ailleurs par la figure *e*, ils écrivent comme ils parlent, de prononcer notre ſon *e* quand ils voient en certaines ocaſions la figure *a*. Les Italiens qui ſe vantent davantage d'écrire comme ils parlent, écrivent cependant *vuole*, *huomo*, bien qu'ils prononcent les ſons que nous écrivons *vole*, *omo* : ſans faire entendre en ces deux mots le ſon de l'*u* voyéle : mais c'eſt qu'ils ſont convenus qu'en ces ſortes d'ocaſions, l'*u* voyéle, au lieu de marquer le ſon diſtinct qu'il marque ailleurs, ne marquera alors autre choſe, ſinon qu'il faut un peu alonger le ſon de la premiere ſilabe en chacun de ces deux mots. Depuis cette convention & cet uſage, ils écrivent donc comme ils parlent, en écrivant la voyéle *u* dans des mots où elle ne marque point de ſon particulier ; parce qu'en écrivant ainſi, ils repréſentent très-bien la parole qu'ils veulent repréſenter, & en réveillent une idée très-néte : cependant les Italiens en cette occaſion, & les autres nations en mille autres ſemblables, auroient pu établir pour repréſenter leur parole, un uſage plus ſimple, plus uniforme & peut-être plus convenable; comme nous alons l'expoſer dans une troiſiéme réfléxion.

III.

189. Bien qu'on ne puiſſe légitimement reprocher à une langue ou à une nation de n'*écrire point comme elle parle :* on peut & l'on doit dire que certaines langues ont une ortographe beaucoup plus embaraſſée & plus dificile que d'autres langues. En éfet, ſi une langue avoit préciſément autant de caractéres divers dans l'écriture que de ſons diférens dans la prononciation ; en ſorte que chaque caractére particulier déſignât toujours le même ſon particulier ; ce ſeroit l'ortographe la plus commode, & ce ſemble la plus naturéle qu'on puiſſe imaginer. Ainſi plus une langue s'éloigne de cette pratique, plus ſon ortographe eſt incommode & bizare. Par là on peut dire que l'Italien a une ortographe des plus naturéles & des plus aiſées, & qu'au contraire le François a une ortographe des plus étranges & des plus mal-aiſées. En éfet nous avons pour le moins trente-trois ſons diférens, & nous n'avons que vingt-trois ou vingt-quatre caractéres : (797.) & de ces vingt-trois caractéres, il y en a ſix qui ſignifient les mêmes ſons que d'autres caractéres ; de maniére qu'il ne reſte que dix-ſept caractéres particuliers pour trente-trois ſons diférens. Ainſi il faut faire beaucoup de combinaiſons de

Certaines langues ont une ortographe plus embaraſſée que d'autres langues.

nos lêtres ou caractéres, & les métre la plupart à signifier plusieurs sons : en sorte qu'une même figure de létre désigne quelquefois cinq ou six sons divers, & qu'un même son est désigné en sept ou huit maniéres toutes diférentes ; comme on le voit dans ces mots *procès*, *arrêt* ou *arreſt*, *plaît*, *playe*, *fais*, *faix*, *disoient*, *valets*, *essaie*, *essaient*, *&c.* qui ont tous préciſément le même son final. Outre que certaines raisons d'étimologie où la bizarerie de l'usage ont placé & multiplié nos caractéres en diverses ocasions, tout autrement qu'il n'eût été à souhaiter pour rendre notre ortographe aisée.

C'est ce qui a donné à des Auteurs particuliers la pensée de réformer entiérement l'ortographe pour la faciliter davantage. Bien qu'ils n'en soient pas venus à bout tout-à-fait : il est certain néanmoins que depuis environ cinquante ans, elle est considérablement changée & devenue plus facile. 190.

Cependant d'autres écrivains demeurant encore atachez à l'ancienne ortographe, il s'est fait dans notre langue à ce sujet, une espece de schîsme qui y forme un nouvel embaras, sur tout pour les étrangers. Mais puisque les deux partis sont tous deux considérables, ou même que le plus grand nombre semble donner 191. *Schisme Grammatical en France sur l'ortographe.*

du coté de la nouvelle ortographe ; les étrangers peuvent s'atacher à celle-ci, pour s'embaraſſer moins ; ſe ſervant des dictionaires où elle eſt employée : à moins qu'ils n'en prénent quelqu'un où l'une & l'autre ortographe ſoit marquée, afin d'en conoître la diférence. Pour ſupléer à ces dictionaires, nous raporterons dans la Grammaire Pratique les principaux points de cette diférence d'ortographe.

192. Au reſte, quand je parle ici de la nouvéle ortographe, j'entends celle qui a cours à peu près autant, ou plus même que l'anciéne. Car quelques Auteurs de nom & même de l'Académie Françoiſe, en ſuivent une qui ſemble ne pouvoir être cenſée l'ortographe Françoiſe; parce que ſon uſage n'eſt point encore à beaucoup près auſſi répandu qu'un uſage contraire. Ils écrivent par exemple *ele*, *done* pour *elle*, *donne* ; *aiſémant*, *évidamant* pour *aiſément*, *évidemment* : *les jeus heureus* pour *les jeux heurenx* : *conêtre* ou *conaitre* pour *connoître*, &c.

193. Mais puiſque le plus grand nombre des Ecrivains rejétent ces nouveautez, il ſemble qu'elles ne doivent point encore être ſuivies, quand même elles ſeroient bonnes ; de même qu'un homme de condition en France ne devroit pas

Digitized by Google

porter dans les rues un habillement ſingulier qu'il auroit fait faire à ſon gré, au lieu d'un habit ordinaire ; quoique le ſien fût en ſoi plus commode que celui qui eſt autoriſé par l'uſage. En fait de langage & d'habillement, il faut ſuivre la mode ; & c'eſt le plus grand nombre des perſones conſidérables qui la font. (33.)

Ce n'eſt pas que ceux qui introduiſent 194.
de ces nouveautez dans la langue & dans les habits, ne réuſſiſſent quelquefois à faire pancher l'uſage de leur coté ; ſur tout quand ces nouveautez ſont commodes : & c'eſt éfectivement ce qui eſt arivé de nos jours en pluſieurs points ; mais juſqu'à ce que l'uſage ſe ſoit bien déclaré, ces Auteurs s'expoſent à la critique du grand nombre. Dès qu'ils veulent bien l'eſſuyer, il faut les laiſſer faire ; puiſqu'ils peuvent être un jour utiles au public, par une ſorte de hardieſſe dont les autres font mieux de ſe diſpenſer. Quoiqu'il en ſoit, ce n'eſt point de cette derniére ortographe trop nouvéle & trop peu uſitée dont je veux parler ici ; mais de la nouvéle, qui eſt aujourd'hui auſſi répandue pour le moins que l'anciéne. Il eſt bon de raporter ici plus diſtinctement les fondemens de l'une & de l'autre.

Digitized by Google

Fondemens de l'ancienne ortographe.

195. 1. IL n'eſt point permis à des particuliers de changer rien dans le langage prononcé, & ils n'ont pas plus de droit de rien changer au langage écrit.

196. 2. On perdroit en quitant l'anciéne ortographe, la connoiſſance des étimologies, qui font voir de quels mots Latins ou Grecs viénent certains mots François.

197. 3. Il importe peu quels ſoient les caractéres dont on ſe ſerve pour exprimer les ſons par écrit ; pourvu qu'on puiſſe ſavoir le raport de ces caractéres aux ſons qu'ils indiquent. Toutes les nations ont quelque bizarerie ſur ce point ; comme elles ne penſent pas à ſe réformer en notre faveur, nous ne devons pas prendre une autre diſpoſition à leur égard.

198. 4. On ne vient point à bout avec la nouvéle ortographe d'oter toutes les dificultez : il faudroit pour cela introduire de nouveaux caractéres dans notre écriture, qui la rendroient tout-à-fait barbare, & qui renverroient les gens de létres à l'Alphabet, pour recommencer ſur nouveaux frais, d'aprendre à lire & à écrire.

199. 5. Par une ſuite néceſſaire on méco-

noitroit entiérement le langage, c'eſt-à-dire l'ortographe de tous nos Livres ; & cette quantité que nous en avons d'excélens, deviendroient en peu d'années hors d'uſage.

6. L'on ne verroit plus le raport qui 200.
eſt & qui doit être entre les mots dérivez l'un de l'autre : par éxemple ſi l'on écrit *tems* au lieu de *temps*, en otant le *p*, on otera le raport de *temps* au mots *temporel*, *temporiſer* & à ſes autres dérivez.

7. La nouvelle ortographe oteroit à 201.
l'écriture une prérogative conſidérable; ſavoir, que pluſieurs mots de notre langue qui ſont équivoques par le ſon & à l'oreille, ne le ſoient pas du moins par l'ortographe & aux yeux ; le mot *Ville* eſt équivoque dans le ſon avec le mot *vile* : mais en le liſant, l'équivoque eſt entierement otée. Or puiſque les diverſes maniéres d'écrire un même ſon donnent cét avantage, il faut bien ſe garder de le perdre en changeant l'anciéne ortographe.

Fondemens de la nouvèle ortographe.

1°. IL ne s'agit pas ici de l'ortographe 202
employée ſeulement par quelques Auteurs, mais de celle qui ſe trouve aujourd'hui tellement uſitée (de quelque

maniére que cela ſoit arrivé) qu'elle eſt pour le moins auſſi commune que l'ortographe anciéne, & par conſéquent pour le moins auſſi conforme à l'uſage. C'eſt uniquement dans ces circonſtances qu'on demande lequel des deux partis eſt préférable à l'autre : & il paroît que c'eſt celui qui de ſoi eſt le plus aiſé & le plus commode.

203. 2°. La raiſon des étimologies ne prouve guére plus pour l'anciéne ortographe que pour la nouvéle ; la premiére écrivant beaucoup de mots d'une maniére opoſée à l'étimologie : témoin *donner, ſonner, couronne, perſonne*, &c. où elle met deux *n*, au lieu que ſelon l'étimologie il n'y en doit avoir qu'une ; puiſqu'ils viennent de *donare, ſonare, corona, perſona*, &c. de même dans *eſlever, eſlire, ſouſmettre*, &c. *adverſion, obmettre*, &c. qui n'ont point d'*s*, ni de *d*, ni de *b* ; en Latin, *elevo, eligo, averſor, omitto*, &c. & en beaucoup d'autres ſemblables. Du reſte, quoique l'écriture puiſſe repréſenter immédiatement la penſée, elle eſt néanmoins établie plus eſſentiellement pour ne la repréſenter que d'après la parole, & pour être immédiatement l'image de la parole ; ſelon l'opinion de Lucain, que ſon Traducteur a exprimée en ces deux vers.

Digitized by Google

C'eſt de là que nous vint cet art ingénieux,
De peindre la parole & de parler aux yeux.

Il ne s'agit pas de métre de l'étimologie dans un portrait, mais de le rendre le plus fidéle qu'il eſt poſſible. La ſience des étimologies eſt curieuſe & utile ; mais elle n'eſt que pour les ſavans qui trouveront moyen de la découvrir & d'en profiter ; ſans que l'ortographe, qui eſt pour tout le monde, en doive être embaraſſée. La langue Italienne & la langue Eſpagnole n'y ont point d'égard, bien qu'elles viénent du Latin auſſi bien que la langue Françoiſe. Enfin, c'eſt l'uſage ſeul qui eſt la régle du langage écrit, ainſi que du langage prononcé. Or comme l'anciéne ortographe a contredit l'étimologie en pluſieurs mots, & qu'on a ſoufert cette ortographe, toute incommode qu'elle a été, par la ſeule raiſon que l'uſage le vouloit ; à plus forte raiſon la nouvéle ortographe ne doit-elle pas être ſuſpecte pour altérer en quelques mots l'étimologie, puiſqu'elle la rétablit en d'autres mots : d'autant plus qu'elle devient par-là plus commode, & qu'elle eſt pour le moins auſſi ſoutenue par l'uſage.

3°. Bien qu'on puiſſe établir un raport 204
arbitraire entre les ſons & toutes ſortes de figures de létres; il importe néanmoins

de s'atacher autant que l'uſage le peut permétre, au raport le plus ſimple & le plus commode. Outre que c'eſt l'ordre de la nature, c'eſt encore l'honneur de notre nation de rendre l'étude de notre langue la plus facile qu'il ſe puiſſe; au lieu d'y conſerver des dificultez qui ne ſervent qu'à faire admirer la bizarerie Françoiſe. Si d'autres langues ont de ſemblables défauts, elles en ont moins; & ſi elles n'en avoient point du tout, elles ſeroient plus parfaites. L'Italiéne en eſt preſque venue à ce point, à force de réformer ſon ortographe. Il ſeroit d'autant plus important d'en uſer ainſi à l'égard de notre langue, qu'elle eſt plus recherchée dans l'Europe & plus utile en tout genre de litérature.

205. 4°. Il eſt vrai que la nouvéle ortographe n'ote point encore toutes les dificultez, & que pour cela il faudroit de nouveaux caractéres: ce raiſonement bien entendu iroit à prouver qu'il faudroit travailler à oter toutes ces dificultez, & introduire de nouveaux caractéres: mais en atendant que l'uſage le ſoufre, il faut profiter de ce qui eſt ſoufert ou autoriſé par le même uſage, en faveur de la nouvéle ortographe: ce qui diminue déja de beaucoup les dificultez de l'anciéne.

206. 5°. On ne méconoitra point notre

langue pour des changemens auſſi imperceptibles que ceux de la nouvéle ortographe. Nos meilleurs Auteurs ont commencé à s'en ſervir & en particulier M. d'Ablancourt, dont les ouvrages ſont plus répandus que ceux de quelque autre Auteur que ce ſoit. Quelques dictionaires raportant les deux ortographes, empécheront encore davantage qu'on ne méconoiſſe le raport de l'une à l'autre. D'ailleurs notre langue a toujours un peu changé ; c'eſt la fatalité atachée à notre Nation ; nous ne l'éviterons pas dans la ſuite. Tournons une fois ſon inconſtance en un véritable avantage, en tâchant (autant que l'uſage le pourra ſoufrir) de rendre l'ortographe plus commode, plus ſuivie, plus uniforme ; en un mot plus propre à faire déméler & diſtinguer tous les ſons les uns des autres.

6°. Il ſe pert quelque léger raport entre 207.
les mots dérivez l'un de l'autre en ſuivant la nouvéle ortographe ; l'inconvenient n'eſt pas conſidérable. L'anciéne ortographe y eſt elle-même ſujéte : témoin le mot *priſer* qui devroit ſelon cette maxime être écrit *prixer*, au lieu de *priſer*, puiſqu'il vient du mot *prix*. Quelque parti qu'on préne, il y aura toujours quelques inconvéniens. Le meilleur parti eſt celui où il y en a le moins. Du reſte ce qu'on a

répondu à l'anciéne ortographe au ſujet des étimologies, peut très-bien s'apliquer ici.

208. 7°. Le ſeptiéme fondement de l'anciéne ortographe eſt peut-être le plus ſolide : & pour y avoir égard, il paroit judicieux de garder l'ancienne ortographe dans tous les mots où ſans cela ils ſeroient confondus avec des mots qui ont déja le même ſon, & qui ont cependant une ſignification toute diférente. C'eſt pourquoi bien que les létres doubles qui ne ſe prononcent point ſoient ſuprimées dans la nouvéle ortographe, on fait bien d'écrire encore *ville urbs* par deux *l*, bien que ce mot ait le même ſon que *vile vilis*; de même on fait bien d'écrire *poids pondus*; *poix pix* & *pois cicer* : bien que ces trois mots aient le même ſon ; car leur ſignification étant diférente, il ſemble aſſez à propos de la diſtinguer du moins aux yeux ; puiſqu'on ne peut, par la prononciation, la diſtinguer à l'oreille.

209. Quelque plauſible que puiſſe être cette raiſon, ceux qui paroiſſent abſolument déterminez à réformer entiérement l'ortographe ne s'y rendront pas. Ils s'en tiendront toujours à leur principe, que l'écriture étant une pure image de la prononciation, l'ortographe doit être équivoque quand la prononciation l'eſt auſſi: mais

mais c'eſt ce principe même que leurs adverſaires leur conteſteront, ſans qu'il ſoit poſſible d'aporter de démonſtration contre l'un ou contre l'autre parti. Auſſi n'avons-nous garde de nous entremétre entre ceux qui ſont déterminez à diſputer & qui au fond n'ont pour terminer leur diférent aucune régle déciſive de coté ni d'autre. Ce qui ne peut raiſonablement nous être conteſté, c'eſt qu'entre les deux partis qui auroient à-peu-près également raiſon, il nous ſoit permis de ſuivre le plus commode; & c'eſt à quoi nous nous atacherons.

Dos mots exprimmez par la prononciation, & des équivoques où l'on tombe à ce ſujet.

LA prononciation eſt la maniére d'ar- 210.
ticuler de vive voix les mots d'une langue qui ſont repréſentez aux yeux par l'écriture & l'ortographe. Il ſemble par là que la prononciation & l'ortographe ſoient mutuellement l'image l'une de l'autre: mais comme on a prononcé une langue avant que de l'écrire, & qu'on ne l'a écrite que pour exprimer ce qu'on prononçoit, il eſt plus raiſonable de dire que la prononciation eſt la régle & le modéle de l'ortographe. J'ai vu agiter

pour cette raiſon, ſi l'ordre naturel d'une Grammaire ne demandoit pas qu'on parlât de la prononciation, avant que d'y parler de l'ortographe. Il n'y a point de doute qu'il faudroit en uſer ainſi, ſi l'on enſégnoit une langue de vive voix : & faire entendre les ſons divers dont elle uſe, avant que de marquer les traits avec leſquels on les repréſente aux yeux. Mais quand on expoſe une Grammaire par écrit, ce n'eſt qu'aux yeux qu'on peut parler ; & ce qui s'ofre à dire de la prononciation ne pouvant alors s'exprimer que par des figures de létres, on eſt obligé de commencer par l'ortographe qui les régle.

211. Cependant pour ne rien confondre ici, aïons ſoin de déméler deux ſortes de ſignifications de certains termes communs à l'ortographe & à la prononciation, & qui y forment ſouvent des équivoques conſidérables ; comme, *létres*, *voyéles*, *diphtongues*, &c.

212. Tantôt le mot *létre*, ſe prend pour les figures ou caractéres tracez ſur le papier : comme quand on dit la létre *m* difére de la létre *n*, en ce que l'*m* a trois jambages & l'*n* n'en a que deux : & tantôt il ſe prend pour les ſons, formez dans la bouche par la voix humaine ; comme quand on dit : *Dans la létre* p *on preſſe plus fortement les*

lèvres que dans la létre b. Selon l'un ou l'autre de ces deux ſens on peut dire que l'i *diſére & ne diſére point de l'*y ; car il en diſére par la figure & non point par la prononciation. En prenant encore le mot de *létres* en ces deux ſens, on peut dire que la prononciation a plus de létres que l'écriture ; & que ſouvent deux ou trois létres n'en font qu'une : ce qui ſignifie ſeulement que dans le François, il y a plus de ſons ſimples, que de caractéres ou de figures ſimples, deſtinées à déſigner les ſons par écrit : puiſque ſouvent deux ou trois caractéres joints enſemble n'expriment qu'un ſon ſimple.

Certains noms de voyéles ont long-temps été confondus & le ſont peut-être encore : comme quand on dit, *dans l'alphabet François l'*i *& l'*u *ſont voyéles & conſones:* c'eſt que ces deux figures de voyéles ſervoient il n'y a que cinquante ans & ſervent encore dans l'écriture défectueuſe de quelques-uns, à exprimer deux conſones auxquelles on a conſervé juſqu'à préſent les meſmes noms d'*i* & d'*u* ; bien qu'au fond ce ſoient deux conſones auſſi diférentes de ces deux voyéles, que quelque autre conſone que ce ſoit. Auſſi ne leur eſt-il proprement reſté rien de commun que le nom : leur figure étant marquée très-diféremment par ceux qui im-

215. *Létre, nom équivoque.*

priment ou qui écrivent avec exactitude.

214. *Diphtongue.* On peut dire à peu-près le même du mot *diphtongue*. En général il signifie la réünion de deux ou trois voyéles qui doivent être prononcées, en un temps auſſi court qu'une ſilabe ordinaire : mais en cela même le mot *diphtongue* eſt encore très-équivoque. Car 1°. ou bien ces voyéles déſignent des ſons divers, comme dans le mot *pié* où l'*i* & l'*é* ſont entendus ſéparément, bien que dans un eſpace de temps preſque auſſi court que ſi l'on ne prononçoit qu'une ſeule ſilabe ordinaire. 2°. Ou bien ces voyéles ne déſignent qu'un ſon unique; ſoit que ce ſoit le ſon de l'une de ces voyéles, ainſi que dans j'*ai eu habui*, où l'on n'entend que le ſon d'*u*, comme s'il y avoit j'*ai u*, ſoit que ce ſoit un ſon diférent de celui de chacune de ces deux voyéles; comme dans le mot *feu* où l'on ne prononce le ſon ni de l'*e*, ni de l'*u* en particulier, mais un troiſiéme ſon diférent de chacun de ces deux-là. Quoiqu'il en ſoit, la premiére ſorte de diphtongues s'apélent *propres*; parce que deux voyéles ſe préſentant aux yeux, ſe font auſſi entendre toutes deux à l'oreille; & l'autre ſorte de diphtongues s'apélent *impropres*, parce que deux voyéles ſe préſentent ſeulement aux yeux, ſans ſe faire entendre à l'oreille.

Propres & impropres.

Du reſte on peut voir comment ce qui 215.
regarde la prononciation eſt l'endroit le plus épineux d'une Grammaire ; parce qu'un livre ne s'exprimant qu'aux yeux, dans une matiére qui eſt l'objet de l'oreille, on y doit être à peu-près auſſi embaraſſé, que ſi l'on entreprenoit de faire diſtinguer les couleurs à un aveugle. Auſſi ne voit-on point dans les Grammaires, aucune partie qui ſoit plus défectueuſe que la prononciation : parce que ſouvent l'écrivain n'a aucun terme pour donner au lecteur l'idée du ſon qu'il lui veut exprimer ; & que faute d'une expreſſion propre, il en emploie de fauſſes ou de vicieuſes. Ainſi rien n'eſt plus ordinaire que des Grammairiens qui enſeignent que nos voyéles *a, e, i*, &c. ſe prononcent comme en Latin : ne faiſant pas attention que le Latin n'a point aujourd'hui de prononciation connue & déterminée ; mais que chaque nation particuliére en prononce les caractéres, de même que dans ſa langue elle prononce les caractéres des létres qui y ont paſſé du Latin : par exemple *cœcus* ſe prononce par les François comme *ſékus*, & par les Italiens comme s'il y avoit *tchèkous* : en ſorte que la prononciation des caractéres *c* & *u* eſt entiérement diférente dans ces deux langues: celle même du caractére *e*, l'eſt un peu, les Fran-

çois prononçant un *e* fermé, là où les Italiens prononcent ſouvent un *è* fort ouvert.

216. Cette réfléxion établit de nouveau ce que nous avons déja inſinué en diverſes ocaſions : ſavoir, que le raport des ſons avec les caractéres, auſſi-bien que le raport des choſes avec les ſons, eſt purement arbitraire & relatif aux nations qui ſont convenues de certains raports ; tandis que d'autres nations y ont ataché un raport tout contraire. Il ſeroit curieux de voir à ce ſujet comment quelques partiſans de Platon pouroient juſtifier une penſée, dont ils veulent lui faire un grand honneur. Elle eſt aſſez ſinguliére pour la marquer ici. Il a prétendu, diſent-ils, que dans les langues il y avoit un raport naturel des mots avec les choſes qu'ils expriment ; comme il ſe trouve un raport naturel des ſignes que font les muets avec ce qu'ils veulent indiquer : de ſorte qu'au jugement de Platon, il ſe faiſoit dans la bouche à chaque mot un mouvement qui avoit raport avec l'action exprimée par le mot.

217. De ſavoir ſi éfectivement il en a été ainſi dans la langue primitive ou la premiére de toutes les autres ; c'eſt ce que nous ne pouvons guéres vérifier ni même conjecturer : à moins que de ſupoſer dans

la bouche une facilité de contorsions qui ne nous reste plus ; mais enfin les sons qui nous servent aujourd'hui à exprimer les objets les plus afreux, nous servent également à exprimer les objets les plus doux : témoin nos deux mots *ramage* & *rage*, qui sont presque les mêmes pour le son & qui expriment deux idées des plus opposées. Il est évident que le raport des caractéres de l'écriture avec les sons ou avec les choses, n'est pas moins arbitraire ; si même il ne l'est pas davantage.

Quoiqu'il en soit, on ne peut distin- 218.
quer avec trop de soin dans un traité de la Prononciation : 1°. l'idée de chaque son : 2°. l'idée de chaque létre ou caractére : 3°. l'idée du raport purement arbitraire, que chaque nation a mis entre certains sons & certains caractéres. De cette sorte les Grammairiens n'emploiront plus ces termes si équivoques, & qui leur sont pourtant familiers : *Le son naturel de la létre* e, *le son naturel de la létre* c ; car ni ni la létre *e*, ni la létre *c*, ni quelqu'autre que ce soit, n'ont point de sons particuliers, qui leur soit naturélement ataché plutôt que tout autre son.

Comment faut-il donc s'y prendre 219.
pour donner une idée juste & préciſe de la prononciation d'une langue ? c'est de distinguer d'abord autant qu'il est pos-

ſible tous les ſons divers qu'emploie cette langue dans ſa prononciation ; & cela, ſans avoir égard aux létres ou caractéres dont on peut ſe ſervir, pour exprimer ces ſons. En éfet une langue, & ſur tout le François, exprimant divers ſons par les mêmes caractéres, & les mêmes ſons par des caractéres diférens : c'eſt s'expoſer à des embaras infinis que de ne pas commencer à ſe faire une idée des ſons divers, entiérement indépendante de tous les caractéres par leſquels ces ſons s'expriment diféremment, ſelon les ocaſions.

Ceci eſt d'autant plus important dans le François, que les écrivains les plus renommez ne conviennent pas ſur les caractéres qui doivent exprimer certains ſons. C'eſt pour prévenir la confuſion qui pouroit naître à ce ſujet que je vais métre une table des 33 ſons ſimples de notre langue, & que pour les mieux diſtinguer je les indiquerai d'abord avec des caractéres ſimples : mais comme dix de ceux-ci ne ſont point en uſage dans notre ortographe, parce que les ſons qui y répondent ſont déſignez ordinairement par deux létres en même temps, je métrai ces deux létres à coté du caractére ſimple. Cependant on ne peut être trop en garde contre l'erreur commune qui ſe figure tou-

toujours deux ſons, là où l'on voit deux caractéres.

En métant ſur une premiére colone 220.
les caractéres qui déſignent nos 33 ſons ſimples : je métrai dans la ſeconde colone les mots François où ſe trouvent chacun de ces ſons : les létres imprimées en Italique dans ces mots y montreront le ſon ſimple particulier qu'il s'agit de faire diſcerner : c'eſt ce ſon-là même déſigné par nos caractéres ſimples que nous apélerons le *ſon propre* de chacune de nos létres, qui d'ailleurs n'ont point de ſon propre. De plus j'ajouterai quatre autres colones où je raporterai certains mots des quatre langues les plus répandues de l'Europe ; en chacun deſquels ſe trouve un des trente-trois ſons ſimples de la nôtre : ce qui en facilitera beaucoup la conoiſſance aux étrangers. Ce raport ne ſera peut-être pas toujours auſſi juſte que l'exigeroit une extrême fineſſe de prononciation en chaque langue : il ſufit qu'en prononçant comme je l'indiquerai, il n'y paroitroit communément rien qui fut répréhenſible. Les endroits qu'on verra en chaque colone marquez de ce ſigne † montrent qu'il n'y a point de ſon en cette langue qui réponde à celui qu'il faudroit indiquer.

Table des caractéres qui déſignent les 33 ſons de la langue Françoiſe.

Caractéres ſimples.	*Mots François.*	*Mots Alemans.*
a.	Frapa. . . .	fragen. . .
e *muet.* . . .	muſe. . . .	meine. . . *ma.*
é *fermé.* . . .	café.	ehr. . . . *honneur.*
è *ouvert.* . .	mèr.	pferd. . . *cheval.*
i.	fini.	irren. . . *manquer.*
o.	or.	bogen. . . *un arc.*
u.	tuer.	führen. . . *mener.*
œ - eu. . . .	feu.	mögen. . . *pouvoir.*
ꝏ - ou. . . .	fou.	mutter. . . *mére.*
ɑ - an. . . .	glan. . . .	begangen. . *commis.*
ɛ - en. . . .	bien. . . .	eng. . . .
ɪ - in. . . .	ingrat. . . .	ing. . . .
ɔ - on. . . .	ſon.	ong. . . .
ɶ - un. . . .	quelqu'un. .	ung. . . .
b.	bas. . . .	bad. . . . *bain.*
p.	pas.	paar. . . . *paire.*

Et des mots où ſe rencontrent ces ſons.

Mots Anglois.	*Mots Italiens.*	*Mots Eſpagnols.*
ouater. *eau.*	amare. *aimer.*	amar. *aimer.*
love. *amour.*	†	†
equity. *équité.*	ardore. *ardeur.*	emanar. *émaner.*
ale. *biére.*	verbo. *verbe.*	verdad. *vérité.*
iniquity. *iniquité.*	finire. *finir.*	ir. *aller.*
ſo. *ainſi.*	morire. *mourir.*	obrar. *opérer.*
bruit. *bruit.*	u en Lombardie	†
good. *bon.*	†	†
†	puro. *pur.*	ulcerar. *ulcérer.*
†	andare. *aller.*	†
†	tentare. *tenter.*	†
†	ingrato. *ingrat.*	†
†	riſpondere. *répondre.*	†
†	†	†
bad. *méchant.*	bene. *bien.*	barbaro. *barbare.*
peace. *paix.*	pane. *pain.*	pan. *pain.*

Suite de la Table qui désigne les 33 sons de la langue Françoise.

Caractères simples.	*Mots Français.*	*Mots Alemans.*
v.	*v*in.	*w*ein. . . . *vin.*
f.	*f*in.	*f*eind. . . . *ennemi.*
d.	*d*on.	*d*ägen. . . *épée.*
t.	*t*on.	*t*inten. . . . *de l'encre.*
g.	garand. . . .	gabe. . . . *don.*
k.	*k*alendrier. .	*k*alender. . . *almanac.*
z.	*Z*éle. . . .	ro*s*e. . . . *rose.*
ſ.	*ſ*elle, . . .	*ſ*ehen. . . . *voir.*
j.	*j*amais. . .	† . . . . .
χ - ch. . . .	*ch*at, . . .	*ſch*oul. . . . *école.*
m.	*m*ois. . . .	*m*orgen. . . *demain.*
n.	*n*oix. . . .	*n*ennen. . . . *nommer.*
l.	*l*ave. . . .	*l*oben. . . . *louer.*
r.	*r*ave. . . .	*r*einigen. . . *purger.*
λ - *l* mouillée.	ba*ill*er. . .	† . . . . .
ñ - gn. mouillé.	cicog*n*e. . .	† . . . . .

Et des mots où ſe rencontrent ces ſons.

Mots Anglois.	*Mots Italiens.*	*Mots Eſpagnols.*
*v*ertu. . . .	*v*ero. . . .	*v*ago. . . .
vertu.	*vrai.*	*vague.*
*f*alſe. . . .	*f*ede. . . .	*f*uego. . . .
faux.	*foi.*	*feu.*
*d*uty. . . .	*d*are. . . .	*d*ar. . . .
devoir.	*donner.*	*donner.*
*t*emple. . .	*t*uono. . . .	*t*imido. . . .
temple.	*ton.*	*timide.*
*g*ive. . . .	*g*odere. . . .	*g*ozar. . . .
donner.	*jouir.*	*jouir.*
*k*eep. . . .	*c*ammino. . .	*c*anal. . . .
garder.	*chemin.*	*canal.*
*z*eal. . . .	*c*aſo. . . .	† . . . . .
zéle.	*cas.*	
*ſ*ingular. . .	*ſ*ano. . . .	*ſ*alud. . . .
ſingulier.	*ſain.*	*ſanté.*
†	†	† . . . . .
*ſh*all do. . .	*ſc*emare. . .	† . . . .
je ferai.	*diminuer.*	
*m*ind. . . .	*m*eno. . . .	*m*amar. . . .
penſée.	*moins.*	*tetter.*
*n*ame. . . .	*n*o.	*n*onas. . . .
nom.	*non.*	*nones des mois.*
*l*abour. . . .	*l*avare. . . .	*l*eer. . . . .
travail.	*laver.*	*lire.*
*r*emember. .	*r*idere. . . .	*r*etentar. . .
ſe ſouvenir.	*rire.*	*crever.*
†	meg*l*io. . . .	*ll*amar. . . .
	meilleur.	*apeler.*
mi*n*ion. . .	guada*gn*are. .	do*ñ*a. . . . .
mignon.	*gagner.*	*Dame.*

OBSERVATIONS
pour ſupléer à la Table précédente.

223. LE plus important de nos ſons eſt l'*e* muet : comme il demande une atention particuliére, j'en ferai un article à part immédiatement après celui-ci.

224. Les Alemans obſerveront dans la colone qui eſt pour eux, que le ſon de notre *è* ouvert eſt celui qui eſt marqué dans leur langue par un *a* au deſſus duquel on met un petit *e*, ou deux points : ils doivent de même prononcer notre caractére *ö* ou *eu* comme leur *o* au deſſus duquel eſt un petit *e* ou deux points ; notre caractére *u*, comme on prononce vers Maïence l'*u* dans le mot *führen* ; & notre caractére *ü* autrement *ou*, comme ils font d'ordinaire leur *u*, & en particulier dans *mutter*, *mére*. Ils doivent prononcer notre *ζ* comme, eux & les Italiens prononcent d'ordinaire une *s* entre deux voyéles : ils doivent prononcer nos voyéles nazales comme ils font l'*n* précedée d'une voyéle & ſuivie d'un *g* ; enfin notre *v* conſone comme ils prononcent le double W dans *Wein*, mais donnant un peu des dents d'enhaut ſur la lévres d'enbas.

225. Les Italiens & les Eſpagnols doivent

prononcer notre ſon propre de *k* comme ils prononcent le *c* devant un *a*.

Dans l'éxemple du mot Anglois *ale* qui ſignifie *biére*, il faut prendre garde que c'eſt l'*a* & non pas l'*e* du même mot *ale* qui ſe prononce en Anglois avec le ſon de notre *è* ouvert.

L'*è* ouvert eſt tantôt plus & tantôt moins ouvert en François, comme nous le dirons dans le traité des *e*; mais c'eſt une ſubtilité qui ne doit pas aréter ici: ainſi j'ai pris indiféremment dans les langues étrangéres des éxemples de l'*é* plus ou moins ouvert: du reſte il ne difére de l'*é* fermé, qu'en ce qu'on ouvre beaucoup plus la bouche en le prononçant. 226.

Le ſon propre de notre *u* voyéle ſe trouve en quelques mots parmi les Alemans, du moins parmi le peuple du coté de Maïence, & le long du Rhin, comme on me l'a aſſuré, & comme je l'ai marqué; & c'eſt l'*u* ordinaire parmi les Italiens de la Lombardie: c'eſt d'eux ou des François mêmes que les Eſpagnols en doivent prendre l'idée. S'ils la pouvoient prendre par l'explication de la maniére dont ce ſon eſt mécaniquement formé; on leur diroit qu'il faut avancer beaucoup les deux lévres en devant, les aprocher l'une de l'autre, & les arondir tant ſoit peu. 227.

228. Le ſon propre de notre *œ* ou *eu* ne ſe rencontre point dans les quatre langues indiquées, ſi ce n'eſt en Alemand : la maniére de le former mécaniquement eſt la même que ſi on prononçoit un *o*, mais avançant la langue ſur le bord des lévres comme pour former un *e*.

229. Il eſt bizare qu'il n'y ait que les Italiens de la Lombardie qui ne prononcent point notre ſon *u* autrement *ou*. toutes les langues de nos voiſins en ont l'uſage, mais le déſignent par le caractére *u*; ce qui fait ſoupçonner qu'il en étoit de même parmi les Latins.

230. Nos voyéles nazales *ą*, *ę*, *ŋ*, *ǫ*, *ų*, autrement *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, n'ont leur ſon propre en uſage qu'en Italien (ou peut-être même il n'eſt pas entiérement le même) & dans quelques mots Alemans. Il eſt aiſé d'en donner l'idée à tous, en diſant que c'eſt entiérement la même diſpoſition de la bouche, des lévres & de la langue que les voyéles communes, *a*, *e*, *i*, *o*, *u*; avec cette ſeule diférence que les nazales ſe prononçant du nez, on fait paſſer par le nez une partie de l'air que pouſſent les poumons, au lieu de le faire paſſer par la bouche, mais ſans donner de la langue contre les dents d'enhaut, comme il ſe fait à l'*n* conſone.

Digitized by Google

Au reſte, chacune des voyéles a en François ſa nazale qui lui répond ; mais les nazales qui répondent à l'*e* muet, à l'*o* autrement *ou*, & à l'*œ* autrement *eu*, confondent leur nazale avec le ſon nazal d'autres voyéles auxquelles elles ont raport ; par éxemple *oun*, ſe confond avec *on* ; de même *eun*, avec *un* ; & *an*, avec *en*, formé de l'*e* muet nazal.

Sur quoi on peut faire une remarque curieuſe, ſavoir que ce n'eſt pas un pur éfet de bizarerie dans notre langue, d'avoir écrit par *en* des ſons qui ſe prononcent comme *an* ; écrivant *entendre* qui ſe prononce de même qu'*antandre* ; c'eſt que la prononciation de l'*e* muet nazal, aproche ſi fort de l'*a* nazal, que leur diférence étant imperceptible au commun des gens, on les a priſes inſenſiblement l'une pour l'autre ; comme pluſieurs confondent le mot d'*eun* au mot *jeun*, avec le ſon *un* au mot *quelqu'un* ; & le ſon de l'*oun* avec celui de l'*on* ; mais quelque imperceptible que ſoit la diférence que je viens de marquer, elle ne laiſſe pas d'être réelle, & peut faire conoître très-bien le génie de notre langue, & de l'économie de ſes ſons divers.

Pour ce qui regarde les conſones, il 231.
faut obſerver conformément à la réfléxion ingénieuſe & utile de M. l'Abbé de

Dangeau, qu'entre nos douze conſones, *b, p: v, f: d, t: g, k: ʒ, ſ: j, χ* autrement *ch*, qui ſont ici deux à deux : la premiére ne difére de la ſeconde par raport au ſon, ſinon en ce qu'elle ſe prononce plus foiblement, & en apuyant moins des lévres ou de la langue : ainſi un *b* eſt un *p* prononcé foiblement, & un *p* eſt un *b* prononcé fortement. Il en faut dire des autres à proportion : c'eſt pourquoi nous apélerons *b, v, d, g, ʒ, j,* des létres foibles ; & *p, f, t, k, ſ, χ* ou *ch* des létres fortes.

Outre les autres uſages qu'on peut tirer de cette excélente remarque, je m'en ſervirai ici pour donner aux étrangers nos voiſins l'idée du ſon de notre ʒ & de notre *j*, qui n'eſt pas dans leur langue, ou qui n'y eſt pas aiſé à diſtinguer. Ils n'ont qu'à prononcer très-foiblement le ſon *ſ* & le ſon *χ* ou *ch*, ils prononceront notre ʒ & notre *j* : d'ailleurs les Italiens ont le ſon de notre *j* qu'ils déſignent par un *g* ſuivi d'un *e* ou d'un *i*, * mais alors ils le font précéder d'un leger ſon du *d* qu'il faut ſuprimer en prononçant notre *j*. Les Eſpagnols ont de même notre ſon *χ* ou *ch* comme dans mu*ch*o ; mais il le font un peu précéder de notre ſon *t*, comme ſi nous écrivions *mutcho* ; en ſuprimant ce leger ſon du *t*, ils auront notre ſon *χ*

* *Comme dans giro qu'ils prononcent* dgiro.

ou *ch* ; & en prononçant celui-ci foiblement, ils auront notre ſon *j*.

Je ne puis donner d'autre idée aux Anglois & aux Alemans de nos ſons λ ou *l* mouillée, & *ñ* ou *gn*, que de leur dire comment ils ſe forment mécaniquement: *ñ* ou *gn* ſe forme en diſpoſant la langue comme pour former un *g*, & prononçant un *n* de la racine du nez : λ ou *l* mouillée ſe forme en courbant la langue ſur les dents de deſſous & l'élargiſſant comme pour former un *i*. 232.

*Obſervation particuliére & importante ſur la nature de l'*e *muet.*

NOs Grammairiens ſont en peine pour donner aux étrangers la vraie idée du ſon de notre *e* muet, parce qu'ils le croient uniquement d'uſage dans notre langue. Je ſuis dans une opinion bien diférente ; perſuadé que ce ſon qui ne s'entend aujourd'hui en nulle langue auſſi diſtinctement & auſſi fréquemment qu'en la nôtre, ſe trouve néanmoins dans toutes les langues, & même qu'il y eſt eſſentiel. Je dis *auſſi diſtinctement* ; car au fond les Alemans l'emploient comme nous l'avons marqué dans le mot *meine*, & les Anglois dans le mot *ouater*. 233.

Pour développer davantage ma penſée, 234.

je dis que l'*e* muet eſt la plus naturéle, la plus ſimple & la plus aiſée à prononcer de toutes les voyéles : en voici la preuve. Tout le monde convient que l'*a* eſt une voyéle commune à tous les peuples, & la plus aiſée à prononcer de celles dont ils ont l'uſage. En éfet, il ne faut que pouſſer l'air des poumons (ce qui eſt eſſentiel à tout ſon de la voix humaine) puis ouvrir ſimplement la bouche ſans faire aucun autre mouvement particulier. Or je dis que l'*e* muet eſt encore plus aiſé : car en faiſant ſimplement ce qu'on fait pour prononcer l'*a*, & ouvrant la bouche de moitié moins, on forme le ſon d'un *e* muet : comme dans ce moment même chacun en peut faire l'expérience.

235. De plus, il eſt ſi naturel à l'homme de prononcer cette voyéle qu'il la prononce lorſqu'il le croit le moins. Par tout où dans une même ſilabe on prononce deux conſones de ſuite, on prononce un *e* muet après la premiére de ces deux conſones, à la vérité avec promptitude & viteſſe, mais très-réellement : de ſorte que pour y diſtinguer parfaitement notre *e* muet, il n'y a qu'à prononcer lentement le mot où ſont les deux conſones. C'eſt ce qu'éprouvent toutes les nations en prononçant le mot de l'Evangile *mna* avec lenteur ; ce qui ne change rien du tout

au ſon, puiſqu'il demeure le même, ſoit qu'il ſoit prononcé vîte ou lentement : ſi donc en prononçant *mna* on inſiſte un peu ſur l'*m* ; de quelque nation que l'on puiſſe être, on prononcera diſtinctement le mot François *mena*, il *mena*, *duxit*.

Je dis plus ; on ne ſauroit prononcer 236
à la fin d'un mot aucune conſone qu'on ne prononce à ſa ſuite un *e* muet : de là vient que les étrangers nous reprochent que nous ne métons point de diférence dans le ſon, entre *apel* & *apéle* : c'eſt qu'au fond, ni eux ni nous ne ſaurions prononcer *apel*, que nous ne prononcions un *e* muet à la fin : & la diférence que nous autres François métons dans la prononciation de ces deux mots, ne vient point du coté du ſon ; mais de ce que nous marquons & diſtinguons plus fortement le ſon de l'*e* muet dans *apéle* que dans *apel*.

En éfet pour ne pas prononcer diſtinc- 237
tement l'*e* muet après une conſone, qui ne ſoit pas ſuivie d'une voyéle, il faut en quelque ſorte retenir ſon haléne ; autrement il arivera que ſans vouloir prononcer aucune voyéle en particulier, on prononcera naturélement l'*e* muet : il ne faut qu'en faire l'expérience avec un peu d'atention, & voir ſi après ces mots *David*, *Alep*, *Phaleg*, on ne prononce pas du moins légérement, *Davide*, *Alépe*, *Phalégue*.

Digitized by Google

238. Mais ſans une atention ſi grande, qu'on voie comment les Italiens en déclamant prononcent les conſones finales, ſur tout des mots Latins : on trouvera manifeſtement qu'ils pronocent *fas*, *ipſemet*, *fiſtulam*, comme nous ferions ſi nous les voyons écrites *faſſe*, *ipſémette*, *fiſtulame*, & que nous prononçaſſions ces ſilabes bréves, telles que nous les prononçons en éfet dans ces mots *faſſe*, *mette*, *lame*, &c. La même choſe arive dans les mots de leur langue quand les mêmes Italiens en ſupriment la voyéle finale, & qu'au lieu d'*amare*, ils prononcent *amar* en trainant un peu ſur la derniére ſilabe *mar*; car alors ils prononcent tres-diſtinctement notre mot François *mare* avec l'*e* muet qui le finit, & cela ſans qu'ils s'en aperçoivent. Ainſi on peut dire que l'*e* muet eſt une voyéle que tous les hommes ſans le vouloir & ſans y penſer, prononcent après une conſone qui n'eſt point ſuivie d'aucune autre voyéle particuliére.

239. Si l'on demande pourquoi on s'aperçoit ſi peu de cette prononciation univerſéle de l'*e* muet, je répons que la raiſon en eſt renfermée dans cette expreſſion même, *e* muet : c'eſt que cette voyéle eſt le plus petit, le plus ſourd & le plus imperceptible de tous les ſons de la voix

humaine ; de maniére que là où l'uſage ne nous le diſtingue point aux yeux, nous ne le diſtinguons pas nous-mêmes à l'oreille. En éfet cette prononciation eſt ſi légére, & pour ainſi dire ſi ſubtile, qu'à la fin de nos vers elle n'eſt point cenſée faire une ſilabe particuliére, ou du moins que cette ſilabe eſt ſurnuméraire & comptée pour rien : en ſorte que dans notre poëſie réguliére, les vers féminins (c'eſt-à-dire ceux dont la derniére ſilabe a pour voyéle un *e* muet) ont toujours une ſilabe de plus que les autres ; bien que les uns & les autres paroiſſent au jugement de l'oreille, ne faire qu'un même nombre de ſilabes.

Auſſi dans l'Analogie commune de notre langue, ce qui convient aux derniéres ſilabes d'un mot qui finit par une conſone convient aux * pénultiémes ſilabes d'un mot, dont la derniere ſilabe a pour voyéle un *e* muet : Par éxemple, nos ſilabes longues ſont ſenſibles étant les derniéres de certains mots qui finiſſent par une conſone ; mais ſi après cette conſone on ajoûte un *e* muet qui faſſe une nouvéle ſilabe ; comme cette derniére eſt trop imperceptible, la longueur de la prononciation demeure ſur la pénultiéme ſilabe qui étoit la derniére auparavant ; ainſi dans *François* c'eſt la der- 240.

* *La pénultiéme ſilabe d'un mot eſt celle qui précéde immédiatement la derniére.*

niere ſilabe qui eſt longue, & dans *Françoiſe* c'eſt la pénultiéme ſilabe. On pouroit ajouter à ceci pluſieurs autres réfléxions qui confirmeroient de plus en plus ce que j'ai avancé, pour faire conoître la vraie nature de notre *e* muet qui ſemble avoir été ſi peu examinée & ſi peu conue juſqu'ici.

Fin de la premiére Partie.

241. *Ceux qui veulent aprendre à parler François, feront bien de lire immédiatement après cette premiére Partie, la Pratique de la Prononciation, dont j'ai mis le Traité en la troiſiéme Partie, nombre* 792. & ſuivans.

Les chiffres depuis 241. *ſont omis juſqu'à* 300. *qui eſt le premier des chiffres de la ſeconde partie.*

Digitized by Google

SECONDE PARTIE,

OU

PRATIQUE DE LA GRAMMAIRE.

Cette Pratique consiste à bien employer chacune des trois parties du langage qui sont, comme j'ai dit (72.) les noms, les verbes, les modificatifs. Nous en ferons ici autant de Sections : mais comme outre leur emploi particulier, il se trouve de la dificulté à les joindre les uns avec les autres, j'ajouterai une quatriéme Section ; savoir de la Sintaxe, c'est-à-dire de la construction de ces trois diférentes parties unies ensemble.

SECTION PREMIÉRE.

Des Noms.

AYant expliqué leur nature (80. & 300. suiv.) il faut présentement marquer 1. leurs nombres, 2. leur genre, 3. leurs articles ; c'est ce qui regarde tous les noms, mais particuliérement les substantifs qui sont proprement les seuls noms.

(89.) Nous viendrons enſuite aux Adjectifs ſimples & ordinaires, puis aux Adjectifs comparatifs, & aux Adjectifs de nombre. Après quoi nous raporterons la pratique des noms apelez communément Pronoms.

Du nombre ſingulier & du nombre pluriel des noms.

301. *Singulier & pluriel des noms.* LEs noms qui ont à la fin *s*, *x* ou *z* ont le pluriel ſemblable au ſingulier, comme le *fils filius*, les *fils filii*; une *voix*, pluſieurs *voix*; le *nez*, les *nez*, &c.

L'*x* n'eſt proprement qu'un *cs* ou *gz*, & le *z* qu'une *s* foible (220. & 221.) c'eſt ce qui leur donne ſouvent dans notre langue le même uſage que l'*s*.

302. Les noms qui n'ont point une de ces trois létres à la fin, prénent un *s* au pluriel: *eſprit*, *eſprits*: *arbre*, *arbres*; mais il faut faire les exceptions ſuivantes.

303. 1°. Les noms terminez en *al* & en *ail* font *aux* au pluriel: comme *animal*, *animaux*; *travail*, *travaux*. (Remarquez cependant que pluſieurs adjectifs en *al* n'ont point de plurier maſculin en uſage: comme *auſtral*, *boréal*, *conjugal*, *fatal*, *filial*, *final*, *frugal*, *litéral*, *naval*, *paſcal*, *paſtoral*, *trivial*, *&c.* Les noms ſubſtantifs *bal* & *régal* font *bals* & *regals*. Remar-

quez encore que parmi les noms en *ail* pluſieurs prénent ſeulement une *s*, & ne font point *aux* à la fin ; comme *mail*, *camail*, *atirail*, *ſérail*, *détail*, *portail*, *éventail* ; car ils font *camails*, *éventails*, &c. & que d'autres n'ont guéres ou point du tout de pluriel uſité, comme *bercail*, *poitrail*, &c.

304. 2°. Les noms terminez en *é* maſculin, comme *bonté*, *verité*, prénent un *z* au pluriel, *bontez*, mais l'uſage eſt partagé ſur ce point ; pluſieurs Académiciens & d'autres bons écrivains métant une *s* à la fin de ces mots ſelon la régle générale & conſervant l'accent ſur l'*é* : *vérité*, *vérités* : le *z* tient donc ici lieu de l'*s* finale & de l'accent ſur l'*é*.

305. 3°. Les noms terminez en *eu* & en *au* prénent au pluriel un *x* au lieu d'une *s* ; *jeu*, *jeux* ; *feu*, *feux* : *bateau*, *bateaux* : cependant *bleu* fait *bleus*. Quelques noms en *ou* peuvent prendre un *x*, *caillou*, *cailloux*, ou *caillous*.

306. 4°. *Oeil* fait *yeux* ; mais on dit *œils de bœuf*, terme d'Architecture : *aïeul* fait *aïeux* : *loi* fait *loix* : le mot *ciel* fait *cieux* ; mais on dit 1° des *ciels de lit*. 2°. Des *ciels*, terme de peinture qui ſignifie les nuages peints dans un Tableau. 3°. Des *Arc-en-ciels*. *Gentilhomme* fait *gentilshommes* ; de maniére que *l* ne ſe prononce plus au pluriel.

307. Il y a des noms qui n'ont point de pluriel ; & d'autres, point de ſingulier : le dictionaire les marque.

308. Dans les noms terminez par *nt*, quelques-uns retranchent le *t* avant l'*s* du pluriel : *enfant, enfans*, au lieu d'*enfants* : la plupart même écrivent *cens* au lieu de *cents*, pour le pluriel de *cent* ; *deux cens hommes*, *&c.*

309. Les noms compoſez du pronom *mon* ou *ma* changent *mon* ou *ma* en *mes* au pluriel ; *Monſieur, Meſſieurs : Monſeigneur, Meſſeigneurs : Madame, Meſdames.*

Il y a des noms qui ne ſe diſent qu'au ſingulier, comme 1°. les noms de métaux ; *or, argent*, &c. 2°. les noms de vertus ou de vices, entant qu'ils expriment leur habitude, *la charité, la haine*, &c. mais entant qu'ils expriment leurs actes, ils ont un pluriel : par éxemple, *faire des charitez, entretenir des haines* ; excepté *foi, pudeur, modération*, & peu d'autres ſemblables ; car on ne dit point *des pudeurs*, &c.

Les mots ſuivans n'ont auſſi que très-rarement ou même jamais de pluriel, *abſinthe, bonheur, couroux, encens, eſtime, euchariſtie, extrême-onction, faim, gloire, orviétan, paix, pourpre, renommée, repos, ſang, ſoif, ſommeil*, non plus que les infinitifs & les adjectifs qui deviénent quel-

quefois ſubſtantifs ; comme *le boire*, *le neceſſaire*, &c.

Il y a des noms qui n'ont que le pluriel, tels que *Matines*, *Nones*, *Vêpres*, *Ténébres*, *pleurs*, *gens*, *ancêtres*, &c.

Du genre des noms.

ILs ſont dits *maſculins* quand l'uſage y joint l'article *le*, & féminins quand il y joint l'article *la* : il ne s'agit donc que de ſavoir ce qu'il preſcrit là-deſſus ; mais il ne s'y faut pas trop aréter d'abord, car c'eſt ce qui s'aprend plus par l'uſage même & par un dictionaire, que par toute autre voie; cependant pour ſupléer à l'un & à l'autre, on peut parcourir dès à préſent les régles que j'aporte ſur ce point dans la troiſiéme Partie, pour diſcerner le genre des noms, nomb. 1012. outre que le Vocabulaire Latin & François que je ferai imprimer à la ſuite de ce volume, les indiquera. 310.

Des articles des noms.

LEs articles en général ſont des particules (98.) qui ſe métant devant les noms en diſtinguent les divers emplois : c'eſt le point le plus important de notre langue ; puiſque l'uſage de nos ar-

ticles eſt ſi dificile à bien déméler, que les étrangers n'y réüſſiſſent preſque jamais. Pour en rendre la pratique plus aiſée, nous diſtinguerons dans le François trois ordres ou arangemens qu'on peut faire des articles; auxquels pour abréger & pour ſuivre la coutume, nous donerons le nom même d'*article*. On n'en diſtingue communément que deux, ſavoir le *défini* & l'*indéfini*: nous retiendrons ces deux articles; mais nous trouvons à propos d'en diſtinguer un troiſiéme qui réſulte des deux précédens, & que pour cette raiſon nous apélerons *mitoyen*: nous pouvons auſſi très-bien l'apeler l'*indéfini partitif*, pour les raiſons que nous dirons dans la ſuite.

Premier ordre des articles, ou article défini ſingulier.

Pour le maſculin.	Pour le féminin.
1. *Le* Prince.	*La* Princeſſe.
2. *Du* Prince.	*De la* Princeſſe.
3. *Au* Prince.	*A la* Princeſſe.

312. Dans les noms tant maſculins que féminins qui commencent par une voyéle ou par une *h* non aſpirée (873.) l'article défini ſe forme de celui que nous venons de marquer pour le féminin; mais dont on retranche la létre *a*, y ſubſtituant

une apoſtrophe en cette ſorte,

1. *L'*oiſeau, *l'*aile, *l'*honneur.
2. *De l'*oiſeau, *de l'*aile, *de l'*honneur.
3. *A l'*oiſeau, *à l'*aile, *à l'*honneur.

Pour faire mieux conoître nos articles, 315.
il eſt bon d'indiquer ce qui a été raporté de leur origine par d'autres Auteurs. Autrefois il n'y avoit en François d'article défini au ſingulier que *le* pour le maſculin, *la* pour le féminin & au pluriel *les* pour le maſculin & pour le féminin. On y ajoutoit la particule *de* & la particule *à*, & l'on diſoit, le *Prince*, de le *Prince*, à le *Prince*; les *Princes*, de les *Princes*, à les *Princes*: cette pratique s'eſt encore conſervée dans les articles du ſingulier des noms féminins, la *Princeſſe*, de la *Princeſſe*, à la *Princeſſe*, & des noms maſculins qui commencent par une voyéle en apoſtrophant l'*e* féminin de l'article *le*, comme l'*amour*, de l'*amour*, à l'*amour*.

Mais dans les autres ocaſions, il s'eſt introduit une contraction des articles *le*, *la*, *les*, avec la particule *de* ou *à* en cette ſorte; *de le* & *de les*, ont fait *du* & *des*: *à le* & *à les*, ont fait *au* & *aux*. Encore aujourd'hui en Artois & en Picardie où ſubſiſte une partie du vieux François, on dit *de le mien* & *à le mien*, pour *du mien* & *au mien*.

Article défini du pluriel pour tous les noms.

314. 1. *Les* Princes, *les* Princeſſes, *les* Oiſeaux, *les* ailes, *les* honneurs.
2. *Des* Princes, *des* Princeſſes, &c.
3. *Aux* Princes, &c. *aux* Princeſſes, &c.

ON voit trois rangs dans cet article défini, comme on en verra dans les autres articles. Communément, le premier de ces rangs répond aux cas du Latin qu'on apéle *nominatif* & *accuſatif*: le ſecond au *génitif* & à l'*ablatif*: le troiſiéme au *datif*. Quand nous emploirons le mot de *cas*, on verra par là ce que nous voulons dire. Bien qu'on ne diſtingue que trois rangs ou *cas* dans les noms, il en faut diſtinguer quatre dans pluſieurs pronoms que nous marquerons.

Second ordre des articles, ou article indéfini.

315. IL ne prend nulle particule pour le premier cas; il prend *de* ou *d'* pour le ſecond; pour le troiſiéme il prend *à* en cette ſorte.

1. Dieu, gens, Ariſtote.
2. *De* Dieu, *de* gens, *d'*Ariſtote.
3. *A* Dieu, *à* gens, *à* Ariſtote.

316. Cet article ſert au pluriel comme au ſingulier.

Troi-

Troiſiéme ordre des articles, ou article mitoyen & partitif.

C'Eſt une ſorte d'article indéfini, mais qui prend à ſon premier cas les particules qui ſervent de ſecond cas aux précédens; ſavoir *du, de la, de l', des, de.* Au ſecond cas il a toujours *de*, comme l'article purement indéfini, & il n'en difére point. Au troiſiéme cas il ajoute, *a*, aux cinq précédens, de la maniére ſuivante. 317.

Premier cas; *du* bien, *de la* paille, *de l'*eau, *des* ſavans, *de* faux ſavans; comme, *du bien, de la naiſſance, de l'eſprit donnent accès dans le monde; des ſavans ont erré, de faux ſavans ſe font écouter.*

Deuxiéme cas *de:* une quantité *de* bien, une pinte *d'*eau, &c.

Troiſiéme cas, *à du* bien, *à de la* paille, *à de l'*eau, *à des* ſavans, *à de* faux ſavans: *n'aſpirer qu'à* du bien; *comparer à* de la paille, &c. *j'ai oui dire* à des *ſavans*, &c.

La dificulté n'eſt pas de conoître ou de retenir ces trois ſortes d'articles qu'il faut diſtinguer dans notre langue; mais de ſavoir leur uſage & d'en faire l'aplication. Voici ce que nous pouvons dire ſur ce ſujet. 318.

Uſage de l'article défini.

319. CEt article, ſelon tous nos Grammairiens, s'emploie devant les noms qui ſe prénent dans un ſens *défini* ou *déterminé*; comme l'article indéfini s'emploie dans un ſens *indéfini* ou *indéterminé*, & c'eſt de là qu'ils tirent chacun leur nom: mais qu'eſt-ce que ce ſens défini ou indéterminé? C'eſt ce qu'on n'a point expliqué juſqu'ici, & ce qui eſt en éfet très-dificile à marquer bien préciſément.

Ne pouroit-on pas dire qu'un nom pris dans le ſens défini eſt celui, lequel ſoit par lui-même, ſoit par ſes circonſtances, déſigne ou *un* objet particulier, ou *une* même eſpéce d'objets: ce qui fait deux ſortes de ſens définis, l'un *individuel*, l'autre *ſpécifique*. J'apéle ici *eſpéce d'objets*, l'amas de ceux qu'on regarde ſous une même idée: c'eſt ce qu'il faut rendre plus ſenſible par des éxemples.

320. Si je dis *le Soleil luit*, ce nom le *Soleil* déſigne ici un objet particulier diſtingué de tout autre, & par conſéquent il eſt pris dans un ſens défini *individuel*. Si je dis l'*homme qui m'inſtruit*, ce mot l'*homme*, pris avec ſes circonſtances, *qui m'inſtruit*, diſtingue encore un objet particulier, de tout autre objet; c'eſt donc en-

core là un ſens défini *individuel*.

Si je dis *les hommes ſont mortels*, ce mot *les hommes*, comprend ici toute une eſpéce d'objets, c'eſt-à-dire toute l'eſpéce *des hommes*, alors c'eſt un ſens défini, mais *ſpécifique*. Quelquefois l'eſpéce s'exprime par un nom au ſingulier, ce qui ne change rien à cette régle : comme ſi l'on diſoit l'*homme eſt mortel*; il eſt évident que ce mot l'*homme* ſignifie ici toute leſpéce des hommes. Du reſte, ſi je dis *les hommes qui font du mal aux autres s'en font à eux-mêmes :* ce mot *les hommes* avec ſes circonſtances ou modifications, *qui font du mal*, &c. comprend auſſi toute une eſpéce d'objets, c'eſt-à-dire toute celle *des hommes qui font du mal aux autres*; car nous les regardons alors ſous cette même idée; c'eſt donc là encore un ſens défini *ſpécifique*. 321.

Ainſi dans tous les éxemples précédens ſe rencontre le ſens *défini* qui diſtingue, comme nous avons vu, un objet particulier de tout autre objet particulier, ou toute une même eſpéce d'objets, de toute autre eſpéce : c'eſt ce que les Philoſophes apéleroient *diſtinction individuéle* & *totalité ſpécifique*. Il eſt bon de donner encore des marques plus particuliéres de l'une & de l'autre, puiſqu'elles comprénent ſeules le miſtére de nos articles. 322.

323. La *distinction individuéle* ſe reconoît, 1°. par des particularitez indiquées à la ſuite d'un nom ; comme, le *livre que j'eſtime* ; la *perſone dont je vous ai parlé* ; le *plus ſavant qui ſoit*, l'*honneur de mon ami*, la *riviére de Seine*, &c. 2°. Par des circonſtances de lieu & de temps qui ſe font apercevoir d'elles-mêmes, ſans qu'on les exprime ; comme quand en France on dit, le *Roi*, ſans ajouter (de France) ou quand on dit, le *premier*, le *mien*, &c. ce qu'on a dit auparavant marquant aſſez quel eſt ce *premier*, ce *mien*, &c. ou quand on dit, *donnez-moi le pain*, *le ſel*, &c. car on ſous-entend manifeſtement, le pain ou le ſel *que voici*, ou quelqu'autre particularité ſemblable. De même encore parlant des membres du corps ou des facultez de l'ame, on dit, *j'ai la poitrine échaufée*, *vous avez mal à la tête*, *il a la mémoire foible* : car on voit aſſez que la poitrine, la tête, la mémoire eſt préciſément celle de la perſone déſignée par le nominatif du verbe.

324. La *totalité ſpécifique* ſe reconoît, quand le nom de la choſe dont on parle (pris avec ſes circonſtances s'il en a) convient à toute l'eſpéce, c'eſt-à-dire à tous les objets auſquels, ce nom pris de la ſorte, peut être apliqué : comme les *vices*, les *vertus*, les *véritez*, les *fauſſetez*, les *An-*

ges, les *hommes*, &c. ou ce qui revient aumême, le *vice*, la *vertu*, l'*Ange*, l'*homme* pris dans un ſens général & univerſel: ou bien *le vice triomphant*, *la vertu humiliée*, &c. Si, dis-je, ces noms conviénent à tout ce qui peut être dit *vice*, *vertu*, *Ange*, *homme*, ou à ce qui peut être dit, *vice triomphant*, *vertu humiliée*, *&c.* ils renferment une *totalité ſpécifique* & demandent l'article défini.

On voit, que ſelon ces principes, il faut auſſi le métre devant les noms des choſes, qui compoſées de pluſieurs objets particuliers diférens, n'en font pourtant qu'une totale & particuliére, comme l'*Armée*, *le peuple*, *&c.* 325.

Ainſi donc, employez l'article défini, par tout où vous trouverez un nom pris dans un ſens défini qui renferme une *diſtinction individuéle* ou une *totalité ſpécifique:* c'eſt-à-dire en d'autres termes, dans un ſens qui déſigne, ou un objet particulier, ou toute une même eſpéce d'objets. 326.

Uſage général de l'article indéfini.

IL s'emploie devant les noms pris dans un ſens vague, indéfini, indéterminé; c'eſt-à-dire (ſelon la notion que nous venons d'aporter) dans un ſens qui ne marque ni diſtinction individuelle, 327.

ni totalité ſpécifique : comme ſi je dis *idée de viſionaires* ou *tableau d'or* : les mots *viſionaires* & *or* ne marquent ici ni toute l'eſpéce des *viſionaires*, ni toute l'eſpéce de l'*or* qui eſt au monde. Ces mots ne marquent pas davantage, ni aucun *viſionaire*, ni aucun *or* en particulier : ils ſont donc pris dans un ſens indéfini. De même ſi je dis, *je demanderai conſeil à gens ſages* ; *gens ſages* ne diſtingue point ici aucunes perſones ſages en particulier, & ne renferme pas auſſi toute l'eſpéce des gens ſages en général, &c. Car je ne veux pas indiquer que je demanderai conſeil à tous les gens ſages : le nom *à gens ſages* eſt donc pris dans un ſens indéfini, & il demande l'article indéfini : mais pour mieux faire connoître cet article indéfini, il en faut expoſer l'emploi dans un plus grand détail, ou d'ailleurs il ſe trouve quelques exceptions établies par l'uſage.

Uſages particuliers de l'article indéfini.

328. IL ſe met avec des noms ou pronoms qui marquant par eux-mêmes une diſtinction préciſe, n'ont pas beſoin de l'article défini pour la marquer. Tels ſont :

1°. Les pronoms, comme *moi, toi, ſoi, lui, ce, celui, qui*, &c. excepté, 1°. les poſſeſ-

sifs relatifs le *mien*, le *tien*, le *leur*, &c. 2°. *le même*, *du même*, *idem*, *ejusdem*. 3°. *lequel*, pris au sens du *qui*, ou de l'*uter* des Latins; l'*autre alter*, l'*un l'autre*, l'*un & l'autre*. Comme *un palais auquel on a fait une façade*; *duquel parlez-vous?* Mais *quel* au sens de *qualis* a l'article indéfini; *de quelle maison parlez-vous?* 4°. l'*autre partie altera pars*; l'*un & l'autre alius*, *alia*, l'*un & l'autre uterque utrumque*. *Mon*, *ton*, *son*, *quelque*, *tout*, *chaque*, *chacun*, *quelqu'un*, *quiconque*, *aucun*.

2°. Tous les noms propres de perſo- 329.
nes, & ceux de quelques planétes, comme *Mars*, *Jupiter*, *Saturne* & *Venus* employez entant que propres, & certains noms d'honeur que l'uſage atache aux noms propres, tels que *Monſieur*, *Madame*, *Monſeigneur*, *Meſſire*, *Maître*, ou *Saint*, *Sainte*, &c. Ainſi on décline *Dieu*, de *Dieu*, à *Dieu*: parce que Dieu eſt le nom propre du Souverain Etre qui eſt unique: de même on décline *Socrate*, de *Socrate*, à *Socrate*: *Monſieur Gaſſendi*, de *Monſieur Gaſſendi*, à *Monſieur Gaſſendi*: *ſaint Pierre*, de *ſaint Pierre*, à *ſaint Pierre*; *ſainte Madeléne*, de *ſainte Madeléne*, à *ſainte Madeléne*.

J'ai dit avec les noms propres employez 330.
en tant que propres. Car s'ils étoient employez comme pouvant convenir à plu-

sieurs objets : alors ils recevroient l'article défini ; ainsi l'on diroit, le *Dieu des Chrétiens*, le *Dieu des miséricordes. On ne doit atendre* du *Dieu des Chrétiens que sainteté*, &c. *On ne peut trop se confier* au *Dieu des miséricordes :* de même on diroit, *le Socrate d'Athénes, le Mécredi saint;* supposant que *Socrate & Mécredi* sont des noms qui conviénent à plusieurs objets particuliers : de même encore, bien qu'on dise venir *de Flandre* & non *de la Flandre*, à cause que *Flandre* est un nom propre qui ne prend point l'article défini ; cependant on dira venir *de la Flandre Françoise*, parce que le mot est pris alors comme convenant à plusieurs objets ; sçavoir *à la Flandre Françoise* & *à la Flandre Espagnole.*

On regarde aussi quelquefois un même nom comme multiplié, pour exprimer des objets supposez semblables, & alors on met encore l'article défini ; comme, les *Démosthénes*, les *Cicérons ne se retrouvent pas dans tous les siécles.*

331. 3°. Les noms propres de Province ou de Royaume, (excepté quelques-uns qui tirent leur nom de leur ville capitale, comme *Valence*, ou ceux de quelques Iles comme *Candie*, prénent l'article défini au premier cas, *la France, le Languedoc, la Chine* ; ils le gardent aussi aux deux

Digitized by Google

autres cas, quand les mots avec quoi ils ſont joints ne ſignifient point à l'égard de ces pays-là *demeure, venue* ou *ſortie.* Ainſi on dira bien, *la politeſſe* de la *France plaît par tout : Le ſort* de l'*Eſpagne dépendoit de la Caſtille : On atribue* à l'*Alemagne l'invention de l'Imprimerie.* Mais on dira avec les mots qui marquent le lieu d'où l'on vient : *venir* de *France, ſortir* de *Caſtille, mon départ* d'*Alemagne, &c.* Avec les mots qui marquent le lieu où l'on demeure, & où l'on vient ; au lieu de métre ces noms au troiſiéme cas, on les met ſans article, précédez immédiatement de la prépoſition *en :* demeurer *en France, aller en Italie, venir en Bretagne.*

On met encore l'article indéfini du géni 332.
tif aux noms de Provinces ou de Royaumes, quand ils ſervent à diſtinguer un nom ſubſtantif qui les précéde immédiatement, en marquant ſon pays, comme *Roi* ou *Royaume d'Eſpagne : Gouverneur* ou *Gouvernement de Picardie : modes de France : vin de Champagne : chevaux de Barbarie.* On pouroit dire auſſi après un ſuperlatif *le plus grand homme de France.*

Du reſte, ce qui regarde les noms propres de quelques régions eſt ſi bizare par raport aux articles, qu'un commençant ne doit pas s'y aréter. Nous nous contenterons d'obſerver que quelques-uns

de ces noms gardent l'article défini en tous leurs cas ; parce qu'il fait une partie même de ces noms. Les plus considérables ſont, la *Chine*, le *Japon*, le *Méxique*, les *Indes*, le *Pérou*, &c. la *Marche*, le *Perche*, le *Maine*, Provinces de France : le *Milanès*, le *Mantouan*, le *Parmeſan*, l'*Abruzze*, &c. Contrées d'Italie : le *Mans*, le *Catelet*, &c. Villes de France : on dit *venir*, *s'éloigner*, *partir*, de la *Chine*, du *Japon*, du *Méxique*, des *Indes*, &c. *demeurer*, *venir*, au *Perou*, au *Maine*, aux *Indes*, &c. Si un nom propre a un adjectif pour épithéte, on emploie l'article défini devant cet adjectif, parce qu'alors il eſt cenſé mis, pour diſtinguer une perſone d'avec une autre qui auroit le même nom. *Louis le Juſte*, *le Grand Alexandre.*

4°. L'article indéfini ſe met avant les nombre abſolus : *un*, d'*un*, à *un* : *deux*, de *deux*, *à deux* Philoſophes : mais ceux qui ont donné cette régle ſans reſtriction, ne ſe ſont pas ſouvenus que ces adjectifs de nombre ſe trouvant joints à un nom pris dans un ſens défini, il faut métre alors l'article défini : comme *les douze Apôtres*; *les trois perſones dont j'ai parlé* : parce que les noms de nombre n'ôtent rien ici au ſens défini des noms ſubſtantifs auxquels ils ſont joints. 2°. On met encore

l'article défini avant les noms de nombre, parlant de jeux de carte : le *deux*, le *trois de cœur*. 3°. On le met encore quand les nombres abſolus ſont pris pour les ordinaux, *le deux de ce mois*, pour dire, *le deuxième de ce mois*.

4°. L'article indéfini ſe met après les 333.
mots de quantité qui régiſſent le ſecond cas ou le génitif : *abondance de déclamateurs, diſète d'orateurs : peu d'argent, trop de repos : plus d'éfets & moins de paroles : beaucoup d'eſprit, point de ſens commun.*

Il n'y a ici que deux obſervations à faire & qui ſont aiſées. 1°. L'adverbe *bien*, pris pour *beaucoup*, demande après ſoi l'article défini ; ainſi l'on dit *bien de la peine*, *bien de l'argent*, *bien du temps* ; au lieu qu'on dit, *beaucoup de peine*, *beaucoup de temps*, &c. 2°. Le mot *force*, pris pour *beaucoup*, n'eſt ſuivi d'aucun article ; *force Auteurs*, &c. mais l'uſage de *force* ſemble vieillir.

5°. On met l'article indéfini devant 334.
un nom pris dans un ſens indéfini & régi au génitif par un verbe ou un nom ; comme *uſer de fineſſe*, *vivre d'induſtrie*, *content de bagatelles*, *joueur de luth*, *joueur de paume*.

Cependant les verbes qui expriment quelques mouvemens du corps ſur un inſtrument matériel, demandent toujours

après eux l'article défini, comme *fraper de l'épée* ou *du baton*; *jouer du luth, de la viole*, &c. bien qu'on diſe, *joueur de viole*, &c. Il faut dire de même, *jouer à la paume, au billard*, &c. bien qu'on diſe, *joueur de paume, joueur de billard.*

335. Sur quoi on peut faire une obſervation générale, ſavoir que l'article indéfini ſe met devant les noms régis par un autre nom ſubſtantif, duquel ils marquent l'eſpéce, le caractére, la cauſe, la matiére, la qualité, la nature, le pays: comme *gens de mérite: procès de conſéquence, ſtatue de marbre: maladie de langueur: conduite de fou: chevaux de Barbarie: Royaume de France:* de même on dira, *une rencontre de hazard*, parce que *hazard* eſt mis ici pour marquer la nature & le caractére de la rencontre; *l'eſprit de parti eſt de cabaler*; parce que *parti* eſt pris ici pour caractériſer une ſorte d'eſprit: mais ſi le ſecond nom n'eſt pas mis pour caractériſer le premier: & qu'au contraire le premier ſoit pour marquer une partie, une production, une proprieté, une dépendance, un éfet du ſecond; alors on métra l'article défini avant le ſecond: ainſi on dira *le toit de la maiſon, une faute de l'Imprimeur, un coup du hazard*, au lieu que ſi le deuxiéme nom étoit pour caractériſer le premier, on diroit: *un toit de*

maiſon : une faute d'Imprimeur : un coup de haſard.

Par cette réfléxion on peut remarquer que certaines expreſſions qui paroiſſent les mêmes, ne le ſont pas entiérement ; & leur diférence s'apercevra pour peu qu'on faſſe d'atention à ce que nous venons de dire : comme, *un coup de providence* ou *un coup de la providence* : c'eſt *un vice de jeuneſſe* ou *un vice de la jeuneſſe* : d'un coté on marque ici le caractére du *coup* ou du *vice* dont on parle : de l'autre coté on marque l'éfet *de la providence* ou *de la jeuneſſe*.

On ne met point d'article devant les noms qui ſuivent immédiatement certaines prépoſitions, avec leſquelles ils forment une eſpéce d'adverbe pour marquer la maniére dont ſe font les choſes ; comme *par dépit*, *avec ardeur*, *ſans conduite* ; ou qui ſuivent certains verbes avec leſquels ils forment une expreſſion qui a un ſens particulier déterminé par l'uſage, comme *avoir envie*, *porter bonheur*, &c. (1005.)

Il eſt aiſé de voir que ces noms ſont pris dans un ſens indéfini qui ne marque dans l'objet ni diſtinction individuelle, ni totalité ſpécifique.

Par ce principe il, eſt encore aiſé de voir comment une fameuſe exception que font ici nos Grammairiens, éclair-

cit la régle générale & la confirme. Voici l'exception.

Bien qu'un nom ſubſtantif régi au deuxiéme cas par un mot précédent, dût prendre l'article indéfini ; il prend néanmoins l'article défini, dès que ce nom ſe trouve déterminé & ſuivi par un de ces trois régimes : ſavoir, 1°. par le pronom *qui, que, lequel*, &c. 2°. par un ſuperlatif, 3°. par un nom ſubſtantif qui ſoit auſſi au deuxiéme cas ; ainſi bien qu'on diſe, *gens de mérite, ſtatue de marbre, point de bien, vivre d'induſtrie, avide d'honeur*, &c. Il faudra dire *gens du mérite que je vous ai marqué ; ſtatue du marbre le plus précieux ; avide de l'honeur du triomphe ; je ne veux point du bien d'autrui.*

Pour peu que l'on faſſe d'atention, on verra que ces régimes font paſſer le nom d'un ſens indéfini à un ſens défini. Ainſi quelque bizarerie qu'on reproche aux François ſur le ſujet des articles, elle ne s'étend guéres au fond qu'à deux ou trois légeres exceptions, & je me ferois fort de le démontrer, s'il m'étoit permis de traiter ici une queſtion de métaphiſique, au lieu d'une ſimple dificulté de Grammaire.

Digitized by Google

Uſage de l'article mitoyen ou partitif.

CEt article qui eſt mitoyen par raport à la maniére dont il ſe forme des deux précédens, comme nous l'avons marqué, l'eſt encore par raport au ſens. C'eſt un article indéfini, en tant qu'il ne ſupoſe point dans l'objet de diſtinction ni individuéle ni ſpécifique : mais il tient du *défini*, en ce qu'il indique une partie d'un objet ; c'eſt pourquoi on peut très-bien l'apeler article *partitif*. 336.

En éfet il eſt toujours pour reſtreindre l'étendue de la ſignification des noms, & emporte avec ſoi l'idée du pronom *quelque*, aliquis *ou* aliquid. Ainſi quand je dis, *des gens ſavans penſent comme moi* : c'eſt-à-dire, *quelques gens ſavans*, &c. Si je dis, *j'ai eu le malheur d'avoir afaire à des ignorans* ; la ſignification *à des ignorans* eſt ici moins étendue que ſi je diſois *aux ignorans* ; car je ne marque ici que certains ignorans : de même ſi je dis *de l'eau me feroit plaiſir, du pain me ſufit, il me faut de la lumiére* ; ce n'eſt pas alors l'*eau*, le *pain*, la *lumiére* en général dont je veux parler : mais d'une partie de *l'eau*, du *pain*, de la *lumiére*, qui eſt au monde ; comme on diroit en Latin, *aliquid ex aquâ, aliquid luminis*, &c.

337. On peut conjecturer par cette réflexion comment un ſecond cas en eſt venu dans notre langue à tenir la place du premier ; c'eſt qu'il ſupoſe, ce ſemble, ce premier, & le ſous-entend : car en diſant : *des ſavans ont cru autrefois les Anges corporels* ; ne ſous-entend-on pas *une partie* des ſavans ? & ainſi de ces autres maniéres de parler.

338. Quelle que puiſſe être cette conjecture, il faut remarquer que quand l'article partitif ne précéde pas immédiatement ſon nom ſubſtantif, mais qu'il y a un adjectif entre deux ; alors au lieu des articles définis *du*, *de la*, *de l'*, *des*, on emploie l'article indéfini *de* : ainſi au lieu qu'on dit de *l'eau pure*, ſi l'on met l'adjectif *pure* ; avant *eau* on dira, *de pure eau* ; *vaut mieux que de méchant vin* : au lieu qu'on dit *des ignorans modeſtes*, on dira *de modeſtes ignorans ſont plus ſuportables que des ſavans orgueilleux* : de même on dit *du vin excélent* & *d'excélent vin*, &c. Ce ſeroit un faute de parler autrement.

339. La particule *de* toute ſeule ſert auſſi de génitif à l'article mitoyen : mais en ce cas il ſe confond avec le génitif indéfini.

340. Quelquefois on emploie un des trois articles l'un pour l'autre : d'où il ne s'enſuit pas néanmoins qu'on puiſſe confondre

dre l'un avec l'autre ; & cette remarque eſt des plus importantes pour éclaircir une dificulté qui a quelquefois embaraſſé des perſonnes fort habiles d'ailleurs dans notre langue. On peut donc métre un des trois articles l'un pour l'autre, quand il eſt indiférent par raport à ce qu'on veut faire entendre, d'employer un article préférablement à l'autre. Ainſi on pouroit dire en certaine ocaſion, *les gens d'eſprit* ou *des gens d'eſprit*, ou ſimplement, *gens d'eſprit font toujours plaiſir* ; parce que par raport à ce qu'on veut faire entendre alors, il eſt indiférent d'indiquer ou la totalité ou ſeulement une partie des gens d'eſprit, ou même de n'en indiquer diſtinctement ni la totalité ni une partie ; pourvu qu'on indique ſimplement l'idée de *gens d'eſprit* : mais cela n'empêche pas que ces trois articles ne ſoient par eux-mêmes & par la deſtination de l'uſage très-diſtinguez entre eux, comme on peut le voir ſenſiblement dans l'éxemple des trois propoſitions ſuivantes : 1°. *Les gens d'eſprit ſe rendent malheureux* : 2°. *des gens d'eſprit ſe rendent malheureux* : 3°. *gens d'eſprit ſe rendent malheureux*. La premiére de ces trois propoſitions, par le moyen de l'article défini, s'étend à la totalité des gens d'eſprit, & eſt une propoſition fauſſe : car il n'eſt pas vrai que *tous les gens*

d'eſprit ſe rendent malheureux. La ſeconde eſt une propoſition vraie ; car il certain que *des gens d'eſprit*, c'eſt-à-dire, *quelques gens d'eſprit ſe rendent malheureux.* La troiſiéme eſt une propoſition vague & confuſe, qui eſt vraie ou fauſſe, ſelon l'aplication qu'on en fera aux *gens d'eſprit*, conſiderez dans leur totalité ou ſeulement dans quelques-uns d'eux. Ces trois éxemples métent dans tout ſon jour le caractére de chacun de nos trois articles, dont la diſtinction ſe tire d'une métaphiſique peut-être un peu ſubtile, mais très-réelle & très-juſte. C'eſt ainſi que les ſiences ſe prêtent mutuellement leur ſecours, & ſi la métaphiſique contribue à déméler nétement des points eſſentiels à la Grammaire : celle-ci bien apriſe ne contriburoit peut-être pas moins à éclaircir les diſcours les plus métaphiſiques.

341. Les particules *de, du, des, à, au, aux* ont encore d'autres fonctions ; mais comme ce n'eſt pas en qualité d'articles, nous en parlerons autre part.

342. Il faut ajouter ici qu'on ne met point d'articles aux noms qui ſignifient l'objet auquel s'adreſſe le diſcours de celui qui parle ; comme *Seigneur ſecourez-nous :* ou *terre, cieux, écoutez ma voix.* Quelquefois dans ces ocaſions on met devant ces noms, la particule *ô* ; comme *ô terre,*

ô cieux, *ô infortuné*, &c. Mais cet *ô* ne s'emploie guéres que pour exprimer des mouvemens de l'ame véhemens ; & il répond au cas vocatif des Latins.

On ne met point non plus d'articles aux noms en certaines maniéres de parler vives, où il semble qu'on soit si empressé de s'exprimer qu'on veut s'épargner le temps de dire l'article : comme, *intérêt, honeur, conscience, sont sacrifiez* ; au lieu de dire, *l'intérêt, l'honeur, la conscience*, &c. 343.

Usage d'une espéce de quatriéme Article, savoir, un *&* une.

OUtre les trois sortes d'articles que nous avons raportez, diverses Grammaires en admétent un quatriéme dans notre langue ; savoir *un* & *une* dont les trois cas sont, 344.

un Prince,	*une* Princesse.
d'*un*	d'*une*.
à *un*	à *une*.

Que ce soit un article ou non, au lieu d'en disputer inutilement, il suffit de dire qu'il est usité dans ces trois cas en maniére d'article : car bien que le mot *un* dans sa premiere signification & dans son usage le plus marqué, soit pour signifier l'unité numérique dans un objet déterminé, dont il exclut la pluralité ; 345.

cependant quand il eſt employé en maniére d'article, il ne ſignifie ſouvent qu'une unité indéterminée & vague, qui n'exclut pas la pluralité; mais plutôt qui la ſupoſe quelquefois, en marquant ce qui convient à chaque unité de la même eſpéce : comme quand on dit *un livre ennuieux eſt bon pour endormir* ; cette expreſſion *un livre ennuieux*, ne marque pas un *ſeul Livre en particulier*, mais plutôt ſupoſe ou marque chacun des Livres ennuieux & ce qui leur convient.

346. D'autre fois *un* inſinue l'unité numérique dans un objet particulier, mais d'une maniére indéterminée & vague, ſans marquer quel eſt cet objet particulier : comme *j'ai rencontré un homme ce matin. Un* s'emploie donc alors en François à la place de l'article défini, pour marquer un homme particulier, mais ſans montrer déterminément quel eſt l'homme ſur qui tombe cette diſtinction.

347. Voila ce que j'ai pu ramaſſer de réfléxions ou de régles ſur *nos articles* des noms : quelque aplication que j'y aie aportée, je ſens bien que je n'aurai pas encore donné une pléne conoiſſance de cette matiére, dont il eſt impoſſible de marquer tout le détail bien préciſément. J'aurai ateint mon but ſi j'y ai mis plus d'ordre & de jour que les étrangers n'ont

coutume d'y en apercevoir ; & ſi j'en ai dit aſſez, ſoit pour expliquer la nature de nos articles, ſoit pour en faire diſcerner l'uſage, dans la lecture des Livres François.

Des Noms adjectifs.

348. Ils ſe joignent, comme nous l'avons dit, avec les noms du genre maſculin & du genre féminin (94.) ; mais ils reçoivent ſouvent un léger changement de terminaiſon qu'il faut marquer ici.

349. Les adjectifs terminez en *e* muet, ne changent point du tout de terminaiſon au féminin : comme *honête, indigne, fidéle*, &c. *honête homme, honête femme ; un procedé indigne, une conduite indigne ; un ami fidéle, une amie fidéle*, &c.

350. Les autres adjectifs à parler en général ajoutent un *e* muet pour le genre féminin. Ainſi *grand* fait *grande* au féminin : *nu* fait *nue, vert* fait *verte*, &c. *nul, nulle : mien, mienne : bon, bonne.*

Ces trois derniers adjectifs & les terminez en *el*, en *eil* ou en *t* précedé d'une voyéle, doublent ordinairement leur derniére conſone ; *cruel, cruelle : pareil, pareille : ſot, ſotte : fol* ou *fou ſtultus, mol* ou *mou* font au féminin *folle* ou *molle. Fol* ne ſe dit que quand il eſt placé immédiatement devant

ſon ſubſtantif qui commence par une voyéle ; *mol* eſt vieilli.

351. 1°. Les adjectifs terminez en *x* ou en *eur*, changent l'*x* ou l'*r* finale en *ſ*, ajoutant toujours *e* au féminin : *heureux, heureuſe ; jaloux, jalouſe ; railleur, railleuſe :* mais *doux* prend un *c* au lieu d'une *ſ* & fait *douce ; vieux* fait *vieille :* le maſculin *vieil* n'eſt guére d'uſage qu'en ce mot, *le vieil homme*, pour dire l'homme corompu par le peché ; *roux* fait *rouſſe.*

352. 2°. *Gentil* prend une *l* mouillée au féminin & fait *gentille ; frais* fait *fraîche ; bas, gros, épais, exprès* doublent l'*s* & font *baſſe, groſſe ; épaiſſe, expreſſe ; long* fait *longue ; benin* & *malin* font *benigne* & *maligne ; blanc, franc, ſec* font *blanche, franche, ſéche ; public, caduc, Grec, Turc,* font *publique, caduque, Gréque, Turque: Neuf, vif* & les autres terminez en *f*, changent l'*f* en *v* ; c'eſt-à-dire la létre forte en létre foible : (231.) ainſi ils font *neuve, vive*, &c. *beau* & *nouveau* font *belle, nouvelle* ; d'ailleurs *beau* & *nouveau* font au maſculin *bel* & *nouvel*, quand ils précédent immédiatement leur ſubſtantif & que celui-ci commence par une voyéle ou une *h* non aſpirée, (873.) *un bel oiſeau, un nouvel honeur.*

Digitized by Google

Des noms diminutifs.

ON apéle ainſi ceux qui par un changement de terminaiſon, altérent 353.
leur ſignification ordinaire pour en diminuer la force. L'Italien eſt plein de ces noms. Le François en a ſi peu qu'ils doivent être regardez comme des mots particuliers qu'il faut chercher dans le Dictionaire, & pour leſquels notre Grammaire n'a point de régles. Il y en a quelques-uns dans les noms qu'on donne aux enfans; ſi on les emploie dans le diſcours ordinaire, c'eſt pour badiner.

Des noms comparatifs.

ON apéle ainſi ceux qui indiquent 354.
quelque comparaiſon d'un objet à un autre. Il n'y en a que trois dans notre langue, ſavoir *meilleur melior*, *pire pejor*, *moindre minor*. Les autres noms n'expriment point la comparaiſon par eux-mêmes, mais par quelques particules qui les précédent, comme *mieux*, *plus*, *moins*; *plus mauvais*, *moins mauvais*. L'uſage ne permet pas qu'on diſe *plus bon*, il faut dire *meilleur*.

Ces comparatifs doivent être ſuivis de la particule *que* en cette ſorte: *plus grand*

que Céſar ; & quand il ſuit un verbe ſans prépoſition & qui n'eſt point à l'infinitif, il faut qu'il ſoit précédé de la particule *ne*, comme *plus habile qu'on ne croyoit ;* mais ſi le verbe ſuivant étoit à l'infinitif ou précédé d'une prépoſition, on ométroit la particule *ne* ; comme *il eſt plus heureux que de régner*, ou *plus heureux que s'il étoit Roi.*

355. Quand on exprime le ſuprême degré de comparaiſon, apelé dans les Grammaires *ſuperlatif*, on met l'article défini devant *plus :* comme, *le plus préſomptueux auteur eſt ſouvent le plus défectueux*, &c. Quand le ſuperlatif eſt ſuivi d'un nom avec lequel ſe fait la comparaiſon, ce nom doit être au génitif : *le plus imprudent des hommes.* S'il eſt ſuivi d'un verbe, ce verbe doit être au ſubjonctif précédé du pronom *qui* ; comme *l'homme le plus ſavant qui ſoit*, ou *le plus ſage dont j'aie ouï parler*, &c.

356. Quelquefois on exprime le ſuprême degré, ſans exprimer de comparaiſon avec un autre, & alors on emploie les particule *très* ou *fort* devant les noms : comme *très-habile, fort éloquent.*

357. Ces mots *très* & *fort ; plus* & *le plus* ſe joignent auſſi aux *adverbes* pour y ajouter un ſens comparatif ou ſuperlatif, de même qu'aux noms adjectifs ; comme

très-

très-ſenſément, fort éloquemment : plus finement qu'on ne peut dire : le plus ſubtilement qu'on puiſſe imaginer, &c.

Les autres ſortes de comparaiſons s'expriment par d'autres mots que nous raporterons dans l'article des conjonctions (656.) telles qu'*auſſi, tant que, auſſi ſaint que ſavant*, &c. 358.

Des noms numéraux ou de nombre.

IL y en a de diverſes ſortes. Les plus remarquables ſont les *abſolus* & les *ordinaux*. 359.

Les abſolus ſervent à déſigner abſolument & ſimplement les divers nombres qui répondent à cette queſtion, *combien y en a-t-il?* tels que ſont. 360.

Un, une, 1. *deux*, 2. *trois*, 3. *quatre*, 4. *cinq*, 5. *ſix*, 6. *ſept*, 7. *huit*, 8. *neuf*, 9. *dix*, 10. *onze*, 11. *douze*, 12. *treize*, 13. *quatorze*, 14. *quinze*, 15. *ſeize*, 16. *dix-ſept*, 17. *dix-huit*, 18. *dix-neuf*, 19. *vingt*, 20. *trente*, 30. *quarante*, 40. *cinquante*, 50. *ſoixante*, 60. *ſoixante & dix*, 70. *quatre-vingts*, 80. *quatre-vingts-dix*, 90. *cent*, 100. *mille*, 1000. 361. 362.

Quand on eſt parvenu à *cent* on met *cent dix*, 110. *ſix vingts*, 120. *cent trente*, 130. &c. enſuite *deux cens*, 200. *trois cens*, 300. &c. Au lieu de dire *dix cens*, il faut 363.

dire *mille*, 1000. *onze cens*, 1100. *douze cens*, 1200. &c. *deux mille*, 2000. *deux mille cens*, 2100. *deux mille deux cens*, 2200. &c. On ne dit point *dix cens mille*, mais *un million*, *deux millions*, &c.

364. Depuis *vingt* on joint ſimplement à chaque nom de dixaine les nombres 1, 2, 3, &c. juſqu'à la dixaine au deſſus : Ainſi on dit *vingt & un*, 21. *vingt-deux*, 22. *vingt-trois*, 23. *vingt-quatre*, 24. *vingt-cinq*, 25. &c. *vingt-neuf*, 29. puis le nom de la dixaine change & l'on dit *trente*, 30. *trente & un*, 31. &c.

365. Obſervez qu'au mot *un* on joint *&*, de cette ſorte *vingt & un*, *trente & un*, *ſoixante & un*.

366. Mais ce ſeroit une ſorte de gaſconiſme de métre *&* avant les autres unitez & de dire *vingt & deux*, *vingt & trois*, *vingt & cinq* ; excepté après *ſoixante* : on dit *ſoixante & un*, *ſoixante & deux*, &c. *ſoixante & dix*, *ſoixante & onze*, *ſoixante & douze*, &c. & ainſi à tous les nombres juſqu'à *quatre-vingts* ; car alors on ne met plus *&*, pas même avant *un*, & l'on dit *quatre-vingts-un*, *quatre-vingts-deux*, *quatre-vingts-dix*, *quatre-vingts-onze*, &c. *cent un*, *cent deux*, &c. Ces noms de nombre ordinaux ne changent point au pluriel : excepté, *vingt*, *cent*, *millier*, *million*, *milliar*, qui prennent une *s*, comme

quatre-vingts, *deux cens*, *trois millions*; ainſi c'eſt une faute d'écrire *deux cent*, comme on le voit dans quelques Gazettes.

Les nombres ordinaux marquent l'ordre des choſes par raport au nombre & répondent à la queſtion, *Le quantiéme eſt-il ?* tels ſont le premier *primus*, le ſecond *ou* le deuxiéme *ſecundus*, le troiſiéme *tertius*, &c. & ainſi des autres. Ces nombres ordinaux ſont des noms adjectifs qui ſe forment du nombre abſolu, (excepté le *premier* le *ſecond*) à la fin duquel on ajoute *iéme:* Ainſi de *dix* on fait le *dixiéme*, de *vingt* le *vingtiéme*, &c. 367.

Aux nombres abſolus qui finiſſent par un *e* muet, on retranche cet *e* muet; & de *quatre*, *cinquante*, &c. on forme le *quatriéme*, le *cinquantiéme*, &c. de *neuf*, on fait le *neuviéme*, changeant l'*f* en *v* (231.) 368.

Bien que les nombres ordinaux ſoient adjectifs, ils paroiſſent quelquefois *ſubſtantifs*, parce que leur ſubſtantif eſt manifeſtement ſous-entendu; ainſi on dit, *un Conſeiller de la Premiére*; pour dire *de la Premiére Chambre des Enquêtes au Parlement*, *&c.* Souvent même pour abreger on dit en cette ocaſion, *un Conſeiller*, *de la trois*, *de la quatre*, *&c.* 369.

Parlant des heures, on emploie les nombres abſolus, au lieu des ordinaux; com- 370.

me ; *il eſt une heure, il eſt deux heures*, & non pas *il eſt la premiére heure*, ainſi qu'on s'exprime en Latin & en Italien.

371. Parlant des anées courantes on emploie les nombres abſolus, au lieu des ordinaux. Ainſi on dit l'an *mil ſept cens neuf*, & non pas *mil ſept cens neuviéme :* Remarquez en paſſant qu'en cette ſeule maniére de parler on dit *mil* ; car on dit *mille* en toute autre ocaſion : *mille* ne change point au pluriel, on dit *mille hommes* & non pas *milles hommes : deux mille hommes* & non pas *deux milles hommes*, comme diſent quelques-uns.

372. On peut dire dans le diſcours familier *le deux, le trois de ce mois*, &c. pour dire *le deuxiéme, le troiſiéme, le quatriéme*, &c.

373. L'uſage a établi que même dans des diſcours graves on employât les nombres abſolus en parlant de nos Rois, ſur tout des derniers : *Henri Trois, Henri Quatre, Louis Treize, Charles Neuf*, mais on dit *Henri Second, François Second.*

374. Dans ces deux derniéres ocaſions où les nombres abſolus ſe métent pour les ordinaux, on ne met pourtant jamais *un* pour dire *le premier :* on ne dira jamais *l'un de ce mois*, ni *François un* ; mais *le premier de ce mois*, & *François Premier.*

375. Les noms de nombre ſe métent ainſi ſans articles après ceux des Princes. On

dit *Clément Onze* ou *Onziéme* : mais jamais *Clément l'Onziéme.*

Il y a d'autres noms de nombre ou de quantité qui expriment les parties considérables d'un *tout* ; comme *la moitié* media pars, pour dire une des deux parties d'un tout partagé en deux parties égales ; *le tiers* tertia pars ; *le quart* quarta pars, pour dire la troiſiéme, la quatriéme partie. En parlant de choſes qui ſe coupent on dit *un quartier.* Au delà du nombre *quatre* on ſe ſert des nombres ordinaux précédez des abſolus pour exprimer les parties d'un tout, comme *un cinquiéme* quinta pars, *deux cinquiémes* pour dire, une cinquiéme ou deux cinquiémes parties d'un tout, &c. *le Quint* ſignifie auſſi un cinquiéme ; mais il ne ſe dit que d'un droit de Fief, & dans le nom de l'Empereur *Charles-Quint.* 376.

Les nombres ordinaux forment chacun leur adverbe : comme *premier* forme *premiérement*, PRIMO ; *ſecondement* ou *deuxiémement* SECUNDO, pour ſignifier en *premier lieu*, *en ſecond lieu* ; il ne faut qu'ajouter comme on voit *ement*, aux nombres ordinaux qui n'ont point d'*e* à la fin, & à ceux qui ont un *e* final, il ne faut qu'ajouter, *ment.* 377.

Il y a des mots de nombre qui marquent un amas de nombres abſolus : ainſi 378.

au lieu de dire *dix*, *vingt*, on dit ſouvent *une dixaine* decem, *une vingtaine* viginti, & ainſi des autres *dixaines* juſqu'à *ſoixante*: mais ce nombre paſſé ces mots d'amas ne ſont plus d'uſage; ſi ce n'eſt une *centaine* centum; on dit auſſi une *douzaine* & une *demi-douzaine*; *un quarteron* ou *le quart d'un cent*, &c.

379. Au lieu de ces mots d'amas terminez en *aine*, on dit plus ordinairement *un cent*, *deux cens*, *trois cens*, &c. *un mille*, *deux mille*, &c.

380. Les nombres de répétition s'expriment ajoutant le mot *fois* aux nombres abſolus ou ordinaux: *une fois* ſemel, *deux fois* bis, &c. *la premiére fois* primùm, *la ſeconde fois*, ſecundùm.

381. Les nombres indéterminez ſont *dix*, *vingt*, *cinquante*, *cent*, *mille*. Ces nombres ſignifient ſeulement un grand nombre qu'on ne détermine point: *mille gens*
382. *le diſent*; *on l'a vu cent fois*. C'eſt-à-dire *beaucoup de gens le diſent*, on l'a vu *bien des fois*, &c.

383. Les nombres de répétition & de proportion s'expriment auſſi par le mot *fois*, *une fois auſſi grand*: *deux fois plus ſot*.

384. Pour exprimer en un mot, *deux fois*, ou *trois fois autant*, on peut dire le *double*, *le triple*.

385. Pour exprimer le même nombre d'u-

nitez priſes enſemble diverſes fois & de ſuite, on dit *un à un*, *deux à deux*, *trois à trois*, &c. ils *marchoient deux à deux*, en Latin, *bini & bini*, &c.

Des noms apelez communément Pronoms.

CE ſont ceux qui tiénent dans la phraſe la place d'un nom plus particulier. (84.) On pouroit les diſtribuer en beaucoup de claſſes ou de rangs par raport à la diférence de leur ſignification, de leur formation, de leur emploi grammatical, &c. mais comme ils rentrent fréquemment dans les propriétez, les uns des autres; les diviſions trop exactes qu'on en voudroit faire, ſerviroient plus à embaraſſer l'eſprit, qu'à éclaircir leur caractére particulier. Il ſe découvrira par lui-même en ce que nous dirons de chacun: gardant à peu près la même dénomination & le même rang que les Grammairiens ont donné communément à ces Pronoms. Ainſi nous métrons d'abord les Pronoms *Perſonels*, puis les *Poſſeſſifs*, les *Rélatifs* ou plutôt *déterminatifs* (155.) les *démonſtratifs*, & enfin les *indéterminez* ou *indéfinis*. 386.

Des Pronoms perſonels.

387. ILs s'emploient d'ordinaire pour le nom particulier d'une perſone : les uns ſont toujours joints immédiatement au verbe ; nous les apélerons pour cela *conjoints* ; les autres n'ont pas ce caractere ; nous les apélerons *disjoints*. On peut diſtinguer ſix ordres de pronoms perſonels. 1°. La premiére perſone. ( ) 2°. La ſeconde perſone. 3°. La troiſiéme perſone au maſculin. 4°. La troiſiéme perſone au féminin. 5°. La troiſiéme perſone indéterminée. 6°. La troiſiéme perſone ſupléante & régie, que j'apéle ainſi par la raiſon que j'aporterai nombre 420. Voici la table des pronoms perſonels, avec les pronoms Latins auxquels ils répondent.

Les disjoints ſeront ici précedez d'une croix : ceux où la croix eſt renverſée ſont conjoints & disjoints en même temps : les autres ſont conjoints.

Premiére perſone.

	Au ſingulier.	Au Pluriel.
388. NOM.	*je* † *moi* : ego.	† *nous* : nos.
GEN.	† *de moi* : mei.	† *de nous* : noſtri.
DAT.	*me* † *à moi* : mihi.	*nous* † *à nous* : nobis.
ACC.	*me* † *moi* : me.	† *nous* : nos.

Digitized by Google

Seconde perſone.

	Au Singulier.	Au Pluriel.	
NOM.	*tu* † *toi* : tu.	‡ *vous* : vos.	389.
GEN.	† *de toi* : tui.	† *de vous* : veſtri.	
DAT.	*te* † *à toi* : tibi.	*vous* † *à vous* : vobis.	
ACC.	*te* † *toi* : te.	‡ *vous* : vos.	

Troiſiéme perſone pour le maſculin.

	Singulier.	Au Pluriel.	
NOM.	*il* † *lui* : hic *vel* ille.	*ils* † *eux* : hi illi.	390.
GEN.	† *de lui* : hujus *vel* illius.	† *d'eux* : horum illorum.	
DAT.	*lui* † *à lui* : huic *vel* illi.	*leur* † *à eux* : his illis.	
ACC.	*le* † *lui* : hunc *vel* illum.	*les* † *eux* : hos illos.	

Troiſiéme perſone pour le féminin.

NOM.	‡ *elle* : hæc illa.	‡ *elles* : hæ illæ.	391.
GEN.	† *d'elle* : hujus illius.	† *d'elles* : harum illarum.	
DAT.	*lui* † *à elle* : huic illi.	*leur* † *à elles* : his illis.	
ACC.	*la* † *elle* : hanc illam.	*les* ‡ *elles* : has illas.	

Troiſiéme perſone indéterminée.

NOM. *on* † *ſoi* : ipſe-ipſa-ipſum *vel* homo generatim ſumptus. 392.
GEN. † *de ſoi* : ſui.
DAT. *ſe* † *à ſoi* : ſibi.
ACC. *ſe* † *ſoi* : ſe.

Digitized by Google

Troiſiéme perſone ſupléante & régie.

393. NOM. *le* ou *les* : iſtud *vel* illud : *vel* iſta de quibus ſermo eſt.
GEN. *en* : iſtius *vel* iſtorum de quibus ſermo eſt.
DAT. *y* : iſti rei, *vel* in hanc rem, *vel* ad hanc rem de qua agitur.

394. Les pronoms disjoints ſuivent l'économie ordinaire à tous les noms, ayant leurs trois cas diſtinguez par l'article indéfini de la maniére qu'on le verra dans les cinq colones ſuivantes.

Singulier.

	1.	2.	3. maſc.	3. fem.	3. indéf.
NOM. & ACC.	*moi.*	*toi.*	*lui.*	*elle.*	*ſoi.*
GEN.	*de moi.*	*de toi.*	*de lui.*	*d'elle.*	*de ſoi.*
DAT.	*à moi.*	*à toi.*	*à lui.*	*à elle.*	*à ſoi.*

Pluriel.

NOM. & ACC.	*nous.*	*vous.*	*eux.*	*elles.*
GEN.	*de nous.*	*de vous.*	*d'eux.*	*d'elles.*
DAT.	*à nous.*	*à vous.*	*à eux.*	*à elles.*

395. La troiſiéme perſone des pronoms disjoints a pour maſculin *lui*, & pour féminin *elle* ; nous ajoutons le pronom *ſoi*, *de ſoi* que nous apelons troiſiéme *perſone* indéterminée, parce qu'elle forme un ſens indéterminé & vague : comme *on parle de ſoi*, c'eſt-à-dire un *homme* ou *quelque homme parle de ſoi.*

396. Les pronoms conjoints ont bien trois rangs comme les disjoints, mais qui ne répondent pas aux mêmes cas du Latin :

Digitized by Google

ainſi le premier cas de ces Conjoints répond au nominatif, le ſecond, au datif ; & le troiſiéme, à l'acuſatif. Ils n'ont point de cas qui réponde au génitif : les voici.

Singulier. 397.

	1.	2.	3. maſc.	3. fém.	3. indéf.	Supl.
NOM.	*je.*	*tu.*	*il.*	*elle.*	*on.*	*le.*
DAT.	*me.*	*te.*	*lui.*	*lui.*	*ſe.*	*en.*
ACC.	*me.*	*te.*	*le.*	*la.*	*ſe.*	*y.*

Pluriel.

NOM.	*nous.*	*vous.*	*ils.*	*elles.*
DAT.	*nous.*	*vous.*	*leur.*	*leur.*
ACC.	*nous.*	*vous.*	*les.*	*les.*

Obſervez que la ſeconde perſone du pluriel *vous*, s'emploie en François pour le ſingulier ; & pour parler à une ſeule perſone : en ſorte que *tu*, la ſeconde du ſingulier ne s'emploie qu'en parlant à quelqu'un, ou avec une extrême familiarité, ou d'une maniére haute & injurieuſe, ou en Poëſie : & dans le ſtile le plus ſublime : encore pluſieurs aiment-ils autant qu'on mête toujours *vous* au lieu de *tu* ou *toi*. 398.

Au reſte, l'uſage de ces pronoms eſt d'un détail qui mérite de l'atention ; parce que c'eſt l'endroit le plus embaraſſant de notre Grammaire après les articles, & qu'il eſt même plus ſujet aux exceptions. C'eſt la ſeule Partie, en quoi elle ſoit plus dificile que celle d'une autre 399.

Digitized by Google

langue ; mais j'eſpére que les dificultez ſe trouveront fort diminuées, par la maniére dont j'en vais énoncer les régles en cette ſeconde édition.

Uſage des pronoms perſonels.

400. IL conſiſte en deux choſes. 1°. A employer en certains endroits les conjoints & non pas les disjoints ; & réciproquement en d'autres endroits, les disjoints & non pas les conjoints : 2°. à placer en certain ordre les pronoms conjoints ; quand il s'en rencontre pluſieurs de ſuite, & avec la particule *ne*.

Régle pour diſcerner quand il faut employer les conjoints.

401. 1. *Régle.* Il faut toujours métre un pronom nominatif conjoint devant un verbe qui n'a point d'autre nom ou pronom pour nominatif. Ainſi on dit, *je parle, tu parles, il parle, elle parle : on parle, nous parlons, vous parlez, ils parlent* ou *elles parlent.*

402. Quelquefois on (1017.) omet de répéter le même nominatif conjoint après la conjonction *&* ; ainſi, au lieu de dire, *il regarda & il reconut la maiſon* ; on dit, *il regarda & reconut la maiſon.*

403. Mais ſi le verbe a un autre nominatif

ſans interrogation, alors il ne faut point métre de pronom conjoint. Ainſi on dit *Platon enſégne* & non pas *Platon il enſégne.* Les étrangers doivent faire une grande atention à cette régle à laquelle ils manquent très-ſouvent.

2. *Régle.* Si le verbe n'a pas pour nominatif un ſeul pronom perſonel, mais de plus quelque autre pronom perſonel ou quelque noms (ce qui forme pluſieurs nominatifs du verbe) alors le dernier doit être un pronom perſonel *conjoint*, & les précédens doivent être *disjoints :* par éxemple, *moi, je ris ;* on voit qu'ici *je* eſt conjoint, & *moi* eſt disjoint : de même, *lui & moi nous parlons ; lui* & *moi* ſont disjoint, & *nous* eſt conjoint ; de même parlant à des valets on diroit, *ton camarade & toi, vous ne valez guéres ; vous* eſt conjoint. 404.

Quand le pronom de la troiſiéme perſone *lui* ou *eux* eſt le dernier, on ſe diſpenſe quelquefois, ſur tout dans le diſcours familier, d'y ajouter un disjoint ; comme *lui & eux ſont blamables ; je demeurai & lui s'en alla ; mon frere & lui ſont arivez.* 405.

3. *Régle.* Si le verbe eſt placé entre pluſieurs perſonels de même régime, il faut que le premier ſoit conjoint & mis avant le verbe, & que les autres ſoient 406.

disjoints & mis après le verbe. *Je soufre & lui aussi ; on me parle aussi-bien qu'à lui & à eux. Je* & *me* sont ici conjoints & mis devant le verbe ; *lui* au nominatif, *à vous* & *à eux* sont disjoints & mis après le verbe.

407. 4. *Régle.* Si le verbe régit un seul pronom personel au datif ou à l'acusatif, il faut toujours employer le conjoint : *la musique me plaît* & non pas *plaît à moi. je la loue* & non pas *je loue elle* ; de même encore, *il leur est doux* & non pas *il est doux à eux.* Cependant remarquez deux choses.

408. 1°. Après les impératifs . au lieu des conjoints *me* & *te*, on emploie les disjoints *moi* & *toi* ; *dites-moi, montre-toi*, & non pas, *dites-me, montre-te.*

409. 2°. Lorsque le verbe *je suis*, signifie *j'apartiens*, on emploie toujours un disjoint qui se met après ce verbe : par éxemple, *je suis à vous* & non pas *je vous suis ; cette maison sera un jour à moi* & non pas *me sera.*

410. Hors les cas marquez dans les quatre régles précédentes, il faut toujours employer les disjoints : par exemple après les prépositions *pour moi, jusqu'à lui, loin d'eux*, & après les verbes : *c'est lui & ce n'est pas moi*, ou *qui est blâmé ? lui & eux. Il convient à eux & à nous. On rit de vous,*

Digitized by Google

on ſe plaint de nous, ou *on parle de moi & d'eux.*

3°. Le nominatif conjoint ſe met encore après le verbe, quand ce verbe eſt précédé de certaines expreſſions qui lient le diſcours : telles que *ainſi*, *auſſi*, *peut-être*, *du moins*, *au moins*, *en vain*, &c. On dit de la ſorte : *ainſi méritez-vous l'eſtime des honêtes gens : peut-être n'y avez-vous pas penſé ? du moins* ou *au moins deviez-vous m'en avertir : ce livre m'apartient, auſſi l'ai-je bien payé : en vain le prétendez-vous*, &c. 411.

Ce ne ſeroit pas toujours une faute en ces ocaſions, de métre le pronom conjoint avec le verbe, ſelon la régle la plus générale, & de dire *ainſi vous meritez*, au lieu de dire *ainſi mériteZ-vous*, &c. 412.

4°. Le nominatif conjoint eſt encore mis après le verbe, dans ces maniéres de parler : *Duſſiez-vous me condamner : vinſſieZ-vous à bout de votre deſſein*, &c. pour dire *quand vous devrieZ me condamner, quand vous viendrez à bout de votre deſſein:* ou dans celle-ci, *puiſſieZ-vous être content*, pour dire *je ſouhaite que vous ſoyez content.* 413.

5°. On met encore le nominatif conjoint après le verbe *dit* : comme *je le ferai, dit-il* ou *dit-elle* : c'eſt, *dites-vous un grand malheur : voilà, diſons-nous, une choſe* 414.

nouvelle ; ce qui répond à l'*inquam*, *inquis*, *inquit*, *inquimus* des Latins.

415. Tel eſt l'uſage des pronoms conjoints ; à quoi il faut ajouter qu'ils précédent toujours les deux adverbes, *voici* & *voilà* ; comme *me voici*, *vous voilà*, au lieu que les autres noms ſont mis après *voici* & *voilà* ; *voilà l'homme*, *voici le point*, *voilà quelqu'un.*

416. Le nominatif conjoint ſe place après les impératifs, de la maniére que je vais dire. (426.)

Régles pour aranger les conjoints, quand il s'en trouve pluſieurs de ſuite avec la particule ne.

417. LEs pronoms conjoints ſe rencontrant de ſuite, s'arangent de maniére, que le nominatif précéde toujours le datif & l'acuſatif ; comme *je leur donne* ; *vous le blamez.*

418. Si le datif & l'acuſatif ſe trouvent enſemble, alors les datifs *lui* & *leur* vont après les acuſatifs : comme *vous les lui donnez*, *il la leur refuſe* ; mais tous les autres datifs précédent les acuſatifs ; comme *on me la refuſe* : *je vous le dis.*

419. L'arangement des particules *ne*, *y* & *en* avec ces pronoms conjoints, doit être indiqué ici & mérite encore de l'atention.

Ne

Digitized by Google

Ne eſt une particule négative qui ſe met devant les verbes. 420.

Y & *en* ſont des particules pronominales qui ſignifient la *perſone*, le *lieu* ou la *choſe dont on parle.* (393. & 429.) 421.

Ne doit ſuivre toujours immédiatement le nominatif conjoint. *Vous ne dites pas, je ne parle point*, &c. excepté dans les impératifs, les interrogatifs, & dans les ocaſions où les pronoms conjoints ſont mis après le verbe : car alors la particule *ne* ſe met la premiére ; comme *ne vous fachez pas ; ne lui ai-je pas parlé ; au moins ne deviez-vous pas agir ſans prendre des meſures.* 422.

Y & *en* ſe métent immédiatement après tous les pronoms conjoints & avant le verbe. *Je vous les* y *montrerai ; il ne vous* en *parle pas.* 423.

Lors qu'*y* & *en* ſe trouvent enſemble, *y* précéde *en* : comme *je vous* y en *ferai tenir.* 424.

Les pronoms conjoints avec les particules *y* & *en*, ſe métent après le verbe dans les ocaſions ſuivantes. 425.

1°. Après les impératifs qui ne ſont point acompagnez d'une négation : ainſi bien qu'on diſe *ne vous* y *fiez pas*, on dit *fiez-vous-y* ; de même on dit, *ne lui en donnez pas* ; mais s'il n'y a point de négation, on dira *donnez-lui-en*, &c. 426.

Cependant on peut les métre avant un impératif, quand même il n'y auroit point de négation, pourvu que cet impératif en ſuive un autre & s'y trouve uni par la conjonction *&*, ou la conjonction *ou* : on peut dire ainſi, *voyez-la & la conſolez : prenez-les ou les laiſſez, cherchez-en & en aportez.* ; bien qu'on puiſſe dire auſſi *& conſolez-la, &c.*

On ne met guére la particule *y* après les impératifs ſuivis du pronom perſonel *me* : on ne dit point *donnez-m'y place*, on ne diroit guére mieux, *donnez-y moi place.*

427. 2°. Dans les interrogations, le nominatif du pronom conjoint ſe met après le verbe : mais les autres cas du même pronom demeurent avant le verbe ; comme *me le preſcrivez-vous? lui déplairois-je?* Que ſi le verbe eſt compoſé d'un auxiliaire (495.) ce nominatif ſe met entre l'auxiliaire & le mot propre du verbe : *me le ſuis-je preſcrit? lui aurois-je déplu?* Il en eſt de même dans les interrogations où l'on inſére les particules négatives *ne* & *pas* ou *point*, qui ſervent alors à inſinuer que l'on ſoupçone quelque choſe de l'afaire ſur quoi on interroge ; comme *ne lui aurois-je point déplu? ne vous l'a-t-il pas dit?*

428. Si dans ces interrogations il ſe trouve

quelque autre nominatif du verbe, on ajoute encore le pronom conjoint *il* ou *elle*, *ils* & *elles* après le verbe : *quelqu'un vient-il ? la Muſique vous plaît-elle ? les hommes réfléchiſſent-ils ? les bêtes raiſonnent-elles ?*

Dans cette derniére ocaſion, ſi le verbe interrogatif finit par une voyéle, on ajoute un *t* pour éviter le baillement : ainſi on écrit & on prononce *aime-t-il*, *va-t-il*, & non pas *aime-il*, *va-il* ; le *t* ajouté s'écrit ſéparément du verbe avec deux tirets à coté, comme on le voit ici. *-t-*

Remarques ſur le Pronom conjoint, ſupléant & régi.

IL faut faire conoître ici la nature du Pronom conjoint, ſupléant & régi ; il réſulte des particules *le*, *en*, *y*, qui en font le premier, le ſecond & le troiſiéme cas, comme j'ai dit nombre 393. 429.

1°. Il eſt évident qu'il eſt pronom : car il s'emploie pour des noms particuliers ; comme, *vous êtes maître & moi je ne le ſuis pas : le* ſe met ici pour le nom *maître :* de même, *Platon vous plaît, vous en parlez toujours*, c'eſt-à-dire *de Platon :* de même auſſi, *regardez le ciel, penſez-y ſouvent*, c'eſt-à-dire, *au ciel.* On l'emploie auſſi avec des pluriels même fémi-

nins : *ils ſont heureux, & nous ne* le *ſommes pas : ce ſont des ignorantes, ne m'*en *parlez pas : ce ſont des contes, ne vous* y *fiez point.*

2°. Le Pronom ſupléant eſt *conjoint* : car il eſt toujours joint au verbe.

3°. Il eſt diférent de tout autre pronom conjoint : la choſe eſt évidente pour *en* & *y* ; elle ne doit pas l'être moins pour *le* : car ce *le* ne pouroit ſe confondre qu'avec *le* acuſatif ſingulier & maſculin du pronom *il* : au lieu que quand *le* eſt pronom ſupléant, il eſt nominatif & acuſatif, ſingulier & pluriel, maſculin & féminin : ſi des femmes diſoient, *nous fumes maltraitées & nous* le *ſommes encore : le* ſeroit alors nominatif pluriel féminin : ce ne ſeroit donc pas l'acuſatif ſingulier maſculin du pronom *il* : cela ſupoſé, il faut marquer les uſages particuliers du pronom *le, en, y.*

430. Il ſuplée non-ſeulement pour des noms comme tous les pronoms ; mais auſſi pour des phraſes entiéres, & par cette raiſon nous l'apelons particuliérement *ſupléant* ; comme, *je ne croi pas qu'on veuille me tromper, & je ne* le *croirai point* : ou, *& je n'en croirai rien,* ou, *on le dit & je n'*y *ajoute pas foi.* Il eſt clair que *le, en,* & *y*, ſupléent ici pour des phraſes.

Y ſe dit des choſes & rarement des per-

ſones ; *le* & *en* ſe diſent des choſes & des perſones : quand il s'agit d'un homme on dira bien, *je n'en fais point de cas :* mais on ne dira point, *c'eſt un honête homme atachez-vous-y* ; au lieu de *atachez-vous à lui :* on pouroit dire néanmoins, je conois *cet homme & je ne m'y fie pas*, ou bien, *quand un homme eſt mort on n'y penſe guére:* mais dans la premiére de ces deux phraſes, ces mots ; *je ne m'y fie pas* ont l'air d'une expreſſion proverbiale ; & dans la ſeconde phraſe, la particule *y* tombe autant ſur une choſe que ſur une perſone ; ſavoir ſur la choſe, *après qu'un homme eſt mort :* mais quand *y* tombe purement ſur une perſone, il eſt plus exact d'employer en ſa place le pronom *à lui :* excepté néanmoins dans les réponſes aux interrogations : Si l'on demandoit *penſez-vous à votre ami?* on diroit mieux pour répondre, *oui j'y penſe*, que *oui je penſe à lui*.

4°. Le pronom ſupléant *le*, *en*, *y*, eſt déclinable au ſingulier & au pluriel, mais avec quelques exceptions remarquables pour *le* ; 1°. *le* mis après *ce*, ſe décline comme *ce les ſont*, &c. 2°. Pluſieurs croient que *le* ſe décline au ſingulier féminin ; beaucoup de femmes qui parlent bien diſant, *je fus éfrayée & je la ſuis encore :* d'autres croient qu'elles parleroient 431.

mieux de dire, & *je le ſuis encore* : l'uſage eſt partagé ſur ce point. Voyez les remarque dans la troiſiéme Partie.

5°. *Le*, eſt pur nominatif ſupléant, régi & jamais régiſſant ; c'eſt-à-dire qu'il n'eſt jamais nominatif du verbe, & c'eſt pour cela que je l'ai apelé *pronom régi* ; comme, *s'il n'eſt pas ſavant il le deviendra* : *le* eſt ici nominatif, car il eſt régi par *deviendra*, qui régit le nominatif : mais le nominatif du verbe en cette ocaſion eſt proprement *il* & non pas *le*. Il eſt évident que *en* & *y* ſont toujours régis, l'un étant génitif & l'autre datif.

Des Pronoms poſſeſſifs.

432. ILs marquent ce que chacun poſſéde & ce qui lui apartient. Ce ſont de purs adjectifs qui ne diférent des autres que par des infléxions particuliéres, ou par le raport qu'ils ont avec les pronoms perſonels dont ils ſont dérivez.

433. Par raport à l'uſage on en diſtingue de deux ſortes dans la Grammaire Françoiſe. Les uns abſolus qui précédent toujours le nom à quoi ils ſont joints & qui ſe déclinent avec l'article indéfini : tels ſont

Digitized by Google

Sing. Masc.	Sing. fém.	Pl. des 2. genres.
mon, meus.	*ma*, mea.	*mes*, mei.
ton, tuus.	*ta*, tua.	*tes*, tui.
ſon, ſuus.	*ſa*, ſua.	*les*, ſui.
nôtre, noſter.	*nôtre*, noſtra.	*nos*, noſtri.
vôtre, veſter.	*vôtre*, veſtra.	*vos*, veſtri.
leur, qui *vel* quod ipſorum eſt.	*leur*, qui *vel* quod ipſorum eſt.	*leurs*, qui *vel* quæ ipſorum ſunt.

Obſervez que devant les noms féminins qui commencent par une voyéle ; au lieu de métre *ma*, *ta*, *ſa*, on met *mon*, *ton*, *ſon*, pour éviter le baillement : ainſi on dit *mon ame*, *ton impieté*, *ton avarice* & non pas *ma ame*, &c. 434.

Ces pronoms poſſeſſifs s'emploient au lieu du génitif des pronoms perſonels : ainſi on ne dit point *l'état de moi* ; *en la place de vous* ; *le livre d'eux* ; il faut dire, *mon état* ; *en votre place* ; *leur livre*. 435.

On pouroit dire néanmoins, c'eſt le ſentiment de *mon frere & de moi* : mais il eſt mieux & plus ſur de dire, c'eſt le ſentiment de *mon frere & le mien*. Il faut dire *pour l'amour de lui*, *de moi*, &c. mais il ſemble que ce ſoit pour éviter l'équivoque que l'on feroit en diſant *pour mon amour* ; car en d'autres phraſes ſemblables où il n'y auroit point d'équivoque, on ne pouroit pas dire *pour la ſatisfaction de moi*, *de vous* ; mais il faudroit dire, *pour ma ſatisfaction*, *pour la vôtre*, &c.

On diroit encore *un ouvrage de moi & un portrait de moi ;* mais c'eſt qu'alors *de moi* ne ſignifie pas proprement *mon :* mais il ſignifie *qui eſt fait par moi.*

436. Les poſſeſſifs relatifs ſont nommez ainſi ; parce que n'étant pas joints avec leur ſubſtantif, ils le ſupoſent énoncé auparavant, & y ont relation : comme ſi après qu'on a dit : *le goût des Italiens & des François eſt diférent en matiére de muſique :* j'ajoutois, *le mien eſt d'eſtimer ce que les uns & les autres ont de meilleur.* On voit par là que le *mien* déſigne le mot *goût*, & le ſupoſe. Voici ces Poſſeſſifs rélatifs.

Sing.	*le mien*, meus.	*le tien*, tuus.	*le ſien*, ſuus.
	le nôtre, noſter.	*le vôtre*, veſter.	*le leur*, qui ipſorum eſt.
Plur.	*les miens.*	*les tiens.*	*les ſiens.*
	les nôtres.	*les vôtres.*	*les leurs.*

437. Ils ſuivent en tout les régles des adjectifs ordinaires & prénent l'article défini.

Pronom modificatif ou déterminatif : apelé communément rélatif.

Savoir, *qui*, *que*, *lequel*, *quoi*, &c. qui, quæ, quod, &c.

438. ON le met à la ſuite des noms ou des pronoms perſonels, avec leſquels il a une

a une telle afinité, que ſans eux il ne ſignifie rien : puiſqu'il n'eſt que pour déterminer par quel endroit on veut les faire conſidérer : (155.) comme *le Livre que vous liſez ; moi qui vous aime ; qui* ou *que* ſuit ici le nom ou le pronom pour déterminer l'endroit par où on les conſidére. Aſſez ſouvent le nom ou pronom avec lequel il eſt joint eſt ſous-entendu ; ce qui ſe fait conoître par le ſens de la phraſe : comme *je ſai qui a fait cela :* ou *qui raille eſt raillé :* on voit manifeſtement que l'on ſous-entend, *je ſai la perſone qui a fait cela* ou *celui qui raille eſt raillé*, &c. mais dans cet uſage il a l'acuſatif ſemblable au nominatif : comme *je prierai qui vous voudrez*, pour dire, *la perſone que vous voudrez.*

Qui ſe décline comme l'ordinaire des 439.
pronoms avec l'article indéfini : & eſt le même au ſingulier qu'au pluriel ; au maſculin qu'au féminin : prenant d'ordinaire un acuſatif diſtingué du nominatif en cette ſorte :

Singulier & Pluriel.

NOM. *qui*, qui quæ, *plur.* qui, quas.
GEN. *de qui*, cujus, quorum, quarum.
DAT. *à qui*, cui, quibus.
ACC. *que, qui*, quem, quam, quod, quæ.

L'acuſatif *qui* n'eſt en uſage qu'en deux

ocaſions : la premiére marquée (438.) *je prierai qui vous voudrez :* la ſeconde, dans les interrogations : *qui cherchez-vous ?*

440. Le pronom *lequel*, pris pour déterminatif, ſignifie la même choſe que le pronom *qui* : mais il eſt employé plus rarement, & ſeulement en certaines ocaſions dont nous parlerons, (447.) Etant pris au ſens de *qui*, il a toujours l'article défini au maſculin & au féminin en cette ſorte.

Singulier.

Maſculin.		Féminin.	
Lequel,	qui.	*de laquelle*,	cujus.
duquel,	cujus.	*laquelle*,	quæ.
auquel,	cui.	*à laquelle*,	cui.

Pluriel.

leſquels,	qui.	*leſquelles*,	quæ.
deſquels,	quorum.	*deſquelles*,	quarum.
auxquels,	quibus.	*auxquelles*,	quibus.

441. On peut ajouter un troiſiéme pronom déterminatif ; c'eſt *quoi*, il eſt ſingulier & pluriel : il a le même uſage que les deux précédens : excepté, 1°. Qu'il ne ſe dit que des choſes & non des perſonnes. 2°. Qu'il ne s'emploie guéres qu'au génitif & au datif, *de quoi*, cujus, & *à quoi*, cui, On dit bien *quoi* au nominatif ; mais alors il eſt régi par une prépoſition : com-

Digitized by Google

me, *ſur quoi*, ſuper quo, *avec quoi*, cum quo : il s'emploie également pour les deux genres & pour les deux nombres ; comme, *c'eſt de quoi je ne m'embaraſſe guére ; ce ſont des choſes à quoi je ne penſe plus.*

Au lieu des génitifs des trois pronoms précédens, on met très-bien *dont*, pour tous les genres & pour tous les nombres; c'eſt-à-dire pour *de qui*, *duquel*, *de laquelle*, *deſquels*, *deſquelles* & *de quoi.*

Au lieu de ces trois pronoms on met ſouvent *ou*, lorſque ces pronoms pouroient être précédez des propoſitions *dans* ou *en.* Ainſi au lieu de dire : *voilà une afaire dans laquelle je ne veux point entrer*, on dira fort bien ; *voilà une afaire où je ne veux point entrer :* on le met auſſi quelquefois pour le datif de ces pronoms : comme, *c'eſt le but où il tend* ; pour dire, *auquel il tend :* mais alors *où* eſt proprement adverbe de lieu employé métaphoriquement. 442.

Uſage & divers emplois de ces Pronoms.

LE pronom *qui* s'emploie comme nominatif du verbe à l'égard de toute ſorte d'objets : mais après une prépoſition & au génitif, il ne ſe dit que des objets perſonels, ou regardez comme perſonels : on ne dira pas, *le cheval ſur* 443.

qui je montai, la maiſon de qui j'ai parlé: il faut dire, *le cheval ſur lequel je montai, la maiſon dont j'ai parlé:* on pouroit dire, *la fortune de qui j'atends tout*, &c. mais c'eſt qu'alors la fortune eſt regardée comme une perſone: c'eſt-à-dire qu'on lui atribue ce qui convient à une perſone; on diroit de même, *le ciel de qui j'eſpére*, parce que le ciel alors ſignifie *Dieu*.

444. *Qui* au datif ne ſe dit point des choſes inanimées: on ne dit point, *le livre à qui j'ai répondu*; il faut dire, *auquel j'ai répondu*; mais parlant des objets animez; qui même ne ſeroient pas intellectuels, on pouroit dire *à qui*; comme, *l'oiſeau à qui l'on a coupé les ailes*. Quand il ne s'agit point d'objets perſonels, le plus ſur eſt de ne point employer le génitif *de qui* ni le datif *à qui*.

445. Le génitif *dont* s'emploie également bien pour tous les objets; & ſouvent il eſt meilleur que les autres génitifs des pronoms *qui* & *lequel*: mais il doit avoir immédiatement & ſon ſubſtantif avant ſoi, & après ſoi un nominatif du verbe. On ne peut pas dire, *le ciel dont avec le ſecours*; il faut alors employer *duquel* ou *de qui* en cette ſorte: *le ciel avec le ſecours duquel* ou *avec le ſecours de qui*.

446. *Que* a auſſi divers uſages par raport au ſens déterminatif: car outre qu'il eſt l'a-

Digitized by Google

cuſatif du pronom *qui*, il ſuplée quelquefois pour *de qui* & pour *à qui* : comme, *c'eſt de vous* que *l'on parle* : *c'eſt à lui* que *je m'adreſſe* ; alors, *que* doit être à la ſuite d'un génitif ou d'un datif auquel il ſe raporte comme on voit ici. De plus, *que* a un uſage particulier ; ſavoir, de ſervir à déterminer le ſens des verbes auſſi-bien que des noms, comme quand on dit, *je vois que vous venez* : le *que* eſt mis ici pour déterminer ce que je vois ; ſavoir *que vous venez*, c'eſt-à-dire, *je vois vous venir* : ce qu'en Latin on rend par *video te venire*. (156. puis 1036.)

Le meilleur uſage du pronom *lequel* & *laquelle*, eſt d'oter les fréquentes équivoques que produiroit le pronom *qui*; parce que *lequel* & *laquelle* ont l'avantage de diſtinguer le *genre* & le *nombre*, ce que ne fait pas *qui* : quand on dit, *le frére de Cléopatre qui avoit beaucoup d'adreſſe* ; on ne ſait ſi le *qui* tombe ſur *frére* ou ſur *Cléopatre* : l'équivoque ſera otée en métant *lequel*, qui tombera ſur le *frére*, ou *laquelle* qui tombera ſur *Cléopatre*. 447.

Si les deux noms ſont de même genre, l'équivoque eſt plus dificile à oter : comme, *Alexandre fils de Philipe qui régna en Macédoine*. Quelques-uns prétendent que *lequel* eſt encore ici d'uſage & qu'il déſigne le nom le plus éloigné ; mais leur re- 448.

marque n'eſt pas univerſellement adoptée par l'uſage : elle mériteroit de l'être à cauſe de ſon utilité, & je m'y conformerai dans l'ocaſion.

449. Hors de ces ocaſions on emploie *qui* plutôt que *lequel* ou *laquelle* ; ſi ce n'étoit peut-être pour éviter une trop grande répétition de *qui*.

Pronoms interrogatifs.

450. CE ſont ceux, comme leur nom le porte, qu'on emploie pour interroger. Ils ſont les mêmes que les *déterminatifs* ou *modificatifs* dans tous leurs cas : à l'exception de *dont* qui n'eſt jamais interrogatif : *qui eſt cet homme ? de qui ne dit-on point du mal ? à qui ſe fier ? lequel dites-vous ? duquel* ou *deſquels parlez-vous ? quel eſt ce perſonage ?*

451. *Que* interrogatif s'emploie au nominatif auſſi-bien qu'à l'acuſatif : *Que ſont les créatures devant Dieu ? Qu'eſt devenu le temps mal employé ? Que dites-vous ? Que* interrogatif eſt de tout genre ; mais il ſe dit ſeulement des choſes ; & quand il s'agit des perſones on emploie *qui*.

452. *Quoi* interrogatif s'emploie aux trois cas : *ſur quoi vous fondez-vous ? de quoi ſe mêle-t-il ? à quoi m'amuſai-je ?* mais au premier cas il ne s'emploie jamais devant

Digitized by Google

un verbe, comme ſon régime, on ne dira pas, *quoi dites-vous ?* ou *quoi eſt-ce ?* mais on ſe ſervira alors de *que : que dites-vous ; qu'eſt-ce :* ſi *quoi* n'eſt ſuivi immédiatement d'aucun verbe, on peut l'employer au premier cas : comme, *vous dites ! quoi ?* ou bien, *quoi de plus grand,* pour dire, *qu'y a-t-il de plus grand ?* ou *avec quoi l'a-t-il fait*, &c. *Quoi* s'emploie auſſi pour une interrogation vague, qui ne marque qu'un mouvement de l'ame : *quoi ! vous oſez paroître ?*

Le génitif *de quoi* ſe prend quelque fois en un autre ſens que l'interrogatif, & ſemble faire un mot particulier : comme, *je n'ai pas de quoi vivre*, c'eſt-à-dire, *je n'ai pas ce qu'il faut pour vivre :* d'autre fois on l'emploie en ſous-entendant un nom ſubſtantif : comme, *c'eſt de quoi il s'agit :* comme ſi l'on diſoit, *c'eſt la choſe dont il s'agit.*

Le datif *à quoi* s'emploie de même après *ce* & *rien* en cette ſorte ; *c'eſt à quoi il ſe deſtine : ne faites rien à quoi vous ayez regret :* il peut ſe métre auſſi pour les datifs de *qui* en parlant de choſes qui ſont morales, *les vices à quoi il eſt ſujet.*

L'interrogatif *quel* ou *quelle*, décliné par l'article indéfini, doit ordinairement être ſuivi d'un nom, étant alors pronom incomplet, & en ce cas il répond au *qualis* 453.

des Latins ; il ſe dit des choſes ou des perſones ; *quel homme êtes-vous ? quelles nouvelles dit-on ? de quels embaras ſuis-je délivré ? A quelles peines m'expoſez-vous ?* on pouroit métre *quel* ſans être ſuivi d'un nom, pourvu que ce nom fût exprimé auparavant ; ainſi ayant nommé un objet, on peut dire *quel eſt-il.*

454. L'interrogatif *quel* décliné avec l'article défini doit être ſuivi d'un nom au génitif : *lequel des deux eſt le plus eſtimable? à laquelle de ces raiſons aurez-vous égard ?* ſi le nom étoit exprimé auparavant, *lequel* n'auroit plus de régime. *Ils ſont quatre, lequel choiſiſſez-vous ?* parce qu'on ſous-entend manifeſtement *lequel des quatre.* Ce pronom *quel* employé avec l'article défini répond également aux mots Latins, *uter*, *quis* ou *qualis.*

Pronoms démonſtratifs.

Ce, ces, cet, cette ; celui, celle, ceux, celles ; celui-ci, celui-là, ceux-ci, ceux-là ; ceci, cela, &c.

455. ILs ſervent à indiquer ou démontrer l'objet dont il s'agit dans le diſcours. Ils ſont compoſez comme on voit du pronom primitif *ce.* Ils participent tous à ſa ſignification en diverſes maniéres, &

avec divers usages ; car les uns sont pronoms substantifs, les autres pronoms adjectifs, & les autres pronoms incomplets.

1°. *Ce* est substantif quand il désigne 456.
une chose dont on vient de parler ou dont on va parler : comme si je dis, *je n'ai pas lu tous les livres, mais ce n'est pas une grande perte* ; alors *ce* signifie la chose dont on vient de parler qui est ici, *de n'avoir pas lu tous les livres.*

Ce est encore substantif dans les inter- 457.
rogations où il est mis après le verbe *est ?* comme *qu'est ce ?* car c'est comme si l'on disoit *que est-ce* ou *que est cette chose.* De même si l'on dit *qu'est-ce que ce discours-là ?* c'est-à-dire *quelle chose est ce discours-là.*

Ce employé de la sorte comme sub- 458.
stantif, indique les objets de divers genres & de divers nombres : comme si l'on disoit parlant d'Aristote : *ce n'étoit pas un pédant mais un courtisan* ; ou parlant d'Ester, *c'étoit une sage reine* ; ou parlant de plusieurs personnes, *ce sont d'honêtes gens.*

2°. *Ce* est souvent un *adjectif* qui doit 459.
précéder un nom pour le démontrer ou indiquer plus précisément. Dans cet emploi, le pronom *ce* ne se met que devant les noms masculins qui commencent par une consone, comme *ce livre* ; au lieu que

devant les noms masculins qui commencent par une voyéle on met *cet*, & devant les noms féminins on met *cette*. Il se décline ainsi.

Singulier.

Masculin.	Féminin.
Ce ou *cet*, hic *vel* iste *vel* ille.	*cette*, hæc *vel* ista *vel* illa.
de ce ou *de cet*, hujus, *&c.*	*de cette*, hujus.
à ce ou *à cet*, huic.	*à cette*, huic.

Pluriel.
Masculin & Féminin.

ces, hi, hæ : isti, istæ, illi.
de ces, horum, harum : istorum, *&c.*
à ces, his, istis, illis.

460. Ce pronom adjectif dans toutes ses inflexions répond aux mots *hic*, *iste*, *ille*, des Latin, comme on voit ici.

461. Quelquefois après les noms substantifs précédez de l'adjectif *ce* ou *cet*, on ajoute les particules *ci* & *là* : comme *ce livre-ci*, *ce livre-là*. Alors *ci* marque un objet proche, & *là* un objet éloigné ; ce qui répond à *hic* & *ille* des Latins : mais souvent on prend l'un pour l'autre dans l'usage familier.

462. 3°. *Ce* est quelquefois pronom incom-

plet, c'eſt-à-dire qu'il a beſoin (86.) de quelque autre mot pour exprimer un objet déterminé. Le mot dont il a beſoin eſt toujours *qui* ou *que* avec un verbe, en cette ſorte : *ce qui flate les ſens, amolit le cœur* ; ou, *ce que Dieu éxige de nous cauſe notre bonheur veritable :* l'uſage ne ſoufre preſque plus qu'on joigne *ce* incomplet avec d'autres pronoms déterminatifs : ainſi on ne dit plus guére, *ce dont je vous ai parlé.*

Ce qui ou *ce que* au commencement d'une phraſe incompléte, laquelle ſert de nominatif au verbe *eſt*, doit quelquefois faire répéter *ce* devant *eſt*. Il eſt mieux de le répéter quand *eſt* ſe trouve ſuivi des particules *que* ou *de :* comme, *ce que je crains c'eſt d'être ſurpris : ce qui me fâche, c'eſt qu'on ne m'écoute pas* ; & non point, *eſt d'être ſurpris* ; ni *eſt qu'on ne m'écoute pas :* mais ſi le verbe *eſt* ſe trouvoit ſuivi d'un adjectif qui tombât ſur la phraſe incompléte formée par *ce qui* ou *ce que* ; alors on ne peut répéter *ce* devant *eſt*, & il faut dire *ce qui réüſſit eſt toujours aprouvé ; ce qu'on loue eſt ſouvent blamable ; ce qui eſt vrai eſt beau.* Que ſi, *eſt*, ſe trouve ſuivi d'un nom ſubſtantif, il ſemble qu'on peut répéter ou ne point répéter le pronom *ce :* comme, *ce qu'il demande eſt une penſion :* ou *c'eſt une penſion : ce que je dis* 463.

eſt la vérité ou *c'eſt la vérité* ; le *ce* répété ne ſert alors qu'à apuyer davantage ſur ce qu'on énonce.

464. On emploie encore *ce* avant *eſt* dans cette maniére de parler ; *ce que c'eſt : aprenez-moi ce que c'eſt, voyons ce que c'eſt :* pour dire, *voyons ce qu'eſt la choſe dont il s'agit :* de même on dit vulgairement, *qu'eſt-ce que c'eſt*, &c. comme ſi l'on diſoit : *qu'eſt-ce que cette choſe eſt*, ou ſimplement *qu'eſt cette choſe.*

465. Quelquefois *ce* dans une phraſe doit être ſéparé & pourtant ſuivi de *que,* pour faire un ſens entier ; & n'eſt point proprement un pronom incomplet, comme en cette phraſe. *Ce n'eſt pas un mal que d'avoir des envieux* ; car, *ce*, ſignifie ici à peu-près comme s'il y avoit, *la choſe dont je veux parler n'eſt pas un mal :* & le mot *que* eſt un déterminatif qui déſigne *cette choſe dont je veux parler :* ſavoir *d'avoir des envieux* ; de quelque maniére qu'on explique cette conſtruction Françoiſe, le pronom *ce*, s'y joint avec tous les temps du verbe ; *comme c'eſt une paſſion dangereuſe que l'amour : ce ſeront toujours des tourmens que les deſirs :* car c'eſt comme s'il y avoit, *l'amour eſt une paſſion dangereuſe, les deſirs ſeront toujours des tourmens.*

466. Le *que* en ces ocaſions tire à ſa ſuite

de avant les infinitifs : comme *c'eſt une ſorte de honte que d'être malheureux.*

Celui fait *celle* au féminin & fait *ceux* & *celles* au pluriel : c'eſt un pronom adjectif & incomplet. Il a deux uſages : car 1°. il s'emploie avec un génitif ou avec le déterminatif *qui*, *que* ; & alors il eſt relatif à une choſe déja nommée : comme ſi parlant de tabac on dit, *celui d'Eſpagne*, ou *celui qui n'a point d'odeur* ; car c'eſt comme ſi on répétoit *le tabac d'Eſpagne*, ou *le tabac qui n'a point d'odeur.* 467.

2°. *Celui* ſuivi du déterminatif *qui*, *que*, &c. ſignifie ſouvent une perſone en général : comme, *celui qui trompe mérite d'être compé*, c'eſt-à-dire *la perſone qui trompe*, &c. En ce ſens, le mot *celui* eſt quelquefois ſous-entendu, & on n'exprime que le *qui* ; par exemple, *qui blame eſt blamé*, c'eſt-à-dire, *celui qui blame eſt blamé.* 468.

Celui-ci, *celui-là* : *celle-ci*, *celle-là* ſont ſubſtantifs. A la ſuite du pronom *celui*, la particule *ci* déſigne un objet plus proche, & la particule *là* un objet plus éloigné ; ils ont au pluriel *ceux-ci*, *ceux-là* : *celles-ci*, *celles-là*, (461.) On dit quelquefois, *celui-là eſt heureux qui ſait ſe modérer*, pour dire, *celui qui ſait ſe modérer eſt heureux* ; mais *celui-là*, ſéparé de *qui*, pour dire, *celui qui*, n'eſt pas l'expreſſion la plus ordinaire. 469. 470.

Digitized by Google

471. *Ceci*, *cela* ſe prénent au même ſens, avec cette diférence qu'ils ne ſont pas relatifs à un ſimple nom, mais à une action entiére exprimée par un verbe : quand je dis, *on loue ſouvent par flaterie des gens qu'on mépriſe par juſtice* ; cela *eſt indigne* : alors le pronom *cela* ne ſe raporte pas au nom *des gens*, mais à l'action *on loue ſouvent* &c. Dans cet uſage le pronom *cela* indique d'ordinaire l'action dont on vient de parler, & le pronom *ceci* l'action dont on va parler ; comme, *ceci va vous ſurprendre.* Ils n'ont point de genres diférens. *Ceci* ou *cela mérite de l'atention* : c'eſt-à-dire *la choſe dont il s'agit mérite de l'atention.*

Pronoms indéfinis, ou indéterminez.

472. ON les apéle ainſi, parce qu'ils expriment leur objet *indéfiniment* ou indéterminément. Auſſi ſe déclinent-ils par l'article indéfini. Il faut dire un mot de chacun. *On*, eſt le premier ; mais comme il eſt perſonel conjoint, j'en ai déja parlé (nomb. 392.)

473. *Quelque*, eſt adjectif : il répond au Latin *aliquis*, *aliquid*, &c. *quelque homme*, *quelques perſones.* Il ſignifie au ſingulier que l'objet eſt pris indéterminément ; & au pluriel il marque un nombre indéterminé d'objets.

Digitized by Google

D'autre fois *quelque* ſignifie, non pas le nombre indéterminé, mais la qualité ou la quantité indéterminée des choſes: & exprime le *quantumvis* ou *quantuſcumque* ou *qualiſcumque* des Latins. *Quelque mérite qu'on ait, ſi l'on n'a un protecteur, on n'avance guère dans le monde.* 474.

Obſervez 1°. que *quelque* pris en ce ſens n'a point de pluriel devant les adjectifs; comme *quelque folles que ſoient les modes on les ſuit toujours.* Il a un pluriel devant les ſubſtantifs: comme, *quelques erreurs que ſuive le monde, on s'y laiſſe ſurprendre.* 475.

Obſervez 2°. que *quelque* employé en ce ſens & ſuivi immédiatement d'un nom ſubſtantif ou adjectif, demande la particule *que* devant le verbe qui ſuit; comme, *quelques folles que ſoient les modes, on en eſt eſclave*, &c. 476.

Si *quelque* ſe trouve ſuivi immédiatement d'un verbe ou d'un pronom perſonel au nominatif, il ſe diviſe en deux mots: ſavoir, *quel* & *que*, & alors *quel* a un ſingulier & un pluriel, un maſculin & un féminin, & le *que* ne ſe répéte point dans la ſuite de la phraſe: comme, *quels que puiſſent être vos deſſeins*, pour dire, *quelques deſſeins que vous puiſſiez avoir.* On dira de même devant un pronom perſonel au nominatif, *quel que je* 477.

Digitized by Google

fois ; *quelles qu'elles puiſſent être :* En cette ocaſion *quelque* exprime le *qualiſcumque* des Latins, & ne s'emploie qu'au nominatif.

Certains Auteurs diſent que le pronom *quelque*, ainſi ſéparé en *quel* & *que*, n'eſt plus le même mot ; ce qui ſeroit un ſujet de grande diſcuſſion, aux Grammairiens qui en ſeroient curieux.

478. *Quelqu'un* aliquis, ce pronom a la ſignification *de quelque perſone*, comme *quelqu'un a dit que l'ame du monde étoit le Soleil*, &c. Je conois *quelqu'un*, &c. mais en ce ſens on ne dit jamais *quelqu'une* ni *quelques-unes*, en aucun cas : ni *quelques-uns* à l'acuſatif pluriel, comme, *je conois quelques-uns*, il faut dire, *je connois quelques perſones.* On le diroit s'il étoit nominatif du verbe, comme *quelques-uns l'ont dit*, c'eſt-à-dire, *quelques perſones l'ont dit.*

479. *Quelqu'un* ſe prend ſouvent pour ſignifier une partie indéterminée d'un nombre ; & alors il ſe joint avec le génitif d'un autre nom ou avec la particule *en*, qui tient lieu de génitif ; (420.) En ce ſens le Pronom *quelqu'un* eſt uſité dans tous les genres, dans tous les nombres & dans tous les cas ; comme, *quelqu'un d'eux y ſera pris : ces fleurs ſont belles, donnez-m'en quelques-unes.* Quelquefois le génitif ne s'exprime point, parce qu'il eſt

manifeſtement ſous-entendu, & que le nom vient d'être exprimé immédiatement auparavant ; comme ſi on diſoit, *Ces fleurs ſont belles, mais quelques-unes ont des épines*, c'eſt-à-dire *quelques unes de ces fleurs.*

Chacun, chaque répond également au *quiſque* ou au *quique* des Latins ; comme *chacun penſe à ſoi :* on ne dit plus *un chacun*, mais *chacun.* En parlant des choſes ou des perſones, ſouvent *chacun* ſupoſe un nom à quoi il ſe raporte : comme, ſi parlant de livres on dit : *metez-les chacun à leur place.* Le nom qui eſt à la ſuite de ce pronom doit être au génitif. 481.

Chaque ſe dit des perſones & des choſes & eſt pronom adjectif incomplet : comme, *chaque auteur ſe croit judicieux : chaque partie diſére de ſon tout ; chacun & chaque* ſignifient un objet pris en particulier, & n'ont point de pluriel. 482.

Quiconque quicumque, ſignifie *quelque perſone que ce ſoit qui*, &c. Il eſt pronom incomplet & n'a point de pluriel : *quiconque mépriſe les belles lettres, ſe rend lui-même mépriſable.* 483.

Je ne ſai qui, je ne ſai quoi, neſcio quis, neſcio quid. Il ſe joint à divers articles : un *je ne ſai qui, un je ne ſai quoi, le je ne ſai quoi, de je ne ſai quoi.* On dit auſſi, *je ne ſai quel* ; mais celui-ci ne prend que l'ar- 484.

S

ticle indéfini & l'on ne dit point *le je ne ſai quel*, ni *un je ne ſai quel homme*; il eſt pronom incomplet.

483. *Pas-un*, *aucun*, *nul*; ces trois pronoms ſont négatifs: & répondent à *nemo*, *nullus* des Latins. Ils ſont toujours acompagnez de la particule negative *ne* excepté en quelques phraſes interrogatives (48.) Ainſi on dit, *aucun n'en a parlé*, *nul ne le ſait*: *pas un ne le croit*.

Ces trois pronoms ſont ici ſubſtantifs: ils ſont ſouvent acompagnez d'un génitif; comme, *pas un des hommes*, *ou aucun des aſſiſtans*, *il n'y en a nul*: ils peuvent être auſſi adjectifs: comme *pas un mot*; *aucune juſteſſe*, *nulle exactitude*: *nul* a un *pluriel*; *pas un*, & *aucun* n'en ont point; le pronom *nul* pris ſubſtantivement ne s'emploie jamais dans une phraſe ou interrogative, ou précédée d'une negative: on ne peut pas dire: *nul s'en aperçoit-il? il n'y a nul qui le faſſe?* il faut en ces ocaſions employer *aucun* ou *perſone*.

484. *Perſone* eſt encore un pronom négatif: comme, *perſone ne veut ſe perdre*; *il faut s'accommoder ſans incommoder perſone*, &c. Il ſe dit ainſi au ſens du *nemo* des Latins: alors il ne reçoit point d'article, & s'il a un adjectif il vaut mieux métre cet adjectif au maſculin qu'au féminin, même en parlant d'une femme: comme *perſone n'eſt ſi malheureux qu'elle*.

Digitized by Google

Quelquefois *perſone* eſt interrogatif, & alors il ſignifie *quelqu'un : perſone a-t-il trouvé la pierre philoſophale ?* on ajoute quelquefois *ne* à cet emploi du mot *perſone* : comme *perſone n'a-t-il trouvé la pierre philoſophale* ; cette ſeconde maniére eſt purement interrogative : mais la premiére inſinue qu'on ne croit pas la choſe ſur quoi on interroge ; on ne met point la négative *ne*, avec le pronom *pas un*, dans une interrogation : *pas un l'a-t-il dit ?*

Le pronom *perſone*, doit fort ſe diſtinguer de *perſone* qui eſt un nom ſubſtantif : comme *une perſone*, *la perſone* ; quand il eſt nom ſubſtantif il ſignifie *un homme* ou *une femme* ; comme, *la perſone à qui j'ai parlé*, ou, une des trois perſones de la Sainte Trinité. 485.

Certain, *certaine* ; un *certain*, une *certaine*, eſt adjectif, *quidam* ; il ſe dit aux deux nombres, *certain Docteur*, *certaines ſiences.*

9°. *Autre*, alter adjectif : comme *un autre livre*, *l'autre partie.* Il eſt auſſi ſubſtantif. *Un autre que vous : j'en voi d'autres.* Il prend les divers articles *l'autre*, *autre*, *un autre*, *d'autre.* 486.

L'un l'autre ſe dit pour marquer ce que ſe font deux objets mutuellement. C'eſt la réunion de deux mots qui ſe déclinent chacun par leur article. 487.

488. *L'un & l'autre* se décline de la même maniére : mais la signification en est différente. Il signifie l'union de deux objets qu'on a déja nommez ; c'est l'*uterque* des Latins.

489. *Autrui*, alterius, alteri, signifie autre personne. Il ne se dit qu'au génitif ; comme, *le bien d'autrui blesse les envieux ; le mal d'autrui n'est que songe*, & au datif en cette sorte de phrase ; *nuire à autrui, ne point faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit.*

490. *Plusieurs*, plures en Latin, est toujours pluriel & de tout genre : *Plusieurs Auteurs, plusieurs qualitez.*

491. *Tout, toute, & tous toutes* au pluriel répond à totus & omnis. *Tout Paris, de toute la France, à tous les hommes, dans toutes les gazétes* ; quelquefois il se prend comme un substantif : *Tout est vanité en ce monde* ; c'est-à-dire, *toute chose est vanité.*

492. Quelquefois il signifie *chaque* : *tous les jours, à toute heure* : c'est-à-dire, *chaque jour & à chaque heure.*

493. *Tout* devant un nom suivi d'un *que* signifie *bien que* ou *quoique*, & répond au *quantumvis* des Latins : comme *tout Philosophe qu'il est, il juge souvent de travers : Toutes dévotes qu'elles se disent, elles n'épargnent pas le prochain.* En ce sens il est

Digitized by Google

pronom incomplet ; il ne se dit qu'au nominatif. Il ne se décline point au pluriel masculin, ni au féminin des noms qui commencent par une voyéle. Ainsi on dit, *tout Philosophes qu'ils sont, ils errent quelquefois ; & tout étonnantes que sont ces avantures, on les a vu ariver.*

Quelquefois l'adjectif *tout* décliné de cette derniére façon signifie, *entiérement. Il est tout fier de ses succès : elle est toute abatue de sa disgrace : ils sont tout transportés de joie : elles sont tout éperdues* ; mais si un substantif féminin & pluriel commençoit par une consone, on métroit alors, *toutes*, dans le sens même que nous disons : *ce sont des nouvelles* toutes *fraiches*, c'est-à-dire, *tout-à-fait* ou *entierement fraiches.*

Même a deux significations ; tantôt il répond à *l'idem* du Latin, & alors il prend l'article *défini*, & est adjectif. *Le même plaisir, les mêmes espérances*, &c. tantôt il répond à *ipse*, & suit toujours immédiatement les noms, les pronoms personels disjoints, & les possessifs relatifs, &c. comme, *moi-même, eux-mêmes, vous-même, l'homme-même, cela-même, la sienne-même* ; quelquefois *même* est adverbe, etiam ; *je croi même*, credo etiam, &c. 494.

Le pronom *qui que ce soit* doit toujours être suivi de *il* ou de *qui* & quelquefois

des deux : *qui que ce ſoit, il s'en repentira: qui que ce ſoit qui me trompe il ſera découvert* ; &c. Quand il eſt ſuivi de *qui*, il répond ſimplement au *quicumque* des Latins : & ſuivi de *il*, au *quicumque ille ſit*. Quand *qui que ce ſoit* eſt ſuivi d'une négation, alors il ſignifie *nul* ; *qui que ce ſoit ne l'a dit*, c'eſt-à-dire *nul ne l'a dit*. *Quoi que ce ſoit* ſe dit de choſes, & ſignifie, *rien* ; *quoi que ce ſoit n'eſt arrivé:* c'eſt-à-dire *rien n'eſt arivé.*

SECTION SECONDE.

Des Verbes.

495. IL y a dans le François comme dans les langues ordinaires de l'Europe deux verbes dont la conjugaiſon aide à conjuguer tous les autres verbes. C'eſt pourquoi ces deux-là ſont dits *auxiliaires* du mot *auxilium, ſecours, aide :* ces deux verbes ſont *j'ai* habeo ; & *je ſuis* ſum, qu'il faut aprendre d'abord & même ſe rendre familiers.

496. Il faut commencer par le verbe auxiliaire *j'ai, avoir*, parce qu'il ſert à conjuguer le verbe même auxiliaire *je ſuis* ; nous en alons aporter les temps & les modes, & à leur ocaſion nous expli-

Digitized by Google

querons la nature & la diférence des temps & des modes, dans les verbes François.

Infinitif *avoir* habere : Participe actif *ayant* habens *ou* habendo ; Participe passif *eu* habitus *vel* habitum.

Le mode Indicatif du Verbe J'ai.

Temps simples.

PRÉSENT. 497.

Sing. J'*ai*, habeo, tu *as*, il *a*.
Pl. Nous *avons* habemus, vous *avez*, ils *ont*.

IMPARFAIT.

Sing. J'*avois* habebam, tu *avois*, il *avoit*.
Plur. Nous *avions*, vous *aviez*, ils *avoient*.

PRÉTÉRIT.

Sing. J'*eus* habui, tu *eus*, il *eut*.
Plur. Nous *eumes*, vous *eutes*, ils *eurent*.

La dipthongue *eu* dans tout ce temps se prononce comme *u* ; j'*us*, tu *us*, &c. nous *umes*.

FUTUR.

Sing. J'*aurai* habebo, tu *auras*, il *aura*.
Plur. Nous *aurons*, vous *aurez*, ils *auront*.

INCERTAIN.

Sing. J'*aurois* haberem, tu *aurois*, il *auroit*.
Plur. Nous *aurions*, vous *auriez*, ils *auroient*.

Digitized by Google

498. *Temps paſſez compoſez de chacun des cinq temps précedens.*

COMPOSÉ DU PRÉSENT.

Sing. J'*ai eu* habui, tu *as eu*, il *a eu*.
Pl. Nous *avons eu*, vous *avez eu*, ils *ont eu*.

COMPOSÉ DE L'IMPARFAIT.

Sing. J'*avois eu* habueram, tu *avois eu*, &c.

COMPOSÉ DU PRÉTÉRIT.

Sing. J'*eus eu* habui, tu *eus eu*, &c.

COMPOSÉ DU FUTUR.

Sing. J'*aurai eu* habuero, tu *auras eu*, &c.

COMPOSÉ DE L'INCERTAIN.

Sing. J'*aurois eu* habuiſſem, tu *aurois eu*, &c.

499. Tels ſont les dix temps de l'indicatif. Les cinq premiers, comme on voit ſont formez d'un mot unique : les cinq autres ſont compoſez de deux mots, dont le dernier eſt le même en chacun de ces cinq temps compoſez, & le premier eſt celui qui a ſervi aux cinq premiers temps ſimples, de ce verbe *j'ai* : le dernier de ces deux mots, & qui ne change point eſt toujours le participe paſſif du verbe.

Voici l'uſage de ces dix temps à commencer par ceux qui ſont formez d'un ſeul mot, & dont nous avons marqué les noms à coté.

Uſage

Usage des cinq premiers temps de l'Indicatif non-composez ou simples.

LE *présent* sert à marquer la chose qui est ou qui se fait au temps où l'on parle : *j'ai envie*, &c. c'est-à-dire *j'ai envie* présentement que je parle, &c. 500.

L'*Imparfait* est *apelé* ainsi parce qu'il tient imparfaitement du présent & du passé, il sert à marquer que la chose étoit présente dans un temps passé déterminé : par éxemple, *j'écrivois quand il ariva* ; cela signifie, que quand il ariva (ce qui est un temps passé déterminé) mon action d'écrire étoit alors présente. 501.

Le *Prétérit* marque une chose passée de telle sorte qu'il ne reste plus rien du temps où elle se faisoit : par éxemple, *j'étudiai l'anée précédente :* il ne reste plus rien de l'anée précédente. 502.

Le *Futur* marque une chose laquelle sera dans un temps qui n'est pas encore : *le Jugement Universel arivera.* 503.

L'*Incertain* marque une chose qui seroit dans un temps incertain, & qui est dépendante d'une autre chose incertaine ; *je vous aimerois quand même je serois Roi*, ou *si j'étois Roi*, ou *pourvu que je fusse Roi* ; de même, *pourquoi ne me le demandez-vous pas, je vous le donnerois ?* ou *je* 504.

voudrois que vous vinſſiez, &c. Dans cette derniére phraſe on ſous-entend manifeſtement, *pourvu que cela ſe pût*, ou *ſi cela étoit en mon pouvoir.*

Uſage des cinq derniers temps de l'Indicatif: ſavoir, les cinq compoſez.

505. NOus avons remarqué que ce ſont des temps paſſez ou prétérits, & au fond ils n'indiquent que diverſes circonſtances du temps paſſé. Le premier de ces cinq temps compoſez s'apéle communément *préterit indéfini*; le ſuivant s'apéle, *préterit pluſque parfait*, *&c.* les autres n'ont point de nom dont on conviéne : on les retiendra tous peut-être plus aiſément en les apelant ſimplement, ainſi que j'ai fait, *Compoſé du préſent*, *Compoſé de l'imparfait*, *Compoſé du prétérit*, &c. D'autant plus que dans leur ſignification ils ont quelque raport à chacun des cinq temps dont ils ſont compoſez.

506. En éfet le compoſé du préſent *j'ai eu*, *tu as eu*, &c. marque une choſe paſſée : mais en tant qu'il eſt diſtingué du prétérit ſimple ; il la marque de maniére qu'il reſte encore préſentement quelque partie à écouler du temps où l'on indique que la choſe s'eſt paſſée ; comme, *j'ai perdu mon temps cette anée à lire des livres nou-*

veaux : j'ai perdu marque une choſe paſſée ; mais c'eſt *cette anée :* & il reſte encore préſentement une partie à écouler du temps de cette anée.

Il faut une grande atention aux étrangers & même à pluſieurs François pour bien diſtinguer l'uſage du *prétérit composé*, d'avec l'uſage du *prétérit ſimple.* Il faut dire par exemple, *j'ai fait cela ce matin*, & non *je fis cela ce matin :* parce que *ce matin* déſigne le jour préſent, dont il reſte encore préſentement quelque partie à écouler. Ainſi on dira : *j'ai fait cela ce printemps, cette année, ces jours-ci ;* il faut le métre de même avec tous les autres mots qui marquent diſtinctement quelque choſe de préſent ; *j'ai fait cela préſentement : j'ai fait cela il n'y a qu'un moment :* c'eſt-à-dire, *il n'y a* (préſentement) *qu'un moment.* 507.

Dans les autres ocaſions on ſe ſert preſque indiféremment ou du prétérit ſimple ou du compoſé du préſent : comme *Alexandre fut un grand Capitaine*, ou *a été un grand Capitaine.* Cependant, avec un mot qui marque un temps entiérement écoulé, on métra plutôt le prétérit ſimple ; *Je fis cela hier ; je voyageai l'anée paſſée :* bien qu'on pût dire, *j'ai fait cela hier, j'ai voyagé l'anée paſsée.* 508.

Le compoſé de l'imparfait *j'avois eu* 509.

ou *j'avois lu*, &c. marque que dans un certain temps passé déterminé, la chose dont on parle étoit déja passée : comme *j'avois pris mon parti quand on est venu me solliciter ; le parti* dont je parle, étoit déja pris au temps qu'on me solicita.

Le composé du prétérit *j'eus eu, j'eus fini*, n'a guéres que le sens du prétérit simple ; mais il insinue quelque chose de postérieur, *quand j'eus fini ce que je prétendois* ; c'est comme si l'on disoit, *après avoir fini ce que je prétendois.*

510. Le composé du futur *j'aurai eu*, marque un temps futur, mais dans lequel la chose dont on parle sera passée. *J'aurai fini mon ouvrage quand vous commencerez le vôtre.* Mon ouvrage fini, sera une chose *passée*, dans le temps *futur* que vous commencerez le vôtre.

511. Le composé de l'incertain *j'aurois eu*, &c. marque un passé dans un temps incertain : *j'aurois eu l'avantage si l'on m'avoit écouté*, &c.

512. De ces dix temps, il y en a plusieurs qui ne se distinguent point en Latin : comme, *j'ai eu, j'eus eu*, qui se rendroient également en Latin par, habui : les autres répondent à divers temps de divers modes de la Grammaire Latine ; tels que ceux-ci, *j'ai* habeo : *j'avois* habebam : *j'aurai* habebo : *j'aurois* haberem : *j'a-*

vois eu habueram : *j'aurai eu* habuero : *j'aurois eu* habuissem.

Quelquefois mais rarement, les temps sont doublement composez, prenant avec le participe passif non-seulement un temps simple de l'auxiliaire, mais encore un de ses temps composez, & alors chaque temps a trois mots : comme *j'ai eu fini :* ce qui signifie un entier accomplissement de l'action : mais comme ces sortes de temps s'expriment communément par des temps plus simples, il ne paroît pas fort nécessaire de s'embaraſſer l'esprit de cette double composition des temps. 513.

Le mode conjonctif ou subjonctif du verbe j'ai.

IL n'a que deux temps : le present & le passé : mais chacun des deux est ou simple ou composé ; ayant ou supposant avant soi la conjonction *que*, ou le pronom *qui.* 514.

Present.

Sing. Que j'*aie*, habeam, que *tu aies*, qu'*il ait.*

Plur. Que *nous ayons*, que *vous ayiez*, qu'*ils aient.*

Prétérit.

Sing. Que j'*eusse*, haberem, tu *eusses*, il *eût.*

Plur. Nous *eussions*, vous *eussiez*, ils *eussent.*

Composé du Preſent.

Que j'*aie eu*, &c. habuerim.

Composé du Prétérit.

Que j'*euſſe eu*, habuiſſem, que *tu euſſes eu*, &c.

515. Ce composé du prétérit ſubjonctif peut être regardé quelquefois comme apartenant à l'indicatif: étant ſouvent employé en François dans le même ſens que le composé de l'incertain indicatif, *j'aurois eu* : car on dit ſouvent, *j'euſſe eu un déplaiſir mortel de ne vous pas voir*, pour *j'aurois eu un déplaiſir mortel.* Cet uſage eſt établi ; & j'en trouve des éxemples par tout ; bien qu'aucune Grammaire que j'aie vue, n'ait fait cette obſervation.

Uſage du ſubjonctif.

516. ON l'emploie, 1°. après les conjonctions ſuivantes, *afin que*, *avant que*, &c. & les autres marquées au nomb. 658.

517. 2°. Après les verbes qui ſignifient quelque ſentiment de l'ame ; comme, je *veux*, je *deſire* ; je *commande*, je *défens*, je *prie*, je *crains*, je *doute*, &c. ou après les impersonels, il *faut*, il *eſt à propos*, il *eſt dificile*, ou ceux qui ont même ſignification, &c. comme, *je veux que vous parliez* : *il eſt à propos que je viéne.* De même on diroit *agiſſez de maniére que* ou

en ſorte que vous réüſſiſſiez ; on métroit ainſi *réuſſiſſiez* au ſubjonctif, pour marquer l'intention qu'on a que vous réuſſiſſiez: parceque l'intention eſt un ſentiment; au lieu qu'on diroit, vous *agiſſez* de maniére ou *en ſorte que vous réuſſiſſez :* métant *réuſſiſſez* à l'indicatif, parce qu'il ne s'agit point alors d'exprimer aucun ſentiment.

518. Cependant ſi ces verbes avoient un nom ou pronom pour régime, on ne métroit pas alors le mode ſubjonctif ; mais l'infinitif avec la prépoſition *de* ou *à :* ainſi on ne diroit pas : *je vous commande que vous agiſſiez ;* mais *je vous commande d'agir :* ni *il lui eſt impoſſible qu'il en viéne à bout ;* mais *il lui eſt impoſſible d'en venir à bout :* ni *j'exhorte mon frére qu'il travaille ;* mais *j'exhorte mon frere à travailler.*

519. De plus, ſi le nominatif de ces verbes devoit être le même que celui du verbe ſuivant, on métroit le verbe ſuivant à l'infinitif : on ne diroit pas, *je veux que j'étudie*, mais *je veux étudier.*

520. 3°. Après tous les verbes précédez de *ne* ou de *ſi*, ou employez par interrogation, on met le ſubjonctif : comme, *je ne croi pas que vous mentiez ;* de même, *s'il raporte qu'il l'ait vu*, ou *eſt-il certain que cela ſoit*, &c. dans ces ocaſions on pouroit métre quelquefois l'indicatif auſ-

ſi-bien que le ſubjonctif. L'indicatif même ſembleroit meilleur après les verbes qui ſignifient, je *dis*, j'*énonce*, ou j'*afirme:* comme, *ſi vous dites que je ne ſuis pas ſincére*, &c. ou m'*aſſurez-vous qu'il viendra bien-tôt*, &c. au lieu de dire, *ſi vous dites que je ne ſois pas ſincére*, ou m'*aſſurez-vous qu'il viéne bien-tôt.*

Après le verbe *il ſemble*, mis ſans régime, on met plutôt le ſubjonctif que l'indicatif : *il ſemble que vous n'ayez rien vu :* on pouroit dire auſſi, *il ſemble que vous n'avez rien vu :* mais ſi, *il ſemble*, avoit avant ſoi un pronom conjoint pour régime, on ne pouroit métre le verbe ſuivant au ſubjonctif ; il le faudroit à l'indicatif : *il me ſemble que vous avez peur.*

521. Dans les ocaſions précédentes, ſi après le verbe mis au ſubjonctif, il en venoit un troiſiéme ; celui-ci ſeroit encore au ſubjonctif, comme, *m'aſſurez-vous qu'il s'atende que je viéne.*

522. 4°. Après *quel* ou *quelque* pris au ſens de qualiſcunque *ou* quantumlibet, ou après *quoique*, pris pour quidquid : *quels que ſoient les hommes*, ou *quelle que ſoit la malice du cœur :* ou *quelques amis que j'aie*, ou *quoique je faſſe*, &c.

523. 5°. Après *que*, employé au lieu de répéter la conjonction *ſi* : ou après *que*

pris pour *de ce que* ; comme, *ſi vous le voulez, & que vous preniez des meſures*, au lieu de dire, *& ſi vous prenez*, &c. ou je *ſuis ſurpris que vous n'en parliez point*, c'eſt-à-dire, *de ce que vous n'en parlez point.*

6°. Après le déterminatif *qui* précédé immédiatement d'un ſuperlatif ou d'un pronom négatif ; comme, le *meilleur parti qui ſe puiſſe trouver ; le plus beau qui ſoit ; nul que je ſache*, & en particulier après le pronom *qui* dans tous ſes cas, placé entre deux verbes ; (De maniére qu'il marque quelque deſir ou quelque beſoin, & qu'il ait à peu près le ſens des conjonctions *de maniére que, afin que*) comme, *il faut des Magiſtrats qui faſſent leur devoir : prenez un ami que vous eſtimiez : cherchez-vous un guide qui vous ſéduiſe ?* &c. car c'eſt comme s'il y avoit ; *il faut des Magiſtrats & il faut qu'ils faſſent leur devoir : prenez un ami fait de maniére que vous l'eſtimiez*, &c. *cherchez-vous un guide afin qu'il vous ſéduiſe ?* &c. 524.

Si le *qui* ne marquoit aucun deſir ni aucun beſoin, on ne métroit pas le verbe ſuivant au ſubjonctif : comme, *je cherche un homme qui m'eſt venu trouver*, &c. 525.

Le temps préſent du ſubjonctif ou ſon compoſé du préſent, doivent s'employer, quand le verbe qui a précédé eſt 526.

Digitized by Google

au *préſent* ou au *futur :* comme, *il faut que je liſe*, ou *il faudra que je liſe*, *il faut que je me ſois mépris.*

Remarquez ici que le préſent du ſubjonctif déſigne le futur auſſi-bien que le préſent : en ſorte qu'un temps qui au mode indicatif s'exprimeroit par le futur, s'exprimera par le préſent du ſubjonctif : *croyez-vous qu'il viendra bien-tôt*, & *croyez-vous qu'il viéne bien-tôt* ; ce dernier eſt le meilleur.

527. Quand le verbe qui précéde le ſubjonctif eſt en un autre temps que le préſent ou le futur : il faut employer le temps paſſé du ſubjonctif : comme, *je ſouhaitois*, ou *j'ai ſouhaité*, ou *je ſouhaitai*, ou *j'avois ſouhaité*, ou *j'aurois ſouhaité que vous euſſiez plus de ſatisfaction.*

528. Obſervez que les temps s'emploient quelquefois les uns pour les autres, & en particulier le préſent pour le futur ; mais alors il doit être joint avec quelque mot qui marque un futur ; comme, *où alez-vous ce ſoir ?* le mot *ce ſoir* marque un temps futur ; c'eſt comme ſi l'on diſoit, *où irez-vous ce ſoir ?* le ſtile figuré & oratoire, emploie fréquemment un temps pour un autre.

Digitized by Google

*Impératif du verbe j'*ai *& uſage de l'Impératif François en général.*

Sing. 2. *aie*, habe; 3. *qu'il ait*, habeat.
Plur. 1. *aïons* ou *ayons*, 2. *aïez*, 3. *qu'ils aient*.

L'Impératif n'a point de temps difé- 529.
rens : il n'a point non plus de premiére perſone au ſingulier ; car le même homme ne ſe comande pas à lui-même, & ne ſe prie pas lui-même ; à moins qu'il ne ſe regardât comme partagé en deux parties, dont la ſupérieure agiroit ſur l'inférieure.

Afin d'abréger, nous indiquerons dé- 530.
formais la premiére : la ſeconde ; & la troiſiéme perſone du ſingulier, par ces chifres, *la* 1., *la* 2., *la* 3. en ajoutant *pl.* aux perſonnes du pluriel en cette ſorte : *la* 1. *pl. la* 2. *pl. la* 3. *pl.* de même pour diſtinguer briévement les temps du mode indicatif d'avec les temps du mode ſubjonctif, nous ajouterons *ſubj.* à ceux-ci : comme, *préſent ſubj. préterit ſubj.* ſans rien ajouter aux temps de l'indicatif, que nous apélerons ſimplement *préſent*, *imparfait*, *préterit*, &c.

Voici d'où ſe prénent en François les 531.
perſones de l'impératif, la 2. la 1. pl. & la 2. pl. ſont les mêmes qu'au préſent de l'indicatif ; deſquelles on ſuprime le pro-

Digitized by Google

nom perſonel : ainſi *tu conois*, *nous conoiſſons*, *vous conoiſſez* : donnent les trois perſones de l'impératif dont nous parlons ; ſavoir, *conois*, *conoiſſons*, *conoiſſez* : il faut excepter trois verbes, dont l'impératif eſt particulier dans ces trois perſones. *Savoir* qui fait, *ſache*, *ſachons*, *ſachez* ; puis les deux auxiliaires *avoir* & *être* qui prénent ces trois perſones, non du préſent indicatif, mais du préſent ſubjonctif ; & font l'un *aie*, *ayons*, *ayez* ; l'autre *ſois*, *ſoyons*, *ſoyez*.

532. La 3. ſing. & la 3. pl. de l'impératif ſont toujours les mêmes que la 3. ſing. & la 3. plur. du ſubjonctif.

533. A la ſeconde perſone des impératifs dont la finale eſt un *e* muet & dans *va*, vade ; l'*s* finale ſe ſuprime : mais elle s'y conſerve toujours, quand ils ſont ſuivis immédiatement des pronoms ſupléans *en* & *y*, régimes de ces impératifs ; *donnes-en*, *portes-y*, *vas-y*, *crois-en*, &c. Que ſi *en* étoit prépoſition, alors l'*s* finale ne s'y conſerveroit plus : *O Dieu porte en mon ſein la douceur & la paix*, & non *portes en mon ſein*.

534. A l'égard de la ſeconde perſone des impératifs qui ne ſont pas terminez en *e* muet ; on demande s'il faut en retrancher l'*s* finale. Quelques-uns l'ont inſinué : mais les perſones que j'ai conſultées

jugent qu'il ne la faut point retrancher dans les verbes ſuivans ni dans ceux qui ont la même terminaiſon ; comme, *combats, conclus, cours, crains, dors, joints, mets, parts, ſents, réſous :* quelques-uns la ſupriment dans *tien,* d'autres dans *vien,* & d'autres en plus grand nombre dans *voi, tai,* & ſemblables terminaiſons : mais ce ne ſeroit pas une faute de l'y métre, & nous en avons de fréquens éxemples dans nos Poëtes : ainſi, excepté les impératifs en *e* muet & *va* vade, les autres ou doivent ou peuvent prendre une *s* finale.

Infinitif & Participes.

Inf. *avoir,* habere : part. act. *ayant,* habens, habendo : *ayant eu,* poſtquam habuiſſem : part. paſſ. *eu, eue,* habitus, a, um : voyez leurs proprietez nomb. 136. 137. & ſuiv. 535.

Uſage de l'Infinitif.

IL eſt employé auſſi-bien que les noms ſubſtantifs, comme nominatif & comme régimes des verbes : *étudier, eſt la plus utile des ocupations :* on voit qu'*étudier,* eſt ici nominatif du verbe ; mais ſi je dis, *je veux étudier : étudier* eſt ici le régime de *je veux.* 536.

L'infinitif ne reçoit point d'autre article que l'indéfini : à cela près, il eſt régi 537.

comme les autres noms ; & comme on dit, *aimer l'étude, le déſir d'étudier, l'aplication à l'étude :* on dira auſſi en ces trois cas, *vouloir étudier, le déſir de l'étude, l'aplication à étudier.* Cependant l'uſage ne ſoufre pas que les infinitifs ſoient toujours régis aux mêmes cas que le ſont les noms ſubſtantifs qui en dérivent. (136.)

Uſage du Participe actif.

538. *Ayant, ayant eu,* &c. *conoiſſant, ayant connu.* Pour abréger, nous marquerons déſormais le Participe Actif, par ces létres, Part. Act. & le participe paſſif par ces deux Part. paſſ.

539. LE Part. Act. eſt un adjectif, qui depuis un temps dans notre langue ne ſe décline plus ; mais il eſt également de tout genre, & de tout nombre ; *un homme conoiſſant, une femme conoiſſant, des gens conoiſſant,* &c.

Il ſe joint & ſe raporte communément, à un nom qui eſt un nominatif du verbe: *des Philoſophes conoiſſant la vérité ne doivent pas la taire :* au lieu qu'on diroit peu, *ce ſont des Philoſophes conoiſſant la verité ;* parce que *Philoſophes* n'eſt pas ici le nominatif du verbe : mais on diroit très-bien, *j'ai vu des Philoſophes qui conoiſſant la vérité ne vouloient pas la dire ;* parce

qu'alors *conoiſſant*, joint avec *qui*, devient nominatif du verbe *vouloient :* on ne dira guére, *le plaiſir d'un homme étudiant* ; ni, *cela convient à un homme étudiant* ; il faut dire, *d'un homme* ou *à un homme qui étudie.*

Il y a pluſieurs Participes Actifs que 540.
l'uſage a rendus de véritables adjectifs & qui ſe déclinent ; comme, *dominant, dominante*, &c. *des perſones dominantes*, &c.

Le Participe Actif pour marquer un 541.
temps paſſé, prend à ſa ſuite le participe paſſif : comme, *ayant eu :* il s'emploie de même ſans ſe décliner : *ayant eu la ſatisfaction de vous voir, je ne deſire plus rien*, &c. c'eſt-à-dire, *après avoir eu*, &c. des perſones habiles *ayant examiné mes raiſons* ; &c.

Le Participe reçoit quelquefois avant 542.
ſoi la particule *en :* comme, *en parlant, en liſant*, &c. c'eſt ce que quelques-uns apélent *gérondif :* n'importe quel nom on lui donne, pourvu qu'on ſache que cette particule *en* devant un Part. Act. ſignifie *lorſque, tandis que* ; comme, *en me parlant il penſoit à autre choſe*, c'eſt-à-dire, *lorſqu'il me parloit : je vous le dirai en alant* ; c'eſt-à-dire, *tandis que j'irai* ou *que nous irons, &c.* voilà en deux mots toute la nature & les prérogatives du gérondif, qui a ſi fort ocupé quelques-uns de nos Grammairiens.

Digitized by Google

Uſage du Participe Paſſif.

543. IL s'emploie comme un Adjectif ordinaire : excepté dans quelques verbes neutres où il ne peut ſe joindre avec l'auxiliaire, *je ſuis*. Il a des genres, auſſi-bien ques des nombres divers ; *un homme eſtimé, une femme eſtimée, des gens eſtimez.*

544. Il s'emploie dans tous les temps compoſez des verbes auxiliaires je *ſuis* & j'*ai* : comme, je *ſuis écouté*, j'*étois écouté*, j'*ai écouté*, j'*avois écouté*, &c. Dans cet emploi, tantôt il eſt *déclinable* & tantôt *indéclinable* ; on l'apéle déclinable quand on le fait acorder en genre & en nombre avec ſon ſubſtantif ; mais de marquer préciſément quand il l'eſt ou ne l'eſt pas, c'eſt une des plus grandes dificultez de notre langue. Pour éclaircir ce point, contentons-nous de raporter ici, ce qui eſt certain.

545. 1°. Les participes à la ſuite du verbe auxiliaire j'*ai*, ſont toujours indéclinables quand il n'eſt point précédé d'un pronom à l'acuſatif : comme, *j'ai reçu vos létres* & non pas *reçues*.

546. 2°. Les participes ſont toujours déclinables quand ils ſont à la ſuite du verbe, *je ſuis*, employé ſimplement comme ſubſtantif ; par exemple, *ils ſont perdus* : ou *elle eſt*

eſt ravie de paroître: ces deux régles ne ſouffrent ni doute ni exception.

3°. Hors de ces deux ocaſions, il ſemble qu'on pouroit ſans cométre de faute, rendre toujours le participe indéclinable ; ce qui eſt important à ſavoir, pour ne point embaraſſer les commençans. 547.

Les participes ſont ordinairement déclinables à la ſuite de l'auxiliaire *j'ai*, précédé d'un pronom à l'acuſatif : comme, *que, le, la, les*, ainſi on dira, *le livre que j'ai fait, je vous le préſente : la harangue que j'ai faite, je vous la donne ; les vers que j'ai faits, je vous les ai lus.* 548.

Il en eſt de même après l'auxiliaire *je ſuis*, quand il ſert à former un verbe réciproque, qui n'auroit point pour régime un infinitif, un acuſatif ou un nominatif : comme, *elles s'étoient apliquées à la muſique ; ils ſe ſont conſolez de leur diſgrace.* Si le verbe n'avoit aucun régime, cette pratique ſeroit encore plus néceſſaire : comme, *elles ſe ſont apliquées, ils ſe ſont conſolez*, &c.

Quelques-uns croient néanmoins que même dans ces ocaſions, comme je l'ai dit, les participes pouroient être indéclinables ; & ils en citent des éxemples d'Auteurs diſtinguez : cette pratique ſeroit commode ; mais la contraire eſt in-

comparablement plus autorisée, & plusieurs assurent qu'on ne peut y contrevenir sans faire une faute. Quoiqu'il en soit, voici des occasions où le participe ne doit point se décliner.

549. *Il y a dix chiffres omis jusqu'au nombre* 560.

1°. Le participe est indéclinable quand après soi il a le nominatif du verbe. Exemple, *la peine que se sont donné mes amis* & non pas *donnée*; *les peines qu'ont pris les savans*, & non pas *prises*. Bien que cette régle soit marquée par l'Académie, par M. de Corneille, par le P. Bouhours & avant eux par M. de Vaugelas: quelques-uns encore aujourd'hui n'en conviénent pas généralement. A la verité le participe devroit se décliner dans la phrase suivante & dans ses semblables, *que sont devenues vos entrepriſes?* mais alors le *que* est interrogatif & non point relatif.

560. 2°. Le participe est indéclinable quand il a pour régime & à sa suite un infinitif *pur*, c'est-à-dire, qui n'est précédé d'aucune particule: comme: *les personnes que j'ai entendu chanter*, & non pas, *entendues chanter*; *les choses qu'on a du & voulu faire*, & non pas, *dues & voulues faire*: de même on dira, *elle s'est fait peindre*, & non pas, *faite peindre*. Si l'infinitif n'étoit pas *pur*, le participe pouroit être déclinable: comme, *des soldats qu'on a contraints de marcher*: on diroit encore, *elles se sont*

lassées *de travailler ; elle s'est* excercée *à chanter*, plutôt que, *elles se sont* lassé *de travailler ; elle s'est* exercé *à chanter : ils sont venus me voir*, plutôt que *ils sont venu me voir :* au lieu qu'on diroit plutôt, *ils me sont venu voir*, que *ils me sont venus voir :* parce qu'en ce dernier exemple *voir* est un infinitif pur.

3°. Le participe est indéclinable après un verbe réciproque, qui a pour auxiliaire *je suis*, & pour régime un pronom personel au datif : *ils se sont donné un ridicule à eux-mêmes ;* & non pas *donez*, parce que *se* est ici au datif : de même une femme parlant d'elle-même diroit, *je me suis prescrit cette régle ;* & non pas *prescrite*, parce que *me* est ici au datif. 561.

4°. Le participe du verbe *pouvoir*, qui est *pu*, est toujours indéclinable : parce qu'il est toujours suivi d'un infinitif pur sous-entendu : on ne dit pas, *j'ai fait les démarches que j'ai pues*, mais *que j'ai pu :* car on sous-entend manifestement *que j'ai pu faire:* Par la même raison, les participes des verbes *vouloir* & *devoir* sont d'ordinaire indéclinables, comme en ces phrases : *Il a dit toutes les raisons qu'il a voulu*, sous-entendant *voulu dire :* ou *j'ai donné sur cela les avis que j'ai du*, sous-entendant *du donner.* 562.

5°. Les participes sont indéclinables 563.

quand ils ſont ſuivis dans la même phraſe de *que* ou de *qui* : comme, *les raiſons qu'il a cru que j'aprouvois* : & non pas *qu'il a crues* : de même, *les perſones que j'ai vu qui étoient prévenues*, & non pas, *que j'ai vues* : le *que* & le *qui* ſupléant ici pour un infinitif : ſavoir, *qu'il a cru être aprouvées de moi* ou *que j'ai vu être prévenues*.

564. 6°. Les participes ſont indéclinables dans les verbes impersonels : *les pluies qu'il a fait*, & non pas, *qu'il a faites*.

565. Hors des cas que nous avons marquez, & même dans quelques-uns de ceux-là, l'uſage n'a rien de bien déterminé touchant la déclinaiſon des participes dont nous parlons. Ainſi on demande encore s'il faut dire, *la réſolution que j'ai pris* ou *que j'ai priſe d'aler*, &c. *des perſones qu'on a ſoupçoné* ou *ſoupçonées d'avoir volé* ; *elle s'eſt fait* ou *elle s'eſt faite religieuſe* ; *ils ſe ſont rendu* ou *rendus maîtres de tout* ; *les choſes qu'on lui a donné* ou *données à entendre*. Nos Grammairiens font ſur cela, chacun de leur coté, de grands raiſonemens que je ſupoſe très-beaux ; mais où j'avoue que je ne comprends rien du tout. Je leur demanderois ſeulement volontiers, comment ils veulent établir une régle ſur un uſage incertain ou obſcur ? Quand ils raiſoneroient le mieux du monde, à quoi ſert leur raiſonement s'il n'eſt

ſoutenu par l'uſage ; & ſi lorſqu'ils s'épuiſent en réfléxions pour autoriſer une expreſſion, l'uſage en autoriſe ou en permet une contraire. Ils s'épargneroient des peines inutiles, s'il leur plaiſoit de s'en tenir à notre principe : ſavoir, que la Grammaire n'eſt que d'après l'uſage, & que là où l'uſage n'eſt pas aſſuré, il ne peut y avoir de régle. Auſſi voyons-nous que ſur l'article dont nous parlons, ils ne ſont pas d'acord les uns avec les autres, ni quelquefois avec eux-mêmes.

566. Du reſte ces minucies ne méritent pas qu'on perde le temps à en faire une trop longue diſcuſſion ; puiſqu'elles n'intéreſſent en rien la néteté du diſcours, & que d'ailleurs l'uſage eſt incertain ou partagé ſur ces points-là : mais s'il faloit prendre parti dans les ocaſions douteuſes, il ſemble qu'on hazarderoit moins de rendre les participes indéclinables, & de dire, *ils ſe ſont rendu maîtres ; elle s'eſt trouvé guérie ; la réſolution que j'ai d'aller ; une femme qu'on a contraint de ſe taire*, &c. car de la ſorte on ne fera point de faute qui ſoit avouée faute par tous les Auteurs (quelques-uns croyant que les participes peuvent toujours être indéclinables) au lieu qu'autrement on s'expoſeroit à parler mal ; car il ſeroit dificile d'aprouver cette phraſe, *les choſes qu'ils ont le*

plus aimées à faire, au lieu de dire, *qu'ils ont le plus aimé à faire :* outre que ces participes déclinez donnent souvent à la phrase, je ne sai quoi de languissant qu'il faut éviter, quand l'usage le permet.

567. *Conjugaison du verbe auxiliaire* je suis, *&c. Infinitif* être, *esse : Part. Act.* étant, *existens : Part. pass.* été, *qui extitit.*

PRÉSENT.

Sing. *Je suis*, sum ; *tu es*, es ; *il est*, est.
Plur. *Nous sommes*, sumus ; *vous êtes*, estis ; *ils sont*, sunt.

IMPARFAIT.

Sing. *J'étois*, eram ; *tu étois*, *il étoit.*
Plur. *Nous étions*, *vous étiez*, *ils étoient.*

PRÉTÉRIT.

Sing. *Je fus*, fui ; *tu fus*, *il fut.*
Plur. *Nous fumes*, *vous fûtes*, *ils furent.*

FUTUR.

Sing. *Je serai*, ero ; *tu seras*, *il sera.*
Plur. *Nous serons*, *vous serez*, *ils seront.*

INCERTAIN.

Plur. *Je serois*, essem ; *tu serois*, *il seroit.*
Sing. *Nous serions*, *vous seriez*, *ils seroient.*

568. *Temps composez du participe* été, *avec les temps simples du verbe* j'ai.

COMPOSÉ DU PRÉSENT.

J'ai été, fui.

COMPOSÉ DE L'IMPARFAIT.

J'avois été, fueram.

COMPOSÉ DU PRÉTÉRIT.

J'eus été, postquam fui.

COMPOSÉ DU FUTUR.

J'aurai été, fuero.

COMPOSÉ DE L'INCERTAIN.

J'aurois été, fuissem.

IMPERATIF. 569.

Sing. 2. *sois*, esto; 3. qu'*il soit*, sit.
Plur. 1. *Soyons*, simus; 2. *soyez*, estote;
3. qu'*ils soient*, sint.

Conjonctif ou Subjonctif.

Present.

Sing. Que je *sois*, sim; tu *sois*, il *soit*.
Plur. Que nous *soyons*, vous *soyez*, qu'ils *soient*.

Prétérit.

Sing. Que je *fusse*, essem; que tu *fusses*, qu'il *fût*.
Plur. Nous *fussions*, vous *fussiez*, ils *fussent*.

Composé du Présent.

Que j'aie *été*, &c. fuerim.

Composé du Prétérit.

J'eusse *été*, &c. fuissem.

Il faut savoir parfaitement les deux verbes auxiliaires pour aprendre à conjuguer les autres verbes.

Digitized by Google

§70. Les prétérits du verbe *je ſuis*, s'emploient ſouvent en François pour les prétérits du verbe *je vais*, vado : & ils ont la même ſignification, *j'ai été chez vous*, c'eſt-à-dire, *je ſuis alé chez vous.*

§71. Dans ce verbe comme dans les autres, il y a ſept temps ſimples, cinq dans l'indicatif, & deux dans le ſubjonctif.

§72. Les étrangers, & ſur tout les Italiens, doivent faire atention dans ce verbe, aux prétérits compoſez : car le verbe *ſono*, qui dans la langue Italiéne ſignifie *je ſuis*, prend ſes temps compoſez de lui-même; au lieu qu'en François le verbe *je ſuis*, les prend du verbe j'*ai*. Ainſi ils diſent *ſono ſtato, ſarei ſtato ; je ſuis été, je ſerois été*, &c. au lieu qu'il faut dire en François, *j'ai, été, j'aurois été*, &c..

Conjugaiſon générale des autres verbes François.

§73. NOs Grammairiens obſervent que les terminaiſons de tous les infinitifs François ſe réduiſent à quatre principales, ſavoir, *er, ir, re, oir :* & que ces quatre terminaiſons, font quatre ſortes de conjugaiſons de verbes. Cette obſervation eſt aſſez inutile ; puiſqu'il y a ſouvent autant de diférence d'infléxions entre certains verbes d'une même conjugaiſon

Digitized by Google

gaiſon, qu'entre les verbes de ces quatre prétendues diférentes conjugaiſons. 573.
D'ailleurs ce qui ſert de régle générale pour les infléxions d'une des quatre conjugaiſons, doit ſervir également pour les 576.
quatre autres : ſi donc on veut parler conſéquemment, il faut ou ne reconoître qu'une ſeule conjugaiſon dans les verbes François, ou en reconoître autant que nous alons marquer de terminaiſons diférentes dans les infinitifs.

La pratique de la conjugaiſon de nos 577.
verbes ſe trouvera fort abregée, par une Table que je vais mettre ici. On y verra d'un coup d'œil, comment la premiére perſone du temps préſent & du prétérit ſe forme de l'infinitif, ou immédiatement, ou par la voie des participes qui qui en ſont eux-mêmes formez ; les autres temps ſe forment par des régles générales que je raporterai après.

Les premiéres létres de la premiére co- 578.
lone qui ſont de caractére diférent, marquent ce qu'il y a d'invariable dans le mot du verbe : au lieu que les petites létres des autres, marquent les diférentes infléxions, qui jointes à la partie invariable du mot, font la conjugaiſon.

Là, où je fais divers rangs de termi- 579.
naiſons, dont l'une eſt renfermée dans l'autre, comme l'eſt *ir* dans *enir* ; c'eſt

pour montrer qu'en général *ir* a la formation que je lui mets, & que les autres comme *enir* dont *ir* ne fait qu'une partie, ont chacune leur formation, telle que je la leur marque en particulier.

580. Moyénant cette Table & une autre moins longue de la moitié pour la formation des trois perſones du pluriel de chaque temps, avec un petit nombre d'obſervations ; on aprendra en ſix ou ſept pages la conjugaiſon générale des trois mille verbes ou environ que nous avons dans notre langue : il n'y a d'exceptez que ceux qui ſont imprimez daus la même Table en petit caractére, avec leurs compoſez, & qui la plupart n'ont qu'une irrégularité peu conſidérable. Je la raporterai dans une Liſte par ordre Alphabétique.

Digitized by Google

Table de la formation de chacun des deux Participes, du Préſent, & du Prétérit indicatif des Verbes François.

581.

Infinitif.	*Part. Act.*	*Part. Paſſ.*	*Préſent.*	*Prétérit.*	Mots Latins.	*Exceptions.*
Porter.	ant. . .	é. . . .	e. . .	ai. 2700.	*portare.* .	Aller, puer.
Finir. .	iſſant. .	i. . . .	is. . .	is. . 200.	*finire.* . .	Aquérir, courir, cueillir, faillir, fuir, haïr, mourir, ouir, ſaillir, vétir.
Sentir. .	ant. . .	i. . . .	s. . .	is. . 7.	*ſentire.* . .	
Couvrir.	ouvrant.	ouvert.	ouvre.	ouvris. 6.	*cooperire.* .	
Soufrir.	oufrant.	oufert. .	oufre.	oufris. 6.	*pati.* . . .	
Tenir. .	enant. .	enu. . .	iens. .	ins. . 25.	*tenere.* . .	benir, *a ſes inflexions comme* finir.
Plaindre. *Joindre.*	(ignant. .	int. . .	ins. .	ignis. 22.	*plangere.* . *jungere.* . .	
Produire.	uiſant. .	uit. . .	uis. .	uiſis. 22.	*producere.* .	Boire, bruire, croire, conclure, coudre, dire, écrire, faire, frire, lire, métre, moudre, naître, prendre, rire, ſoudre, ſuivre, traire, tordre, vaincre, vivre.
Paroître.	oiſſant. .	u. . . .	ois. .	us. . 10.	*parêre.* . .	
Taire. .	aiſant. .	u. . . .	ais. .	us. . 20.	*tacere.* . .	
Répondre. *Tendre.*	(dant. .	du. . .	ds. . .	dis. . 18. 10.	*reſpondere.* *tendere.* . .	
Recevoir.	evant. .	u. . . .	ois. . .	us. . .	7. *recipere.* .	Choir, mouvoir, pleuvoir, pouvoir, ravoir, ſavoir, ſeoir, valoir, voir, vouloir.

Observations pour suplèer à la Table précédente.

582. IL faut dans les commencemens se la rendre très-familiére ; sur tout par raport aux verbes en *er* (c'est-à-dire dont l'infinitif se termine en *er*) qui sont au nombre de plus de deux mille sept cens.

583. Il n'y en a qu'environ deux cens en *ir-issant :* du nombre desquels est *benir*, qui fait *benissant*, & qu'il faut excepter du nombre des verbes en *enir :* les autres terminaisons ont chacune environ le nombre que je marque dans la Table, par le chifre placé avant le mot Latin.

584. Quelques verbes en *ir*, au Part. Act. changent seulement *ir* en *ant* & non en *issant;* & au préseni ils changent leur derniére silabe de l'infinitif en une seule *s*, pour l'indiçatif : tels sont :

*Bou*illir,	*bou*illant,	*je bous.*
*Dor*mir,	*dor*mant,	*je dors.*
*Men*tir,	*men*tant,	*je ments.*
*Par*tir,	*par*tant,	*je pars.*
*Se repen*tir,	*se repen*tant,	*je me repens.*
*Sen*tir,	*sen*tant,	*je sens.*
*Ser*vir,	*ser*vant,	*je sers.*
*Sor*tir,	*Sor*tant,	*je sors.*

585. Cela supoſé, le reſte de la conjugaiſon de nos verbes ne coutera guéres à apren-

Digitized by Google

dre, que la peine de lire les réfléxions ſuivantes, où je ne parlerai point des Participes, du Préſent, & du Prétérit, dont on a la formation par le moyen de la Table.

L'imparfait ſe forme toujours du Part. Act. changeant *ant* en *ois*, *portant*, je portois : *liſant*, je liſois, &c. 586.

Le prétérit dans les verbes en *er* eſt le même, par raport au ſon, que le Part. paſſ. car *portai* ſe prononce comme *porté*.

Le futur ſe forme de l'infinitif ; métant ſeulement *ai* après ſon *r* finale : *former*, je former*ai* : prendre, je prendr*ai*, &c. Le verbe *faire* change *ai* en *e* muet dans les temps ſuivans : *feſant*, je *feſois*, je *ferois*, je *ferai*. Les verbes en *enir* & en *oir* changent *enir* en *iendrai* : & *oir* en *rai* : venir, je *viendrai* : devoir, je *devrai* : tous les futurs ſe terminent ainſi en *rai* ; même les irréguliers ; leur irrégularité eſt légére par raport à ce temps. 587. 588.

L'incertain ſe forme toujours du futur ; changeant *ai* en *ois* : je porter*ai*, *je porter*ois : je viendr*ai*, *je viendr*ois. 589.

Le préſent ſubjonctif ſe forme du Part. Act. changeant *ant* en *e* : port*ant*, *que je* porte : lis*ant*, *que je* liſe, &c. Les verbes en *enir* & en *evoir* changent leur Part. Act. *enant* en *enne* : & *evant* en *oive* : tenir, *tenant*, *que je tiéne* : recevoir, rec*evant*, *que je reçoive*. 590.

590. Le prétérit ſubjonctif ſe forme toujours de la ſeconde perſone du prétérit indicatif, y ajoutant *ſe : tu aimas*, que
591. j'aimaſſe ; tu dis, que je diſſe : *tu connus*, que je connuſſe.

592. Puiſque nous ſavons la premiére perſone de tous les temps ſimples, il ne faut plus que ſavoir comment s'en forment les autres perſones. Voici ce qui regarde la deuxiéme & la troiſiéme du ſingulier, compris en trois Obſervations aiſées qui s'étendent à tous les temps & à tous les modes des verbes, & même des irréguliers.

593. 1°. Si la premiére n'a point d'*s* ou d'*x* à la fin ; la ſeconde prend une *s*, & la troiſiéme eſt ſemblable à la premiére : je *ſoufre*, tu *ſoufres*, il *ſoufre*.

594. 2°. Si la premiére a *s* ou *x* à la fin ; la deuxiéme eſt ſemblable à la premiére, & la troiſiéme prend un *t* au lieu de l'*s* ou de l'*x* ; je *lis*, tu *lis*, il *lit* ; je *veux*, tu *veux*, il *veut*.

595. Dans les verbes où l'*s* finale de la ſeconde eſt précédée immédiatement d'un *d* ou d'un *t* ; on voit bien qu'il ne faut que ſuprimer l'*s* ſans d'autre changement pour la troiſiéme : j'*entends*, il *entend*, je *mets*, il *met*.

Je *crois*, je *dois*, je *bois*, je *vois*, je
596. *ſais*, s'écrivent quelquefois ſans *s*, bien

qu'ils forment toujours la deuxiéme & la troiſiéme, comme ſi l'*s* étoit à la premiére. Je *crois* ou je *croi*, tu *crois*, il *croit*, &c. Depuis un temps on dit plus ſouvent, je *vais*, que je *vas* : mais ce verbe garde pour le reſte, ſon anciéne infléxion ; *je vais*, ou *je vas*, *tu vas*, *il va*.

3°. Si la premiére ſe termine en *ai*, la ſeconde change l'*i* final en *s*, & la troiſiéme le ſuprime : j'*eſtimai*, tu *eſtimas*, il *eſtima*, je *dirai*, tu *diras*, il *dira* : cette terminaiſon en *ai*, regarde le futur & le prétérit des verbes en *er*. Exceptez : 597.

1°. Dans le prét. ſubjonctif, la premiére change les finales *ſſe* en *ſt*, pour la troiſiéme ; j'aima*ſſe*, il aima*ſt* ; je fi*ſſe*, il *fiſt* : la nouvelle ortographe écrit ai*mât* & *fît*, au lieu d'*aimaſt* & *fiſt*. 598.

2°. Les verbes en *enir* & *evoir* ont la 3. plur. de l'indicatif ſemblable à la 3. plur. de leur ſubjonctif, ſe terminant en *iénent* & *oivent* ; venir, *ils viénent* ; recevoir, *ils reçoivent*.

Il ne reſte pour ſavoir la conjugaiſon entiére de nos trois mille verbes réguliers, que d'aprendre la formation des trois perſones du pluriel : on la trouvera dans les ſix lignes de la Table ſuivante ; & dans deux Obſervations qui l'expliqueront. 599.

Table de la formation des trois perſones du pluriel en tous les temps pour tous les verbes.

Préſent. . .	PORTE, . .	*ons, ez, ent.*
Imparfait & Incertain.	PORTOIS, . PORTEROIS, .	*ions, iez, oient.*
Prétérit. .	PORTAI, . FIS, LUS,	*ames. ates, erent: mes, tes, rent.*
Futur. . . .	PORTERAI, .	*ons, ez, ont.*
Préſent & Prét. Subj. .	DISE, . . DISSE, . .	*ions, iez, ent.*

Remarques pour ſupléer à la Table précédente.

600. LE pluriel du préſent indicatif ſe forme du Part. Act. par les changemens marquez dans la table que je viens de métre ici.

Le pluriel de tous les autres temps ſe forme de la premiére perſone ſinguliére de ces temps, par les changemens marquez dans la même Table.

Il faut ajoutet une obſervation touchant les verbes irréguliers. Lors même que la 1. perſone du ſingulier du préſent ſubjonctif s'y trouve irréguliére; cepen-

dant la 1. & la 2. du pluriel s'y forme régulièrement du Part. Actif, changeant *ant* en *ions* & *iez*; ainsi bien qu'on dise que *j'aille*, que *tu ailles*, dans le verbe irrégulier *aller* ire; on dit, que *nous allions*, que *vous alliez*, formant régulièrement ces deux personnes du Part. Act. *allant*. Il faut excepter de cette observation, *faſſions*, *faſſiez*, faciamus, faciatis, & *puiſſions*, *puiſſiez*, poſſimus, poſſitis; qui se forment de leur 1. personne singuliére, comme dans les verbes irréguliers.

La 3. plur. de l'imparfait & de l'incertain se terminent en *oient*, dont la prononciation embaraſſe fort les étrangers: ils se tireront d'embaras en la prononçant simplement en è ouvert long: *ils diſoient*, *ils feroient*, se prononçent, *ils diſêt*, *ils ferêt*.

Le pluriel du Prérérit se forme aussi 601.
comme les autres temps, de la premiére du singulier qui est toujours ou *ai* ou *s*: dans les prétérits où la premiére finit en *ai*, cet *ai* se change comme il est marqué dans la Table en *ames*, *ates*, *érent*; les autres prétérits ne changent que leur *s* finale de la 1. en *mes*, *tes*, *rent*, comme il est dans la Table.

Le temps incertain a les mêmes termi- 602.
naisons que l'imparfait: & le préterit subjonctif, les mêmes que le préſent ſubjonctif.

Digitized by Google

Les temps compoſez ſe forment toujours, comme on a dit (499.) du Part. paſſ. joint aux temps ſimples de l'auxiliaire, j'*ai*: j'*ai aimé*, j'*avois aimé*, &c.

603. Nous ne devons rien ajouter pour les infléxions de l'impératif, à ce que nous en avons dit nomb. 531. & 532. La 2. ſing. la 1. pl. & la 2. pl. y ſont les mêmes que la 1. ſing. la 1. pl. & la 2. pl. du préſent indicatif, dont on ſuprime le pronom perſonel. La 3. ſing. & la 3. pl. y ſont entiérement les mêmes que la 3. ſing. & la 3. pl. du préſent ſubj. Ainſi tu *chantes*, nous *chantons*, vous *chantez*: qu'il *chante*, qu'ils *chantent*, ſont pour l'imperatif *chante*, (otant l'*s* finale après l'*e* muet final (538.) *chantons*, *chantez*: *qu'il chante*, *qu'ils chantent*.

Telle eſt conjugaiſon générale de nos verbes; mais pour en rendre la pratique encore plus ſenſible, je vais en aporter des exemples. En les liſant il faut s'apliquer d'abord, à y vérifier les régles marquées dans les deux ou trois pages précedentes.

INDICATIF.

Préſent.

604. Sing. J'aim*e*, amo, tu aim*es*, il aim*e*.
Plur. Nous aim*ons*, vous aim*ez*, ils aim*ent*.

Imparfait.

Sing. J'aim*ois*, amabam, tu aim*ois*, il aim*oit*.

Plur. Nous aim*ions*, vous aim*iez*, ils aim*oient*.

Prétérit.

Sing. J'aim*ai*, amavi, tu aim*as*, il aim*a*.

Plur. Nous aim*ames*, vous aim*ates*, ils aim*érent*.

Futur.

Sing. J'aimer*ai*, amabo, tu aimer*as*, il aimer*a*.

Plur. Nous aimer*ons*, vous aimer*ez*, ils aimer*ont*.

Incertain.

Sing. J'aimer*ois*, amarem, tu aimer*ois*, il aimer*oit*.

Plus Nous aimer*ions*, vous aimer*iez*, ils aimer*oient*.

Temps composez de l'Indicatif.

Composé du Préſent. 605.

J'ai aimé, &c. amavi.

Composé de l'Imparfait.

J'avois aimé, &c. amaveram.

Composé du Prétérit.

J'eus aimé, &c. amavi.

Composé du Futur.

J'aurai aimé, &c. amavero.

Composé de l'Incertain.

J'aurois aimé, &c. amaviſſem.

Digitized by Google

SUBJONCTIF.

Préſent.

606. Sing. Que j'aime, amem, tu aimes, il aime.
Plur. Que nous aimions, vous aimiez, ils aiment.

Prétérit.

Sing. Que j'aimaſſe, ut amarem, tu aimaſſes, il aimaſt ou aimât.
Plur. Aimaſſions, aimaſſiez, aimaſſent.

Temps compoſez du Subjonctif.

Compoſé du Préſent.

J'aie aimé, amaverim.

Compoſé du Prétérit.

J'euſſe aimé, amaviſſem.

IMPERATIF.

607. Sing. Aime, qu'il aime.
Plur. Aimons, aimez, qu'ils aiment.

INFINITIF.

Préſent, *Aimer*, amare; Prét. *avoir aimé*, amaviſſe; Part. Act. préſent, *aimant*, amando; Prétérit, *ayant aimé*, cum amaviſſem; Part. paſſ. préſent, *aimé*, amatus; Prétérit, *ayant été aimé*, cum amatus fuiſſem.

Digitized by Google

Second exemple de la Conjugaiſon Françoiſe, pris d'un verbe dont la premiére perſone finit en s.

INDICATIF.

Préſent.

Sing. Je fini*s*, tu fini*s*, il fini*t*.
Plur. Nous finiſſ*ons*, vous finiſſ*ez*, ils finiſſ*ent*.

Imparfait.

Sing. Je finiſſ*ois*, tu finiſſ*ois*, il finiſſ*oit*.
Plur. Nous finiſs*ions*, vous finiſs*iez*, ils finiſſ*oient*.

Prétérit.

Sing. Je fini*s*, tu fini*s*, il fini*t*.
Plur. Nous fini*mes*, vous fini*tes*, ils fini*rent*.

Futur.

Sing. Je finir*ai*, tu finir*as*, il finir*a*.
Plur. Nous finir*ons*, vous finir*ez*, ils finir*ont*.

Incertain.

Sing. Je finir*ois*, tu finir*ois*, il finir*oit*.
Plur. Nous finir*ions*, vous finir*iez*, ils finir*oient*.

Temps compoſez de l'Indicatif.

Compoſé du Préſent. *J'ai* fini.
Comp. de l'Imparfait. *J'avois* fini.
Comp. du Prétérit. *J'eus* fini.
Comp. du Futur. *J'aurai* fini.
Comp. de l'Incertain. *J'aurois* fini.

Digitized by Google

SUBJONCTIF.

Préſent.

Sing. Que je finiſſe, tu finiſſes, qu'il finiſſe.
Plur. Nous finiſsions, vous finiſsiez, qu'ils finiſſent.

Prétérit.

Sing. Que je finîſſe, tu finîſſes, qu'il finît.
Plur. Nous finiſsions, vous finiſsiez, qu'ils finîſſent.

Compoſez du Subjonctif.

1. Que j'*aie* fini, 2. que j'*euſſe* fini.

Obſervez que ſi le verbe ſe terminoit en *x*, il ſe fait la même infléxion que ſi c'étoit une *s*; comme,

Je veux, tu veux, il veut.

IMPERATIF.

Sing. 2. finis, 3. qu'il finiſſe.
Pl. 1. Finiſſons, 2. finiſſez, 3. qu'ils finiſſent.

INFINITIF.

Préſent. *Finir*, Part. Act. *finiſſant*, Prét. *ayant fini*, Part. paſſ. *fini*, *ayant été fini*.

Troiſième exemple de la Conjugaiſon.

INDICATIF.

Préſent.

Sing. Je rends, reddo, tu rends, il rend.
Plur. Nous rendons, vous rendez, ils rendent.

Imparfait.

Sing. Je rendois, tu rendois, il rendoit.
Plur. Nous rendions, vous rendiez, ils rendoient.

Digitized by Google

Prétérit.

Sing. Je rend*is*, tu rend*is*, il rend*it*.
Plur. Nous rend*imes*, vous rend*ites*, ils rend*irent*.

Futur.

Sing. Je rendr*ai*, tu rendr*as*, il rendr*a*.
Plur. Nous rendr*ons*, vous rendr*ez*, ils rendr*ont*.

Incertain.

Sing. Je rendr*ois*, tu rendr*ois*, il rendr*oit*.
Plur. Nous rendr*ons*, vous rendr*ez*, ils rendr*ont*.

Temps composez.

1. J'*ai* rendu ; 2. j'*avois* rendu ; 3. j'*eus* rendu ; 4. j'*aurai* rendu ; 5. j'*aurois* rendu.

SUBJONCTIF.

Preſent.

Sing. Que je rend*e*, que tu rend*es*, qu'il rend*e*.
Plur. Que nous rend*ions*, vous rend*iez*, ils rend*ent*.

Prétérit.

Sing. Que je rendiſſe, tu rendiſſes, il rendît.
Plur. Nous rendiſs*ions*, vous rendiſs*iez*, ils rendiſſent.

Compoſez du Subjonctif.

1. Que j'*aie* rendu, 2. que j'*euſſe* rendu.

IMPERATIF.

Sing. 2. Rends, 3. qu'il rende.
Plur. 1. Rendons, 2. rendez, 3. qu'ils rendent.

Digitized by Google

INFINITIF.

Préſent, *Rendre*; Prétérit, *avoir rendu*; Part. Act. préſent, *rendant*; Prétérit, *ayant rendu*; Part. paſſ. préſ. *rendu*; Prétérit, *étant rendu* ou *ayant été rendu*.

Verbes irréguliers.

608. NOus apélerons ainſi ceux que nous avons marquez dans les exceptions & qui ne ſuivent pas les régles générales pour les formations des temps. Il eſt bon d'obſerver que l'irrégularité des verbes ne tombe que ſur le préſent, le prétérit, le futur & le préſent du ſubjonctif; mais comme ces temps ſe forment des participes, je marquerai d'abord les participes irréguliers de ces verbes.

609. Quand un verbe n'eſt point en uſage dans un temps, les autres temps qui devroient ſe former de celui-là, ne ſont point non plus en uſage; & au contraire quand un verbe a un certain temps en uſage, il a en uſage auſſi ceux qui ſont formez de ce temps, à moins qu'il ne ſe trouve une exception particuliére.

Les verbes irréguliers, comme pluſieurs réguliers, ont ordinairement leurs prétérits ſemblables à leur Part. paſſif, y ajoutant *s* quand il n'y en a point; comme

me, Part. paſſ. *mis*, prétérit *je mis*; part. paſſ. *conclu*, prétérit *je conclus*, &c. il en faut excepter quelques-uns que je marquerai.

Voici la liſte des verbes irréguliers par ordre Alphabétique, avec la formation de leurs temps irréguliers.

Aler ire : préſent, *je vais*, ou *je vas* : 610.
(mais ce dernier eſt moins uſité aujourd'hui) 3. pl. *ils vont*, préſ. ſubj. *que j'aille*.

Aquérir acquirere : Part. Act. *aquérant*, Part. paſſ. *aquis*, préſ. *j'aquers*.

Boire bibere : Part. Act. *buvant* Part. paſſ. *bu*, préſ. *bois* ou *je boi*, 3. pl. *ils boivent*, préſ. ſubj. *que je boive*, 3. plur. qu'*ils boivent*.

Bouillir ebullire, Part. Act. *bouillant*, Part. paſſ. *bouilli*, préſ. *je bous*.

Braire rudere, n'a en uſage que cet infinitif.

Bruire ſtrepere, il n'a que cet infinitif en uſage, avec l'imparf. *je bruïois* : & le Part. Act. *bruiant*, *bruiante*, qui eſt adjectif.

Choir cadere, n'a que cet infinitif en uſage ; encore vaut-il mieux dire *tomber*. Son compoſé, *déchoir*, decidere, n'a en uſage que cet infinitif & le Part. paſſif *déchu*.

Croire credere, Part. Act. *croyant*, Part.

paſſ. *cru*, préſ. *je crois* ou *je croi* : préſent ſubj. *que je croie.*

Courir currere, Part. Act. *courant*, Part. paſſ. *couru*, préſ. *je cours*, fut. *je courrai.*

Cueillir colligere, Part. Act. *cueillant*, Part. paſſ. *cueilli* préſ. *je cueille.* fut. *je cueillerai.*

Conclure concludere, & *exclure* excludere, Part. Act. *concluant*, Part. paſſ. *conclu*, *conclue*; mais *exclure* fait *exclus* & *exclue.*

Coudre ſuere, Part. Act. *couſant*, Part. part. *couſu*, prét. *couſis.*

Dire dicere, préſ. *je dis*, 2. pl. *vous dites* : mais ſes compoſez ſuivent la régle générale ; *vous médiſez*, *vous maudiſſez*; & non pas vous *médites*, vous *maudites*, &c. *maudire*, fait au Part. Act. *maudiſſant.*

Ecrire ſcribere, Part. Act. *écrivant*, préſ. *j'écris*, prét. *j'écrivis.*

Faillir deficere, il vieillit, & en ſa place on dit *manquer.*

Faire facere, Part. Act. *faiſant*, Part. paſſ. *fait*, préſ. *je fais*, 2. pl. *vous faites*, 3. pl. *ils font*, prét. *je fis*, fut. *je ferai* : préſ. ſubj. *que je faſſe.*

Frire frigere, ne ſe dit qu'à l'infinitif & au Part. paſſ. *frit.*

Fuir fugere, a une irrégularité preſque imperceptible : c'eſt que ſon Part. paſſ. *fui*, n'a point de féminin.

Haïr odio habere, préſ. ſing. *je hais* en une ſeule ſillabe, comme s'il y avoit *je*

Digitized by Google

hès : mais au pl. il fait, *nous haïſſons*, & ainſi dans les autres infléxions où *haï* fait 2. ſilabes.

Lire legere, Part. Act. *liſant*, Participe paſſ. *lu.*

Métre ponere, Part. Act. *métant*, Part. paſſ. *mis*, préſ. *je mets.*

Moudre molere, Part. Act. ſelon quelques-uns *moulant*, Part. paſſ. *moulu*, préſ. *je mouds.*

Mourir mori, Part. Act. *mourant*, Part. paſſ. *mort*, préſ. *je meurs*, 3. pl. *ils meurent* prét. *je mourus*, fut. *je mourrai*, préſ. ſubj. *que je meure* 3. pl. *ils meurent.*

Mouvoir movere, Part. Act. *mouvant*, Part. paſſ. *mu*, préſ. *je meux*, 3. pl. *ils meuvent*, fut. *je mouvrai*, préſ. ſubj. *que je meuve*, 3. pl. *ils meuvent.*

Naître naſci, Part. Act. *naiſſant*, Part. paſſ. *né*, préſ. *je nais*, prét. *je naquis.*

Ouir audire, n'a guéres en uſage que le Part. paſſ. *oui*; *j'ai oui*, & l'infinitif *ouir*, mais qui vieillit.

Paître paſcere, Part. Act. *paiſſant*, préſ. *pais* il n'a point de Part. paſſ. ni de prétérit.

Pleuvoir pluere, impersonel, Part. paſſ. *plu*, préſ. *il pleut*, fut. *il pleuvra.*

Pouvoir poſſe, Part. Act. *pouvant* préſ. *je peux*, 3. pl. *ils peuvent* : fut. *je pourai* : préſent ſubj. *que je puiſſe.* Le Part. paſſ.

pu, n'eſt d'uſage qu'à la ſuite du ſeul verbe auxiliaire *j'ai.*

Prendre capere : Part. Act. *prenant :* Part. paſſ. *pris :* préſ. ſubj. *je préne.*

Puer putere : préſ. *je pus :* il n'a point de prétérit ſimple ; on dit imperſonellement *il put*, au lieu de dire *on put.*

Querir quærere, n'eſt d'uſage qu'à cet infinitif & après ces verbes *aler, venir, envoyer ; aler querir, venir querir, envoyer querir*, &c.

Ravoir iterum habere : il n'a que l'infinitif en uſage.

Saillir ſalire, n'eſt plus uſité, ſon compoſé *aſſaillir* ne l'eſt guére plus : *treſſaillir* fremere : Part. Act. *treſſaillant :* il n'a point de préſ. ſingulier en uſage : mais le plur. *nous treſſaillons.*

Savoir ſcire, Part. Act. *ſachant*, Part. paſſ. *ſu :* préſ. *je ſais* ou *je ſai :* 1. pl. *nous ſavons :* fut. *je ſaurai ;* impératif *ſache, ſachons ;* préſ. ſubj. *que je ſache.*

Seoir ſedere eſt peu en uſage : ſon compoſé *aſſeoir, s'aſſeoir*, ſe dit : ſedere : Part. Act. *aſſeiant:* Part. paſſ. *aſſis :* ſon préſent n'a guéres de ſingulier ni de 3. pl. *ils s'aſſeient :* mais la 1. pl. & la 2. pl. ſont fort uſitées ; *nous nous aſſeions ; vous vous aſſeiez :* fut. *je m'aſſérai* ou *m'aſſierrai* ſedebo: l'uſage de ce futur n'eſt pas encore trop bien déterminé : *ſurſeoir* & *raſſoir*, n'ont

guére que l'infinitif en uſage, *ſurſeoir* peut faire au fut. *je ſurſeoirai.*

Soudre ſolvere, n'eſt preſque plus en uſage : ſes compoſés y ſont ; ſavoir, *Abſoudre* abſolvere, *diſſoudre* diſolvere, *réſoudre* reſolvere : ils n'ont guére en uſage que l'infinitif, & le Part. paſſ. *réſous*, *diſſous* ; mais quand *réſoudre*, ſignifie *prendre la réſolution*, il eſt uſité dans tous ſes temps: Part. Act. *réſolvant*, Part. paſſ. *réſolu* : préſ. *je réſous*, &c.

Sufire ſufficere, Part. Act. *ſufiſant*, Part. paſſ. *ſufis*.

Suivre ſequi : Part. Act. *ſuivant* : Part. paſſ. *ſuivi* : préſ. *je ſuis*.

Tordre torquere : Part. paſſ. *tors* : prét. *je tordis*.

Traire lac trahere : Part. Act. *trayant* : Part. paſſ. *trait* ; il n'a point de prétérit : ſes compoſez *diſtraire* diſtrahere, & *extraire* extrahere, ne ſont guére en uſage qu'au ſingulier du préſent, & aux compoſez du Part. paſſ. *diſtrait*.

Vaincre vincere : Part. Act. *vaincant*, Part. paſſ. *vaincu*, prét. *je vainquis* : le ſingulier du préſent eſt peu uſité.

Valoir valere : Part. Act. *valant*, Part. paſſ. *valu*, préſ. *je vaux*, fut. *je vaudrai* ; préſ. ſubj. *que je vaille* ; mais *prévaloir* fait *que je prévale*.

Vétir veſtire, n'eſt guére en uſage qu'à

l'infinitif, & au Part. paſſ. *vétu : revétu* eſt régulier, mais il ne s'emploie point au préſent ſingulier.

Vivre vivere : Part. Act. *vivant*, part. paſſ. *vécu*, préſ. *je vis*.

Voir videre : Part. Act. *voyant* ; Part. paſſ. *vu*, préſ. *je vois*, fut. *je verrai :* mais *pourvoir* au prét. fait *je pourvus* ; & au futur, *je pourvoirai : prévoir*, fait de même *prévoirai*.

Vouloir velle : préſ. *je veux*, 3. plur. *ils veulent*, fut. *je voudrai*, préſent ſubj. *que je veuille*, 3. pl. *ils veuillent*.

Additions ſur l'uſage & ſur l'irrégularité légère de quelques verbes particuliers.

611. *Aler* ire. Ce verbe en François ne répond pas ſeulement à la ſignification du mot Latin *ire*, mais de plus il eſt employé devant les infinitifs des verbes pour marquer un futur prochain : comme, *je vais dire*, mox dicturus ſum, &c. on met le verbe *devoir* debere, au même uſage, pour marquer un futur, mais qui n'eſt déſigné ni prochain ni éloigné : *je dois parler ſur cette afaire*, ſum loquuturus de ea re. Le verbe *venir*, ſuivi de la particule *de* & d'un infinitif, s'emploie pour marquer un paſſé prochain : *je viens de dire*, mox dixi. Les verbes je *vais*, je *reviens*, je *reviens*,

Digitized by Google

je *retourne*, ſe conjuguent ſouvent comme les réciproques, & avec la particule *en*; ſur tout quand ils ſont ſans régime: *je m'en vais, je m'en ſuis alé, je m'en retourne.*

Envoyer mittere, fait depuis un temps j'*enverrai* auſſi communément que j'*envoierai*; mais *trouver* ne fait pas pour cela je *trouverrai*, comme pluſieurs le diſent; il faut dire ſelon la régle générale, je *trouverai.* 612.

Benir benedicere, a pour Part. paſſ. *beni, benie:* mais on dit *benit, benite*, quand il s'agit d'une bénédiction faite dans une cérémonie extérieure de l'Egliſe: *pain benit: une Abeſſe qui a été benite.* Obſervez que ce verbe a le Part. Act. en *iſſant*, & non point en *enant*, comme les autres verbes terminez en *enir.* 613.

Luire lucere, *nuire* nocere, ſont au Part. paſſ. *lui, nui*, retranchant le *t* ordinaire du Part. paſſ. 614.

Savoir fait quelquefois à la 1. du preſent *ſache* au lieu de *ſais:* mais il faut que, *ſache*, ſoit alors précedé de *ne* ou de *non*, & ſuivi de *qui* ou de *que*, ou d'un adverbe de comparaiſon exprimez ou ſous-entendus: comme, *je ne ſache perſone qui ne ſe croie du bon ſens*, ou *je ne ſache pas qu'on ait mal parlé de vous*, ou *je ne ſache point d'homme plus heureux* 615.

que vous, ou, *se trouve-t-il jamais un parfait ami ? non pas que je sache.* Remarquez que le temps incertain du verbe *savoir*, joint à la négative *ne*, signifie *je ne puis :* comme, *je ne saurois parler ;* signifie, *je ne puis parler.*

Des diverses espéces de Verbes.

616. NOus avons exposé leur nature dans les principes (120.) il ne reste qu'à exposer quel est leur usage diférent.

Les *Actifs* n'ont rien de particulier.

Les *Passifs* ne sont autre chose que le verbe, *je suis*, dans toutes ses inflexions, auquel on joint le Part. passif du verbe : comme *je suis loué* en Latin *laudor :* j'ai été loué, *laudatus sum :* je serai loué, &c.

617. Plusieurs verbes *neutres* se conjuguent comme les verbes actifs avec l'auxiliaire *j'ai :* exemple, *je régne, j'ai régné, j'avois regné, j'eus regné*, &c. Ces sortes de verbes n'ont point leur Part. passif en usage, sinon pour être à la suite du verbe auxiliaire *j'ai*, après lequel ils sont toujours indéclinables. D'autres verbes neutres prénent l'auxiliaire *je suis*, au lieu de l'auxiliaire *j'ai :* tels sont,

Je suis *alé*, ivi.	Je suis *né*, natus sum.
arivé, adveni.	*parti*, profectus sum.
devenu, factus sum.	*retourné*, reversus sum.
entré, intravi.	*tombé*, cecidi.
mort, mortuus sum.	*venu*, veni.

Ces

C'eſt une faute de dire, *j'ai alé, j'ai arivé, j'ai parti, j'ai rétourné*, &c. mais on peut dire, je *ſuis cru*, je *ſuis deſcendu*, je *ſuis monté*, & *j'ai cru, j'ai monté, j'ai deſcendu*; auſſi ces deux derniers verbes ſont-ils quelquefois actifs.

Il ſemble que depuis un temps on faſſe quelquefois actif le verbe *ſortir*: comme, *ſortez ce cheval*, &c. pour, *faites ſortir ce cheval.* 618.

Quand le verbe, *je paſſe*, a, ou ſupoſe après ſoi un régime, il prend l'auxiliaire *j'ai* & non l'auxiliaire *je ſuis*: comme, j'ai *paſſé ma vie avec vous: paſſez par le logis.* Mais on dira, *tout eſt paſſé: il eſt paſſé*; parce qu'alors il n'a point de régime exprimé ni ſous-entendu.

Quelques verbes s'apélent *impersonels*, & ſont toujours précédez du pronom *il*; (117). ils ont les mêmes temps que les autres verbes: comme, *il faut* oportet, *il faloit, il falut, il faudra, il faudroit, qu'il faille, qu'il falut.* 619.

Pour trouver leurs temps divers, il faut communément les chercher comme s'ils étoient perſonels: éxemple, 620.

Indic. Préſ. *Il faut*, oportet.
Imper. *Il faloit.*
Prét. *Il falut.*
Futur. *Il faudra.*
Incert. *Il faudroit.*

Temps composez.

1. *Il a falu*, 2. *il avoit falu*, 3. *il eut falu*, 4. *il aura falu*, 5. *il auroit falu.*

Subj. préſ. *Qu'il faille.*

Prét. *Qu'il falût.*

Temps composez du Subjonctif.

1. *Qu'il ait falu*, 2. *qu'il eut falu.*

Ce verbe n'a point d'Infinitif ni de Part. Act. d'autres impersonels en ont, tels que *néger*, ningere; *négeant*, *il nége*, *il négeoit* &c. *il pleut* pluit, *il tonne* tonat, *il éclaire* fulgurat; qui font *pleuvoir*, *néger*, *tonner*, *éclairer*, & *pleuvant*, *négeant*, &c. les autres impersonels ſont, *il convient* convenit, *il importe* refert, *il ſemble*, *il paroit* videtur, *il s'enſuit que* hinc ſequitur, *il vaut mieux* melius eſt, *il tient à* per illum *aut* per illud ſtat, *il plaît à un tel de* placet, *il m'ennuie* tædet; (on dit auſſi, *je m'ennuie*) *il ſe peut que*, *il ſe peut faire que*, *il y a*, *il fait*, *il eſt*, &c.

621. Ces trois derniers impersonels ſe joignent avec divers mots qui déterminent ou particulariſent leur ſens: *Il y a*, ſert à marquer une quantité de temps, d'eſpace ou de nombre; comme, *il y a ſix mille ans que le monde eſt créé: il y a quinze cens lieues de France à la Chine, par la route de Moſcovie: il y a mille gens qui parlent d'éloquence ſans ſavoir ce que c'eſt:* Le verbe, *il y a*, pris en ce ſens ſe rend

en Latin par le verbe *être* esse ; *il y a des gens*, sunt homines : (118.) *il y a*, suivi d'un infinitif avec la particule *à*, signifie l'occasion & le sujet de faire quelque chose ; *il y a à craindre, à espérer :* c'est-à-dire, il y a sujet *de craindre, d'espérer.*

Le verbe impersonel, *il y a*, s'emploie aussi pour exprimer ce qu'on met en Latin par *ibi est, ibi sunt, ibi erant. Dans l'arche de Noë il y avoit neuf personnes.* In arca Noë ibi erant novem animæ.

Le verbe *il y a* se conjugue ainsi.

Indicatif.	Subjonctif.
Il y a.	*Qu'il y aît.*
Il y avoit.	*Qu'il y eût.*
Il y eut.	Infinitif.
Il y avoit.	*Y avoir.*
Il y aura.	*Y ayant.*

Observez que ce verbe, aussi-bien que les autres impersonels, précédent le nom qui leur sert de nominatif. *Il y a des gens ;* & non, *des gens il y a.*

Il fait, se joint avec les adjectifs qui marquent la disposition de l'air : *il fait chaud* ou *froid, il fait beau*, ou *beau temps, il fait vilain*, &c. c'est-à-dire, *le temps est chaud, froid.* 622.

Il est, se joint avec les adjectifs, pour marquer que la qualité exprimée par ces adjectifs convient à ce qui est énoncé 623.

dans la ſuite de la phraſe : comme, *il eſt certain que la raiſon & la dévotion s'acordent très-bien*, &c.

624. Si *il eſt* ſe trouve ſuivi d'un infinitif, on y met la particule *de* : comme, *il eſt bon de montrer aux eſprits ſufiſans qu'ils ont plus d'orgueil que d'habileté.*

625. *Il eſt* ſe joint auſſi à certains adverbes & à certains infinitifs, pour marquer *l'ocaſion* ou *le ſujet* de faire quelque choſe. *Il eſt à propos de prendre ſes précautions. Il eſt à craindre qu'on ne réuſſiſſe pas :* on met *il eſt* preſque dans tous les autres ſens de, *il y a* : comme, *il y a* ou *il eſt des ſimpathies merveilleuſes :* de même *il y a* ou *il eſt un bonheur ſolide auquel tous les hommes peuvent parvenir avec le ſecours de la vertu.*

626. Une autre ſorte de verbes s'apélent *réfléchis* ou *réciproques* ; parce que le principe & le terme de l'action qu'ils ſignifient ont un raport réciproque : (115.) comme, *je me blâme & il ſe loue.* Ils ont toujours immédiatement avant eux un pronom conjoint à l'acuſatif ou au datif, & ſe conjuguent ainſi :

Sing. *Je me blâme, tu te blâmes, il ſe blâme.*
Plur. *Nous nous blamons, vous vous blamez, ils ſe blâment.*

On met les mêmes pronoms de la

même ſorte dans tous les autres temps de l'indicatif & du ſubjonctif. Ces verbes prénent toujours pour auxiliaire le verbe *je ſuis*, & non pas *j'ai*; ainſi au préterit on dit :

Sing. *Je me ſuis blamé, tu t'es blamé, il s'eſt blamé.*
Plur. *Nous nous ſommes blamez, vous vous êtes blamez, ils ſe ſont blamez.*
Infinitif. *Se blamer, ſe blamant, s'étant blamé.*

Quelques-uns veulent atacher particuliérement le nom de réciproques aux pluriels des verbes réfléchis : comme, *nous nous bleſſons, nous nous louons.* Souvent on ajoute le mot, *entre*, avant ces verbes *réciproques*, immédiatement après les pronoms perſonels, pour marquer qu'une partie de l'objet agit ſur l'autre : comme, *nous nous entre-louons, vous vous entre-décriez, ils s'entre-tuent.* 627.

On voit par là que tous les verbes actifs peuvent devenir réfléchis ou réciproques, dès que l'objet qui agit, agit ſur lui-même : mais pluſieurs verbes demeurent purs réciproques ſans être employez autrement que comme réciproques : *il ſe répent, nous nous abſtenons*, &c. 628.

On reconoit les réciproques purs, par leur infinitif qui eſt toujours précédé du 629.

pronom *ſe* ; comme on le voit dans les dictionaires : *ſe repentir , s'abſtenir.*

630. L'uſage a introduit la particule *en* devant certains verbes réciproques (nomb. 408. & 1041-5.) elle s'y emploie immédiatement après les deux pronoms perſonels & avant le verbe , comme le mot, *entre.* Ainſi on conjugue.

Sing. *Je m'en retourne , tu t'en retournes , il s'en retourne.*
Plur. *Nous nous en retournons , vous vous en retournez , ils s'en retournent.*
Prétérit. *Je m'en ſuis retourné* , &c.
Infinitif. *S'en retourner*, Part. Act. *s'en retournant* , Part prét. *s'en étant retourné.*

SECTION TROISIE'ME.

Pratique pour les modificatifs : ſavoir , les Adverbes , les Prépoſitions , & les Conjonctions.

631. APrès ce que nous avons expoſé de leur nature (144.) il ne faut que marquer ici ceux qui ſont le plus en uſage en François. On trouvera les autres dans les Dictionaires. Il eſt bon de ſe ſouvenir que les modificatifs s'expriment indiféremment , ou par un ſeul mot ou par

plusieurs mots liez ensemble. (65.) Nous métrons parmi ceux-ci, certaines façons de parler qui se construisent selon la syntaxe ordinaire ; mais qui peuvent passer pour modificatifs, ayant à peu près leur forme & leur signification ordinaire.

Adverbes de lieu.

Où, ubi, quo : *d'où*, unde : *par où*, quà: 632.
Quelquefois *où* est interrogatif, *où est-il ?* ubi est ? *où va-t-il*, quò vadit ? On emploie *d'où*, avec les verbes qui signifient *venir* ; &, *par où*, avec les verbes qui signifient *passer* ; *d'où vient-il ? par où passerai-je ?* unde venit, quà transibo ? On répond à ces adverbes interrogatifs par ces autres adverbes, *ici*, *d'ici*, *par ici*, hic, huc, hinc, inde, hac, illuc, &c. *ici autour*, *là autour*, hæc circum loca, *près*, propè ; *loin*, longè ; *à l'entour*, circa ; *vis-à-vis*, è regione ; *deça*, cis ; *de-là*, trans ; *céans*, hic apud nos ; *ailleurs*, alibi ; *en haut*, supernè ; *en bas*, infernè, *à côté* ; ad latus ; *à droit*, ad dexteram partem ; *à gauche*, ad lævam ; *jusqu'ici*, huc usque ; *jusque-là*, &c.

Ces adverbes reçoivent l'article *de* 633.
avant eux, quand ils sont le régime d'un nom : comme, *le maître de céans*, *les échos d'alentour*, *la partie de deça*, &c. Quelques-uns de ces adverbes deviénent des

noms véritables : comme, *le dehors*, *le dedans*, *du dehors*, *au dehors* ; *le deſſus*, *le deſſous*, *le devant*, *le derriére de la maiſon.*

Adverbes de temps.

634. *Quand*, quando : *d'abord*, *auſſi-tôt*, ſtatim ; *hier*, heri ; *avant-hier*, nudius tertius ; *il y a long-temps*, dudum ; *anciénement*, antiquitus ; *derniérement*, non ita pridem ; *l'autre jour*, nuper ; *de deux jours l'un*, alternis diebus ; *de trois jours l'un*, tertio quoque die ; *récemment*, nuper ; *inceſſamment*, ſtatim *vel* continuo ; *autrefois*, olim ; *après*, poſt ; *de bonne heure*, maturè ; *du matin*, mane ; *de bon matin*, valde mane ; *demain matin*, craſtina die matutinis horis ; *le ſoir*, ſerotinis horis ; *ſur le ſoir*, ad veſperam ; *maintenant*, nunc ; *préſentement*, *à préſent*, modo ; *pour le préſent*, *à cette heure*, nunc modo ; *en même temps*, ſimul ; *cependant*, interea.

Bien-tôt, brevi ; *tout-à-l'heure*, *dans peu*, *incontinent*, *à l'inſtant*, *dans un moment*, ſtatim *vel* modo ; *demain*, cras ; *après-demain*, poſtridie ; *enſuite*, & *dans la ſuite*, deinde ; *dorénavant*, *deſormais*, in poſterum ; *jamais*, nunquam ; *tantôt*, modo.

Alors, tunc ; *quelquefois*, aliquoties ; *rarement*, raro ; *ſouvent*, ſæpe ; *tout d'un coup*, *tout à coup*, *ſubitement*, *ſoudain*, ſubito ; *vîte*, cito ; *de jour à autre*, in dies ;

Digitized by Google

jour & nuit, noctu diuque ; *toujours*, ſemper ; *continuellement*, continuo ; *perpétuellement*, perpetuo ; *plus que jamais*, magis quam unquam ; *à point nommé*, præcisè ; *dans l'ocaſion*, ubi ſe dederit ocaſio ; *à propos*, oportunè ; *à temps*, tempore ; *en moins de rien*, breviſſime ; *en un clin d'œil*, in ictu oculi.

Adverbes de nombre.

Combien de fois, quoties : On répond, *une fois*, ſemel ; *deux fois*, bis ; *trois fois*, ter, &c. Les nombres indéterminez ſont *vingt fois*, *cinquante fois*, *cent fois*, *mille fois*, *cent mille fois* ; ce que les Latins expriment par decies, centies, ſexcenties, *&c.*

Adverbes de quantité.

Combien ? quantum ? *peu*, parum ; *un peu*, *tant ſoit peu*, tantiſper ; *beaucoup*, multum ; *bien*, *fort*, valde ; *aſſez*, ſatis ; *trop*, nimium ; *environ*, circiter ; *peu à peu*, paulatim ; *trop peu*, nimis parum ; *autant*, tantum ; *plus*, plus ; *moins*, minus ; *en quantité*, affatim ; *en grand nombre*, plures *vel* plura ; *en partie*, partim ; *cher*, *chérement*, charò ; *davantage*, amplius ; *entiérement*, omnino ; *à demi*, ex media parte ; *à peu près*, circum circa ; *infiniment*, infinitè ; *tout à fait*, omnino ; *abondamment*, abundè ; *étrangement*, mirè ;

admirablement, *merveilleuſement*, mirifice; *bien*, bene; *mal*, male; *preſque*, fere; *ſufiſemment*, ſatis; *point*, *point du tout*, nullatenus; *du tout au tout*, *tout à fait*, *abſolument*, omnino; *guére*, parum; *paſſablement*, utcumque; *médiocrement*, mediocriter; *pour le moins*, *au moins*, *à tout le moins*, ad minimum.

Adverbes d'ordre.

Premiérement, primo; *ſecondement* ou *deuxiémement*, ſecundo, &c. *en premier lieu*, primo loco; *en ſecond lieu*, ſecundo loco, &c. *avant toutes choſes*, ante omnia; *après tout*, demum; *de ſuite*, *tout de ſuite*, uno tenore, continuo; *enfin*, tandem; *enſemble*, ſimul; *tour à tour*, alternis; *à la file*, longo, ſtricto, & continuo ordine; *d'ordre*, *par ordre*, *en ordre*, ordine; *de jour en jour*, in dies; *de temps en temps*, indentidem; *confuſément*, confusè; *pêle-mêle*, promiſcue; *en foule*, turmatim; *de fond en comble*, funditus; *ſans deſſus deſſous*, ſurſumdeorſum; *au retour*, poſt reditum; *à la pareille*, par pari referendo; *en échange*, commutando; *à la mode*, juxta politiorum morem.

Adverbes d'interrogation.

Quand, quando; *pourquoi*, cur; *combien*, quantum; *combien de fois*, quoties;

comment, quomodo; *non*, non; *d'où vient que*, unde fit ut, &c.

Adverbes d'afirmation & de négation.

Oui, ſi, ita; *ouida*, etiam; *ſi*, ſi, an; *aſſurément, ſans doute*, certo; *volontiers*, libenter; *certainement, en vérité, véritablement, vraiment*, certe; *nullement*, nullatenus; *non*, (ou) *ne*, non; *pas, point, non pas*, non; *ni*, nec; *peut-être*, forte; *au hazard, à l'aventure*, caſu.

Adverbes de comparaiſon.

Ainſi, ſic; *auſſi*, etiam; *autant*, tantum; *tout autant*, tantumdem; *de même, pareillement*, ſimiliter; *en pareil cas*, tali caſu, tali ocaſione.

Adverbes d'amas ou de ſéparation.

Tout à la fois, ſimul; *univerſellement*, univerſè, *ſéparément, à part, à quartier, à l'écart*, ſeorſim; *en ariére*, retro; *autrement*, aliter; *en particulier*, privatim; *particuliérement, principalement, ſpécialement*, præcipuè; *au contraire*, contra; *à rebours*, præpoſtere; *à l'envers, à l'opoſite*, ex adverſo; *partie, en partie*, partim.

Adverbes de maniére.

Sagement, ſapienter; *fortement*, fortiter; *infiniment*, &c. & une infinité d'autres

635. qui ſe forment en *ment*, derivez des adjectifs ; il ne faut qu'ajouter *ment*, à leur genre féminin : *docte, doctement : forte, fortement* ; mais, 1°. ceux qui ſe terminent en *nt* (hormis *lent* & *préſent* qui ſuivent la régle) changent *nt* en *mment*, *prudent*, *prudemment*. 2°. Les féminins terminez par un *e* muet final, précedé immédiatement d'une autre voyéle, ſupriment cet *e* muet final : *ſenſée*, *ſenſément* : *infinie*, *infiniment*, *abſolue*, *abſolument*. Certains adverbes ne diférent point de l'adjectif même, qu'on met à la ſuite de quelques verbes : comme, *bon*, *clair*, &c. *ſentir bon*, bene olere : *voir clair*, perſpicere dilucide : *parler haut*, &c.

Les participes ne forment point communément d'adverbes : les autres adverbes de maniere ſont,

A l'aiſe, commodè ; *nonchalamment*, negligenter ; *à peine*, vix ; *à regret*, *à contrecœur*, ægro animo ; *de bon cœur*, lubenti animo ; *de gaieté de cœur*, ſponte ; *à mon gré*, meo arbitrio ; *à couvert*, tuto ; *à découvert*, palam ; *à reculons*, retro ; *à la renverſe*, retrorſum ; *à bon droit*, merito, *à tort*, immerito ; *à l'envi*, certatim ; *de ſens raſſis*, ſedata mente ; *tout de bon*, ſerio ; *de propos déliberé*, conſulto ; *de plein gré*, lubenti animo ; *exprès*, conſulto ; *à l'improviſte*, de improviſo ; *au dé-*

pourvu, improviſum ; *à la volée*, raptim ; *à la hâte*, feſtinanter ; *par mégarde*, incogitanter ; *derrière*, *par derrière*, retro ; *par conſéquent*, ideo, ergo ; *tout au long*, quantum quantum eſt.

Remarques ſur quelques Adverbes.

Beaucoup, *peu*, & *un peu*, prénent élégamment avant eux la particule *de*, pour exprimer la comparaiſon. *Il eſt de beaucoup plus grand : ſi vous me ſurpaſſez, c'eſt de peu.* 636.

Beaucoup, *peu*, *trop*, *aſſez*, & d'autres ſemblables adverbes de quantité, prénent avant eux, les articles indéfinis *de* & *a*, ainſi que les noms : c'eſt la pratique *de beaucoup* de gens ; *de peu de gens*, *cela arive à peu de monde*, ou *à trop de monde.* 637.

L'adverbe ſe place d'ordinaire après le verbe ; *il agit chretiénement ; elle ſe plaint de gaité de cœur ;* ſinon il ſe met entre l'auxiliaire & le mot propre du verbe : on ne dira pas, *ſoigneuſement j'ai pratiqué ;* mais *j'ai ſoigneuſement pratiqué.* Les adverbes *jamais*, *toujours*, *ſouvent*, joints à un autre adverbe, doivent être mis les premiers : comme, *j'ai toujours murement conſidéré ; je n'en uſe jamais violemment ; ils ſont ſouvent enſemble :* On parleroit mal 638.

de dire, *j'ai murement toujours conſidéré: je n'en uſe violemment jamais.*

639. *Sus* n'entre guére que dans cette phraſe, *courir ſus aux ennemis*, itruere, in hoſtes. On dit encore *ſus, ça*, pour animer ceux à qui l'on parle ; *ſus Soldats ; ça amis.*

On a coutume de parler après les adverbes, des particules apelées communément *interjections :* nous en avons expliqué la nature (163.) voici celles qui ſont le plus en uſage en François.

Ah, eſt la plus fréquente ; elle marque de la joie, de l'affliction, de la crainte, de l'averſion, & preſque tous les mouvemens de l'ame, ſelon les circonſtances où elle ſe dit & le ton dont on la prononce ; *ouf, hé, hélas, mon Dieu*, marquent de la douleur : *bon*, marque de la joie ; *fi*, du dégout ; *oh, eh, ?eſt*, de la dériſion : *ça, guai, alons, courage*, ſont pour animer ceux à qui on parle : *hola, hola hé, tout beau*, ſont pour apeler quelqu'un ou pour réprimer quelque mouvement : *tout beau* n'a que ce dernier uſage : on dit encore *paix*, pour impoſer ſilence ; &c.

Remarques importantes ſur les Adverbes négatifs.

L'Adverbe négatif *ne*, eſt ſuivi d'un autre terme négatif dans la même phraſe : *comme je* ne *prétends* point, *on* ne *voit* goute ; *il* ne *dit* mot ; *il* ne *parle* plus ; *vous* n'*écoutez* rien ; *il* ne *ſe plaint* jamais ; *il* ne *voit* perſone. La négative *goute* ne ſe joint qu'à la ſuite du verbe *voir :* & la négative *mot* qu'à la ſuite du verbe *dire :* on met *plus, pas, point, rien, jamais, nullement*, avec toute ſorte de verbes. 640.

Ne, ſuit toujours le nominatif du verbe & ſes dépendances : comme, *Dieu ne commande point l'impoſſible*, ou *Dieu étant juſte, ne commande point l'impoſſible : je ne dis rien ; vous n'avancez pas*, &c. cet adverbe *ne*, doit s'employer dans toutes les prépoſitions négatives. 641.

Dans les temps compoſez, les autres négatives ſe métent entre l'auxiliaire & le participe : comme, *je n'ai point parlé, je n'avois pas dit ; je n'ai jamais prétendu.* 642.

Pas ou *point* s'emploie d'ordinaire indiféremment : mais *point* ſignifie ſouvent *point du tout :* nullatenus, & nie plus abſolument que *pas.* 643.

Quand on répond négativement à une interrogation, il faut employer *non, point,* 644.

ou *point du tout :* comme, *a-t-il obéi ? non,* ou *point*, ou *point du tout* ; en cette occasion on ne pouroit métre, *pas.*

Quand on interroge ; *point*, ne marque qu'une ſimple interrogation : comme, *n'avez-vous point froid ?* mais *pas* inſinue que l'on ſupoſe la choſe ſur quoi on interroge : comme, *n'avez-vous pas froid ?* car c'eſt alors inſinuer qu'on ſupoſe que la perſone à qui l'on parle a froid.

Il faut ſuprimer *pas* & *point* dans les ocaſions ſuivantes.

1°. Devant la négative *ni* répétée : *je n'aime ni à donner, ni à recevoir.*

2°. Après les comparatifs *plus* & *moins*, & après le pronom *autre :* comme, *il eſt plus ſincére qu'il ne faudroit : vous êtes autre que je ne croyois*, &c.

3°. Devant la particule *que*, priſe au ſens de *ſinon : Je ne veux de récompenſe que le plaiſir de réuſſir* ; & après les conjonctions qui ſignifient, *à moins que ; à moins que vous n'ordoniez ;* ou *ſi vous n'ordonez.*

4°. Après *que ne*, pris au ſens de *pourquoi ne. Que ne parlez-vous ?* c'eſt-à-dire, *pourquoi ne parlez-vous pas ?*

5°. Quand *ne* eſt ſuivi du mode ſubjonctif & précédé du pronom *qui*, *que*, on ſuprime *pas* ou *point ; eſt-il quelqu'un qui ne le ſache ?*

Digitized by Google

6°. Après le verbe, *il y a*, ſuivi d'un verbe au prétérit : comme, *il y a dix ans que je ne l'ai vu* ; mais ſi, *il y a*, étoit ſuivi d'un autre temps que d'un prétérit, on métroit *pas* ou *point* : comme *il y a un mois que je ne lui parle point : il y avoit un an que je ne le voyois pas.* On retranche *pas* & *point*, des phraſes où la particule *de* ſignifie un eſpace de temps : comme, *je ne lui parlerai de ma vie.*

7°. Avec les verbes *oſer*, *ceſſer*, *pouvoir*, *ſavoir* ; il ſemble qu'il eſt mieux de retrancher *pas* & *point* : on dit, *je n'oſe lui parler* : au lieu de, *je n'oſe pas lui parler* ; *il n'a ceſſé de me tourmenter* ; *vous ne pouvez vous contraindre* : *je ne ſai qui vous êtes.* Il faut ſuprimer *pas* & *point* après le verbe *empécher* ; j'ai empéché qu'il ne fît mal.

8°. Après les verbes de crainte, parlant d'un éfet, que l'on ne ſouhaite pas : *je crains qu'il ne me bleſſe* : en d'autres ocaſions, il faut métre *pas* & *point* après ces verbes : comme, *je crains que mes obſervations ne plaiſent pas à tout le monde.*

6. On ſuprime toujours *pas* & *point* quand il y a quelque autre négative après *ne* : comme, *je ne veux plus lui parler* ; *je ne veux jamais le voir*, *je ne trouve perſone*, &c.

Des Prépoſitions.

645. LA plupart ſont formées des mêmes mots que les adverbes ; mais elles ont toujours un régime ; & par cet endroit même, elles ſont dites *Prépoſitions.* (145. 147.)

646. Parmi les prépoſitions les unes régiſſent le génitif, d'autres le datif, d'autres le nominatif.

Prépoſitions qui régiſſent le génitif.

647. Celles qui ſont compoſées des particules *a*, *au*, *en*, & d'un nom à leur ſuite : comme, *à coté de*, *à l'égard de*, quod attinet ad ; *à couvert*, ou bien, *à l'abri*, tutus ab ; *à raiſon*, pro ratione ; *à la réſerve*, præter ; *à l'inſu*, clam ; *au-deça*, cis ; *au de-là*, trans ; *au deſſus*, ſuprà ; *au deſſous*, ſub ; *au-devant*, ante ; *au-dehors*, extra ; *au dedans*, intus ; *au travers*, trans *vel* per ; *au péril*, cum periculo ; *autour*, circa ; *au milieu*, *au lieu de*, & divers autres noms ſubſtantifs de la même ſorte qui prénent avant eux une particule ou article du datif : comme, *aux dépens de votre réputation*, &c. à la *rencontre de* ; à *l'honneur de* : on peut dire le même, de la particule *en* jointe à un nom ſubſtantif : *en dépit de*, *en préſence de*.

Digitized by Google

Indépendamment de, abſque ; *le long*, 648.
ſecus ; *loin*, longe ; *près*, *auprès*, prope ; *vis-à-vis*, è regione ; *proche*, prope ; *à cauſe*, propter ; *hors*, (quand il ſignifie, *excluſion* : comme, *hors de la maiſon*, extra ;) ſont encore des prépoſitions qui régiſſent le génitif, auſſi-bien que les adverbes de quantité, ſuivis d'un régime : *beaucoup*, multum ; *peu*, parum ; *aſſez*, ſatis ; *plus*, plus : *peu de vin* ; *plus d'eau*, &c.

Prépoſitions qui régiſſent le datif.

Conformément, juxta ; *juſque*, uſque ad : 649.
mais devant les modificatifs, *juſque* ne prend point la particule *à* : on dit, *juſqu'auprès*, *juſque dans*, *juſqu'ici*, *juſque-là* & *juſqu'aujourd'huy* ; & non pas, *juſqu'à auprès* &c.

Prépoſitions qui régiſſent le nominatif.

1°. *A*, (quand cette particule forme 650.
ſeule la prépoſition) comme, *à Paris*, *à la campagne* ; *à cent livres* ; *à bon marché* ; *un livre à bruler*.

Les autres prépoſitions qui régiſſent le 651.
nominatif ſont, *après*, poſt ; *d'après*, juxta ; *à travers*, trans *vel* per : (*au travers* régit le génitif) ; *dès*, à, ab ; *avant*, ante ; *avec*, cum ; *chez*, apud ; *contre*, contra ; *dans*, in ; *outre*, præter, *depuis*, à *vel* ex ; *en*, in ; *envers*, erga ; *environ*, circa ; *ex-*

cepté, *hors*, (pris pour *excepté*) *hormis*, præter ; *nonobſtant* ſignifie *malgré* : (mais il ne ſe met que devant les noms de choſes : on dira, *nonobſtant ſa répugnance* ; mais on ne diroit pas, *nonobſtant vous* : on dit, *malgré vous* :) *pendant*, per ; *pour*, pro ; *ſans*, ſine ; *ſur*, ſuper ; *ſous*, ſub ; *vers*, circa ; *ſelon*, juxta ; *vu*, *attendu*, habitâ ratione : *vu le grand nombre* : *attendu la récompenſe* : *témoin*, *les anciens Philoſophes*. La prépoſition *vis-à-vis* régit quelquefois le nominatif ; mais elle ſemble mieux avec le génitif : *vis-à-vis de moi*, plutôt que, *vis-à-vis moi* : *moyénant*, *touchant* ; (ces deux prépoſitions ne ſe métent point avec les pronoms perſonels : on dit bien, *moyénant votre ſecours*, mais non pas *moyénant vous* : on ne dit pas non plus *touchant moi*, &c. mais *à mon égard*) *ſinon*, & *que* pris au ſens de *ſinon* : *il n'eſtime que lui*, c'eſt-à-dire, *il n'eſtime rien*, *ſinon lui*.

652. Pluſieurs de ces prépoſitions ſe joignent avec les infinitifs comme avec les noms : *à faire*, *pour faire*, *juſqu'à faire*.

Quelques-unes peuvent ſe métre après leur régime, en des ocaſions que l'uſage aprendra : comme, *quelque temps après*, pour dire, *après quelque temps* : ou *à ſon humeur près*, pour dire, *excepté ſon humeur* : & alors *près* régit le datif.

Remarques ſur quelques Prépoſitions.

EN & *dans* ſe prénent d'ordinaire au même ſens ; mais devant les noms qui n'ont point d'article, on met *en* & jamais *dans* : devant ceux qui prénent l'article, on met *dans* plutôt qu'*en* : ainſi on ne peut dire *dans caroſſe*, pour *en caroſſe* : & on dira plutôt *dans la maiſon*, qu'*en la maiſon*. 653.

Cependant 1°. on dit : *aler en l'autre monde*, & non point *dans l'autre monde*. 2°. On métroit indiféremment *en* ou *dans* devant les pronoms qui n'ont point l'article défini : comme, *en moi* ou *dans moi* : *en* ou *dans votre maiſon*. 3°. On met *dans* & non point *en* devant les noms propres d'hommes & de villes : *Je l'ai vu dans Cicéron* : *il eſt dans Paris*.

Il y a deux ou trois autres ocaſions où *en* & *dans* ne ſe métent pas indiféremment : 1°. devant les noms de temps, *en* ſignifie le temps qu'on emploie à faire quelque choſe : & *dans* ſignifie le temps au bout duquel on fera quelque choſe : *je le ferai en dix jours*, intra decem dies ; *je le ferai dans huit jours*, poſt octo dies. 2°. On dit, *penſer en ſoi-même*, & non *dans ſoi-même*, ſecum cogitare. 3°. *Dans*, ſe met avec les noms qui expriment les

endroits où l'on ſerre quelque choſe, &c. *dans mon cofre, dans mon porte-feuille*, & non pas, *en mon cofre*, &c. *Dans*, ſe met & non point *en* devant les noms d'Auteurs qu'on cite: *Je l'ai lu dans S. Paul, dans Cicéron.*

654. *Chez* ſignifie *dans la maiſon de quelqu'un: il loge chez moi*; c'eſt-à-dire, *dans ma maiſon.*

655. *Voici*, ecce; il ſe dit d'un objet plus proche; & *voilà*, d'un objet plus éloigné. Ordinairement, *voici*, s'entend de ce qu'on va dire; & *voilà*, de ce qu'on vient de dire. Les pronoms conjonctifs ſe métent avant ces deux mots; on ne dit pas: *voilà moi, voilà lui*, &c. mais, *me voilà, le voici.*

Des Conjonctions.

656. LA plupart ſont des adverbes ou des prépoſitions ſuivies des particules *que* ou *de*; mais elles ſont conjonctions, en tant qu'elles marquent une ſorte de dépendance de raport & de liaiſon entre les mots ou les phraſes (145, 148.) il y a de pluſieurs ſortes de conjonctions.

Copulatives ou Comparatives.

657. Les copulatives marquent un raport d'union ou de comparaiſon entre les cho-

Digitized by Google

ſes ; comme, *&*, & ; *auſſi*, tantum ; *ſi* au ſens d'*auſſi*, tantum ; *auſſi-bien que*, *auſſi peu que*, *autant que*, tantum quantum ; *de même que*, *ainſi que*, *comme*, quemadmodum ; *non plus que*, nec ; *ni plus ni moins que*, tantumdem ; *tellement que* ; *de maniére* ou *de façon que*, *ſi bien que*, ita ut ; *d'autant que*, quippe ; *ſi* (ſuivi de *que*, avec quelque mot entre deux) *ſi habile que*, adeo peritus, ut &c. *non-ſeulement*, &c. *mais encore*, &c. non modo ſed etiam, *outre que*, præter quam quod ; *ſavoir que*, nempe.

Disjonctives.

Les disjonctives marquent un raport de ſéparation ou de diviſion : comme, *ni*, nec ; *ſoit*, *ſoit que*, ſive ; *au lieu que*, cùm ; *ou*, *ou bien*, vel ; *c'eſt vous ou moi* : *achevez*, *ou bien n'en parlez plus*.

Adverſatives.

Les adverſatives marquent reſtriction ou contrarité : *mais*, ſed ; *néanmoins*, *pourtant*, *toute-fois*, tamen ; *cependant*, (pris au ſens de *mais*) tamen ; *nonobſtant que*, *encore que*, *bien que*, etiam ſi ; *bien loin de* adeo non.

Conditionéles.

Les conditionéles ſont *ſi*, ſi ; *ſinon*, ſi-

minus ; *comme ſi*, quaſi ſi ; *à condition que, à condition de, bien entendu que*, ea lege ut ; *pourvu que*, dum modo ; *ſupoſé que*, poſito quod ; *au cas que*, ſi vero ; *ſi ce n'eſt que, à moins que*, niſi ; *quand* ou *quand même* (ſuivis d'un temps indéterminé) etiam ſi ; *quand je le pourois*, etiam ſi poſſem.

Continuatives.

Les continuatives marquent une ſuite de diſcours ; *en éfet*, reipſa ; *même*, etiam ; *quoiqu'il en ſoit*, quid quid ſit.

Cauſales.

Les cauſales marquent qu'on aporte la raiſon de quelque choſe ; *car*, nam ; *parce que*, quia ; *vu que, puiſque*, quando quidem ; *atendu que*, quippe ; *d'autant plus que*, eo magis quo ; *en tant que*, quatenus ; *afin que, afin de*, ut : *comme* au ſens de *puiſque*.

Dubitatives.

Les dubitatives marquent quelque doute ou ſuſpenſion de ſentiment ; *ſi, ſavoir ſi, c'eſt à ſavoir ſi*, utrum.

Exceptives.

Les exceptives ſont, *ſi ce n'eſt, ſinon que, ſinon de*, niſi ſi ; *excepté que, ſi ce n'eſt*

n'eſt que, *à moins que*, *ſans que*, pris pour *ſi ce n'eſt que*, niſi : *à moins que*, doit être ſuivi de la négative *ne* : *à moins que vous ne faſſiez*, & non pas, *à moins que vous faſſiez*.

Concluantes.

Les concluantes marquent une conſéquence qu'on tire : *c'eſt pourquoi*, qua propter ; *or eſt-il que*, atqui ; *par conſéquent* ; ideoque ; *donc* ; *tellement que*, *ſi bien que*, ita ut ; *dautant que*, quippe ; *enfin*, tandem ; *ainſi*, ſic : *c'eſt-à-dire que*, nempe, ſcilicet.

De temps.

D'autres marquent le temps : comme, 658.
depuis que, ex quo ; *dès que*, ubi primum ; *avant que*, *auſſi-tôt que*, cum-primum ; *lorſque*, cum ; *juſqu'à ce que*, uſque dum ; *comme*, (au ſens de *lorſque*) : *comme il arivoit*, *il vint deux étrangers*, *&c.* cum adveniret, &c.

Les conjonctions ſuivantes régiſſent toujours le ſubjonctif : *avant que*, antequam : *ſi ce n'eſt que*, *à moins que*, niſi : *juſqu'à ce que* ; uſque dum : *ſans que*, niſi : *de peur que*, *de crainte que*, ne : *ſoit que*, ſive ; *bien que*, *quoique*, *encore que*, quamvis ; *bien loin que*, adeo non ut ; *à Dieu ne.plaiſe que*, abſit ut ; *ſupoſé que*, poſito

quod ; *ſans que*, quamvis (pris au ſens de *bien que*) *il eſt parti ſans que je l'aie vu:* ou *il eſt parti & je ne l'ai point vu : en cas que*, ſi forte ; *pourvu que*, dummodo ; *excepté que*, præterquam quod. Quelques-uns croient qu'*à condition que* régit le ſubjonctif : *à condition que vous faſſiez* ; mais il régit aſſurément le futur de l'indicatif : *à condition que vous ferez*, &c.

Conjonctions qui régiſſent l'infinitif.

659. Ce ſont celles qui finiſſent par *de* : comme, *de peur de*, ne ; *afin de*, ut ; *avant que de*, antequam : *loin de*, adeo non : *au lieu de*, cum deberet aut poſſet : *excepté de*, præter quam quod : *à moins que de*, niſi : *pour*, ut : *ſans*, abſque : *pour railler, ſans ofenſer perſone, il faut beaucoup d'eſprit & de politeſſe :* Ut quis jocetur abſque ullius offenſa, &c.

Eſpéces de modificatifs apelez, tranſitions.

660. ON les apéle ainſi du mot Latin *tranſire*, paſſer : parce qu'elles ſervent à paſſer d'un diſcours ou d'une circonſtance à l'autre : elles ſont tantôt adverbes, tantôt prépoſitions, tantôt conjonctions : & tantôt des phraſes uſitées fréquemment dans le diſcours. Nous en avons déja marqué pluſieurs, en voici encore d'autres.

Digitized by Google

De plus, insuper ; *d'ailleurs*, *d'autre part*, cæterùm ; *outre cela*, præterea ; *outre que*, *joint que*, adde quod ; *après cela*, deinde ; *par dessus tout cela*, præterea ; *ensuite*, *& puis*, deinde ; *& à dire le vray*, ut vere dicam, si rite rem æstimes ; *sans doute*, sine dubio ; *sans mentir*, verè ; *sur quoi*, super qua re ; *là-dessus*, super ea re ; *aussi*, etiam, &c. 661.

Pour cela, *pour ce sujet*, *pour cette raison*, *voila pourquoi*, *pour cet éfet*, *c'est ce qui est cause que*, qua propter : *or est-il que*, atqui, *que si*, quod si : *il est vrai que*, quidem : *en éfet*, & quidem : *en un mot*, uno verbo, *quand même*, etiam si, *ce n'est pas que*, non quod ; *de même que*, sicut ; *de sorte que*, ita ut : *de la même sorte*, eodem modo : *tant que*, dum ; *à mesure que*, quo plus : *plus & plus*, quo plus eo plus. Comme, *plus on étudie & plus on s'aperçoit qu'on ne sait rien.* 662. 663.

Par où il se voit que, unde videre est ; *au reste*, *du reste*, cœterum, *en deux mots*, uno verbo ; *pour conclusion*, demum ; *il faut demeurer d'acord*, fatendum est ; *après tout*, demum ; *jusque là*, huc usque ; *c'en est assez pour*, hæc satis erunt ut ; *en voila assez*, atque hæc satis sint : *il en est de cela comme de*, idem judicari debet de eo ac, &c. 664.

Remarques ſur l'uſage de pluſieurs conjonctions.

665. SI, conjonction de doute avant un temps imparfait, ſe peut métre au prétérit composé du ſubjonctif. *Si j'euße fait cela*, au lieu de l'imparfait de l'indicatif, *ſi j'avois fait cela.*

666. La prépoſition *ſi* priſe au ſens de, *ſuposé que*, n'eſt jamais ſuivie d'un verbe au futur, quand même il s'agit d'une choſe à venir: mais on met le préſent du verbe au lieu du futur: Eris contentus ſi cras venies, ſe traduit en François: *vous ſerez content ſi vous venez demain*, & non pas, *ſi vous viendrez demain.* En d'autres ocaſions, *ſi*, ſe joint avec les divers temps du verbe; *dites-moi ſi vous viendrez demain: je ne ſai ſi vous avez tenu votre parole*, &c.

667. Au lieu de répéter le, *ſi*, & d'autres conjonctions ſemblables, on met *que:* & la conjonction *que*, employée de la ſorte après, *ſi*, régit le ſubjonctif: au lieu de dire, *ſi vous m'aimez, & ſi vous voulez me le perſuader*, &c. on dira, *ſi vous m'aimez, & que vous vouliez me le perſuader*, &c. mais le *que* tenant la place d'une conjonction autre que, *ſi*, qu'il faudroit répéter, régit l'indicatif: *quand je vous ai*

dit & que je vous ai assuré, &c. c'est à dire, *& quand je vous ai assuré : comme il le soutenoit & que je ne le croyois pas*, &c.

La conjonction, *si*, prise au sens d'*aussi*, ne se met qu'après une négation ou dans une interrogation : *Descartes n'est pas toujours si plausible que Gassendi. Est-il si méchant qu'on le dit ?* 668.

La conjonction, *&*, ne se doit répéter qu'au dernier des mots dont elle marque la conjonction ; *l'esprit, la science & la vertu sont les véritables biens de l'homme :* il ne faudroit pas dire, *l'esprit, & la science & la vertu*, &c. mais dans un discours figuré on pouroit métre, *&*, devant tous les mots conjoints : comme, *il réunit dans sa persone & l'esprit & la sience & la vertu*, &c. Quand il y a plus de deux mots conjoints on peut s'abstenir de métre, *&*, au dernier ; *l'esprit, la sience, la vertu, sont les vrais biens de l'homme.*

La conjonction *soit*, sive, se répéte devant chacun des mots conjoints ; *soit réflexion, soit instinct, soit hazard*, &c. Au lieu de répéter le, *soit*, on peut quand on l'a mis une fois, métre, *ou :* comme, *soit réflexion, ou instinct, ou hazard.* La conjonction, *ou*, peut se répéter devant chacun des mots conjoints ; mais cela n'est pas nécessaire, & il sufit de la métre après le second mot de l'alternative : 669.

on peut dire, *c'eſt ou vous ou moi*, &, *c'eſt vous ou moi*, &c.

Ou bien, ſignifie la même choſe & a le même emploi que, *ou* : mais il eſt moins uſité & ſe met beaucoup mieux entre les phraſes qu'entre les noms ; on ne dira guére, *il cherchoit mon frere ou bien moi* : mais on dira, *la choſe eſt ainſi, ou bien l'on m'auroit trompé.*

670. *Que*, après un mot de comparaiſon & entre deux infinitifs, veut être ſuivi d'un, *de. Il vaut mieux ſe taire que de parler mal.* Peut-être ne ſeroit-ce pas une faute conſidérable que de ſuprimer le, *de*, en ces ocaſions, ſur tout en Poëſie.

671. Les conjonctions *parce que*, *quoique* & autres compoſées de, *que*, ne ſe répétent point entiéres, mais ſeulement on en répéte le *que* : au lieu de dire, *afin que vous voyiez & afin que vous jugiez*, on dira, *afin que vous voyiez & que vous jugiez.*

672. Quand deux verbes ſont joints par la conjonction, *&*, ils peuvent tous deux régir un même nom : éxemple, *j'eſtime & je reſpecte la vertu* : mais ſi les deux verbes étoient joints par d'autres conjonctions, il faudroit donner au premier verbe le nom pour régime ; & donner pour régime au ſecond verbe, un pronom rélatif, en cette ſorte : *j'eſtime autant ſa vertu que je la reſpecte* : & non

pas, *j'eſtime autant que je reſpecte ſa vertu.*

Dans une même période la conjonction, *afin*, peut avoir à ſa ſuite, *que*, & *de*, chacun avec leur régime diférent, l'un du ſubjonctif, l'autre de l'infinitif: comme, *afin de vous convaincre & que vous n'en doutiez plus.* 673.

La conjonction *mieux que*, ſe trouvant entre deux verbes, on ajoute la particule *ne*, avant le ſecond verbe: *il écrit mieux qu'il ne chante*; on ne peut pas dire, *il écrit mieux qu'il chante.* 674.

DE LA SINTAXE, OU *De la maniére de joindre enſemble les parties d'oraiſon ſelon leurs divers régimes.*

CEs diverſes parties ſont pour ainſi dire par raport à une langue, ce que ſont les matériaux, par raport à un édifice: quelque bien préparez qu'ils ſoient ils ne feront jamais un Palais ou une maiſon, ſi on ne les place conformément aux régles de l'architecture. C'eſt donc la ſintaxe qui donne proprement la forme 675.

au langage, & c'eſt la partie la plus eſſentiéle de la Grammaire. Dans les divers uſages des mots, nous avons été obligez d'inſinuer & de prévenir diverſes régles de la ſintaxe : nous ne répéterons point ici celles qui ont été marquées ailleurs.

Sintaxe des Articles.

ON met l'article défini ou indéfini, (319, &c.) devant les noms ſubſtantifs.

676. Quand l'adjectif & le ſubſtantif ſont joints enſemble, on ne met qu'un article pour l'un & l'autre, & avant l'un & l'autre : comme, *le ſavant homme*, ou *l'homme ſavant* ; on n'en met deux, que les ocaſions ſuivantes.

677. 1°. Quand un ſubſtantif ſuit immédiatement l'adjectif *tout* : comme, *tout* le *monde*, de *toute* la *France*, à *tous* les *hommes*, *&c.*

678. 2°. Quand un adjectif qui n'eſt point nom de nombre ſuit immédiatement ſon ſubſtantif, pour en marquer le ſurnom ou la condition : comme, *de Henri le Grand; à Madame la Princeſſe; à Damis le Poëte*, &c. Si cet adjectif de ſurnom étoit avant ſon ſubſtantif, il ſuivroit la régle générale : & il n'y auroit qu'un article : comme, *du Grand Henri*, *du Poëte Damis*.

Digitized by Google

3°. Quand un ſuperlatif ſuit immédiatement ſon ſubſtantif : comme, *aux hommes les plus illuſtres*, &c. bien qu'on diſe *aux plus illuſtres hommes.* 679.

4°. Après ces mots, *Monſieur*, *Monſégneur*, *Meſſégneurs*, & ſemblables : comme, le *ſentiment de Meſſieurs les Gens du Roi ; j'ai repreſenté à Monſieur le Préſident.*

Ce qui eſt bien à remarquer en ces ocaſions : c'eſt qu'en quelque cas qu'ait été & quelque article qu'ait eu le premier nom, le ſecond a toujours invariablement l'article *le*, *la*, *les*, ſelon le nombre ou le genre du ſubſtantif : comme, *à tout le monde*, *de Rome la ſainte*, *aux médecins les plus habiles*, &c. Ainſi *le*, *la*, *les*, étant la marque du nominatif, on peut dire en général que l'adjectif & le ſubſtantif ne ſont pas toujours au même cas en François. Dans ces mots, *à tout le monde* ; on peut dire qu'*à tout*, eſt au datif & *le monde*, eſt au nominatif : & ainſi des autres. Quelque bizare que paroiſſe cet uſage, il le paroitra moins, ſi on ſe ſouvient de ce qu'étoient originairement nos articles : *le*, *la*, *les*, étoit l'article unique défini, auquel on ajoutoit ſimplement, *de*, pour le génitif & *à* pour le datif ; ainſi on diſoit *le monde*, *de le monde*, *à le monde* ; c'eſt ce même article qui eſt demeuré, mais qui ſe ſépare. (313.) dans les ocaſions dont nous parlons. 680.

Digitized by Google

681. On ne met point d'article devant un adjectif séparé de son substantif : comme, *Epicure étoit voluptueux.* Quand un adjectif séparé de son substantif a un article, c'est qu'il devient alors ou qu'il est censé substantif : comme, *un savant est quelquefois confondu avec un ignorant :* ou *le vert blesse moins la vue que le rouge :* On voit qu'un *savant*, *un ignorant*, *le vert*, &c. sont pris ici pour noms substantifs, & pour le sujet dont on afirme (62.) *le vert* pour *la couleur verte*, &c. *un savant* pour *un homme savant*, &c.

682. Quand deux adjectifs sont joints ensemble par une conjonction & qu'ils ont un même substantif, on ne met l'article que devant le premier des deux ; pourvu que ces deux adjectifs aient à peu-près la même signification : comme, *le pieux & saint homme*, &c. mais s'ils ont un sens tout-à-fait diférent, il est mieux de répéter l'article devant le second adjectif, & ainsi, on dira *le pieux & l'illustre personage.* Cependant l'article *un* ne se répéte point alors, & l'on dira, *un pieux & illustre personage.*

Sintaxe des noms.

683. ON les met au nominatif quand ils marquent le *temps*, le *nombre*, le

prix, la *meſure*, le *poids* des choſes : comme, *une heure*, *quatre écus*, *vingt ſous la livre* ; on les met auſſi au nominatif quand ils ſont joints avec un participe pris au ſens de, *après que* : comme, *l'afaire finie* ou *le jour étant venu* ; c'eſt-à-dire, *après que le jour fut venu*, &c. Ces ſortes de nominatifs expriment ce que les Latins expriment par ce qu'on apéle, *ablatif abſolu*.

Le nominatif du verbe doit communément s'énoncer en François avant le verbe : mais on s'en diſpenſe : 1°. dans le diſcours familier & narratif : comme, *ſur cela*, *parut le Prince* ; pour *le Prince parut*. 2°. Après la particule *que*, ſuivie d'un verbe ; *les létres que m'aporta mon frere*, pour dire, *que mon frere m'aporta*, &c.

On emploie le génitif ou deuxiéme cas 684.
pour exprimer les génitifs & les ablatifs du Latin : comme ſont, 1°. les noms qui ſont à la ſuite d'un autre pour marquer que l'un apartient à l'autre : *le Jour du Seigneur* ; *le maître de la maiſon* ; *la Philoſophie de Deſcartes*, &c. 2°. Les noms qui expriment *l'eſpéce*, *l'étendue* ou *la matiére* d'une choſe demandent d'ordinaire le génitif avec l'article indéfini : *un mal de tête*, *vingt toiſes de haut ou de hauteur*, une *courone de laurier*, &c. 3°. Les noms ſubſtantifs régis par des adjectifs ou par certains

verbes qu'on marquera, doivent être auſſi au génitif : *digne de louange*, *comblé d'honeur*, voyez (718.)

684-2 On emploie le datif 1°. dans les noms qui ſont le régime reſpectif du verbe, *j'ai conſeillé la retraite à mon ami.* 2°. On emploie encore le datif après les adjectifs & les verbes qui en Latin régiſſent le datif, ou l'acuſatif avec la prépoſition *ad* ; comme, *propre au combat*, &c. On en parlera dans l'article des adjectifs & des verbes. 3°. On met encore le datif dans les ocaſions où s'emploient les particules *à*, *au*, *aux*, (1037.)

Sintaxe des Adjectifs.

685. IL faut les métre au même genre & au même nombre que le ſubſtantif, auquel ils ſe raportent : *la haute colone : les méchans hommes*, &c.

686. On dit cependant des *létres-Royaux*, parce que *létres-Royaux* ne forme proprement qu'un mot compoſé (65.) ces mots compoſez doivent ſe remarquer pour prévenir divers embaras.

687. Quand certains noms *collectifs*, (c'eſt-à-dire qui ſignifient un amas d'objets) ſont ſuivis d'un génitif : comme, *amas*, *foule*, *nombre*, *troupe*, *la plupart*, *la moitié* : on fait acorder l'adjectif avec le ſe-

Digitized by Google

cond & non pas avec le premier de ces deux noms : comme, *une troupe de gens étourdis*, & non *étourdie : une partie du Palais brulé*, & non *brulée : un grand nombre de ſoldats y furent tuez*, & non *tué* ; peut-être ne ſeroit-ce pas une faute de dire : *une partie des Soldats s'enfuit*, au lieu de *s'enfuirent*.

Il faudroit même ce ſemble faire acorder le verbe avec d'autres noms collectifs : ainſi on dira mieux, *le tiers des vignes eſt gelé* que *ſont gelées : & les trois quarts du Château furent brulez*, que *fut brulé*.

Certains adjectifs tels que *feu*, *court*, *fort*, *demi*, ſont indéclinables : le *feu Roi*, la *feu Reine* ; *feu* ſe dit des perſones qui ſont mortes de notre temps : on dit de même, *ils ſont demeurez court* ; elle *ſe fait fort* ; quelques-uns déclinent *feu* & écrivent *la feue Reine :* cette pratique eſt la moins autoriſée.

Demi eſt indéclinable avant un ſubſtantif : mais il eſt déclinable quand il eſt à la ſuite du ſubſtantif ; & alors il doit avoir, *&*, devant ſoi : ainſi on dit, *une demi-meſure*, *&*, *une meſure & demie.* 688.

Deux ſinguliers valant autant qu'un pluriel, l'adjectif & le verbe qui leur ſont communs ſe métent au pluriel : *l'eſprit & le corps ſont eſſentiels à l'homme.* 689.

690. Si deux ſubſtantifs ſont de nombre & de genre diférent, l'adjectif qui leur eſt commun s'acorde avec le dernier nom ; *le vent & la pluie violente qu'il faiſoit :* mais s'ils ſont nominatifs du verbe, l'adjectif ſe met au pluriel maſculin, *le vent & la pluie étoient violens* ; le meilleur ſeroit d'éviter ces façons de parler.

691. Quelques adjectifs demandent un régime ſoit d'un nom ou d'un verbe ; comme, *digne, capable, incapable :* ceux-ci régiſſent le génitif des noms, ou l'infinitif des verbes avec la prépoſition *de : capable d'un ſecret, incapable d'être prévenu,* &c. l'adjectif *digne*, outre ces régimes en a un troiſiéme, ſavoir la conjonction *que* avec le verbe ſuivant au ſubjonctif: comme, *il eſt digne qu'on lui faſſe plaiſir.*

692. D'autres adjectifs demandent pour régime le datif ou l'infinitif des verbes avec la prépoſition *à :* comme, *comparable, propre*, &c. *comparable aux Catons, propre à conduire une afaire*, &c. ordinairement les adjectifs gouvernent en François le même cas qu'ils gouvernent en Latin ; on le peut voir par les éxemples raportez.

693. D'autres adjectifs peuvent avoir, ou ne point avoir de régime : comme, *ſenſible, habile, adroit : c'eſt un homme ſenſible ; ou un homme ſenſible à la louange,*

Digitized by Google

& de même, *il eſt content*, ou *il eſt content de tout.*

Les autres adjectifs ne peuvent avoir de nom ni de verbe pour régime : comme, *infatigable*, *abſolu*, *inſatiable*, &c. on ne dit point *inſatiable de voir*, &c. 694.

Certains adjectifs doivent précéder leurs ſubſtantifs, & d'autres le ſuivre. Voyez-en la pratique nomb. 1009.

Sintaxe des noms comparatifs.

VOyez ce qui en a été dit (354.) ils gouvernent en général le nominatif avec la particule *que : il eſt plus habile que Ciceron ; il agit moins fortement que vous.* Les comparatifs *plus* & *moins*, ſuivis d'un verbe qui n'eſt point précédé d'une conjonction, demandent la négative *ne* avant le verbe : comme, *il eſt moins beau qu'on ne l'avoit dit*, &c. Si le verbe étoit précédé d'une conjonction, on omettroit la particule *ne :* comme, *il eſt moins beau que quand on l'acheta.* 695.

Les autres comparatifs, tels qu'*auſſi*, *autant*, *ſi*, *tant*, &c. ne demandent point cette négative *ne :* comme, *il eſt auſſi beau qu'on vous l'a dit.*

Les adverbes comparatifs, *plus* & *moins* étant ſuivis d'un nom, ils le régiſſent au génitif : *il a plus de vingt ans ;* & non pas, *il a plus que vingt ans*, &c.

Digitized by Google

On n'emploie les conjonctions *tant* & *ſi*, priſes dans la ſignification de, *autant*, que dans les propoſitions négatives, ou interrogatives : comme, *Homére ne renferme pas tant de merveilles qu'on le dit ; Pompée n'étoit pas ſi ambitieux que Céſar ; les gens riches ſont-ils ſi heureux ? ont-ils tant de plaiſir ?*

Tant, ne ſe met que devant les noms ſubſtantifs, & non devant les adjectifs : on dit bien, *ils n'ont pas tant de vertu qu'on le croit* ; mais on ne diroit pas, *ils ne ſont pas tant vertueux qu'on le croit.*

Autant, ſe met devant les verbes, & *auſſi*, devant les adjectifs. *J'aime Horace autant que je l'admire ; Il eſt auſſi enjoué que ſolide.*

696. Quelquefois les comparatifs ne ſont ſuivis que d'un adverbe ; mais l'on y ſous-entend un verbe : comme, *il eſt auſſi commode qu'autrefois* ; c'eſt-à-dire, *qu'autrefois il a été*, &c.

Les ſuperlatifs *très* & *fort*, ne demandent aucun régime.

697. Le ſuperlatif défini demande le génitif, & on y ajoute ſouvent le mot, *du monde :* comme, *le plus ingénieux des Poëtes ; le plus ſavant du monde ;* c'eſt-à-dire, *qui ſoit dans le monde.*

Sintaxe des Pronoms.

CE que nous devons ajouter à ce qui en a été dit (394. & ſuiv.) regarde particuliérement les pronoms, *il*, *elle*, *eux*, qui ne ſe diſent en certaines ocaſions que des objets perſonels, ou regardez comme perſonels : en parlant d'un livre, ſi je demande, *eſt-ce le vôtre ?* il ne faut pas répondre, *c'eſt lui* ; mais ſe ſervir du pronom ſupléant *le*, & dire *ce l'eſt* ; de même, parlant d'une afaire, on ne dit pas, *que dit-on d'elle*, ni *faites atention à elle* ; mais *qu'en dit-on, faites-y atention.* 698.

Du reſte, il y a ſur ce point des bizareries d'uſage qu'il eſt impoſſible de réduire à des régles exactes : car parlant d'un animal ou même d'une choſe inanimée, ou pouroit & on devroit même quelquefois employer *lui* & *leur*, & d'autrefois on ne peut abſolument les employer : on pouroit dire d'une épée, *je lui dois la vie* ; & parlant de quelques eaux minérales, *je leur ſuis redevable de ma ſanté* ; mais on ne diroit point parlant de cette même épée, *je lui ai mis une nouvelle garde* ; mais *j'y ai mis*, &c. ni parlant de ces eaux minérales, *on leur a fait de beaux réſervoirs* ; mais *on y a fait de*, &c. On peut dire, *le torent entraine tout après lui*, 699.

ou *la rivière emporte le ſable avec elle*; mais on ne dira pas, *ni le torent, ni même la rivière avec lui n'emporteront pas le ſable de ce pays.* On dira encore moins, parlant d'une autre choſe inanimée, *d'abord on plaça la poutre, & après* elle, *une barre de fer.* A quoi donc peut-on donc s'en tenir ſur l'uſage de ce pronom *il*, *lui* & *elle* par raport à la diférente nature des objets à quoi on les raporte ? Ce que j'ai pu imaginer de moins défectueux ſur cet article, ſe réduit aux réfléxions ſuivantes.

700. 1°. Dans ce pronom, les mots *il*, *ils*, *elle* & *elles* peuvent s'employer indiféremment pour toutes ſortes d'objets, quand ils ſont le nominatif du verbe ; ainſi parlant de Prez, de Montagnes, d'un Rocher : on dira, *ils ſont fleuris, elles ſont hautes, il eſt eſcarpé*, &c. mais s'ils étoient nominatifs régis, il n'en ſeroit pas de même : car parlant d'une Montagne, on ne pouroit pas dire, *c'eſt elle qui eſt fort haute* ; mais *c'eſt celle-là qui eſt fort haute*, où il faudroit prendre un autre tour.

2°. *Lui* au datif ſe dit de tous les animaux, auſſi-bien que *leur* ; *donnez-leur à manger* ; *coupez-lui les aîles*, &c. je n'y vois pas d'exception.

3°. On emploie le pronom *il* & *elle* dans tous leurs cas & leurs genres diférens, quand on parle des objets non-per-

ſonels, comme s'ils étoient perſonels ; c'eſt-à-dire leur atribuant ce qu'on a coutume d'atribuer aux perſonels : *l'amour propre eſt captieux ; c'eſt lui qui nous ſéduit : c'eſt à lui qu'on doit s'en prendre*, &c. *la vertu eſt prétieuſe : c'eſt à elle que nous devons notre vraie gloire : c'eſt pour elle qu'il faut ſacrifier ſes ſoins*, &c. On voit par ces éxemples & par ceux que j'ai citez d'abord que le pronom *lui* ou *elle* ſe dit bien, quand on le dit des objets auſquels on atribue ce qu'on atriburoit à des perſones : comme, *de ſéduire, d'être un ſujet capable d'atirer*, ou notre défiance, ou notre reconnoiſſance, ou nos ſoins ; de nous *entrainer*, de nous *emporter*, &c.

4°. Dans la converſation on atribue ſouvent aux animaux ce qui ne convient qu'aux perſones : & parlant d'une dame qui aime fort ſon chien ou ſon péroquet : on dit quelquefois, *elle n'eſt jamais ſans lui :* peut-être cela s'acorde-t-il avec la remarque que je viens de faire : mais peut-être auſſi eſt-ce une négligence qu'on ne ſe permétroit pas dans un diſcours régulier.

Obſervez que dans les ocaſions où il faut éviter de métre *lui* ou *elle*, qui ſe trouveroient le régime de quelque prépoſition : au lieu de cette prépoſition on 701.

met un adverbe, dont le ſens eſt à peu près le même que celui de la prépoſition, & alors on retranche le régime : par exemple, ſi je parlois d'une perſone qu'on environe, je dirois, on étoit *autour de lui* ou *autour d'elle* : mais ſi je parlois d'un arbre, je ne pourois pas dire, *on étoit autour de lui*, ni parlant d'une Montagne, *autour d'elle* ; mais ſuprimant *lui* & *elle*, au lieu de la prépoſition *autour*, je prendrois l'adverbe *à l'entour*, & je dirois, parlant de l'arbre ou de la montagne, on étoit *à l'entour* : de même au lieu de dire, *prenez ce cheval & montez ſur lui ; ouvrez ce cabinet & metez-vous dans lui*, &c. on diroit, *prenez ce cheval & montez deſſus ; ouvrez ce cabinet & metez-vous dedans* : de même encore au lieu de dire, *il étoit dans la forêt, mais il eſt hors d'elle*, il faut dire, *mais il eſt dehors* ou, *il en eſt dehors*.

702. Quelques prépoſitions deviénent adverbes ſans rien changer dans le mot : de ſorte que pour convertir la prépoſition en adverbe, il ne faut que ſuprimer ſon régime : ainſi parlant d'une perſone, on dira, *metez-vous vis-à-vis de lui* ou *vis à-vis d'elle* ; mais parlant d'un arbre ou d'une bête, &c. on dira ſeulement, *metez-vous vis-à-vis*, & alors *vis-à-vis* devient adverbe. On fera le même uſage

des expreſſions ſuivantes qui ſont prépoſitions ou adverbes ſelon qu'elles ont ou n'ont point de régime : *A coté, à l'opoſite, à couvert, à l'abri, au deça, auprès, au-delà, au-deſſus*, &c. *loin, proche, au-travers, contre*, &c. mais la prépoſition *ſans* ne devient jamais adverbe, & la prépoſition *avec* ne le devient guéres plus : on ne dira jamais, *il me faut ma canne, je ne puis être ſans* ; il faut un autre tour & dire, *je ne puis m'en paſſer.*

Le pronom *il*, ſe met avec un autre nominatif du verbe : comme, *il vient un homme ; il arive des gens*, c'eſt-à-dire, *un homme vient, des gens arivent* : en ce cas 1°. le verbe ſe met après *il* & devant le nominatif, & devient comme impersonel ; ainſi qu'on le voit dans l'éxemple raporté. 2°. Le nom qui ſuit, prend alors l'article *un* ou l'article mitoyen *des* ou l'indéfini : mais jamais l'article défini, *il vint un homme, il vint certaine perſone, il ariva des gens*, &c. mais on ne dit point, *il ariva la perſone.* 703.

L'uſage du pronom *ſoi* eſt encore à obſerver : il eſt, comme j'ai dit, le disjoint du conjoint *on* : comme, *on parle de ſoi, on penſe à ſoi*, &c. on le met de même dans toutes les phraſes, qui ont pour nominatif un nom pris dans un ſens vague ou un pronom indéterminé : comme, 704.

chacun agit pour ſoi, l'homme n'aime que ſoi; on le met de même avec un nom de choſe, *le vice eſt odieux en ſoi, la terre eſt de ſoi fertile*; avec les noms féminins on peut métre *elle* au lieu de *ſoi* : *la terre renferme dans elle toutes les ſémences*, au lieu de dire, renferme *dans ſoi*. Au reſte, *ſoi* ne s'emploie point pour nominatif du verbe, à moins qu'il ne ſoit la répétition d'un autre nominatif; encore faut-il alors, y ajouter le mot *même :* comme, *chacun peut ſoi-même faire ſon bonheur.*

Pronoms Poſſeſſifs.

705. ON ne les emploie point quand quelque pronom perſonel rendroit inutile l'uſage & la ſignification du pronom poſſeſſif; on ne dira point, *j'ai mal à mon eſtomac*, mais *à l'eſtomac*; car il ne ſert de rien de marquer ici *mon eſtomac*; le pronom perſonel *je* déterminant aſſez que je parle de *mon eſtomac*; puiſque je ne peux avoir mal à l'eſtomac d'un autre. On dira par la même raiſon : *avez-vous mal aux dents*, & non pas *à vos dents*; ou il a *le pié foulé*, & non, il a *ſon pié foulé*, &c. Mais on diroit, *je voi que ma jambe s'enfle*; parce qu'en diſant, *je voi que la jambe s'enfle*, le pronom *je*, ne détermineroit pas alors que je parle de *ma*

jambe ; puiſque je pourois voir que la jambe d'un autre s'enfle. (1025.)

Pronoms qui, que, lequel, *&c.* lui, elle, le, la, *&c.*

706. ILs ſe métent au nombre & au genre de leur ſubſtantif, & au cas que demande le mot dont ils ſont ſuivis : comme, *la grandeur de laquelle vous m'avez parlé* : ou, *ils ſont mes amis, je leur rendrai ſervice : de laquelle* eſt au nombre ſingulier & au genre féminin ; parce que *la grandeur* eſt du nombre ſingulier & du genre féminin : *laquelle* eſt au génitif, parce que, *vous m'avez parlé*, demande le génitif ; de même *leur* eſt au même nombre & du même genre que le mot *amis* ; & il eſt au datif, parce que *rendre ſervice* régit le datif.

Sintaxe des Verbes.

707. LE verbe doit avoir un nom ou pronom pour nominatif : *Cicéron inſtruit toujours* : il ne faut pas donner au même verbe un nom & un pronom qui ſignifieroient la même choſe, ni dire comme font quelques étrangers, *Cicéron il inſtruit toujours* ; à moins que ce ne fuſſent comme deux phraſes diférentes.

Digitized by Google

708. Le verbe doit être de même nombre & de même perſone que ſon nominatif, *je dis*, *tu dis*, &c. (123.) Le pronom *vous* déſigne la ſeconde perſone & au ſingulier & au pluriel. (400.)

Quand le pronom *ce* eſt nominatif du verbe *être*, il le régit toujours au ſingulier : comme, *c'eſt moi*, *ce fut nous*, *ce ſera vous autres*, &c. *ç'avoit été eux*, &c. exceptez la derniére perſone du pluriel des temps ſimples (499.) comme, *ce ſont de bonnes gens ; ce furent eux ; ce ſeront les Saints qui vivront éternellement*, &c. Cependant avec l'imparfait & l'incertain, ſuivis des mots *eux* ou *elles*, le *ce* régit auſſi bien pour le moins le ſingulier que le pluriel ; *c'étoit eux qui ſe plaignoient ; ce ſeroit elles qui devroient ſe plaindre ;* au lieu de *c'étoient eux*, &c.

Le même pronom joint au verbe *eſt*, s'emploie interrogativement en cette ſorte : *eſt-ce moi qui ai commencé ?* num ego ſum qui cepi ? *eſt-ce vous ? eſt-ce nous?* &c. ou *qui eſt-ce ?* quis eſt ? ou *qu'eſt-ce ?* &c. dans cet emploi, *ce* régit le verbe *eſt* au ſingulier, même en parlant de pluſieurs objets ; excepté à la 3. du préſent : *eſt-ce nous qui parlons ? eſt-ce vous tous qui vous engagez?* Mais à la 3. pl. du préſent il régiroit le pluriel : *ſont-ce les honneurs qui vous flatent ?* encore devant, *eux* & *elles* mé-

métra-t-on plutôt le ſingulier : *eſt-ce eux, eſt-ce elles qui le diſent ?* plutôt que *ſont-ce eux, ſont-ce elles ?* aux autres temps, *ce*, interrogatif ſe métra avec le ſingulier : *ſera-ce les richeſſes qui feront votre bonheur ?* & non pas, *ſeront-ce ; fut-ce les ſoldats qui commencérent ?* & jamais, *furent-ce les ſoldats ; étoit-ce là les afaires dont il s'agiſſoit ?* plutôt que, *étoient-ce là*, &c.

709. Après le pronom déterminatif *qui*, on met le verbe à la perſone du nom ou pronom auquel le déterminatif *qui* eſt ataché ; comme, *moi qui agis, vous qui ſavez, eux qui ordonent*, &c. peut-être l'uſage ſoufre-t-il dans le commerce familier qu'on diſe, *c'eſt moi qui l'a fait* ; mais on ne dit jamais, *c'eſt vous qui l'a fait* ; ainſi il faut s'en tenir à la régle générale.

710. Pluſieurs nominatifs d'un même verbe demandent que le verbe ſoit au pluriel : *lui & moi ſommes d'acord.*

711. Le verbe qui a ainſi pluſieurs nominatifs de diférentes perſones, doit s'acorder avec la plus noble. La premiére eſt cenſée plus noble que la ſeconde, & la ſeconde plus noble que la troiſiéme ; c'eſt pourquoi on dit, *vous & moi ſommes d'acord ; vous & lui ſavez la choſe*, &c. du reſte la perſone qui parle ſe nomme tou-

jours la derniére en François : *vous & moi l'avons vu.*

712. Si plusieurs nominatifs d'un même verbe sont liez par une autre conjonction que, *&* ; ou s'ils se trouvent après le verbe, ce verbe doit être plutôt au singulier qu'au pluriel : comme, *Gassendi aussi-bien que Descartes a réformé la Philosophie*, plutôt que, *ont réformé la Philosophie* ; ce qui pouroit se dire aussi.

713. Quand les nominatifs liez par une conjonction sont après le verbe, il peut ce semble être mis au singulier ou au pluriel : comme, *le Prince que demandoit également le Sénat & le Peuple*, ou que *demandoient également le Sénat & le Peuple.*

714. Si un des nominatifs est au pluriel, le verbe y doit toûjours être : comme, *le Prince autant que les peuples aspirent à la paix.*

Il semble qu'après, *l'un & l'autre, ni l'un ni l'autre*, &c. on méte le verbe au singulier ou au pluriel : comme, *l'un & l'autre le veut* ou *le veulent ; ni l'un ni l'autre ne prétend* ou *ne prétendent*, &c. ainsi des autres mots composez de *l'un* & de *l'autre* ; mais le singulier paroît le plus usité.

Si le dernier nominatif est précédé de *mais* ou du pronom *tout* ; le verbe sera du même nombre que ce dernier nomi-

natif: comme, *non-ſeulement mes richeſſes, mais auſſi mon repos fut ſacrifié*, ou *mes biens, mes avantages & tout mon repos fut ſacrifié*, & non pas *furent ſacrifiez.*

J'ai marqué (413. & 414.) comment dans les interrogations le verbe ſe met avant les pronoms perſonels; il faut ajouter que le pronom, *je*, après certains verbes fait une ſi grande cacophonie, qu'il vaut mieux prendre un autre tour: c'eſt ce qui arive à l'égard de quelques verbes monoſilabes: comme, *mens-je, dors-je, ſors-je*, &c. Quelques-uns croient qu'on pouroit employer alors ces verbes avec une autre terminaiſon & dire, *dormai-je, ſortai-je*: je n'ai pas trouvé que cela fût autoriſé ſufiſament; ainſi il vaut mieux dire: *eſt-ce que je dors? eſt-ce que je mens?* ou prendre un autre tour. 715.

Le verbe actif régit l'acuſatif: *j'aime la vertu*, ou *la vertu que j'aime*; quand il a un régime reſpectif, il le régit au datif: comme, *j'ai donné la conſolation à mon ami*, &c.

Le verbe paſſif (119. & 616.) régit le génitif; *la vertu eſt eſtimée de tous*: ſouvent il régit le nominatif avec la prépoſition, *par*, & c'eſt ſur tout quand on parle de quelque action extérieure; comme, *il a été rencontré par des voleurs; il a été tué par ſes domeſtiques*: au contraire quand il 716.

s'agit des actes intérieurs de l'ame, on met ordinairement, *de*; *il eſt eſtimé des ſavans*; *il eſt aimé de tous.*

716-2 Quand il s'agit d'actions qui participent & des ſentimens de l'ame & des mouvemens du corps, on peut métre ce ſemble, *de* ou *par*; comme, *il eſt loué de beaucoup de gens*, ou *par beaucoup de gens*; *il a été félicité des ſavans*, ou *par les ſavans:* mais le plus ſur en ces ocaſions eſt d'employer *par:* puiſqu'il y en a où l'on ne pouroit employer *de*; ainſi on diroit, *il a été prévenu, propoſé, joué, compoſé, écrit par*, & non point *de:* on dit, à la vérité, *je ſuis entouré de gens ennuyeux:* mais c'eſt qu'*entouré* ne marque point ici d'action, mais ſeulement *que des gens ennuyeux ſont autour de moi.* Du reſte, ſi cette régle n'eſt pas univerſelle, elle eſt du moins fort étendue & éclaircira fort cet article.

717. Le verbe ſubſtantif *je ſuis* & les verbes neutres régiſſent le nominatif par raport au régime abſolu: comme, *il eſt, il devient, il paroît, il ſemble tout autre*; mais par raport au régime reſpectif, ils régiſſent le datif: comme, *plaire, déplaire, nuire, parvenir, s'adonner, s'aréter, s'atacher, s'aheurter, prétendre,* (pris pour *aſpirer*) *reſſembler*, &c. *apartenir, être; ce livre eſt à moi: plaire à quelqu'un, nuire à ſon prochain, devenir inſuportable à tous, être importun à ſes amis.*

Beaucoup de verbes neutres régiſſent 718.
le génitif d'un nom & l'infinitif d'un verbe avec la particule *de:* comme, *s'abſtenir de vin;* ou *s'abſtenir de boire du vin; s'aviſer de, avertir de, parler de, délibérer de, conjurer, prier, preſſer, ſe charger, être faché, être content, ſe déſiſter,* & la plupart des autres verbes neutres réciproques : comme, *ſe repentir de ſa faute; ſe défier de quelqu'un, ſe mourir de chagrin,* &c. Les verbes ſuivans ne régiſſent point le génitif d'un nom, mais l'infinitif d'un verbe avec la particule *de: aprehender, craindre de déplaire à quelqu'un; empêcher, refuſer, feindre, ſe hater, permétre, prométre, propoſer, regreter, réſoudre,* &c. De plus les impersonels, *il vous apartient,* ou *c'eſt à vous de,* & *il eſt,* joint à un adjectif : comme, *il eſt utile, glorieux de.* Il vous apartient *de décider,* ou *c'eſt à vous de parler* (on diroit auſſi, *c'eſt à vous à parler*) *il eſt utile & glorieux de ſervir un grand maître,* &c.

Le verbe *perſuader* régit l'acuſatif, s'il n'eſt point ſuivi d'un infinitif. *Je les ai perſuadez;* mais s'il en eſt ſuivi, il régit le datif de la perſone, avec la particule, *de,* avant l'infinitif: *je leur ai perſuadé de finir.*

Les verbes *contraindre, diférer, ſe ha-* 719.
zarder, commencer, régiſſent encore l'in-

finitif, mais, avec *de*, ou *à*; *contraindre à étudier*, ou *d'étudier*: *eſpérer*, *deſirer*, *ſouhaiter*, peuvent s'employer ſans métre *de* à l'infinitif dont ils ſont ſuivis: *eſperer ariver* ou *d'ariver*, *je deſire vous voir* ou *de vous voir*, mais communément il vaut mieux métre *de*.

720. On met encore *de* avec l'infinitif après les verbes auſquels ſont atachez quelques noms ſans article: comme, *avoir congé*, *permiſſion*, *envie*, *coutume*, *beſoin*, *ſujet*, *raiſon*, *droit*, *tort*, *ocaſion*, *de faire*; dans ces derniéres ocaſions, il ſemble que ce ſoit moins le verbe que le nom, qui régiſſe l'infinitif avec la particule *de*. (537.)

721. On met toujours *de* avant les infinitifs régis par le verbe, *je ſuis: je ſuis heureux de ſavoir m'ocuper: il eſt facheux de vivre avec des écervelez*: ſi le verbe, *eſt*, étoit alors précédé de *ce*, il ſeroit meilleur d'ajouter *que*, avant *de*; *c'eſt une folie que de ſe méconoître*: on pouroit auſſi en cette ocaſion ométre le *que*: mais cette omiſſion ſeroit ſouvent déféctueuſe & expoſeroit à des équivoques: comme, *c'eſt être coupable de ne pas protéger l'innocence*: il faut dire, *que de ne pas proteger l'innocence*.

Quelquefois ces infinitifs ſe trouvent par tranſpoſition, au commencement d'une phraſe: alors il ne faut point mé-

tre le *que* avant *de* : *de croire qu'on imposera au genre humain, c'eſt une chimére.*

Les verbes qui régiſſent le datif, outre 722.
ceux dont on a parlé au nomb. 717. ſont les ſuivans, *acoutumer, s'adonner, travailler, prendre plaiſir* : &c. *ſe prendre* ſe joint avec un infinitif, & *s'en prendre* avec un nom : *ſe prendre à rire*, c'eſt-à-dire *ſe métre à rire*, & *s'en prendre à quelqu'un*, ſignifie *ſoupçoner* ou *acuſer quelqu'un* ; le verbe *être*, joint aux adjectifs qui régiſſent le datif : comme, *être prêt, habile, propre, enclin, âpre*, être *le premier, le dernier, heureux*, &c. *à quelque choſe*, ou *à faire quelque choſe* ; le verbe *il y a* régit auſſi en diverſes ocaſions le datif ou l'infinitif, avec la particule *à* : comme, *il y a du plaiſir à la chaſſe*, ou *à chaſſer*, ou *il n'y a rien à eſperer* ; on dit, *c'eſt à recommencer* ; pour dire, *il faut recommencer.*

Dans les régimes des verbes & des 723.
autres mots, il faut éviter avec ſoin les faux régimes ; comme, *il plut & charma le Prince : le Prince* eſt ici un faux régime ; parce qu'étant régi par deux verbes, il n'eſt point au cas que demande chacun des deux verbes ; mais ſeulement au cas que demande l'un des deux. Pour donner à chaque verbe ſon régime propre, il faudroit dire ici, *il plut au Prince & le*

charma ; parce que *il plut* régit le datif, & *charma* l'acuſatif : il y a encore un faux régime dans ces mots, *il s'eſt trahi & ſes complices* : parce que *ſes complices* ne peut être ici régi par *il eſt trahi*, il faudroit donc dire ; *il s'eſt trahi & a trahi ſes complices*. Quelques-uns doutent, ſi l'on ne pouroit point paſſer par deſſus cette derniére irrégularité de régime ; parce qu'au fond on voit d'abord le ſens de ces phraſes, & que la répétition de certains mots ne paroît point néceſſaire, quand elle ſe ſous-entend aſſez : mais l'uſage des meilleurs écrivains ſemble contraire à cette licence.

724. Les verbes qui ſignifient *ſavoir* ou *dire*, ont après eux la conjonction *que*, avec l'indicatif : comme, *je voi, je dis, je confeſſe, je reconois, j'avoue, je publie, je ſoutiens, que la raiſon eſt de tous les pays. Je croi*, & *je penſe*, ſe métront très-bien avec l'infinitif du verbe ſuivant, ſi les deux verbes peuvent avoir même nominatif : ainſi au lieu de dire, *vous croyez, vous penſez que vous faites des merveilles* : on dira, *vous croyez* ou *vous penſez faire des merveilles*. En pareil cas les verbes précédens qui ſe métent avec la conjonction *que*, ſe métent auſſi avec l'infinitif (excepté, *je connois* & *je vois*) mais d'ordinaire moins élégamment : comme, *il*

Digitized by Google

publie, il dit, il ſoutient avoir entendu ces propres mots : pour dire, *qu'il a entendu ces propres mots.*

Les verbes qui marquent les mouvemens de l'ame régiſſent la prépoſition *que* avec le ſubjonctif : comme, *j'admire, je m'étonne, je ſuis ſurpris, je ſuis fâché, je regrète, je veux, j'ordonne, je deſire, je doute*, & tous ceux qui ont la même ſignification. *J'admire que vous veniez ici, je doute que vous le faſſiez, je ne doute pas que vous n'obéiſſiez*, &c. Les autres régimes du ſubjonctif ſont raportez (516, & ſuiv.) 725.

Les verbes *je ne ſai* & *j'ignore*, & ceux qui ont même ſignification, ſuivis de la prépoſition, *ſi*, régiſſent l'indicatif : *je ne ſai ſi vous viendrez :* le verbe *je doute*, a auſſi le même régime, pourvu qu'il n'ait point avec ſoi la négative *ne :* ainſi on peut dire : *je doute ſi vous viendrez*, bien qu'on diſe mieux, *je doute que vous veniez :* mais on ne dira point, *je ne doute pas ſi vous viendrez.* 726.

Après les verbes *commencer, continuer, contraindre, forcer, s'éforcer, engager, obliger, exhorter, manquer, eſſayer, tâcher*, &c. on met l'infinitif précédé de la particule *de* ou *à : commencer à faire* ou *de faire.* 727.

Quelques verbes ſuivis d'un infinitif

ont un emploi particulier, qu'il faut remarquer, à cause de leur fréquent usage.

Je vais, désigne une chose qu'on est sur le point de faire ; & le verbe, *je viens*, suivi de la prépositon *de*, désigne une chose qu'on a faite très-récemment : comme, *je vais partir*, mox profecturus sum; *je viens d'ariver*, mox adveni; ces deux verbes dans cet emploi sont fort en usage au présent & à l'imparfait ; mais non, en d'autres temps.

Le verbe *je viens*, suivi de la particule *à*, devant un infinitif, signifie, *se mètre à faire quelque chose* ; il est ainsi en usage dans tous les temps : *quand je vins à chanter*, ubi posui me ad cantandum, *&c.*

Le verbe *je pense*, au préterit, suivi d'un infinitif, signifie ce qu'on étoit sur le point de faire & qu'on n'a pas fait ; *je pensai périr*, tantum non perii.

Sintaxe des Modificatifs.

728. Elle n'est autre que leur régime qui a été marqué (631, & suiv.) les adverbes & les conjonctions n'ayant point de régime particulier.

729. La conjonction comparative, *aussi*, se joint mieux avec les noms que la comparative *autant* ; on dira, *aussi bon que juste*, & non pas, *autant bon que juste* ; *autant*,

ſe met toujours avec les verbes, & jamais *auſſi : je l'aime autant que je l'eſtime.*

Lorſque les prépoſitions, *dans, hors, ſur, ſous*, devroient être précédez d'une autre particule, prépoſition ou conjonction, on leur ſubſtitue les adverbes qui répondent à leur ſignification : ainſi au lieu de dire, *par dans la maiſon*, il faut dire, *par dedans la maiſon :* de même on dira, *par deſſus la tête, par deſſous le bras, par dehors la ville*, & non point, *par ſur la tête, par ſous, par hors :* &c. de même encore on dira, *ni deſſus ni deſſous ; dehors & dedans la maiſon*, au lieu de dire, *ni ſur ni ſous, hors & dans :* de même encore il eſt tombé *de deſſus une table*, & non pas *de ſur une table.* 730.

La manière de placer les adverbes eſt à obſerver. 1°. S'ils ſe trouvent avec un nom, ils le précédent d'ordinaire ; *véritablement ami ; extraordinairement heureux, bien tourné*, &c. 2°. S'ils ſe trouvent avec les temps ſimples & non compoſez d'un verbe, ils ſe placent après le verbe : comme, *je vois aſſez, il parle beaucoup, ſouffrir patiemment*, &c. 3°. S'ils ſe trouvent avec les temps compoſez, ils ſe placent plutôt entre l'auxiliaire & le verbe qu'après le verbe : comme, *je ſuis vivement touché de ſon affliction ; j'avois été fortement ſolicité*, &c. on peut dire auſſi 731.

je ſuis touché vivement, &c. 4°. Si les adverbes ſont compoſez de pluſieurs mots ou exprimez par des prépoſitions, qui avec leurs régimes équivalent aux adverbes, ils doivent ſe métre après les noms ou les verbes : comme, *un homme à la mode, un homme méchant de guaité de cœur : il eſt tombé à la renverſe* &c. 5°. Les monoſilabes, *bien, mal, mieux, pis*, ſe placent avant ou après les infinitifs : *bien chanter, chanter bien : ſe mieux porter, ſe conduire mal :* on a parlé des adverbes de négation qui ſont fort à obſerver (640. *& ſuivans.*)

Les chifres ſont omis depuis 731. *juſqu'à* 750.

Fin de la ſeconde Partie.

TROISIE'ME PARTIE.

Additions à la Grammaire, contenant divers Traitez.

I.

PRATIQUE POUR LE STILE.

LEs qualitez principales que la Grammaire éxige dans le ſtile ſont : 1°. la clarté. 2°. La facilité. 3°. La vivacité. 4°. Le nombre. 5°. La douceur. Nous alons parler briévement en autant d'articles de chacune de ces cinq qualitez, & des défauts qui y ſont opoſez. 750.

De la clarté du ſtile.

C'Eſt la qualité la plus eſſentielle du *ſtile* ; puiſqu'on ne parle qu'afin de ſe rendre intelligible. Pour y réuſſir il faut éviter toute ſorte d'obſcurité : défaut où l'on peut tomber, principalement en trois maniéres. 1°. Uſant d'une expreſſion qui ne forme aucun ſens. 2°. D'une expreſſion qui forme plus d'un ſens. 3°. D'une expreſſion qui ne forme qu'un ſens, mais d'une maniére embaraſſée. 751.

Digitized by Google

d'atention, je n'ai pu m'assurer entiérement du vrai sens de l'Auteur.

D'autrefois le mauvais raport des parties d'une phrase la rend encore obscure: comme, *quand c'est par lumiére qu'on suspend l'activité de son amour, on ne croit pas que la seule séparation de l'Autel soit une vertu: la lumiére* qui suspend *l'activité*, & *la séparation* qui est *une vertu*, ne sont pas des expressions d'un raport assez naturel, pour rendre le discours intelligible. De même si on disoit, *je ne raporterois de mon atention que le ridicule, que ceux qui hazardent des nouveautez ne sauroient sauver:* on n'aperçoit point ici comment se raporte, *ne sauroient sauver* avec *ceux qui hazardent:* de même encore, *le Gardien ordonna au Frere de parler, sans voir qu'il en eût la permission:* on ne comprend point à quoi se raporte, *sans voir qu'il en eût*, &c. peut-être ces fautes échapées à de bons Auteurs, sont-elles de pures inadvertences; mais c'est pour en prévenir de semblables que nous les raportons. 754.

Second défaut contre la néteté.

LE défaut qui empêche le discours de former aucun sens, est beaucoup plus rare, que celui où l'expression forme plus d'un sens; ce dernier se rencontre toutes 755.

les fois qu'un mot peut ſe raporter de lui-même à pluſieurs autres mots : comme ſi l'on diſoit, *Dieu combla de graces ſon ſerviteur toujours libéral & fidéle :* à quoi ſe raporte *libéral* & *fidéle ?* eſt-ce à *Dieu* ou à *ſon ſerviteur ?* Pour éviter cette équivoque des adjectifs, il faut les métre immédiatement après leurs ſubſtantifs : comme, *Dieu toujours libéral & fidéle combla de graces,* &c. ou bien il faut avoir ſoin que les ſubſtantifs ſoient de divers genres & de divers nombres, afin que l'adjectif qui conviendra à l'un ne puiſſe s'apliquer à l'autre.

756. Les ambiguitez les plus communes dans notre langue ſont celles que produiſent les pronoms, *qui, que,* &c. *ſon, ſa ſes,* &c. comme, *il faut imiter l'obéiſſance du Sauveur, qui a commencé ſa vie & l'a terminée,* &c. L'équivoque eſt ici conſidérable & produit un éfet bizare : car il ſemble qu'on veuille dire que c'eſt le Sauveur *qui a commencé ſa vie* ; au lieu qu'on veut dire ; *que c'eſt l'obéiſſance qui a commencé & terminé la vie du Sauveur* ; ainſi pour s'exprimer avec néteté, on auroit pu dire, *il faut imiter l'obéiſſance avec laquelle le Sauveur a commencé ſa vie & l'a terminée* : il n'y a pas moins d'ambiguité dans les phraſes ſuivantes. *Aléxandre fils de Philipe qui conquit l'Aſie* ; ou *Aléxandre fils*

fils de Philipe qui perdit l'œil au siége de Methone : le *qui* se raporte ici d'un coté à *Alexandre* & d'un autre coté à *Philipe* ; cette ambiguité est des plus importantes, & souvent néanmoins elle ne peut s'éviter, sans prendre des tours écartez qui font languir le discours.

J'ai marqué (447. & 448.) de quel 757.
usage pouvoit être en ces ocasions le pronom, *lequel*. Quand il ne sufit pas pour oter l'équivoque, il faut absolument en ces ocasions prendre quelque autre tour : comme, *Alexandre fils de Philipe & vainqueur de l'Asie* ; l'équivoque est plus difficile à éviter dans la seconde phrase où il ne se présente pas un autre tour qui soit naturel ; mais on observe que le mot, *qui*, se raporte mieux au dernier nom qu'au premier ; ainsi en supposant qu'il s'y raporte toujours, l'équivoque sera otée ici : *Alexandre fils de Philipe qui perdit l'œil*, puisque c'est Philipe qui perdit l'œil : ou bien il faudroit changer le tour de la phrase, soit par le choix, soit par un autre arangement des mots qu'on veut employer, soit enfin par la force du sens, comme nous le dirons bien-tôt.

Son, sa, ses, exposent encore un écri- 758 &
vain à de fréquentes ambiguitez. Dès qu'on a mis deux noms dans une même phrase, on ne sait bien souvent de quelle

maniére déterminer, *ſon, ſa, ſes*, à un de ces noms : comme en cette ocaſion, *le Prince ayant perdu ſon Général, abandona ſon Armée à ſon Conſeil, qui ménageant ſes forces*, &c. *ſon*, dans ce mot, *ſon conſeil*, peut ſe raporter : 1°. au Prince, 2°. au Général, 3°. à l'Armée, & *ſes*, ſe peut raporter à ces trois objets, & de plus *à ſon conſeil.* Bien qu'il ne ſe rencontre pas d'ordinaire tant d'ocaſions d'équivoques, elles ſe trouvent néanmoins quelquefois : & alors il eſt évident qu'il faut changer entiérement le tour de la phraſe: on peut à cette ocaſion regreter le terme, *icelui* & *icelle*, qui étoit d'un grand uſage en ces rencontres : comme quand nous diſons, *il promit à ſon pere de n'abandoner jamais ſes amis : ſes*, fait ici une équivoque, que l'on ne ſauroit preſque éviter, & qu'on éviteroit aiſément en diſant, *les amis d'icelui*, ſi ce dernier mot étoit demeuré en uſage.

759. A l'égard de *ſon, ſa, ſes*, pluſieurs obſervent de faire raporter ce pronom répété ou au nominatif du verbe, ou du moins toujours au même nom, auquel on l'a joint la premiére fois ſans équivoque. Ainſi, ſelon cette remarque, dans cette phraſe, *il promit à ſon pére de n'oublier jamais ſes amis : ſes*, devroit ſe raporter à *il :* & dans celle-ci, *ils aimoient*

Liſias, & promirent à ſon pére d'avoir ſoin de ſes intérêts; ſes, doit ſe raporter à *Liſias*: mais le meilleur eſt de changer entiérement le tour de la phraſe, comme nous avons dit; ou de faire en ſorte que la force du ſens préviéne l'ocaſion que l'eſprit pouroit avoir de demeurer en ſuſpens.

On peut changer le tour de la phraſe 760.
en y ajoutant quelque mot; car au lieu de dire de Liſias, *il promit à ſon pére de n'abandoner jamais ſes amis*: ſi je veux exprimer les amis de Liſias: je peux dire, *Liſias parla de ſes amis & promit à ſon pére de ne les abandoner jamais*. Si je veux exprimer les amis de ſon pére, je peux dire, *Liſias parlant des amis de ſon pére à ſon pére même, lui promit de ne les oublier jamais*. D'un autre coté la force du ſens peut oter l'équivoque; comme s'il y avoit, *Aléxandre ayant vaincu Darius, s'empara de ſes états. Ses*, pouroit ſe raporter grammaticalement à *Darius* & à *Aléxandre*; mais le mot *s'empara*, ne peut laiſſer croire qu'il s'agiſſe des *états* d'*Aléxandre*, puiſqu'on ne s'empare point de ce qui eſt déja à ſoi. Sans ſe métre donc trop en peine des divers raports que pouroit avoir grammaticalement, *ſon, ſa, ſes*, il ſufit d'inſérer dans la phraſe quelque terme, dont le ſens par lui-même

ôte tout ſujet de douter. Cette pratique eſt importante : elle métra à couvert du danger de faire un diſcours géné ou languiſſant ; en cherchant trop ſcrupuleuſement à éviter l'équivoque grammaticale.

761. L'équivoque ſe rencontre ſouvent auſſi dans le pronom *il* : on peut l'éviter par les mêmes moyens que nous avons inſinuez : comme ſi l'on diſoit, *il eſtimoit le Duc de ** & dit qu'il étoit vivement touché de ce refus :* auquel des deux noms ſe raporte, *il étoit ?* C'eſt ce qu'on n'aperçoit pas dans cette phraſe : ainſi il faudroit ou que, *il*, ſe raportât au nominatif du verbe, ou déterminer le ſens par quelque terme particulier, ou changer la phraſe, répétant quelque mot : comme parlant du *Duc de ** il dit que le Duc avoit été touché*, &c. ou il dit *que celui-ci* avoit été touché : parce que *celui-ci* ſignifie le dernier nom de la phraſe.

762. Le Participe Actif eſt encore ſujet à l'équivoque. *Je l'ai vu paſſant par les Thuileries :* eſt-ce *moi* ou *lui paſſant ?* L'équivoque eſt ici facile a oter, diſant *paſſant* par &c. *je l'ai vu*, ou *je l'ai vu qu'il paſſoit* ; outre que le participe ne doit guére s'employer qu'au nominatif du verbe.

Digitized by Google

Troiſiéme défaut contre la néteté du ſtile.

IL ſe peut faire que l'expreſſion ne ſoit 763.
pas tout-à-fait obſcure ni même ambiguë, & cependant qu'elle manque encore de néteté : c'eſt ce qui arive quand elle eſt embaraſſée, & qu'il faut trop d'atention à déméler le ſens de la phraſe. Les éxemples en ſont fréquents, même parmi des Auteurs qui d'ailleurs écrivent bien : comme dans ceux-ci ; *il dit qu'il ſouhaiteroit leur retour à l'Egliſe, mais que cette paſſion n'iroit jamais à le rendre prévaricateur, & à le porter à prendre de mauvais moyens pour le procurer.* On voit bien à la fin ce que veut dire l'Auteur, & que, *pour le procurer*, veut dire *pour procurer leur retour à l'Egliſe* ; mais il eſt évident que les choſes pouroient & devroient s'exprimer d'une maniére moins embaraſſée. Quand l'écrivain a un ſtile très net, c'eſt la matiére ſeule du diſcours qui demande de l'aplication, & l'expreſſion n'en demande point : au lieu qu'ici c'eſt moins le ſens qui fatigue, que la ſuite des mots qui ne ſont ni aſſez bien choiſis ni aſſez bien arangez.

Le ſtile embaraſſé ſe trouve encore 764.
dans des phraſes où certaines expreſſions laiſſent entrevoir au commencement, un

ſens diférent de celui qu'elles ont en éfet, & qui ſe découvre à la fin de la période : comme, *les impreſſions qu'il prit depuis qu'il tâcha d'inſpirer aux ſiens*, &c. On voit à la fin de cette période que ces mots, *qu'il tâcha*, ſignifie, *leſquelles il tâcha:* mais d'abord elles ſemblent faire avec, *depuis*, une ſorte de *prépoſition*, comme ſi le ſens étoit, *depuis le temps qu'il tâcha:* un mot preſque imperceptible oteroit ce défaut dans la phraſe précédente, en diſant, *les impreſſions qu'il prit depuis & qu'il tâcha d'inſpirer aux ſiens :* de même ſi l'on diſoit, *on tranſporta de la quantité d'eſclaves*, &c. c'eſt le ſens qui fait voir à la fin que, *de là*, eſt un adverbe de lieu ; mais d'abord il paroiſſoit l'article du nom *quantité*, *de la quantité* ; ce qui arête un moment l'eſprit : de même encore, *la perſone qu'il a envoyée a ce qui eſt néceſſaire*, &c. la ſuite du diſcours fait voir que *a* eſt ici un verbe pour marquer, que la *perſone a ce qui eſt néceſſaire* ; mais on doute au commencement ſi la perſone n'eſt point envoyée à ce qui eſt néceſſaire, ou aux choſes néceſſaires. Les virgules ou les accens pouroient encore oter l'embaras en ces ocaſions ; mais autant qu'il ſe peut, le langage doit par lui-même être clair indépendamment de tout autre ſecours.

L'embaras du ſtile ſe rencontre encore 765.
quand le régime d'une phraſe pouroit ſembler apartenir à une autre phraſe : comme, *il ne ſongeoit qu'à raſſaſier l'avidité qu'il avoit pour le bien & ſon incontinence* ; on eſt ici un moment en ſuſpens, pour déméler, que *ſon incontinence* n'eſt pas le régime de *pour*, mais de *raſſaſier* : on pouvoit métre, *il ne ſongeoit qu'à raſſaſier ſon incontinence, & l'avidité qu'il avoit pour le bien.* L'embaras ſe trouve encore dans le ſtile par les parenthéſes & les périodes trop longues dont notre langue eſt très-ennemie : mais la choſe eſt ſi évidente, & a été expoſée par tant d'Auteurs, qu'il n'eſt pas beſoin de l'expoſer ici.

Au reſte, nous ne finirions point ſi 766.
nous voulions ſeulement indiquer en combien de maniéres, on peut péché contre la clarté du ſtile. Il ſufit que nous ayons marqué les plus ordinaires, avec le moyen le plus général de les éviter.

De la facilité du ſtile.

CEtte qualité du ſtile ſupoſe la clarté ; 767.
mais de plus elle conſiſte à aranger les mots, les uns après les autres, de la maniére la plus propre pour ſe préſenter naturellement à l'imagination.

Digitized by Google

768. La facilité du ſtile ſemble plus eſſentiéle au François qu'à quelque autre langue que ce ſoit. Car on obſerve qu'il arange communément les mots dans le diſcours, comme nos idées s'arangent par elles-mêmes dans notre eſprit, & conformément à l'ordre général de notre Grammaire, qui indique d'abord le ſujet dont on parle, puis ce qu'on en afirme, &c. c'eſt-à-dire le nom & le verbe. En François le nom précéde preſque toujours le verbe, & le verbe ſuit le nom : comme, *Dieu ordonne*, au lieu que le Latin met indiféremment, *Deus jubet* ou *jubet Deus*. Il ſe rencontre des ocaſions où le nominatif eſt après le verbe (683) mais cela n'altére point l'économie générale de la langue.

769. Le nom & le verbe doivent être énoncez, chacun avec leurs modificatifs à leur ſuite : comme, *Dieu toujours ſaint :* voilà le nom avec ſes modificatifs : *Ordonne ſagement & avec juſtice :* voilà le verbe avec les ſiens.

Les modificatifs du nom ſubſtantif ſont proprement les adjectifs. Quelques adjectifs doivent être mis néceſſairement avant & d'autres après le ſubſtantif : il faut dire par exemple, *un chapeau noir*, ſans qu'on puiſſe dire (excepté en vers) *un noir chapeau :* au lieu qu'il faut dire,

un

un bon ami, ſans qu'on puiſſe dire *un ami bon*. L'uſage eſt dificile & bizare ſur ce point, nous en ferons un article à part au nombre (1009.)

Les noms, les verbes, & les modificatifs peuvent avoir chacun leur régime, & ces régimes doivent être immédiatement à la ſuite du mot dont ils ſont régis: comme, *la lecture de l'Evangile inſpire la piété*; on voit que, *de l'Evangile* ſuit immédiatement ici *la lecture*, parce qu'il eſt ſon régime; de même, *la piété* ſuit immédiatement *inſpire*, &c. 770.

Si un mot a deux régimes, il faut à parler en général énoncer d'abord le régime le plus court, par raport à ce qu'il eſt en ſoi & dans ſes dépendances; comme, *l'Evangile inſpire la piété aux véritables fidéles: & l'Evangile inſpire aux fidéles une piété véritable.* On voit ici que le régime, *la piété*, eſt mis le premier quand il eſt le plus court; & qu'il eſt mis le dernier, quand, à raiſon de l'adjectif qui y eſt ataché, il eſt devenu le plus long; comme en ce mot, *une pieté véritable:* de même on diroit, *Dieu agit avec juſtice & par des voies inéfables:* mais on diroit, *Dieu agit par des voïes inéfables, & avec une juſtice que nous ne pouvons jamais aſſez adorer.* Le modificatif *avec juſtice, &c.* a été mis le premier quand il a été le plus 771.

court : mais quand à raiſon de ſes dépendances, il eſt devenu le plus long, il a été mis le dernier.

772. La raiſon de cette pratique eſt aiſée à trouver : c'eſt que les régimes doivent être le plus près qu'il ſe peut du mot régiſſant ; ce qui ne ſeroit pas, ſi l'on métoit d'abord le plus long qui éloigneroit trop le plus court. En éfet l'eſprit ne ſoufriroit qu'à regret un ſecond régime qu'il lui faudroit raporter avec quelque peine au mot dont il eſt régi, & qui eſt éloigné : au lieu qu'en propoſant d'abord le plus court régime, il entend ſans peine commencer le ſecond qui eſt peu éloigné du mot dont il eſt régi : & quand le ſecond régime eſt une fois commencé, l'eſprit ſoufre volontiers les dépendances qui y ſont atachées, pour développer le ſens de ce qu'on lui propoſe.

773. Quelle que ſoit cette raiſon, l'uſage ſemble exiger ce que nous avons dit : ſavoir, de placer le plus court régime le premier. Si les deux régimes ſont à peu-près égaux, il faut conſulter ce qui doit être naturélement le plus ataché au mot régiſſant : le régime abſolu par cette raiſon, doit ordinairement précéder le régime reſpectif ; & on diroit, *l'Evangile inſpire la piété aux fidéles* ; plutôt que *l'Evangile inſpire aux fidéles la piété*. On diroit de

même, *l'Evangile inſpire une piété ſolide à tous ceux qui ont le cœur droit :* plutôt que, *inſpire à tous ceux qui ont le cœur droit, une piété ſolide.* Du reſte, il faut prendre garde à ne point donner aux régimes d'un mot, des dépendances ſi longues, qu'elles obſcurciſſent ou ſuſpendent trop le ſens de la phraſe.

Le ſoin d'obſerver la clarté du diſ- 774.
cours devroit auſſi faire changer quelque choſe à l'arangement dont nous parlons. Ainſi, pour éviter une équivoque, le plus court régime devroit quelquefois être mis le dernier ; c'eſt pourquoi au lieu de dire: *l'Evangile inſpire une piété qui n'a rien de ſuſpect aux perſones qui veulent être ſincérement à Dieu :* on diroit, *l'Evangile inſpire aux perſones qui veulent être ſincérement à Dieu, une piété qui n'a rien de ſuſpect :* & cela, afin d'éviter l'équivoque qui pouroit ſe trouver dans le mot *aux perſones ;* car on ne verroit point ſi ce mot eſt régi par le verbe *inſpire,* ou par l'adjectif *ſuſpect.* Cette régle touchant l'arangement des divers régimes d'un même mot, doit s'acomoder auſſi avec le ſoin de ménager les autres qualitez du ſtile, ſelon qu'elles ſont plus ou moins importantes: de ſorte que la clarté ſoit la premiére, enſuite la facilité, puis la vivacité, &c.

Digitized by Google

De la vivacité du ſtile.

775. BIen qu'elle ſoit principalement attachée au ſtile perſonel, la Grammaire donne une régle générale & très-juſte pour rendre le ſtile auſſi vif que chacun puiſſe l'avoir ſelon ſon génie : c'eſt d'employer les expreſſions les plus courtes pour exprimer ce qu'on veut dire. En éfet la même penſée qu'on ſupoſeroit exprimée d'un coté par une phraſe conciſe, & d'un autre coté par une phraſe difuſe, feroit d'un coté une expreſſion plus vive, & de l'autre coté une expreſſion moins vive, ou peut-être même languiſſante : par exemple ſi je dis, *nous ne faiſons point de crime que notre propre conſcience ne nous le reproche au dedans de nous-mêmes* ; la penſée ſera à la verité exprimée en bons termes : mais ſi au lieu de cette phraſe difuſe, j'en emploie une conciſe & qui renferme le même ſens, telle que ſeroit celle-ci : *il n'eſt point de crime ſans remords*; il eſt évident que cette derniére eſt incomparablement plus vive, & plus capable de plaire.

776. Si on veut en chercher la raiſon, elle ne ſera pas mal-aiſée à trouver : c'eſt qu'une expreſſion plus courte ſatisfait davantage l'envie que nous avons naturé-

Digitized by Google

lement de comprendre les choſes avec le moins de peine & de temps qu'il eſt poſſible : d'ailleurs le diſcours eſt l'image de la penſée ; plus il eſt court & plus il tient de la nature & de la perfection de la penſée qui ſe forme & ſe produit en un inſtant.

777. Par là on peut découvrir la raiſon pourquoi des ouvrages d'ailleurs judicieux & ſenſez, ne laiſſent pas de nous ennuyer, quand ils ne ſont pas écrits vivement ; c'eſt que nous ſentons, quelquefois même ſans y faire réfléxion, qu'ils nous ocupent plus de temps qu'il ne faudroit, & nous en avons un ſecret déplaiſir.

778. On peut obſerver en particulier que par tout où le ſens ne demande pas abſolument certaines conjonctions ; telles que, *mais, parce que, car, en éfet*, il eſt bon de les retrancher : ainſi au lieu de dire, *il faut vivre ſans façon, car la cérémonie fatigue ; puiſqu'elle eſt toujours une contrainte*, &c. *En éfet elle eſt peu connue en France :* ce diſcours eſt incomparablement plus lâche qu'il ne ſeroit, ſi l'on retranchoit ces conjonctions, & ſi l'on diſoit, *il faut vivre ſans façon ; la cérémonie fatigue, elle eſt toujours une contrainte*, &c. On voit, dis je, que ces conjonctions fréquentes ſont languiſſantes ; car outre

qu'elles ne ſont pas néceſſaires, & que tout ce qui eſt ſuperflu dans le diſcours le rend lâche & ennuyeux ; elles marquent encore un eſprit qui ſe fatigue lui-même pour ajuſter & lier ſon expreſſion: & celui qui ſe fatigue en nous parlant, nous fatigue encore davantage nous-mêmes.

779. On pouroit ajouter que la vivacité du ſtile conſiſte auſſi à choiſir des termes qui donnent beaucoup à penſer : comme quand Ovide parle de la déſolation de Lucréce, au ſujet de l'injure que lui avoit fait Tarquin : *elle raconta ce qu'elle put*, dit le Poëte, *il lui reſtoit à en dire la fin, elle fondit en pleurs.* Quæque poteſt loquitur reſtabant ultima ; flevit. Mais par ces réfléxions nous paſſerions du reſſort de la Grammaire à celui de la Rhétorique & de la véritable éloquence ; ce qui n'eſt pas préſentement de notre entrepriſe, & ce que nous pourons traiter dans un autre ouvrage : mais ſans ſortir du ſtile grammatical, on peut obſerver que le Latin à plus de vivacité que quelque traduction Françoiſe qu'on en puiſſe faire, par la ſeule raiſon que l'expreſſion Latine en ſera toujours plus courte que l'expreſſion Françoiſe.

Digitized by Google

Du ſtile nombreux.

CEtte qualité du ſtile eſt peut-être un peu arbitraire. On dit communément qu'elle conſiſte dans une harmonie qui réſulte de l'arangement des mots, & qui eſt agréable à l'oreille. Comme je n'ai pas vu que les gens de létres convinſſent en quoi conſiſte cette *harmonie* & cet *arangement* ; je m'en ſuis fait une idée que je vais propoſer, & dont j'eſpére que pluſieurs ſeront ſatisfaits. Si les autres diſent quelque choſe de meilleur ; j'y ſouſcrirai volontiers. 780.

Je ſupoſe donc que le nombre ou l'harmonie du ſtile conſiſte dans un nombre déterminé de ſilabes, dont les phraſes & les périodes doivent être compoſées. 781.

Ce nombre de ſilables ſe détermine à peu-près, 1°. par raport à ce que l'on peut prononcer ſans forcer ſa reſpiration, ou concevoir ſans trop s'apliquer ; 2°. par raport à une ſorte de convenance qui doit ſe trouver entre les parties d'une même phraſe ou d'une même période. 782.

A l'égard du premier point, le Latin eſt plus nombreux que le François : les phraſes & les périodes ayant dans les excélens Auteurs Latins, tels que Ciceron 783.

& Tite-Live, beaucoup plus de ſilabes que dans les excélens Auteurs François, tels qu'Ablancourt, Patru, Bouhours, &c. De ſavoir d'où vient cette diférence de goût entre les deux langues, & ſi l'un eſt meilleur que l'autre; c'eſt ce qui n'eſt pas aiſé à décider. Il ſe pouroit bien faire que la choſe fût de ſoi indiférente, ou que les Romains euſſent plus de force que nous dans les poumons, pour ſoutenir un long tiſſu de mots, ſans reprendre la reſpiration. Peut-être auſſi que la vivacité Françoiſe aura trouvé du deſagrément dans les phraſes & les périodes trop longues; parce qu'elles n'acomodoient pas ſon impatience naturéle; car les phraſes & les périodes longues ſe conçoivent moins promptement que les autres, à cauſe de l'atention qu'il faut avoir à la multiplicité des idées jointes dans une même période, & aux divers raports qu'elles ont les unes avec les autres. Quoiqu'il enſoit, il eſt certain qu'une période de quatre membres qui a de l'agrément en Latin, eſt d'ordinaire fatigante en François: & nos plus belles n'ont guéres que trois membres d'environ 60 ou 70 ſilables; d'où l'on peut conclure que nos plus longues phraſes, ne doivent guéres avoir communément qu'environ 20 ou 25 ſilables.

784. Touchant le nombre, par raport à une

ſorte de convenance entre les mots, il conſiſte à donner à certaines parties de périodes ou de phraſes qui ont plus de relation l'une avec l'autre, à peu-près un même nombre de ſilabes & autant qu'il ſe peut une même conſtruction. Ces parties ſont particuliérement celles qui ſont liées par une conjonction de comparaiſon. Ainſi ce ſeroit un ſtile défectueux de dire, *il étoit auſſi ingénieux qu'il avoit de quoi ſe faire aimer*, au lieu de dire; *il étoit auſſi ingénieux qu'il étoit aimable*: parce que ces deux adjectifs, *ingénieux & aimable*, ont plus de raport pour le nombre de leurs ſilabes & pour la forme de leur conſtruction, que les deux parties de la phraſe précédente. Ainſi quand on a mis un grand nombre de ſilabes dans le premier membre de la comparaiſon; c'eſt une imperfection conſidérable de n'en pas métre à peu-près autant & de la même conſtruction dans la ſeconde: comme ſi l'on diſoit, *un homme auſſi judicieux à choiſir ſes amis, que conſtant*: on ſent qu'il manque là quelque choſe; c'eſt que les conjonctions de comparaiſon faiſant comme une balance entre deux expreſſions, il faut autant qu'il eſt poſſible ſans afectation & ſans contrainte, que les deux cotez de la balance ſoient à peu-près égaux: la phraſe précédente devien-

droit réguliére ſi l'on diſoit, *auſſi judicieux à choiſir ſes amis, que conſtant à les cultiver.* L'obſervation de cette régle peut contribuer beaucoup à métre de l'agrément dans le ſtile. Il eſt vrai, comme nous venons de l'inſinuer, qu'il faut éviter avec ſoin qu'il n'y paroiſſe rien d'afecté ni de contraint ; ce qui ſeroit un défaut inſuportable : il eſt vrai encore que cette régle eſt pour les diſcours étudiez & faits particuliérement pour plaire ; mais d'un autre coté on pouroit tellement la négliger, que même les diſcours qui tendroient uniquement à inſtruire, perdroient un grand avantage : manquant d'un nombre & d'une ſimétrie de ſilabes qui plaît à l'eſprit, & qui par là y fait mieux entrer les choſes. En éfet dans les endroits ou l'on ſent qu'il ſeroit aiſé & naturel de l'y métre, on eſt rebuté de ne l'y trouver pas.

De la douceur du ſtile.

785. IL y a une douceur de ſtile qui conſiſte à écrire, de maniére que le diſcours s'inſinue imperceptiblement dans l'eſprit du Lecteur, & y faſſe une impreſſion qui plaiſe & qui atache. C'eſt le ſouverain talent d'un écrivain, mais ce talent regarde le ſtile perſonel, & eſt fort au-deſſus du grammatical, dont néanmoins

il ſupoſe d'ordinaire la pratique. A l'égard de ce dernier, ſa douceur conſiſte principalement à ne laiſſer dans la ſuite des mots rien de choquant ni de rude.

La rudeſſe ſe rencontre toujours dans 786.
les ſilabes qui ne peuvent ſe prononcer aiſément : car le Lecteur les regardant comme lui étant propoſées à prononcer, il ſemble qu'il ſe trouve bleſſé qu'on lui demande ce qu'il ne peut faire ſans peine.

Ainſi il faut éviter une ſuite de mots 787.
où il entreroit beaucoup de conſones ou de diphtongues ; ſur tout quand ce ſont des létres fortes (231.) telles en particulier que *r*, *k*, *t*, *s*, ou l'*x*, qui a le ſon du *ks* : comme dans l'éxemple qui ſuit, *outre que Xerxès, partant pour la Gréce, crut octroyer une grace de permétre qu'on s'arachât à ſa patrie*, &c.

Pluſieurs ſilabes de ſuite qüi ont le 788.
même ſon, ou à peu-près le même, cauſent auſſi de la rudeſſe dans le ſtile ; parce qu'elles ſont encore dificiles à prononcer : comme ſi l'on diſoit, *qui quoi qu'inquiet que ſes ordres ne fuſſent pas exécutez*. En éfet la langue ſe laſſe de former & l'oreille d'entendre un même ſon pluſieurs fois de ſuite, dans ces ſilabes, *ki*, *koi*, *kin*, *ki*, *ke* ; comme le bras ſe fatigue à faire toujours un même mouve-

ment : au lieu que ſans aucune peine il en feroit de ſuite pluſieurs diférents; parce que dans la variété, l'un délaſſe de l'autre. Ainſi l'on donnera de la douceur au ſtile, en variant les ſons dont les ſilabes ſont formées, & particuliérement en mélant ſans trop de contrainte les conſones avec les voyéles.

789. Au reſte quand les ſons ſemblables ne ſeroient pas tout-à-fait de ſuite, il y auroit encore de la rudeſſe à en laiſſer pluſieurs dans une même phraſe ; parce que l'eſprit aime naturélement la variété, & il eſt choqué du peu de ſoin que l'on prend à contenter ſon inclination naturéle ; c'eſt pourquoi il eſt à propos de ne point répéter dans une même phraſe ou dans une même période, certaines particules qui ſe préſentent fréquemment : comme, *Mais, pour, par, avec, de, du, à, &c.* ainſi il y auroit quelque rudeſſe dans cette phraſe ; *pour moi je ne veux de crédit que pour l'employer pour mes amis.* Mais ſi la répétition de *pour*, qui eſt rude ici ſe trouvoit dans un même régime, elle ne le ſeroit point ; comme dans la phraſe ſuivante, *je travaille pour moi, pour mes proches, pour mes amis.* C'eſt qu'alors l'eſprit aperçoit un juſte raport dans l'aplication qu'on fait d'un même mot, aux objets qui lui conviénent de la même maniére. Il

ne ſeroit point choqué non plus de voir la répétition d'un mot quand elle eſt néceſſaire, pour éviter quelque ambiguité, qui ne ſe peut éviter autrement ; car telle eſt ſon équité naturéle qu'il n'exige point l'impoſſible, & que ſes autres inclinations cédent toujours à celle de concevoir nétement ce qu'on lui propoſe.

Le ſtile ſe trouveroit auſſi très-rude 790.
s'il ſe rencontroit des mots que l'oreille ne diſtingueroit pas aſſez : de ſorte que pluſieurs ne ſemblaſſent en former qu'un ſeul ; comme quand on dit dans un vers, *en quelque lieu que la Cour ſoit*, &c. L'oreille n'apercevant pas aſſez la diſtinction des derniers mots de ce vers, les écoute comme n'en faiſant qu'un qui ſemble être *la courſette* : & n'y étant pas acoutumée, elle y trouve je ne ſai quoi de choquant ou de burleſque.

C'en eſt aſſez pour donner une idée 791.
générale des qualitez du ſtile Grammatical & des défauts qui y ſont opoſez. Un plus grand détail demanderoit un ouvrage exprès, & ne conviendroit pas à une ſimple Grammaire, qui ne doit guére fournir que les premiers élemens, pour s'énoncer avec quelque exactitude dans la langue qu'elle enſégne.

Digitized by Google

II.

PRATIQUE
DE LA PRONONCIATION
ET DE L'ORTOGRAPHE.

792. LA prononciation eſt la maniére d'exprimer par la parole les divers ſons d'une langue.

793. Dans toute langue il y a de deux ſortes de ſons ; les uns apelez *voyéles*, les autres *conſones*.

794. Les premiéres ſont apelées *voyéles*, parce qu'elles expriment ou forment ſeules les divers ſons de la voix humaine ; les ſecondes ſont apelées *conſones*, parce qu'elles ne forment point de ſon que conjointement avec quelqu'une des voyéles.

795. Pour mieux diſtinguer les unes & les autres, on peut obſerver une diférence eſſentiéle entre les voyéles & les conſones, à quoi je n'ai pas vu qu'on fît réfléxion ; c'eſt que le ſon des voyéles eſt permanent, & que celui des conſones n'eſt que paſſager. En prononçant une voyéle, on en peut faire durer le ſon ſans faire aucun mouvement nouveau de la bouche ; mais ſeulement continuant à pouſſer le ſoufle qui ſort des poumons :

Digitized by Google

au lieu que l'on ne peut faire ainſi durer le ſon d'une conſone ; mais qu'il faut le former de nouveau à chaque inſtant qu'on le veut faire entendre.

Il en faut néanmoins excepter deux, qui ſont le χ ou *ch*, & l'*ſ* : on les peut faire durer avec le ſon de l'*e* muet, & non d'une autre voyéle. En voici la raiſon. Toute conſone ſe faiſant par la preſſion des diverſes parties de la bouche les unes contre les autres, la preſſion qui ſe fait au *ch* & à l'*ſ* n'eſt pas entiére, & laiſſe échaper un peu d'air, ce qui forme un petit ſon ; or le plus petit de tous les ſons eſt l'*e* muet ; mais la preſſion empêche le ſon des autres voyéles, qui demandent une plus grande ouverture de la bouche.

Par cette obſervation & par d'autres 796.
très-ingénieuſes qu'a fait ſur cette matiére Monſieur l'Abbé de Dangeau, il ſe trouvera que nous avons beaucoup plus de voyéles par raport au ſon, que par raport à l'écriture ; & que les ſons *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, que nous avons marquez (220.) par α, ε, ɴ, ω, υ, ſont manifeſtement de pures voyéles. *Conſultez ſouvent dans la ſuite de ce Traité, la Table des ſons (220.) ſur tout par raport aux dix caractéres ſimples inuſitez dans notre ortographe, & que je ſerai quelquefois obligé d'em-*

ployer pour éviter des expreſſions équivoques.

797. Voici les vingt-cinq caractéres ou létres uſitées dans notre ortographe ; nous métrons leur nom au-deſſus.

a, bé, cé, dé, é, éfe, gé, ache, i *voyéle*,
a, b, c, d, e, f, g, h, i,

ka, éle, éme, éne, o, pé, ku, ére,
k, l, m, n, o, p, q, r,

eſſe, té, u *voyéle*, ixe, i grec, zéde,
ſ, t, u, x, y z,

j *conſone*, v *conſone*.
j, v.

Les voyéles ſont a, e, i, o, u, y:

Les conſones ſont b, c, d, f, g, h, k, l, m, n, p, q, r, ſ, t, x, z, j, v.

798. Ces vingt-cinq caractéres pris ou chacun en particulier ou dans leurs diférentes combinaiſons, expriment les trente-trois ſons divers du François que nous avons raportez dans la Table (220.) & que nous alons expliquer plus en détail : ſouvenez-vous que nous apelons le ſon propre d'une létre, celui qui eſt marqué dans la Table ; parce que c'eſt le ſon repréſenté le plus communément par cette létre.

DES

DES SONS

Signifiez par les ſix caractères ſimples de voyéles, a, e, i, o, u, y, *quand dans une même ſilabe elles ne ſont ni acompagnées d'une autre voyéle, ni ſuivies d'une* n *ou* m, *qui les rendent voyéles nazales.*

a.

A, garde toujours le ſon propre ; mais bien qu'il ne reçoive point d'altération pour le ſon, il en reçoit ſouvent pour la *quantité* ; c'eſt-à-dire pour le plus ou le moins de temps qu'on met à le prononcer ; cette quantité eſt ce qui fait les ſilabes longues ou bréves : nous parlerons de la quantité des ſilabes, après avoir raporté le ſon ataché à chacune des létres de notre alphabet. 799.

Remarquez que, *a* ſuivi d'un *y*, n'eſt pas ſeule voyéle dans une même ſilabe ; parce que *y* tient lieu de deux *i*, dont le premier ſe joint avec *a* pour faire la diphtongue *ai* ; ainſi on prononce *pays*, comme s'il étoit écrit *pai-is*. (833.) Quelques-uns en cette ocaſion emploient l'*i* avec deux points au lieu de l'*y* ; mais ils feroient mieux d'en uſer autrement, comme je le marquerai en parlant des deux points ſur une voyéle, (nombre 970.)

e.

800. Cette létre ou figure exprime en François pour le moins trois ſons diférens, (outre l'*e* nazal dont il ne s'agit point ici) ſavoir l'*e* muet, l'*é* fermé & l'*è* ouvert. Il a été long-temps très-dificile de diſtinguer ces diférens ſons de l'*e* ſur le papier, où ils ont également la figure *e*; mais depuis quelques anées, beaucoup d'écrivains ſuivent une pratique qui fait aiſément diſtinguer ces divers ſons de l'*e*. Ils laiſſent l'*e* muet ſans accent; ils métent ſur l'*é* fermé un accent aigu, comme *é*, & ſur l'*è* ouvert un accent grave, comme *è*: nous apélerons pour cette raiſon ces deux derniéres ſortes d'*e*, des *e accentuez*; ou des *e ſonans*, à cauſe du ſon plus clair déſigné par leur accent. Il eſt vrai que pluſieurs autres écrivains ſuivent encore une pratique contraire: mais celle-ci ſemble prendre le deſſus & s'établir de jour en jour; c'eſt pourquoi nous l'obſerverons comme étant d'ailleurs très-commode.

e muet.

801. Obſervez outre ce qu'on a dit de ſa nature (234.) qu'il ne ſe prononce point à la fin des mots ſuivis immédiatement d'une voyéle; car alors on ne fait entendre en ſa place que le ſon de cette voyéle ſuivante: ainſi, *dire une étonnante*

avanture, ſe prononce comme s'il y avoit, *diru nétonan tavanture.*

L'*e* muet ne ſe prononce point non plus dans les futurs & les temps incertains des verbes en *ier*; *il étudiera*, *je plierois*; prononcez *il étudira*, *je plirois*: pluſieurs même ſupriment cet *e* dans l'écriture. 802.

L'*e* muet ſe ſuprime dans la prononciation & dans l'écriture à la fin des monoſilabes; & à la place de cet *e* muet, on ſubſtitue une apoſtrophe en cette ſorte: *l'enfant*, & non pas *le enfant*; *on n'entend*, & non pas *on ne entend*; *je croi qu'enfin*, & non pas *que enfin*: communément on met auſſi une apoſtrophe, après le mot *juſque*; comme, *juſqu'au jour.*

Hors de ces cas, & des autres marquez (960.) il ne faut point ſuprimer l'*e* muet dans l'écriture, ni écrire *entreprendr' une afaire*, *rendr' un bon office*, *contr' un mur*, *entr'amis*, pour *entre amis*, &c. puiſque les écrivains qui ont le plus de réputation n'ont pas coutume d'en uſer ainſi.

L'*e* muet ne ſe prononce point, lorſque précédé d'un *c* ou d'un *g*, il eſt ſuivi dans le même mot d'un *a* ou d'un *o*; car il ne ſert alors qu'à donner au *c* le ſon de l'*s*, & au *g* le ſon de l'*j* conſone: comme *il commencea*, nous *mangeons*: prononcez, *il commenſa*, nous *manjons*, il ne ſe pre- 803.

nonce point non plus dans le mot *Jean*, Joannes, ni dans *asseoir*, & ſes compoſez: prononcez *Jan*, *aſſoir*.

804. L'*e* muet précédé immédiatement d'une voyéle ne ſe prononce point; mais ſeulement il ſert pour-lors à indiquer que cette voyéle dont il eſt précédé ſe prononce longue: comme dans *vie*, *journée*, ils *rient*; prononcez *vi*, *journé*, *ri*, &c. trainant un peu la derniére ſilabe.

805. Remarquez que l'*e* muet de la derniére ſilabe de la troiſiéme perſone pluriéle des verbes eſt cenſé final, parce que *nt* qui le ſuivent ne ſont que pour déſigner le pluriel; ainſi, *ils rient*, *ils crient*, ſe prononcent *ils ri*, *ils cri*, faiſant ces ſilabes longues.

Les verbes en *er*, dont la pénultiéme eſt un *e* muet, comme *mener*, *jeter*, *lever*, *apeler*; changent cet *e* muet en *é* accentué, dans les temps de ces verbes où l'*é* accentué de l'infinitif devient muet; *mener*, *je méne*, *je ménerai*; *apeler*, *j'apéle*, *j'apélerois*, *j'apélerai*, &c.

é fermé.

806. Ceux qui écrivent exactement métent toujours un accent aigu ſur l'*é* fermé, quand il n'y a point de régle générale pour le diſtinguer des autres *e*. C'eſt pourquoi il eſt important de ſavoir ces régles, afin d'éviter un défaut de pro-

nonciation des plus considérables ; & à quoi néanmoins sont sujets plus de la moitié même des François, sur tout dans les Provinces voisines du Rône & de la Garone. 807.

1°. L'*e* se prononce toujours fermé, lors qu'étant la derniére voyéle d'un mot, il est marqué d'un accent aigu ; comme, *eafé*, *bonté*, *estimé* ; 2°. Au pluriel des mots, qui avoient un *e* fermé pour derniére voyéle du singulier ; comme, *bontés*, *estimés* ; on le prononce de même à la seconde persone pluriéle des verbes, *vous aimés*, *vous chantés*, & dans les deux mots *assez* & *nez* ; sur quoi souvenez-vous que *ez*, désigne le même son que *és* (951.) & qu'en ces ocasions l'*s* ni le *z* ne se prononcent point, mais servent seulement à faire prononcer long l'*e* fermé qui les précéde. 808.

Obsérvez que cet *e* fermé se rencontre principalement, 1°. à la fin des participes de verbes en *er* : comme, *aimé*, *donné* ; *aimés*, *donnés* ou *donnez*. 2°. Dans les noms en *té* & *tié* dérivez du Latin, *charité*, *amitié* ; *amitiés* ou *amitiez*. 809.

Obsérvez encore que l'*e* étant fermé à la fin des secondes persones pluriéles des verbes, c'est une prononciation vicieuse, d'ouvrir ces *e* au futur des verbes, & de prononcer, *vous dirès*, *vous irès*,

pour *vous dirés, vous irés.* A la verité, plusieurs bourgeois de Paris prononcent cet *e* ouvert, & quelques Grammairiens de Province ou des pays étrangers ont cru cette prononciation légitime; mais elle eſt univerſélement blamée par tous ceux qui ont fait quelque réfléxion ſur ce point à l'uſage des perſones de la Cour, & des
810. gens de létres qui parlent le mieux.

L'*e* eſt toujours fermé, lors qu'au dedans d'un mot, il eſt ſuivi d'une autre voyéle, avec laquelle il ne fait point une même ſilabe; comme, dans *géant, géométre, Néophite, réunir*, &c. V. (836. & 837.) les ocaſions où *e* ne fait qu'une même ſilabe, avec la voyéle ſuivante.

L'*e* eſt fermé dans les infinitifs, & les noms terminez en *er* où l'*r* ne ſe prononce point; comme, *louer, eſtimer, colier, danger*; prononcez, *loué, eſtimé, colié, dangé*, &c.

811. L'*e* ſe prononce ouvert, & l'*r* ſe prononce aux derniéres ſilabes des mots, *altier, cancer, enfer, hiver, leger*: 2°. aux monoſilabes en *er*; *cher, fier*: 3°. aux noms propres Latins ou étrangers; *Jupiter, Luther*; prononcez *amèr, chèr, Jupitèr*, &c.

J'ai trouvé l'uſage partagé à l'égard des trois mots *ſingulier, particulier, entier*: mais il m'a paru qu'on prononce

davantage *ſingulier* & *particulier* avec un *é* fermé, & *entier* avec un *è* ouvert.

812. Il eſt encore d'autres ocaſions où l'*é* ſemble fermé ; mais où dans le fond il ſe prononce un peu ouvert, bien que par accident; ce qui arrive à l'ocaſion de la conſone dont l'*é* accentué eſt immédiatement ſuivi dans un même mot, & avec laquelle il ſe prononce : ce qui fait auſſi que cet *e* accentué un peu ouvert ſe marque d'un accent aigu, comme les *e* fermez ; bien qu'il ſoit plus ou moins ouvert, à proportion que la conſone dont il eſt ſuivi, fait ouvrir plus ou moins la bouche. C'eſt ce que j'expliquerai plus au long dans le Traité que j'ai fait exprès ſur ce ſujet, & que j'ajouterai à la fin de ce volume. Mais pour nous renfermer ici uniquement dans la pratique, atachons-nous aux régles ſuivantes.

è ouvert.

813. On peut diſtinguer d'abord deux ſortes d'*e* ouverts en François, c'eſt-à-dire d'*e* accentuez qui ne ſe prononcent point entiérement fermez ; ainſi les *e* ouverts ſont ou *un peu ouverts*, ou *fort ouverts* ; 1°. Les *e* ſont toujours un peu ouverts, quand l'*e* ſe trouve la ſeule voyéle de la pénultiéme ſilabe d'un mot, dont la derniére ſilabe renferme un *e* muet ; comme dans *diſére*, où la ſilabe *ſé* ne ſe pronon-

ce pas avec un *e* fermé comme dans *café*, mais un peu ouvert ; ainſi le prononcet-on dans *miſtére*, *litiére*, *gréfe*, *méne*, *triſtéſſe*, & dans une infinité d'autres ; ce qui rend cette régle très-importante.

814. Elle l'eſt d'autant plus, que dans les plus conſidérables Provinces de France, telles que la Normandie & la Guiéne, on y contrevient fréquemment, & que même des Grammairiens tels que le Pére Chiflet l'ont entiérement méconue ; aſſignant un *e* fermé à ces pénultiémes ſilabes, comme aux derniéres où il eſt évidemment fermé.

815. 2°. L'*é* eſt un peu ouvert devant l'*x* (qui équivaut à une double conſone) & devant deux conſones ; comme, *éxamen*, *exciter*, *étrange*, *infeſtant*, &c. Il faut excepter de cette régle, 1°. les cinq ou ſix mots ſuivans, *decret*, *regret*, *feſſer*, *ſecret*, *veſſie*, où l'*e* eſt muet. 2°. L'*e* devant deux conſones, dont la premiére feroit une *n* ou une *m*, qui marquent ou un ſon nazal ou le pluriel des verbes ; comme, *entrer*, *rempli*, *diſent*. 3°. L'*e* de la particule *re*, ſuivie de deux *ſ* ; comme, *reſſentir*. 4°. L'*e* dans la pénultiéme des verbes en *eler*, & *eter*, comme *apeler*, *acheter*, où l'*e* eſt muet ; mais l'*e* redevient un peu ouvert dans ces verbes, aux temps où la pénultiéme ſilabe dont nous

nous parlons devient l'antépénultiéme : comme, *apéleront*, *achéterois*, &c.

4°. L'*e* eſt un peu plus ouvert, quand à la fin des mots, il eſt ſuivi d'une conſone qui ſe prononce : comme, *bec*, *nef*, *motet* ; mais il ne l'eſt point dans *lent*, ils *aiment* ; *veritez*, tu *chantes* ; parce qu'en ces mots les conſones finales qui ſuivent l'*e* ne ſe prononcent point.

5°. L'*e* eſt auſſi tant ſoit peu ouvert 816.
dans les ſilabes dérivées du Latin où il eſt ſuivi d'une conſone ; *gémir*, *téméraire*, *prétendre*, &c. exceptez dans la pénultiéme, de *lever*, *venir*, *tenir*, & de leurs compoſez, où il eſt muet.

6°. Il eſt de même un peu ouvert dans la ſilabe *de*, quand elle eſt la premiére du mot & ſuivie d'une conſone ; *dépit*, *défaire* ; exceptez, *deſir*, *devoir*, *denier* ſorte de monoie, *devin*, *deviner*, *demi*.

7.°. Enfin il eſt encore un peu ouvert dans la ſilabe *re*, 1°. quand elle eſt la premiére d'un mot, & ſuivie d'une conſone ; *répéter*, *réformer* : exceptez, *recevoir*, *reprendre* : 2°. dans les mots où cette ſilabe *re* ſignifie réitération, comme *redire*, & quelques autres mots qui s'y raportent.

L'*è* très-ouvert ſe trouve, 1°. dans 817.
toutes les ſilabes où il eſt ſuivi d'une *r* ou *l* finales qui ſe prononcent, ou d'une *r* ou *l* ſuivies immédiatement d'une autre con-

ſone dans le même mot ; par la premiére partie de cette régle, il eſt très-ouvert dans *ſel*, *cartel*, *mer*, *hiver* ; & par la ſeconde, il eſt très-ouvert dans ce mot même *ouvert*, puis dans *ternir*, *fermer*, *Anſelme* nom d'homme.

2°. Il eſt très-ouvert dans les finales longues dont l'*e* étoit ouvert au ſingulier : comme dans *projets*, *profès*, & aux noms en *cès* & en *rès*, *abcès*, *progrès* ; dans l'adverbe *très*, & les prépoſitions *dès* & *près* ; *dès ce matin*, *dès qu'il parut*, *près de moi*.

A l'égard des articles & des pronoms terminez en *es*, comme *més*, *tés*, *cés*, *dés* ; ils ne ſont qu'un peu ouverts avant leurs ſubſtantifs ; comme *més amis*, *cés gens-là*, *lés Princes* ; mais à la fin d'une phraſe, ils ſont très-ouverts, comme *dites-lès*.

Voilà ce qu'on peut dire de plus eſſentiel pour diſcerner & pour prononcer nos diférens *e*, dont la nature & la pratique a été ſi peu expliquée juſqu'ici. Au reſte, quelque ſoin que j'y euſſe aporté dans la premiére édition de ma Grammaire, j'avertis que ce que j'en avois dit doit ſe réformer, ou s'expliquer, par les régles que je marque préſentement ; je le ferai toucher au doigt dans le Traité que j'ajouterai à la fin de ce volume.

Digitized by Google

i.

Cette voyéle garde le ſon propre (marqué *i*) n'omettez pas ce ſon dans *bien* & *rien*, comme font ceux qui prononcent *bén*, *rén*, ce qui eſt très-vitieux. Mais elle ne ſe prononce point quand ſuivie d'une *l*, elle eſt précédée par une autre voyéle : car alors elle n'eſt que pour marquer que *l* prend le ſon d'une *l* mouillée : comme, *travailler*, *veiller*, *mouillé*, *travail*, *vermeil*, *fenouil* : prononcez, *trava-iller* : *mou-illé*. ou ſelon le caractére ſimple marqué dans la table des ſons, *travaλer*, *véλer*, *travaλ*, *vermeλ* &c. 818.

Quelques-uns emploient un *ï* avec deux points, pour tenir lieu de deux *i* : ils écrivent, *païs* qui ſe prononce *pai-is* ; mais il ſemble qu'ils feroient mieux alors, d'employer un *y*, comme je le montrerai en parlant des deux points ſur une voyéle.

Il eſt bon d'obſerver que nous confondons communément le ſon de l'*i* voyéle, avec un autre ſon qui n'a point de nom particulier en François, & qui ſe trouve néanmoins en pluſieurs de nos mots ; comme dans *employer*, *voyions*, *ayant*, ou *aïant*. Mais ſi l'on y prend garde, le ſon que nous prononçons dans *aïant*, ſur l'*i* avec deux points (que les Imprimeurs apélent *i tréma*) n'eſt point notre ſon propre d'*i* voyéle. En éfet, dans 819.

aïant, nous n'entendons point les trois ſons des trois voyéles, *a-i-an*, puis qu'on n'y diſtingue poiut le ſon de l'*i*; je ſai qu'on dit ordinairement que c'eſt qu'il y eſt prononcé fort vîte; mais on ſe méprend, & en voici la preuve. Le ſon de notre *i* voyéle, ne ſe forme qu'en avançant la langue juſque ſur les dents, où elle demeure entre les dents d'enhaut & celles d'embas, laiſſant paſſer l'air entre deux: de maniére qu'on peut faire durer le ſon de cet *i* voyéle, tant que les poumons pouſſent l'air, ſelon la nature de toutes les voyéles; mais l'*i tréma* au mot *aïant*, ſe prononce avec une conformation toute diférente.

La langue alors, bien-loin d'avancer juſques ſur les dents, demeure bien en deçà; & loin de laiſſer paſſer l'air, elle ſe plie en haut contre le palais, le ſon n'en dure qu'un inſtant, & par là prend la nature d'une vraie conſone. D'ailleurs, il faut avouer que nul ſon n'aproche plus de l'*i* voyéle, que le ſon dont je parle (& qu'on me permétra d'apeler *i mouillé*, à cauſe qu'il ſemble avoir quelque choſe de liquide) car en prononçant fort vîte un *i* voyéle, pour peu qu'on aproche la langue du palais, on prononce l'*i* mouillé. Cette réfléxion ne ſervira peut-être pas beaucoup pour la

pratique ; mais puiſque nous avons expliqué l'économie des diverſes parties de notre langue, nous ne devions pas ométre la nature de ce ſon, qui a fait un grand ſujet de diſpute parmi quelques ſavans Grammairiens.

o.

O garde le ſon propre. Quelques-uns croient qu'en certains mots, il ſe prononce un peu plus fermé qu'en d'autres ; par exemple dans *mobile*, *opter*, *motion*, plus que dans *ſoner*, *voguer*, *&c.* mais cette diférence eſt inſenſible pour beaucoup de monde, & ſur tout pour les commençans. 820.

u.

Garde encore le ſon qui lui eſt propre; excepté dans les mots étrangers ou Latins devenus François, où l'*u* eſt ſuivi d'*m* ou *n* ; car alors il ſe change en *o* nazal ; un *factum*, le *rectum*, *Vſuncaſſan:* prononcez, un *faction*, le *rection*, *Vſoncaſſan.* Il ſe prononce de même par les François dans tous les mots Latins. *Fundus* ſe prononce *fondus.* Il faut diſtinguer exactement par la figure auſſi-bien que par le ſon, l'*u* & l'*i* voyéles, de l'*v* & de l'*j* conſones, qui n'ont rien de commun que le nom. 821.

y.

A parler en général, cette voyéle n'a 822.

point d'autre ſon que l'*i* voyéle : (il eſt même à préſumer que la figure de l'*y* grec n'a été introduite en François que par des copiſtes, qui faiſant un *i* final, y ont ajouté un trait pour montrer l'agilité de leur main. Quoiqu'il en ſoit, l'*y* n'eſt preſque plus d'uſage en notre langue que dans les trois ou quatre ocaſions ſuivantes.

823. 1°. Dans les mots *yeux, yvoire, yvre*; il s'y eſt peut-être conſervé, parce que tout le monde ne diſtinguant pas exactement dans l'écriture l'*u* & l'*i* voyéles, de de l'*v* & de l'*j* conſones; on a craint de faire prononcer *jeux, jure*, &c. au lieu de *yeux, yvre*, &c.

824. 2°. On emploie toujours l'*y*, quand ſeul il forme un mot : comme dans, *y penſez-vous; je vous y trouve; il y a :* cet uſage eſt général & ne ſouffre aucun doute.

825. 3°. L'*y* grec s'emploie ſouvent par des écrivains habiles en la place de deux *i* voyéles; ainſi au lieu d'écrire *eſſaïer, voïons*, on écrit *eſſayer, voyons*; c'eſt un des meilleurs uſages qu'on puiſſe faire de l'*y* grec, & nous le ſuivons. (373.)

826. Si dans ces points d'ortographe où l'uſage n'eſt pas général, il nous échapoit de métre autrement que nous ne nous propoſons, il ne faudroit pas s'en étonner. L'habitude de voir des uſages

contraires entraine quelquefois du coté, où d'ailleurs on ne voudroit pas aller.

DU SON DES SIX FIGURES 827.
de voyéles, a, e, i, o, u, y, *quand deux ou trois ſont miſes enſemble dans une même ſilabe, où cependant elles ne déſignent qu'un ſon ſimple & unique ; comme dans* ae, ai, ay, ao, au, eau, ea, ei, eu, oe, oeu, oi, ou, uei, *&c.*

C'Eſt ce que nous avons apelé diphtongues *impropres.* (214.) 828.

Obſervez que pour diſtinguer quand les voyéles miſes enſemble dont nous parlons, ne font pas la même ſilabe ; on met deux points ſur celle qui commence la ſilabe ſuivante : comme dans *Piritho*ü*s*, prononcez, *Piritho-*ü*s*, & non pas *Piritous* : *haïr* ſe prononce *ha-*ï*r* & non pas *hèr*, & ainſi des autres. 829.

Si l'on excepte *eu* & *ou*, le ſon ſimple des autres diphtongues impropres ne difére point du ſon de quelqu'une des voyéles dont nous avons parlé d'abord ; comme nous l'alons indiquer plus en particulier. 830.

ae ſe métoit autrefois dans pluſieurs mots dérivez du Grec, & n'avoit que le ſon de l'*e* : comme, *Ægipte*, *Ænée* ; il n'eſt plus d'uſage, & l'on n'écrit preſ- 831.

que plus ces mots que par un *e* ſimple, *Egipte*, *Enée*; ils ſe prononcent comme on les écrit.

832. *ae* ſe trouve dans *Caen*, nom propre de Ville où l'on ne prononce que l'*a*. *Caen*, Ville de Normandie, prononcez *Can*.

833. *ai* ou *ay* dans une même ſilabe déſigne le ſon de l'*e* accentué, tantôt fermé & tantôt ouvert. Quand *ai* ſont les deux derniéres létres d'un mot, *ai* ſe prononce en *e* fermé : comme, *je dirai* ou *je diray*, *j'eſtimai*, *mois de Mai*; prononcez, *je diré*, *j'eſtimé*, *mois de Mé* : exceptez le mot, *vrai*, que l'on prononce en *è* ouvert ; quelques-uns prononcent ainſi *eſſai* & *delai*. *ai* ſuivi d'une *s* à la fin d'un mot ſe prononce en *è* ouvert ; *jamais*, *eſſais* &c. ſe prononcent *jamès*, *eſsès* : mais *ai* au dedans d'un mot ſe prononce en *é* plus ou moins ouvert, à proportion de la conſone dont il eſt ſuivi ; comme je l'ai dit de l'*e* un peu ouvert, nomb. (815.)

834. Quand *ai* eſt ſuivi de deux *l*, ou d'une *l* finale, alors *a* garde entiérement le ſon qui lui eſt propre, comme j'ai dit (816.) & l'*i* n'eſt mis que pour marquer qu'il faut mouiller *l* : ainſi *mail*, *émailler* ſe prononcent *ma-ill*, *éma-iller*, ou ſelon nos caractéres ſimples, *maʌ* : *émaʌer* ; ſo-

leil, *veiller* ſe prononcent, *ſolé-ill*, *véiller*; ou ſelon notre caractere ſimple *ſoléλ*, *véλer*.

ao ſe trouve dans les mots *Paon*, *faon* & *Laon*, nom de Ville, où l'on prononce *Pan*, *fan*, *Lan*; la plupart même écrivent aujourd'hui *Pan* & *fan*: *ao* ſe trouve auſſi dans *Aouſt*, nom de mois qu'on prononce *out*, & quelquefois dans *Saone* riviére, qu'on prononce & que pluſieurs écrivent *Sône*. 835.

Obſervez que *au* en divers mots eſt ſouvent précédé de *e*, & que ces trois voyéles *eau* ne ſe prononcent encore que comme un ſimple *o*: *chapeau*, *foureau*, *marteau*, &c. prononcez, *chapo*, *fouro*, *marto*: Cependant le mot *fleau* ſe prononce *flé-au*; les mots *l'eau* & *ſceau* ne ſe prononcent pas, ce ſemble, ſimplement en *o*, mais on y fait un peu ſentir l'*e* avant l'*o*: la diférence eſt trop imperceptible pour s'y aréter.

ea eo, (voyez 803.)

ei, ou *ey* marque le même ſon que l'*e* ſimple & accentué: *peine*, *enſeigner*, prononcez *péne*, *enſégner*: *ein* a le ſon d'*ain* ou d'*èn*; *deſſein*, prononcez *deſſain*, ou *deſèn*. 836.

eu déſigne le ſon ſimple marqué dans la Table œ excepté: 1°. les Part. paſſ. *veu*, *creu*, *eu*: 2°. les prétérits, *je ſeus*, *tu peuſſes*, &c. 3°. les noms en *eue*, & *eure* déri- 837.

vez des verbes ; comme : *veue, piqueure:* prononcez, *vu, cru, us, je ſus, tu puſſes : vue piquure :* prononcez de même en *u, ſeur, meur, Europe* avec leurs dérivez, & l'adverbe *à jeun :* pron. *ſur, mur, urope, à jun, Euſtache:* prononcez, *uſtache.*

838. On écrit toujours *heureux*, quoi qu'on prononce *hureux :* mais quelques-uns croient qu'en déclamant & en chantant on prononce aſſez communément *heureux.*

839. *oe* ou *oeu* ſont encore des diphtongues impropres ; *oe* ne déſigne que le ſon de l'*e ; œconomie,* prononcez *économie : oeu* ne déſigne que le ſon ſimple *eu* marqué *œ :* ainſi, *œuvre, œil,* ſe prononce *euvre, euil.*

840. *oi* diphtongue impropre ſe prononce comme un *è* ouvert : mais ſouvent *oi* eſt une diphtongue propre, qui déſigne les deux ſons de l'*o* & de l'*è* dans un ſeul temps de ſilabe. Afin de diſtinguer ces deux ſortes de diphtongues, faites les réfléxions ſuivantes.

841. Il n'y a pas cent ans que par tout où l'on écrivoit, *oi,* dans une ſeule ſilabe, on prononçoit auſſi *oè :* obſervez encore aujourd'hui la même régle, mais faites-y les exceptions ſuivantes.

1°. Dans l'imparfait & l'incertain des verbes, *oi* ſe prononce ſimplement en *è :*

Digitized by Google

je *parlois*, tu *ferois*, &c. prononcez, je *porlès*, tu *ferès*, &c.

2°. Dans les verbes en *oitre*, *conoitre*, *je conois*; prononcez, *conètre*, *je conès*; le mot, *foible* & ſes dérivez ſe prononce, *féble*.

3°. Dans les noms, *endroit*, *froid*, *étroit*, *adroit*, *droit*, rectus; & dans le verbe *croire*, la diphtongue *oi* ſe prononce le plus ſouvent en *è*, mais quelquefois en *oè*: il eſt en de même dans *noyer*, *nétoyer*, & au ſubjonctif *ſois*, *ſoit*, *ſoyons*, *ſoyez*, *ſoient*, où *oi* ſe prononce plus communément en *è*: obſervez ſeulement qu'en ces mots, la prononciation *è* eſt plus pour le diſcours familier & *oè* pour le diſcours ſoutenu de la déclamation.

oi ſe prononce toujours en *oe*, dans *droit*, jus, dans *ainſi ſoit-il*, dans *ſoit*, fiat, dans *ſoit*, ſive; prononcez *droèt*, *ſoèt*, &c.

Quelques noms de nations: comme, *François*, *Anglois*, *Ecoſſois*, *Irlandois*, *Holandois*, *Polonois*, ſe prononcent communément en *è*, *Francès*, *Anglès*, *Ecoſsès*; mais les noms des nations avec qui nous avons moins de raport ſe prononcent en *oès*: *Suedoès*, *Danoès*, *Siamoès*, *Hongroès*. Il faut éviter une prononciation vitieuſe de l'*oi*, qui eſt commune même parmi d'honêtes gens à Paris, mais que tout le monde avoue être vitieuſe; c'eſt

de prononcer *bois*, *poix* &c. comme s'il y avoit *bouas*, *pouas*, au lieu de prononcer *boès*, *poès*.

842. Hors des ocaſions que nous venons de marquer, on prononce *oi* en *oè* diphtongue propre.

843. *ou* déſigne le ſon ſimple marqué par le caractére ſimple *u*. Les Italiens & les Eſpagnols le déſignent par le ſimple caractére *u* : *poule* ſe prononce *pule*.

844. *oie* & *aie* ſuivis d'une *n*, à la fin des verbes, n'ont que le ſon de l'*è* : *ils avoient*, *ils eſſaient*, prononcez *avè*, *eſſè* : car l'*e* dans *oient* ou *aient* n'eſt mis que pour faire prononcer long *ai* & *oi* ; & *nt* n'eſt mis que pour marquer aux yeux la troiſiéme perſone du pluriel des verbes.

845. *uei* ne ſe trouve qu'avant *l* mouillée ; & alors il a le ſon ſimple *eu*, ſuivi du ſon de *l* mouillée : *dueil* ſe prononce *deuil*.

Il paroitroit même plus naturel de l'écrire ainſi par *eu*, comme font pluſieurs Auteurs : quelques-uns craignent qu'en écrivant *receuil* pour *recueil*, on ne donnât ocaſion à prononcer *reſſeuil* ; parce que le *c* devant *e* déſigne en général le ſon d'*s* ; mais il ne déſignera pas ce ſon devant *eu* diphtongue impropre, qui a un ſon particulier & ſimple.

Digitized by Google

Des voyèles miſes enſemble dans une même ſilabe, où elles gardent chacune leur ſon particulier & forment des diphtongues propres : telles que ia, ie, io, oi, oua, oue, oui, ui.

OBſervez à cette ocaſion ce qui a été dit (211.) que le mot *ſilabe* eſt équivoque : ſignifiant tantôt un ſon diſtingué d'un autre ſon, & tantôt la prononciation de deux ſons prononcez preſque auſſi vîte qu'un ſeul ſon ordinaire : c'eſt en ce ſens qu'on peut dire que le mot *Dieu* eſt de deux ſilabes, dont *Di* eſt la premiére & *eu* la ſeconde ; & que pourtant le mot *Dieu* étant diphtongue propre eſt une ſeule ſilabe ; parce que les deux dont il eſt compoſé ſe prononcent à peu-près auſſi vîte qu'une ſeule ſilabe ordinaire ; de-là vient qu'en vers ces diphtongues propres ne ſont cenſées qu'une ſilabe. Or toutes les diphtongues propres ; ſavoir, *ia, ie, io, oi, oua, oue, ui*, ſe prononcent toutes en proſe auſſi vîte qu'une ſeule ſilabe ordinaire : ainſi on ne prononce jamais dans le diſcours ordinaire, *di-able, li-er, vi-olon, vo-er, jou-aie, ou-i, fu-ir*, en deux ſilabes, mais en une ſeule, *diable, fuir*, &c. 846.

Cette pratique eſt ſi eſſentiéle à la pro-

Digitized by Google

nonciation, que l'accent Gaſcon conſiſte en partie à y manquer ; prononçant en deux temps ces diphtongues propres, *li-er*, *acti-on* ; ce qui doit être prononcé en un ſeul temps.

Cette régle n'a qu'une exception ; ſavoir quand ces diphtongues impropres ſont à la ſuite d'une *l* ou d'une *r*, précédée d'une autre conſone ; comme nous *pli-ons*, vous *voudri-ez*. En poëſie ces diphtongues propres ont diférens uſages qui ne regardent point le diſcours ordinaire.

Les chifres 847. *juſqu'à* 857. *ſont omis.*

Des voyéles nazales, an, am, en, em, in, on, un, ain, ein, *&c.*

857. Leur ſon propre eſt marqué dans la Table (220.) Ces voyéles ſuivies d'*n* ne ſont pas toujours nazales. Pour diſtinguer quand elle ne le ſont pas, (voyez le nombre. 880.) la létre *m* déſigne le nazal ſon auſſi-bien que la létre *n*.

Prononciation des conſones au commencement & au milieu des mots.

B.

858. *B*. Garde le ſon qui lui eſt propre.

C.

859. *C*. Déſigne le ſon du *K* ; mais devant *e*

Digitized by Google

& *i*, il désigne le son propre de l'*s*; *camart*, *colier*, *cure*, se prononcent *kamart*, *kolier*, *kure*; mais *céder*, *civil*, se prononcent *séder*, *sivil*. Quand au-dessous d'un *c* il y a un petit *c* renversé (qui s'apéle *cédille*,) en cette sorte *ç*; alors même devant *a*, *o*, *u*, le *c* désigne le son propre de l'*s*; *glaça*, *garçon*, *aperçu*: prononcez, *glassa*, *garson*, *apersu*.

Le *c* ne se prononce point avant *t* dans *contract*; il se prononce en *g* dans *second* & *secret* & dans leurs dérivez: ainsi prononcez, *contrat*, *segond*, *segret*, *segonder*. 860.

Ch. Ces deux caractéres mis ainsi de suite désignent le son simple marqué *χ* dans la Table: comme, *char*, *cher*, *chose*, *chimie*, *chute*, *chou*, &c. mais dans *Chiromancie*, *Chœur*, *Choriste*, *écho*, *Archiepiscopal*, *Bacchus*, *Chersonése*, & dans quelques autres mots dérivez du Grec, & particuliérement dans les noms propres, le *ch* se prononce en *K*: prononcez donc *Kiromancie*, *Koriste*, *éko*, *Bakus*, &c. 861.

Ch. devant une consone a toujours le son du *K*: *Chrême*, *Christ*, prononcez *Krême*, *Krist*, &c. 862.

D.

Il garde le son qui lui est propre; sur tout depuis que l'usage le plus suivi ôte le *d*, des endroits où il ne se prononce 863.

point. La fantaiſie de placer des *d* inutiles, avoit été ſi outrée ; que ſous prétexte d'étimologie, on métoit des *d* en dépit de l'étimologie même.

F.

864. Garde le ſon propre : car depuis un temps on la retranche communément des endroits où elle ne ſe prononce point ; on écrit pourtant *chef-d'œuvre*, bien qu'on prononce *ché-d'œuvre* : on écrit aujourd'hui plus communément, *Juive* que *Juifve.*

G.

865. Garde le ſon propre ; mais devant *e* & *i*, il déſigne le ſon propre de l'*j* conſone: *manger*, *régir* ; prononcez, *manjer*, *réjir.* Que ſi *e* précédé du *g* eſt ſuivi dans une même ſilabe d'un *a* ou d'un *o* ; il ne ſert alors qu'à donner au *g* le ſon de l'*j* conſone : & ce ſon tombe alors, non pas ſur *e*, mais ſur *a* ou *o* : ainſi dans *mangea*, *mangeons* ; prononcez, *manja*, *manjons.*

866. Cependant il n'en eſt pas ainſi quand *e* & *o* ſont deux ſilabes diférentes ; comme dans quelques mots venus du Grec, *géometre*, *géographe*, *géant*, & leurs dérivez qui ſe prononcent *gé-ant*, *gé-ometre*, *Gé-ographe.*

Quelques-uns croient qu'en ces ocaſions il ſeroit à propos de métre deux points ſur la voyéle qui ſuit *e* ; pour montrer

trer qu'elle fait une ſilabe diférente de l'*e* ; comme *géömetre*, *géänt* ; l'uſage ne l'a point encore établi ; mais il a établi le principe de cette pratique, comme nous le verrons. En éfet, comment ſans cela, les étrangers diſtingueront-ils qu'il faut prononcer *geo* dans *geolier* par *jo*, & dans *geometre* par *jé-o* ? Cependant on peut ici prévenir l'inconvenient dont quelques-uns ſe plaignent, en marquant éxactement un accent ſur l'*e*, *géant* ; car c'eſt alors déſigner que l'*e* ſe prononce avec le ſon qui lui eſt propre, & par conſéquent que le ſon du *g* doit tomber ſur *e* & non pas ſur la voyéle ſuivante.

Quand un *u* qui ſuit le *g* eſt ſuivi lui- 867.
même d'une autre voyéle, le *g* reprend le ſon qui lui eſt propre, & qui retombe non ſur l'*u*, mais ſur la voyéle ſuivante, & alors l'*u* ne ſe prononce point : *guérir*, *guide*, *guenon*, prononcez *ghérir*, *ghide*, ſans prononcer l'*u* ; exceptez *Guiſe*, *Güide*, noms propres, *aiguille*, *aigüiſer*, avec leurs dérivez, & *ciguë*, *ambiguë*, *contiguë*, *ambiguïté* ; en ces ocaſions il eſt à propos de métre deux points ſur la voyéle qui ſuit *u*, pour la raiſon que nous venons de dire. (866.)

Les deux létres *gn* dans une même ſi- 868.
labe déſignent le ſon ſimple que nous avons déſigné *ñ* : les Eſpagnols écrivent

ainſi leur mot *doña*, que nous prononçons *dogñe* ; comme dans *régner*, *enſégna*; mais dans *ſigner*, *ſignifie*, & leurs dérivez, on prononce communément *ſiner*, *ſinifier*, comme s'il n'y avoit point de *g* ; dans *agneau* l'uſage ſemble partagé ; les gens de létres prononcent plus ſouvent *agneau*, & les perſones de la Cour plus ſouvent *aneau*.

Le *g* ne ſe prononce point dans, *vingt*, *doigt*, *legs*, & leurs dérivez : bien qu'il s'y écrive pour les diſtinguer des mots, *il vint*, *il doit*, *laits*, &c.

H.

869. Cette létre précédée immédiatement de *c*, déſigne le ſon ſimple dont nous avons parlé, (861.) & précédée immédiatement du *p*, elle lui donne le ſon de l'*f* : *philoſophie*, prononcez, *filoſophie*.

Ailleurs, elle ne déſigne aucun ſon qui lui ſoit particulier ; mais ſeulement elle eſt dite *aſpirée* ou *non-aſpirée* : *aſpirée*, quand les létres dont elle eſt précédée immédiatement ſe prononcent, comme ſi ces létres étoient ſuivies d'une conſone : ainſi dans, *le hazard*, *ſa honte*, l'*h* eſt aſpirée ; parce que les ſilabes *le* & *ſa*, ſont prononcées comme ſi elles étoient ſuivies d'une conſone, & comme s'il y avoit *le péril*, *ſa diſgrace*.

L'*h* eſt dite *non-aſpirée* quand les é-

tres dont elle eſt précédée immédiatement, ſe prononcent comme s'il n'y avoit point d'*h*, & qu'elles fuſſent immédiatement ſuivies d'une voyéle : ainſi dans ces mots, *l'horreur*, *ſon humeur*, *l'h* eſt non-aſpirée ; car on prononce comme s'il y avoit *l'orreur*, *ſon umeur*.

On remarque que l'*h* n'eſt point aſpirée dans les mots François, qui ſont dérivez du Latin: comme, *l'humeur*, *l'honneur*, exceptez *le héros*, *harpie*, *hennir*, & peu d'autres ; mais outre cette régle générale, voici une liſte des mots les plus communs ou l'*h* eſt aſpirée, auſſi-bien que dans leurs dérivez & leurs compoſez : elle n'eſt point aſpirée dans les mots que nous ne marquerons pas.

Habler,
Hacher,
Haie,
Haillon,
Haïr,
Haire,
Hale,
Halebarde,
Hameau,
Hanche,
Haneton,
Hanter,
Haran,
Haras,
Harceler,
Hardes,
Hardi,
Haricot,
Harpe,
Harpie,
Hâte,
Haut,
Hazard,
Hennir,
Héraut,
Hériſſer,
Héros, mais non ſes dérivez ;
Hêtre,
Heurter,
Hibou,
Hideux,
Hola,
Holande,
Hongrie,
Hente,
Hors,
Hôte,
Houléte,
Houſſe,
Houx,
Huée,
Huguenot,
Huit,
Hure,
Hurler,
Hute.

870. L'*h* eſt aſpirée au pluriel du mot *Henri* : mais au ſingulier, l'uſage eſt partagé: elle eſt aſpirée auſſi aux mots *Holande & Hongrie : La Holande, à la Hongrie*, & non pas, *l'Holande, à l'Hongrie :* mais quand ces mots ont immédiatement avant eux la particule *de*, l'*h* n'eſt plus aſpirée dans le diſcours familier : on dit, *du fromage d'Holande, du vin d'Hongrie*; on diroit pourtant ce ſemble *les troubles de Hongrie.*

871. L'*h* ne ſe prononce point dans le milieu des mots : *Chriſt, Rhétorique*, prononcez, *Criſt, Rétorique.*

872. L'*h* ſuivie d'un *i* dans certains noms, fait prononcer l'*i* voyéle en *j* conſone : *Hieruſalem, Hierome*, prononcez & même écrivez, *Jéruſalem, Jérome*; mais écrivez *Hiérarchie*, bien qu'on prononce, *Jérarchie.*

L'uſage familier n'aſpire pas toujours l'*h* en certaines ocaſions : ainſi *une halebarde*, ſe prononce, *u nalbarde* plutôt *qu'une halebarde.*

l.

873. *l* garde le ſon propre, exceptez, 1°. dans les mots où elle ne ſe prononce point du tout ; & d'où on la retranche ſouvent dans l'écriture : comme, *tiltre*, prononcez & même écrivez *titre :* on écrit pourtant encore *l* dans, *quelque, quelqu'un*,

Digitized by Google

quelqu'une, *fils*, & le pronom pluriel *ils*, bien qu'on ne l'y prononce point.

28. *l* doublée garde le ſon propre, quand elle n'eſt point précédée de l'*i*; mais l'on n'en redouble pas plus le ſon que s'il n'y avoit qu'une ſeule *l*: ce qui fait que quelques-uns n'en écrivent qu'une; ainſi *mollir*, *ſalle*, ſe prononcent *molir*, *ſale*; exceptez les mots qui commencent par *ill*, *illuſtre*, *illégitimo*, où le ſon de *l* ſe double.

l double précédée de l'*i*, déſigne le ſon 874.
ſimple & mouillé que nous avons marqué dans la table par le caractére ſimple ʎ: *fille*, prononcez, *fiʎe*: Exceptez les mots ſuivans, où *l* bien que doublée ne ſe prononce que comme une ſeule *l* non mouillée: *Argille*, *Achille*, *diſtille*, *imbécille*, *mille* & ſes compoſez, *pupille*, *ſillabe*, *tranquille*, *ville*, &c. c'eſt pourquoi pluſieurs aiment mieux écrire ces mots par une ſeule, *l*: *argile*, *diſtile*; ils ont quelque raiſon.

L ſe mouille un peu dans les finales 875.
de, *babil*, *péril*, *Avril*, *Breſil* pays, *mil* grain: elle ne ſe prononce point dans *chenil*, *baril*, *nombril*, *gril*, *perſil*, *fuſil*, *ſourcil*; prononcez *cheni*, *bari*, &c.

Dans le mot *gentilhomme*, *l* ſe mouil- 876.
le, auſſi-bien que dans *œil*, prononcez *gentiʎomme*, *œiʎ*; mais elle ſe ſuprime

entiérement au pluriel *gentilshommes*; prononcez *gentishommes*.

m.

877. *m.* Garde le ſon propre ; mais lorſque dans un même mot elle eſt ſuivie d'une conſone, elle prend le ſon de l'*n* nazale ; *promt*, *emmener*, *ſembler* ; prononcez, *pront*, *enmener*, *ſenbler* : exceptez, 1°. *Amniſtie*, *Amſterdam*, & quelques noms étrangers où l'*m* bien que ſuivie d'une conſone garde le ſon propre d'*m*. Excep-

878. tez, 2°. ſi *m* eſt ſuivie d'un autre *m*, dans les mots qui commencent par *im* ; car alors les deux *m* ſe prononcent chacune avec leur ſon propre : comme, *immédiat*, *immoler*, &c. prononcez, *im-moler*, *im-médiat*, & non pas, *i-médiat*, *i-moler*.

n.

879. Diſtinguez avec ſoin l'*n* nazale d'avec l'*n* conſone ; comme nous l'avons marqué dans la table.

880. Elle eſt toujours conſone, 1°. quand elle eſt la premiére létre d'une ſilabe, comme dans *nier*, *renier*, &c. 2°. Quand dans un même mot elle ſe trouve ou entre deux voyéles, comme dans *animal*, ou précédée d'une autre conſone, comme dans *borner*.

Ailleurs l'*n* auſſi-bien que l'*m*, eſt pour donner le ſon nazal à la voyéle dont elle eſt précédée.

Digitized by Google

Excepté quand *n* ou *m* ſe trouve précédée d'un *a* ou d'un *o*, & ſuivie d'une autre *m* ou *n*; car alors l'*a* ou l'*o* ne ſe prononce plus nazal, *condamner*, *année*, *bonne*, *homme*: ſe prononcent *condaner*, *anée*, *bone*; à moins que de vouloir faire une prononciation Normande. 881.

On pouroit, dire des autres voyéles ce que nous diſons ici d'*a* & d'*o*; excepté que *en* dans le mot *ennui*, & *em* au commencement des mots de plus de deux ſilabes ſont nazales, & ſe prononcent comme *an*: *ennui*, *emmener*, prononcez, *annui*, *an-mener*; mais *femme*, *innocent*, ſe prononcent *fame*, *inocent*. 882.

En ou *em*, ſuivis d'une conſone autre que *n*, ſe prononce comme *an*: *enfant*, *entendre*, *femme*, prononcez, *anfant*, *antandre*, *fame*. Il faut faire ici quatre exceptions. 883.

1°. A la 3. plur. des verbes *ent*, n'a que le ſon de l'*e* muet: *diſent*, prononcez *diſe*. 884.

2°. *En* garde le ſon d'*en*, quand il eſt ſuivi d'une autre *n*, pourvu que ce ne ſoit pas dans les mots *ennui*, *hennir*, *nenni*, prononcez *ennemi*, *prenne*, & non pas, *annemi*, *pranne*; mais prononcez *annui*, *hanir*, *nani*.

Pour diſtinguer l'*e* ſonant nazal, comme dans *ennemi*, d'avec l'*e* muet nazal,

Digitized by Google

comme dans *entrer*, (distinction qui cauſe tant d'embaras aux étrangers) il ne faudroit que métre un accent aigu ſur l'*e* ſonant nazal; comme, *énnemi*, *entretién*, *viént*. Qu'il me ſoit permis au moins de ſuivre cette pratique dans la ſuite de ma Grammaire, pour mieux faire diſtinguer ces deux prononciations.

3°. Dans la ſilabe *ien*, qui ne finit point par un *t*: comme, *bién*, *ſiéns*, *viéns*, *tiéns*, &c. On prononce pourtant en *é*, *viént* & *tiént*, avec leurs compoſez, il *ſoutiént*, *il maintiént*, quoique finis par un *t*: parce qu'ils gardent la prononciation de leurs premiéres perſones, *je viéns*: mais on prononce *orient*, *patient*: comme *oriant*, *patiant*, parce qu'ils finiſſent par un *t*.

4°. Dans les mots étrangers, *en* & *em*, garde le ſon propre de l'*e* & de l'*m*, ou *n* conſones; prononcez, *Jéruſalém*, *hymén*, *éxamén*, *Agamémnon*, & non pas, *Jéruſalam*, *hyman*, &c. ni *Jéruſalén*, *Agaménnon*.

885. Remarquez encore ici que les nazales *in* & *im*, ſe prononcent en *ain* ou *én*; *deſtin*, *timbre*, *fin*; prononcez, *deſtain*, *taimbre*, *fain*, ou *deſtén*, *ténbre*, &c. mais quand *im* ou *in* commence le mot, il faut prononcer *in*, & non pas *ain*; comme font quelques bourgeois de Paris & quel-

quelques beaux eſprits de Province : prononcez donc *imbu*, *intraitable*, avec le ſon de l'*i* nazal, & non pas *ainbu*, *aintraitable* : le mot *Inde*, ſe prononce *ainde*, étant cenſé monoſilabe.

L'*n* à la ſuite du *g*, donne au *g* le ſon 886.
ſimple mouillé, marqué *ñ*. (V. 868.)

p.

Il garde le ſon propre, mais il ne ſe 887.
prononce point dans *baptême* & ſes dérivez, excepté dans *baptiſmal*. Il ſe prononce dans *ſeptuagénaire*, *ſeptuagéſime*, & non point dans le mot *ſept* : bien ſouvent il ne ſe prononce point dans *Pſeaume*, bien qu'on le prononce dans *Pſalmiſte*, *Pſautier*.

p ne ſe prononce point non plus dans 888.
ptiſane, *temps*, *corps*, *compte*, *compter*, *prompt*, *nepveu*, *niepce* : pluſieurs auſſi écrivent *promt*, *exemt*, &c. ſans *p*.

Ph, déſigne le ſon ſimple marqué *f* : 889.
philoſophie, *phiſique*, prononcez, *filoſofie*, *fiſique*, &c.

q.

En François il eſt toujours ſuivi de l'*u*, 890.
excepté au mot *coq* ; & avec l'*u* il ne forme que le ſon ſimple de *k* : *quaré*, *cucrelle*, *qui*, *quelqu'un* : prononcez, *karé*, *kerelle*, *ki*, *kelku'un*, &c. mais dans *équeſtre*, *équiangle*, *quinquageſime*, & leurs dérivez ; prononcez, *écuéſtre*, *écuiangle*,

&c. Dans *aquatique*, *quadragénaire*, *quadragéſime*, *quadrature*, *équateur*, prononcez, *qu*, en *kou* : *akouatique*, *kouadragénère*, *ékouateur*, *kouadragéſime*, *kouadrature*.

r.

891. L'*r* garde le ſon propre, mais elle ne ſe prononce point, & communément ne s'écrit plus dans *Mercredi*; on prononce, & on écrit *Mécredi* : dans le diſcours ordinaire l'*r* ne ſe prononce point dans *notre*, *votre*, *quatre*, ſuivis immédiatement de leurs ſubſtantifs : ſur tout s'ils commencent par une conſone, *votre livre*, *votre préſent*, ſe prononcent, *vote livre*, *vote préſent*, *quate perſones*.

ſ.

892. L'*ſ* garde le ſon propre au commencement & au dedans des mots, quand elle n'y eſt point entre deux voyéles.

893. L'*ſ* étant ſeule entre deux voyéles déſigne le ſon propre du *z* ; *oſer*, *biſe*, prononcez, *oZer*, *bize* : elle a le même ſon à la fin de la prépoſition Latine, *trans*, ſuivie d'une voyéle dans les mots *tranſiger*, *tranſition*, & dans leurs dérivez ; prononcez, *tranZiger*, *tranzaction*, *tranzition*.

894. Quand on veut exprimer entre deux voyéles le ſon propre de l'*ſ*, on met deux *ſſ* : comme *aſſembler*, *reſſort*, &c. Alors ce ſon eſt ſimple & non point double, quoi-

Digitized by Google

qu'on l'écrive par deux *s* : mais dans les mots ſuivans, on garde le ſon propre de l'*s* & non pas du *z*, bien qu'il n'y ait qu'une ſeule *ſ*, entre deux voyéles : *préſéance, préſentir, préſentiment, préſupoſer, déſaiſir;* prononcez *préſſeance, préſſentir*, &c. c'eſt qu'alors le *pré* eſt une prépoſition qui fait comme un mot particulier.

On ſuprime le ſon de l'*s* au commencement du mot *ſchiſme*, prononcez, *chiſme.*

895. Depuis un temps, l'ortographe a retranché l'*s* de beaucoup de mots où elle ne ſe prononce plus ; ce qui ôte un grand embaras pour les étrangers : mais comme l'anciéne ortographe eſt encore ſuivie de quelques Auteurs de nom, & qu'elle ſe trouve en divers livres ; il faut conſulter un dictionaire où ſoient les deux ortographes. Afin d'y ſupléer, voici quelques obſervations pour diſcerner les mots où l'*s* ſe prononce, d'avec ceux où elle ne ſe prononce point.

896. Elle ſe prononce, 1°. dans les terminaiſons des mots finis en *iſme : catéchiſme, ſchiſme*, &c.

2°. Dans les ſilabes où ſe trouve *iſt, yſt*, ou *auſt : Chriſt, myſtère, auſtral*, &c. exceptez le ſubjonctif des verbes : comme, *il fiſt :* & les mots, *giſte, viſte, Jeſus-Chriſt*, prononcez, *il fît, gîte, vîte, Jeſus-*

Chriſt : bien qu'on prononce *Chriſt*, quand ce mot n'eſt point précédé de *Jeſus* ; *un Chriſt*, faiſant ſonner l'*s*.

3°. Aux mots compoſez d'une prépoſition & du mot, *eſcrire*, ou de ſes dérivez ; *preſcrire*, *inſcrire*, *tranſcrire*, *ſouſcrire* & leurs ſemblables ; mais on prononce, *écrire*, *décrire*, *récrire*, ſans *ſ*.

Devant les létres qui ont le ſon du *k* : *Paſcal*, *preſque* ; exceptez *Paſque* & *boſcage*.

5°. Dans les ſilabes ſuivantes quand elles commencent le mot, *abſ*, *aſ*, *biſ*, *conſ*, *diſ*, *inſt*, *obſ*, *poſ*, *ſubſ*, *ſuperſ*, *ſuſ*, *tranſ* ; comme, *abſtrait*, *aſmatique*, *biſcuit*, &c.

6°. Dans les noms propres étrangers, *Eſdras*, *Aſdrubal*, &c:

897. 7°. Dans les mots ſuivans & leurs dérivez, excepté ceux qui ſeront imprimez d'un caractére diférent : *aduſte*, *ajuſter*, *apoſtat*, *apoſtille*, *apoſter*, *apoſtolat*, Apoſtre, *apoſtrophe*, *apoſtume*, *ateſter*, *auguſte*.

Baluſtre, *baptiſmal*, bapteſme, *baſtille*, *baſtion*, *beſtail*, beſte, *blaſphême*, *buſte*, *baſtonner*, baſton.

Cataſtrophe, *cauſtique*, *céleſte*, *chaſte*, *circonſpect*, *circonſtance*, *clandeſtin*, *combuſtible*, *conteſter*, *contraſte*, *correſpondre*, reſpondre, *reſponſable*.

Déteſter, *digeſte*, *digeſtion*, *démonſtra-*

tion, démontrer, *deſeſpoir*, *deſtin*, *deſtituer*, *deſtruction*, deſtruire, *domeſtique*, &c.

Eccléſiaſtique, *enregiſtrer*, regiſtre, *épiſtolaire*, épiſtre, *eſpace*, *Eſpagne*, *eſpalier*, *eſpéce*, *eſpérer*, *eſpiégle*, *eſpion*, eſpier, *eſplanade*, *eſprit*, *eſtafier*, *eſtafilade*, *eſtame*; *eſtampe*, *eſtime*, *eſtomac*, *eſtrade*, *eſtrapade*, *eſtropier*.

Fantaſtique, *faſtueux*, *feſtin*, *fruſtrer*, *funeſte*, *fuſtiger*.

Gaſpiller, *geſte*.

Hoſpitalité, hoſte, *hoſtie*.

Jaſmin, *jaſpe*, *illuſtre*, *immodeſte*, *impoſteur*, *inceſte*, *induſtrie*, *infeſter*, *inteſtin*, *inveſtir*, *juriſdiction*, *juriſprudence*, *juſte*.

Legiſlateur, *leſte*, *luſtre*.

Majeſté, *manifeſte*, maiſtre, *modeſte*, *monaſtere*, *monſtre*, *mouſtache*.

Nonobſtant.

Oſtentation.

Paſtel, *paſteur*, *perſpective*, *peſte*, *piédeſtal*, *pilaſtre*, *piſtache*, *plaſtron*, *prédeſtiner*, *preſbitére*, *préſtement*, *préſtige*, *pronoſtique*, *puſtule*.

Queſtion.

Reſpect, *reſpirer*, *reſplendir*, *reſte*, *reſtituer*, *reſtriction*, *robuſte*, *ruſtique*.

Satisfaire, *ſcholaſtique*, *Sébaſtien*, *ſemeſtre*, *ſequeſtre*, *ſolſtice*, *ſuggeſtion*, *Silveſtre*.

Teſter, *Toſcan*.

Vaſte, *veſtale*. *Zeſte*.

898 Obſervez, 1°. que la dificulté de ſavoir où l'*s* doit ou ne doit pas ſe prononcer, ne peut ſurvenir que dans les ca où l'*s* eſt précedée d'une voyéle, & ſuivie d'une conſone.

Obſervez, 2°. Que dans ces ſortes de mots ſi la conſone dont *ſ* eſt ſuivie, ſe trouve une des conſones foibles (231.) l'*s* ſe prononce en *z* & non pas en *ſ*: *Aſdrubal, préſbitére*, &c. prononcez, *Azdrubal, prezbitére*. Au contraire, prononcez *Auſtral & jaſpe*, & non *auztral, jazpe*, parce que le *t* eſt la létre forte de *d*; & *p*, la forte de *b*.

t.

899. Il garde le ſon propre, mais il ne ſe prononce point dans les mots compoſez où il eſt ſuivi d'une conſone; *avant-coureur*, prononcez, *avancoureur*.

900. *Ti* devant *o, a, e*, & n'étant point au commencement d'un mot, ſe prononce avec le ſon propre de l'*s*: *action, martial, patience*, &c. prononcez *acſion, marſial, paſſience*; mais *ti* garde le ſon qui lui eſt propre, 1°. Quand *tion* ſuit l'*x* ou l'*s*, *mixtion, queſtion* &c. 2°. Quand *tien* garde le ſon de l'*e* accentué nazal, & ne prend point le ſon de l'*a* nazal; *tién, ſoutiént* &c. Dans les temps des verbes, *nous bations, vous étiez*. 4°. Aux mots terminez en *tie* & en *tié*; *partie, amitié*, &c. exceptez 1°. *Pri-*

Digitized by Google

matie, prophetie, minutie. 2°. Quelques noms de pays, *Dalmatie, Galatie* ou dérivez du Grec, *Ariſtocratie.*

v.

v conſone garde le ſon propre. 901.

x.

C'eſt une létre qui déſigne au même temps deux ſons : ou celui du *k* joint avec l'*s* ; ou celui du *g* joint avec le *z*. Il a le ſon du *ks*, 1°. au commencement des mots, *Ximenès :* 2°. quand *x* précéde une autre conſone, *extrait :* 3°. dans les noms qui ſont dérivez du Grec, *axiome, Alexandre, Phénix* ; prononcez, *acſiome, Alecſandre*, &c. 902.

Dans les mots qui viénent du Latin où l'*x* ſe trouve entre deux voyéles ; il ſe prononce en *gz* ; *éxaucer, éxemple, éxil*, prononcez, *egzaucer, egzemple, egzil*, &c.

L'*x*, dans le mot *ſoixante*, ſe prononce avec le ſon propre de l'*s : ſoiſſante, ſoiſſantiéme*, &c. dans *dixiéme, ſixiéme, ſixain, deuxiéme*, avec le ſon du *z* ; *dizième, ſixiéme, ſizain, deuziéme.* 903.

x Devant *ce* ou *ci*, a le ſon du *k : excélence, exciter*, prononcez, *ekçélence, ekciter :* devant *co* & *cu*, il a communément le ſon de l'*s* ; *excommunier, excuſer*, prononcez, *eſcommunier, eſcuſer.* 904.

x A encore le ſon propre de l'*s*, dans 905.

pluſieurs noms de pays qu'on écrit ſouvent aujourd'hui par *ſ* : *Xaintes*, *Xaintonge*, *Bruxelles*; prononcez & écrivez, *Saintes*, *Saintonge*, *Bruſſelles*; mais on écrit encore, *Auxerre*, bien qu'on prononce *Auſſerre*.

z.

Le *z* garde par tout le ſon qui lui eſt propre.

LA PRONONCIATION des conſones doubles.

J'Apéle ici, *conſone double*, une même conſone, miſe deux fois de ſuite dans un même mot; comme *l*, dans *elle*; &, *n*, dans *donne*.

Règle générale; Une conſone double en François, ſe prononce comme ſi elle étoit ſimple ou unique; ainſi, les mots, *homme, elle, donne* ſe prononcent, *home, éle, done*. Il n'y a que quatre exceptions qui ſont aiſées, & qui ne s'étendent pas loin. 1°. On fait ſonner deux conſones après la voyéle *i*, quand elle commence un mot; *immédiat*, *illuſtre* ſe prononcent *im-médiat*, *il-luſtre*, & non pas *imédiat*, *iluſtre*. 2°. Dans les noms propres étrangers ou Latins, *Accaron*, *Appius*, & non pas *Acaron*, *Apius*. 3°. Dans les futurs & les temps incertains des verbes en *ir*;

je courrai, *je mourrois*; prononcez, je *cour-rai*, je *mour-rois*. 4°. On fait ſonner deux *c* & deux *g* devant les voyéles *e* ou *i*: les deux *g* avec leur ſon propre, comme *ſuggérer*, qui ſe prononce *ſug-gérer*. Pour les deux *c*, le premier ſe prononce en *k*, & le ſecond en *ſ*; ainſi *accélérer*, *accident*, ſe prononcent *akſélérer*, *akſident*.

La prononciation des conſones finales, ou dernières des mots.

I. *Regle gènérale.* On prononce toujours la conſone finale des mots placez immédiatement avant leurs *conjoints* qui commencent par une voyéle; tels que, 1°. l'adjectif avant le ſubſtantif, *franc animal*, *ſot ouvrage*; prononcez, *fran canimal*, *ſo touvrage*: 2°. la prépoſition ou l'adverbe avant ſon régime; *chez eux*, *fort adroit*; prononcez, *ché zeux*, *for tadroit*; 3°. le pronom perſonel avant ſon verbe: *il aime*, *vous ofrez*, *on leur aprend*; prononcez, *i laime*, *vou zofrez*, *on leu raprend*. 906.

II. *Régle gènérale.* On prononce la finale des noms propres: *Agag*; *Bétléem*, *Périclès*; exceptez, 1°. ſi c'eſt une *s* précedée d'un *e* muet, *Athénes*, ou d'un *i* dans les noms François fort communs; comme, *Louis*, *Paris*; exceptez, 2°. ſi 907.

elle eſt précédée d'une voyéle nazale, *Pharamond*, *Cunimund*; prononcez *Athéne*, *Loui*, *Pari*, *Pharamon*, *Cunimon*, &c. Pour épuiſer cette matiére il faudroit des détails moins utiles que fatigans.

III. *Régle générale.* Pluſieurs conſones finales peuvent & doivent ſe prononcer dans la prononciation ſoutenue, comme dans la déclamation, ou en récitant des vers, qui ne ſe prononcent point dans le diſcours familier.

B *final.*

Il n'eſt qu'au mot *plomb*, où il ne ſe prononce point.

C.

908. Le *c* final ſe prononce, *roc*, *ſac*, &c. mais faites les obſervations ſuivantes : 1°. dans *reſpect* & *ſuſpect*, le *c* ſe prononce ſans le *t* ; *ſuſpec*, *reſpec* : 2°. dans *pact*, *exact*, *correct*, *direct*, le *c* & le *t* ſe prononcent : 3°. Dans *almanac*, *arſenac*, *arcenic*, *cotignac*, *clerc*, *marc*, *porc*, *épic*, & dans les mots où le *c* eſt précédé d'une voyéle nazale ; comme, *banc*, *donc*, *jonc*, le *c* final ne ſe prononce point, ſi ce n'eſt devant une voyéle en récitant des vers : 4°. dans *eſtomac*, *tabac*, *broc*, ſuivis d'une conſone, il ne ſe prononce point.

D.

909. *D* final ſe prononce avec le ſon du *t* à la troiſiéme perſone des verbes, quand ils

ſont ſuivis des nominatifs *il*, *elle*, *on*; ainſi, dans, *rend-il, prend-on*; prononcez, *ren-t'il*, *pren-t'on*; bien qu'on écrive ſouvent *rend-il*, *prend-on*, &c. Mais ſi les verbes 910.
ne ſont pas ſuivis de, *il*, *elle*, *on*, le *d* final peut alors ne ſe prononcer point; comme, *il répond en docteur*; prononcez, *il répon ten docteur*, où *il répon en docteur.*

F.

L'*f* finale ſe prononce, exceptez, 1°. 911.
dans *clef* & *baillif*, qui pour cela depuis un temps s'écrivent le plus ſouvent ſans *f*: *clé*, *bailli*. 2°. dans les pluriels *œufs*, *neufs*, &c. prononcez *œus*, *neus*, &c. 3°. dans le mot *neuf*, ſuivi immédiatement de ſon ſubſtantif qui commence par une conſone: *neuf piſtoles*, &c. prononcez, *neu piſtoles*, &c. Mais ſi le ſubſtantif commençoit par une voyéle, l'*f* ſe prononceroit en *v* conſone, *neuf areſts*, prononcez, *neu varêts*. La létre foible ſe changeant ici en forte, (231.) auſſi-bien que dans *neuf*, ſuivi de la conjonction, *&*, qui joint un autre nombre à *neuf*: comme *neuf & demi* ou *neuf & trois font douze*, prononcez, *neuv & demi*, *neu vet trois font douze.*

G *final.*

Dans la prononciation ſoutenue il ſe 912.
prononce devant une voyéle avec le ſon du *k*: *le ſang & le carnage*, prononcez, *le ſank & le carnage*. La létre foible ſe changeant encore ici en forte.

Digitized by Google

913. Le *g* final ſe prononce toujours avec le même ſon du *k* : dans le mot *joug* : prononcez, *jouk*, & dans cette expreſſion, *ſang & eau*, prononcez, *ſank & eau*.

L *finale.*

914. Se prononce ; *ſel*, *royal*, *fil*, *b mol*, exceptez, *baril*, *chenil*, *gril*, *nombril*, *per-*
915. *ſil*, où *l* ne ſe prononce point ; obſervez que dans *ils*, ſuivi même d'une voyéle, on ne prononce point la létre *l*, mais ſeulement l'*s* en ζ ; *ils ont fait*, prononcez *iζont fait*.

916. On prononce, & l'on écrit aujourd'hui, ſur tout en proſe, *cou* au lieu de *col* ; mais on écrit & on prononce toujours *col*, quand ce mot ſignifie montagne ; *le col de Tende*.

On prononce *l* finale avec le ſon de
917. *l* mouillée dans les mots ſuivans, *Avril*, *babil*, *Breſil* pays, *péril*, (875.) Elle ſe prononce de même après les diphtongues impropres, *ail*, *eil*, *ueil*, *ouil* : *mail*, *ſoleil*, prononcez, *maʎ*, *ſoleʎ*, &c. mais non pas dans *verrouil* ni *genouil*, qu'on écrit plus communément, aujourd'hui, *verrou*, *genou*. (voy. 875.)

M *finale.*

918. Elle ſe prononce en *n* nazale, *Adam*, *Siam*, *nom*, *parfum* : prononcez, *Adan*, *non*, *parfun* ; excepté quand l'*m* finale eſt précédée de l'*e* : ainſi prononcez, *Matu-*

Digitized by Google

ſalem, *ſaint Ephrem*, avec le ſon propre de l'*m*.

N *finale*.

La dificulté ſur cette *n* finale eſt de ſavoir quand elle a le ſon d'une conſone ou ſeulement d'une *n* nazale. 919.

Elle ſe prononce en conſoné 1°. dans les mots Latins devenus François, *amen*, *examen*, *hymen*. 920.

2°. Dans les mots ſuivis de leurs *conjoints*, (Voyez nomb. 907.) *divin amour*, *bien étudier*, *on admire*; ſe prononcent *diuin namour*, *bien nétudier*, *on nadmire*. Dans *benin* & *malin*, l'*n* garde toujours le ſon nazal. 921. 922.

Ailleurs, l'*n* finale a le ſon purement nazal: on ne prononce pas, *n'être bon narien*, *voit-on nen France*, *donnez-en natous*, &c. mais *n'être bon-à-rien*, *voit-on-en France*, &c. 923.

P *final*.

Il ſe prononce dans *cap*, *jalap*; il ſe prononce legérement dans *cep*; preſque imperceptiblement dans *julep*, *galop*: on le peut diſtinctement prononcer dans *coup* ſuivi d'une voyéle. A la fin d'une phraſe on pouroit prononcer le *p* final; mais ce n'eſt pas le meilleur: & jamais il ne ſe prononce dans *loup*, *champ*, *camp*, *ſirop*. 924.

Digitized by Google

Q *final.*

925. Se prononce en *k* : *coq*, prononcez *cok* : mais dans *coq d'inde*, prononcez, *co d'inde*. Le *q* dans *cinq* ſuivi d'une conſone ne ſe prononce point ; *cinq livres*, prononcez, *cin livres*, mais il ſe prononce à la fin d'une période ; *j'en ai cinq*, pronocnez, *cink*, & devant les voyéles : *cinq écus* ; prononcez, *cin kécus*.

R *finale.*

926. Se prononce : *car*, *recevoir*, &c. faites les exceptions ſuivantes, ſur tout pour le diſcours familier.

1°. A l'infinitif des verbes il ne ſe prononce point, pas même d'ordinaire devant une voyéle : on prononce *chanter & rire*, *finir un conte* : comme, *chanté & rire*, *finir un conte*.

2°. Dans les noms *en er* qui ont plus d'une ſilabe ; *danger*, *métier* ; *dangers*, *métiers* ; prononcez, *dangé*, *métier*, tant au pluriel qu'au ſingulier ; & au pluriel ils ſe prononcent longs : cependant l'*r* ſe prononce dans les mots dont le dernier *e* eſt ouvert, *Lucifer*, *hiver*, &c. (811.) mais quand le dernier *e* ſeroit fermé, l'*r* ſe prononceroit devant une voyéle dans la prononciation ſoutenue.

3°. Dans les noms ſuivans, *loiſir*, *plaiſir*, *Monſieur*, & dans les infinitifs employez comme noms, *le repentir*, &c.

prononcez, *loïſi*, *plaiſi*, *Monſieu*, *le repenti*; excepté devant une voyéle dans la prononciation ſoutenue : l'*r* finale de ces noms ou infinitifs ne ſe prononcent jamais dans les mots *Meſſieurs*, *toujours*, prononcez, *toujous*, *Meſſieus*, &c.

Dans les adjectifs en *eur*, & les noms 927.
en *oir* qui ont plus d'une ſilabe, on néglige quelquefois dans le diſcours familier, d'y prononcer l'*r* finale, *un cauſeur*, *un miroir*, ſe prononcent ſouvent, *un cauſeu*, *un miroir*; mais il faut prononcer l'*r* dans *eſpoir*, *devoir*, *pouvoir*, & dans le pronom perſonel *leur*, au datif; *je leur ofre*; prononcez, *je leu rofre*.

S finale.

Elle ſe prononce, 1°. dans *as*, (terme 928.
de jeu de cartes) dans *aloës*, & en d'autres mots étrangers, devenus François; comme, *agnus*, *bolus*, *calus*, *rebus*, *ſinus*. 2°. Elle ſe prononce en *z*, dans les impératifs, & dans les pronoms perſonels conjoints, *vous*, *nous*, *ils*, ſuivis des particules prohominales *en* & *y*; *portes-en*, *venés-y*; *vous en parlez*, *ils y ſont* &c. Elle ſe prononce de même, dans ces pronoms, ſuivis de leur verbe, quand il commence par une voyéle : *nous aimons*, *vous eſtimez*, *ils aloient*, ſe prononcent *nou zaimons*, *vou zeſtimez*, *i zaloient*.

Quand l'*s* finale ſe prononce autre 929.

part, c'eſt toujours avec le ſon du *z* : mais hors des ocaſions marquées, on peut toujours en ométre la prononciation, même devant une voyéle, & on le doit quelquefois ; comme au mot *paradis* où l'*s* ne ſe prononce point.

T *final.*

930. Se prononce toujours dans *brut*, *fat*, *Zenit*, *placet*, *éxact*, *correct*, *direct*, *rapt*, *échec-&-mat*, *Zeſt*, vent *d'eſt* & *d'oueſt*, & *vingt & un*, *vingt-deux*, où il eſt cenſé
931. faire le même mot ; mais ni le *t*, ni l'*s* dont il eſt ſuivi dans *quatre-vingts-un*, *quatre-vingts-deux*, &c. ne ſe prononcent point.

935. Dans les autres ocaſions il paroît indiférent de le prononcer : cependant il faut toujours le prononcer dans *ſept*, *huit*, quand ils ne ſont ſuivis d'aucun ſubſtantif ; ou que ce ſubſtantif commence par une voyéle : *j'en ai ſept : ſept enfans* ; prononcez, *j'en ait ſét : & ſé tenfans.*

X *final.*

936. L'*x* final des Adjectifs qui précédent immédiatement leur ſubſtantif ſe prononce en *z* ; *doux amuſement*, *heureux homme*, ſe prononce *dou zamuſement*, *heureu Zhomme.*

937. L'*x* final dans, *dix* a trois prononciations : 1°. dans *dix* ſuivi de ſon ſubſtantif qui commence par une conſone, l'*x*

ne

ne ſe prononce point du tout, *dix piſtoles*, prononcez *di-piſtoles*, *ſi-piſtoles*. 2°. dans *dix* ſuivi de ſon ſubſtantif qui commence par une voyéle, *x* ſe prononce en *z*; prononcez *diz-huit*, *diz-neuf*, *di zécus*. 3°. autre part il ſe prononce en *s* : *j'en ai dix*, prononcez *dis*, faiſant ſonner l'*s* : *les dix que vous avez* : prononcez *dis*, & faites ſonner l'*s* : le mot *ſix* a auſſi ces trois prononciations.

On ne prononce nulement l'*x* final 938.
dans *choux*, *faix*, *toux*, *poux*, *crucifix*, *falſifix* ; il ne ſe prononce point non plus dans les autres mots devant les conſones ni à la fin des phraſes : *heureux les gens de bien*, prononcez, *heureu les gen de bien*.

III.

DE LA QUANTITE' DES SILABES, ou du temps plus ou moins long qu'on met à les prononcer.

BIen qu'on ne puiſſe donner ſur ce 939.
point des régles qui ſoient d'une parfaite exactitude, celles que nous marquerons ici, ne laiſſeront pas d'être utiles pour éviter des fautes conſidérables où tombent la plupart même des François élevez dans les Provinces, & ſur tout les Picards & les Normans : les uns faiſant preſque toutes les ſilabes bréves,

& les autres toutes les ſilabes longues : deux défauts diférens, mais également inſuportables.

940. En général on peut regarder toutes les ſilabes du François, comme ſe prononçant chacune dans un intervale de temps à peu près égal ; excepté celles que nous apélerons longues, parce que le temps qu'on met à les prononcer eſt environ une fois plus long que le temps qu'on met aux autres. Nous marquerons les longues dans la liſte des terminaiſons que je vais raporter.

Il faut d'abord faire une obſervation importante ; ſavoir, que la quantité de ces ſilabes longues n'a lieu qu'au regard des derniéres ſilables, ou des penultiémes dont la ſuivante renferme un *e* muet ; car cet *e* muet ne donnant à la derniére ſilabe qu'une prononciation ſourde & obſcure, il laiſſe tomber le fort de la prononciation ſur la pénultiéme, qui en cette ocaſion auſſi-bien qu'à la fin de nos vers eſt la derniére ſilabe ſur quoi l'on apuie : en éfet *dure*, *belle* ne font guére plus ſentir leur ſeconde ſilabe, que ſi ces mots n'étoient que d'une ſilabe, comme ils ſont dans *dur* & *bel*.

Il faut faire cependant une exception à cette régle ; ſavoir, que même hors des derniéres ſilabes, on prononce cer-

taines ſilabes longues dans des mots équivoques, dont l'équivoque eſt ainſi otée par la prononciation ; on prononce donc l'*a* long dans *bâtit* ædificavit, *tâcher* conari, *Pâris* nom d'homme, pour les diſtinguer de *battit* verberavit, *tacher* inquinare, *Paris* nom de ville, *jeûne* jejunium, & *jeune* juvenis, &c. qu'on prononce à l'ordinaire & ſans nulle longueur particuliére.

Les derniéres ou les pénultiémes ſila- 940.
bes longues ſont : 1°. Celles où il ſe trouve une *s* qui ne ſe prononce point, & à la place de laquelle, la nouvelle ortographe met un accent circonfléxe : *dégaſt*, *gouſt*, *fiſtes*, *aimaſtes*, ou *dégât*, *goût*, *fîtes*, *aimâtes*, &c.

2°. Les derniéres ſilabes ſont encore celles dont la derniére létre eſt une *s*, un *x* ou un *z* : *fous*, *chaux*, *nez*, *rends*, *darts*, *enfants*, *joncs* ; exceptez les *s* finales, précédées immédiatement d'un *e* muet ; *les hommes*.

3°. Celles qui finiſſent par une *n* ſuivie d'une autre conſone, *conſtant*, *contraint*, *rond*, *prompt*, *diſoient*, excepté : 1°. *plomb*, *flanc*, *étang*, *harang*, *camp*, *pédant*, *enfant*, *élephant*, *poing*, *point* (quand *point*, eſt négation & qu'il ſignifie *pas* : mais *point* punctum eſt long.) Exceptez, 2°. les mots finis par *ent*, comme *prudent*, *content*, *diſent*, *aiment*.

4°. Celles qui finiſſent part *aut* ou *aud:* comme, *haut*, *chaud*.

941. Obſervez que les derniéres ſilabes qui ſont longues, font moins ſentir leur longueur dans la ſuite d'une phraſe, par exp. on prononce *ois* long à la fin d'une phraſe : comme, *c'eſt de quoi je parlois ;* mais ſi l'on diſoit ſans reprendre ſon haleine, *je parlois pour rire ;* la ſilabe *lois* ne ſe prononceroit plus ſi longue, & même ſe prononceroit comme une ſilabe ordinaire ; ceux qui ont omis cette obſervation ont expoſé leurs Lecteurs à faire encore une prononciation des plus Normandes.

Les pénultiémes longues ſont :

942. 1°. Celles dont la derniére voyéle précéde immédiatement un *e* muet, *vie*, *joue*, *armée ;* & alors cette pénultiéme dans l'écriture devient abſolument la derniére dans la prononciation ; parce que l'*e* muet final ne ſe fait point entendre, & ne ſert qu'à faire prononcer longue la ſilabe dont il eſt précédé.

2°. Celles où ſont la nazale *am*, ou *an* ſuivies d'une conſone qui ne ſoit point *m* ou *n:* comme, *trompe*, *ange*, &c. ce que nous diſons de la voyéle nazale *am* ou *an*, ſe peut dire de toutes les autres voyéles nazales : excepté *en* ſuivi d'un *d* ou d'un *t* : comme, *vende*, *mente*, qui ſont bréves.

3°. Les pénultiémes des prétérits ſub-

jonctifs ; que j'aimaſſe, que je *fiſſe*, qu'ils *fiſſent*, qu'ils *vouluſſent*, & des prétérits en *ames*, *ates*, *imes*, *ites* ; comme *nous aimâmes*, *vous aimâtes*, *nous fîmes*, *vous fîtes*.

Avant que de faire une liſte alphabétique des autres pénultiémes ſilabes qui ſont longues, il eſt bon de ſe ſouvenir qu'elles ne le ſont proprement que quand la derniére ſilabe du mot renferme un *e* muet ; en ſorte que quand cette derniére prend une autre voyéle, elle ceſſe d'être longue ; ainſi, dans *aiſe*, *ai* eſt long ; & dans *aiſé*, il ne l'eſt point ; de même dans *feindre*, *ei* eſt long, & dans *feignant* il ne l'eſt point. 943.

Liſte des principales terminaiſons qui rendent les pénultiémes ſilabes longues.

ADre, *quadre*, &c. excepté *ladre*. 944.
Afle, *rafle*.
Aille ; *taille*, *vaille*, &c. excepté, *médaille*, *travaille*.
Aindre *ou* eindre, ainte *ou* einte ; *contraindre*, *feinte*, *contrainte*, *peindre*.
Aiſſe & eſt-ce ; *baiſſe*, *qu'eſt-ce*, &c.
Aiſtre *ou* aître, oiſtre *ou* oître ; *maiſtre*, *conoiſtre* ou *maître*, *conoître*.
Aiſe ; *fadaiſe*, &c.
Are & apre : *barbare*, *capre*, excepté

égare, *pare*, *mare*, *fanfare*.

Atre *ou* aſtre ; *noirâtre*, excepté *quatre*, *battre*.

Aube, auce, auſſe, auche, *&* aude ; *exhauce*, *hauſſe*, *gauche*, *chaude*, &c.

Ave ; *eſclave*, excepté *cave*, *rave*.

Auge, aule *ou* ôle, aume, aune *ou* aulne ; *ſauge*, *gaule*, *beaume*, *jaune*.

Aure, aute, auve, auvre ; *centaure*, *haute*, *chauve*, *pauvre*.

Aſe ; *baſe*.

Eche, eſche, aîche *ou* aiſche : *bêche*, *fraîche*, excepté *flèche*, *méche*, *crêche*, *ſéche*, *bréche*.

Eme *ou* eſme *extrême* : excepté *ſéme*.

Enre : *genre*.

Epe *ou* eſpe, êpre, erre ; *guêpe*, *vêpre*, *verre* : excepté, *Diépe* nom de Ville, *lépre*.

Ete *ou* eſte : être *ou* eſtre ; *bête*, *hêtre* : obſervez qu'*ete* écrit communément par deux *t* eſt bref, *ſonette*, &c.

Eûne ; *jeûne* jejunium ; mais *jeune* juvenis, eſt bref.

Euſe *ou* euze, eſe *ou* eze ; *gueuſe*, *théſe*, &c.

Impe, imphe, imple : *guimpe*, *nimphe*, *ſimple*.

Inde, indre, ingle, inte : *cilindre*, *ceindre*, *contraindre*, *cingle*, *contrainte*.

Iſe : *biſe*, excepté *diſe*.

Oiſe ; *framboiſe.*

Oindre, ointe : *joindre, jointe*, &c.

Oiſſe, Oitre ; *paroiſſe, croiſſe, paroître, conoître.*

Oivre & oiſe : *poivre, framboiſe, ardoiſe* &c.

Ome *ou* aume : *dôme, Royaume* ; excepté, *Rome*, & les noms écrits par deux *m*, *ſomme, homme*, &c.

One : *Bellone* ; excepté, *Liſbone, none, patrone, poltrone, conſone*, & les autres que l'on écrit communément par deux *n* : comme *autonne, baronne, bonne, chaconne, chifonne, colonne lionne, perſonne, piétonne, Sorbonne, tonne*, &c.

Ore : *metéore* ; excepté *abhorre*, & les autres mots écrits par deux *r*.

Otre & autre : *Apôtre, veautre* ; excepté dans *notre* & *votre*, quand ils précédent leurs ſubſtantifs : *notre ami, votre afaire* ; au lieu qu'on dit, *ſon afaire eſt la nôtre* ou *la nôtre*, quand *notre* & *votre* ſont après leurs ſubſtantifs.

Ouſe ; *couſe.*

Ure : *coupure* ; excepté *bure, cure, mercure, obſcure, dure, verdure, ordure, augure, figure, injure, parjure, murmure, pure, ſure, cenſure, tonſure, judicature*, & les autres en *ſure, maſure, céſure, meſure, uſure*, & les verbes en *ure* ; *procure, murmure.*

On peut dire en général que dans les autres terminaiſons, les pénultiémes ſilabes des mots François ne ſont point longues; cependant, exceptez les ſuivantes : *diable*, *rable*, *ſable*, *hable*, *acable*, *cable*, *fable*, *chaſſe* (à métre des Reliques) *eſpace*, *grace*, *baſſe*, *taſſe*, *acre* acer, *lâche*, *tâche* ; (mais non pas *tache*, ſouillure) *fâche* ; *âge* ; *gagne* ; *aire* ; *chaire* ; *faîte*, faſtigium : *glaive*, *ſéve*, *pâle*, *râle*, *le hâle*, *ame*, *blâme*, *infame* ; *crane*, *manes*, *anne*, *âne*, *damne* ; *Jâque*, *Pâque* ; *mêle*, *frêle*, *grêle*, *poële* ; *gêne*, & les verbes terminez en *aine* ; *entraine* ; *chaine* ; *alêne* : ajoutez, *beure*, *leure* ; *file*, *ſtile*, *enfile*, *abime*, *dixme* ; *pouſſe*, *globe*, *ſaute* ; *endoſſe*, *foſſe*, *gauſſe*, *groſſe* ; *coudre*, *boule*, *moule*, je *foule*, *roule*, *ſoule* ; *bravoure*, *croute*, *voute*, je *goûte* (mais non pas *goute* gutta, ni je *dégoute* diſtillo ; *cuire*.

Ce que nous avons dit juſqu'à préſent ſur la quantité des ſilabes, conduit à une réfléxion qui n'eſt pas pour les commençans ; mais que je veux métre ici, parce que ſi elle ſe vérifie autant que je l'ai cru, elle ſera importante pour la pratique. Il m'a donc paru qu'il y a daus la prononciation des ſilabes Françoiſes, trois ſortes d'intervales ou de temps ; bien qu'on n'en déſigne ordinairement que deux :

ces trois intervales ſont trois ſortes de ſilabes, par raport à la quantité : les unes longues, les autres bréves ; & les troiſiémes, pour ainſi dire, demi-longues.

Les longues ſont celles que nous avons marquées expreſſément comme telles ; les bréves ſont celles que nous n'avons point marquées pour longues.

Les demi longues ſont celles qui par leur nature ſeroient longues ; mais qui ſe prononcent de moitié moins longues à cauſe d'une des deux circonſtances inſinuées ci-deſſus, & qu'il faut expoſer ici plus diſtinctement. 947.

1. Quand une derniére ſilabe longue ſe trouve au milieu d'une phraſe, alors elle ne ſe prononce plus que demi-longue ; ainſi dans le mot *ſavans*, la derniére ſilabe eſt longue, & ſe prononce tout-à-fait longue ſi elle finit la phraſe & qu'on diſe, *ils ſont ſavans* ; mais ſi *ſavans*, ſe trouve dans le milieu de la phraſe, & qu'on diſe, *ce ſont des ſavans dédaigneux*, la ſilabe *ans* ne ſera plus que demi-longue.

La ſeconde circonſtance eſt, quand une pénultiéme ſilabe ſeroit longue, ſi la derniére ſilabe renfermoit un *e* muet ; mais qu'au lieu d'un *e* muet elle prend quelque autre voyéle ; car alors la pénultiéme qui auroit été longue n'eſt plus que demi-longue ; ainſi dans *aiſe*, *hauſſe*, *jaune*, &c.

la pénultiéme eſt longue ; mais dans *aiſé*, *hauſſé*, *jauni* ; cette pénultiéme n'eſt plus que demi-longue.

948. Si l'on veut un exemple ſenſible de ces trois ſortes d'intervales ou de quantité des ſilabes : on le trouvera dans ces trois mots *pâte*, *patte* ; *paté* : la ſilabe *pa* eſt longue dans *pâte* : bréve dans *patte*, & demi-longue dans *paté* ; car en ce dernier mot il eſt évident que *pa* ne ſe prononce ni ſi long que dans *pâte*, ni ſi bref que dans *patte*.

949. Du reſte on peut recüeillir de tout ce que nous avons dit touchant la prononciation des ſilabes, qu'elle ſe réduit généralement à deux points : 1. A la diverſité des ſons. 2. A la quantité des ſilabes ; & que ces deux points ſont tres-diſtinguez, bien qu'il arive ſouvent à pluſieurs de les confondre & de croire qu'il y a une varieté de ſon, là où il n'y a qu'une variation de quantité : un peu de réfléxion & d'habitude fera déméler ces deux choſes ; il eſt important de le faire quand on veut ſavoir les vrais principes de la prononciation de notre langue.

950. Après ces régles pour la prononciation, je n'ai plus rien à ajouter pour la pratique de l'ortographe. En éfet celle-ci conſiſte uniquement à employer les figures de létres ou de caractéres que l'uſage a établis, pour exprimer par écrit les di-

Digitized by Google

vers ſons de la langue : c'eſt ce qu'on peut aprendre par les obſervations que nous propoſons ici, & par la lecture des livres bien écrits : mais comme dans ceux-ci-mêmes il y a des diférences d'ortografe que l'uſage autoriſe de coté & d'autre ; nous alons les raporter, afin qu'on ſache le raport de l'une à l'autre, pour lire également les livres de toutes ſortes d'Auteurs.

IV.

La diférente pratique de l'anciéne & de la nouvéle Ortografe.

951. 1. DAns l'anciéne, le ſon de l'*e* fermé ſe déſigne par *ez*, ſans aucun accent ; comme le *nez*, *aimez*, & le ſon de l'*é* ouvert ſuivi d'une *s* ſe déſigne avec un accent aigu : comme, *aprés*, *excés*.

952. Dans la nouvéle le ſon de l'*e* fermé long, ſe déſigne pas *és* avec un accent aigu, le *nés*, *aimés* ; & le ſon de l'*e* ouvert ſuivi d'une *s* ſe déſigne avec un accent grave : comme, *après*, *excès*, &c. mais *ez* peut s'employer même dans la nouvéle ortografe, pour marquer un *é* fermé qui ſe prononce long ; car il n'eſt ſujet à aucune équivoque, & il épargne la peine de mettre un accent ſur l'*e*.

953. 2. Dans l'anciéne, on écrit un grand nombre d'*s* qui ne ſe prononcent point ; mais qui ſervent ſeulement à déſigner que la ſilabe eſt longue : comme, *paſte*, *feſte*, *fiſtes*, *hoſte*, *fuſtes* &c. La nouvelle ortographe retranche toutes ces *s* (excepté dans le mot *eſt*, il *eſt*) & pour marquer que la ſilabe eſt longue, elle met deſſus, un accent circonfléxe en cette ſorte : *pâte*, *tête*, *fîte*, *hôte*, *fûtes*. Il faut obſerver que la nouvéle emploie cet accent circonfléxe à l'égard des *e*, pour déſigner qu'ils ſont en même temps & longs & ouverts.

954. 3. L'anciéne écrit par *eû* avec un accent circonfléxe beaucoup de mots : ſur tout les participes paſſifs & leurs dérivez, qui ſe prononcent avec le ſon propre & ſimple de l'*u* voyéle : *aperceu*, *aperceûtes*, *aperceûrent*, *deû* (857.) la nouvelle ôte l'*e* & l'accent circonfléxe, pour ne laiſſer que l'*u* ſimple, tel qu'il ſe prononce, *aperçu*, *aperçutes*, *aperçurent*, *du*, *vu* : cependant le mot *à jun*, & le Part. paſſ. *eu* avec ſes dérivez, s'écrivent encore *à jeun* & *j'ai eu*, nous *eumes*, ils *eurent*, & cela, même dans la nouvelle ortographe ; bien qu'il n'y ait pas plus de raiſon pour ce mot que pour les autres, qu'on prononce j'ai *u*, nous *umes*, ils *urent*. La Gazette de Holande écrit toujours, *ils ont u*, ils *urent* : au lieu de, *ils*

Digitized by Google

ont eu, ils *eurent*; mais ſon autorité n'eſt pas plus infaillible ſur les régles de la Grammaire que ſur les nouvéles du temps.

4. L'anciéne ortographe employoit tres-ſouvent l'*y*, ſur tout dans les mots où il marquoit quelque étimologie: comme en ce mot même, *étymologie*. La nouvéle ortographe écrit *étimologie*, & met l'*i* voyéle en la place de l'*y*: excepté, 1°. quand *y* forme ſeul un mot entier: comme, *j'y penſe*, *vous y venez*, *il y a*, &c. 2°. dans les mots, *yeux*, *y-voire*, *yvre*, (voyez 822.) la prononciation de *l'y*. 955.

5. L'anciéne ortographe garde au pluriel des noms, toutes les conſones finales qu'ils avoient au ſingulier, *monuments*, *ſerments*, & beaucoup d'autres létres doubles ſemblables qui ne ſe prononcent point; *j'aprends*, *monuments*. La nouvéle ortographe retranche ſouvent au pluriel ces conſones finales qui ne ſe prononcent point, & elle écrit *monumens*, *j'aprens*, &c. mais dans la plupart des mots monoſilabes, elle ne les retranche point; *les camps*, les *ponts*, les *dents*, non plus que dans les mots qui étant équivoques par le ſon, le ſeroient auſſi aux yeux, ſi on en retranchoit une des deux conſones qui ne ſe prononcent point: comme, *Ville*, 956.

urbs : la nouvelle ortographe, dis-je, garde les deux *ll* en ce mot pour ne le pas confondre avec le mot *vile*, vilis.

957. Il faut obſerver que ces deux ſortes d'ortographes étant en uſage, il arive non-ſeulement qu'elles ſont employées, l'une par certains Auteurs, & l'autre par d'autres ; mais auſſi que le même Auteur prenant quelquefois l'une pour l'autre, les emploie toutes deux ſans y penſer en divers endroits de ſes Ouvrages, ou même qu'il ſuit l'une en certains chefs & l'autre en d'autres chefs. Il faut que ceux qui liſent les Livres François ſoient prévenus ſur ces points pour n'en être pas embaraſſez, & pour regarder l'une & l'autre pratique comme indiférente ; ſi ce n'eſt que la nouvéle s'autoriſe de jour en jour : car je l'ai trouvée dans plus des deux tiers des Livres qui s'impriment depuis dix ans. Je mets ici le nom des Auteurs de réputation qui la ſuivent : il y en a une infinité d'autres, mais dont les Ouvrages ne me ſont pas tombez entre les mains, quand j'ai voulu les examiner ſur ce point. Je les nomme dans l'ordre que je les ai rencontrez. *

I.V.

* *Meſſieurs d'Ablancourt, Giri, de Cordemoi, Bourſaut, l'Abbé Teſtu, l'Abbé de Fénelon, aujourd'hui Archevêque de Cambrai ; l'Abbé de Dan-*

IV.

DES DIVERSES FIGURES qu'admet l'Ortographe Françoiſe autres que les caractéres de letres, & qui ſont communes à l'anciéne & à la nouvelle Ortographe.

TElles ſont l'éliſion, le tiret, les accens, les létres majuſcules ou capiles, les deux points ſur une létre, & enfin la ponctuation.

Dangeau, l'Abbé de Choiſi, La Bruyére, Dacier, l'Abbé Fleuri, l'Abbé de Saint Pierre, Perraut, Dubois, La Fontaine, tous de l'Académie Françoiſe, &c. Le Journal des Savans de Paris, ſous les yeux de M. l'Abbé Bignon, de l'Académie Françoiſe: Meſſieurs l'Abbé de la Trappe (de Rancé) de Saint-Real, Marſolier, de Piles, Godeau, Arnault, Nicole, Le Noble, Duguet, Paſcal, Maucroix, Dubois, de Vaſſé, de Bellegarde, Varillas: Les RR. PP. Malbranche, & l'Ami de l'Oratoire: Les PP. Mabillon & Lami Bénédictins: Meſſieurs Baile, Jurieu, Baſnage, Abadie, Bernard. Dictionaire de Trevoux, Dictionaire de Richelet, Dictionaire de Bauval. Les Peres Tarteron, Lalemant, Catrou Jéſuites. J'ai trouvé dans les Auteurs ſuivans cette même ortographe mélangée de l'anciéne: ce qui montre que ſans y faire d'atention, on prend ſouvent l'une pour l'autre: *Meſſieurs Thomas Corneille, Racine, Deſpreaux, Fontenelle, Calliére, Campiſtron, De Sacy, tous de l'Académie Françoiſe: Meſſieurs de la Motte, l'Abbé de Vertot, Raguenet, Madame des Houliéres, &c.*

L'éliſion.

958. Le mot *éliſion*, qui par lui-même ſignifie *briſement*, ne ſignifie dans nôtre Grammaire que la ſupreſſion d'une voyéle finale, telle que *a*, *e*, *i*.

959. L'*a* ſe ſuprime par éliſion dans l'article, & dans le pronom *la*, ſuivi d'une voyéle ou d'une *h* non aſpirée : ainſi on ne dit pas *la-ame*, *je la eſtime* ; mais *l'ame*, *je l'eſtime*, &c. Au lieu de cet *a* on ſubſtitue la figure qu'on voit ici (') nommée apoſtrophe; elle ſe place au haut de la létre qui précédoit la létre ſuprimée, & ſe met ainſi en la place de toutes les létres qui ſoufrent l'éliſion.

960. L'*e* final ſe ſuprime par éliſion : 1°. dans tous les monoſilabes ; on ne dit pas *je-aime*, *que-il arive*, mais *j'aime*, *qu'il arive*, &c. on peut ajouter dans les ſeuls monoſilabes, excepté dans *juſque* & *parceque* ; encore eſt-ce à cauſe qu'ils ſont compoſez du monoſilabe, *que*, (*voyez* 802.) 2°. il ſe ſuprime dans l'adjectif *grande*, ſuivi immédiatement de quelques-uns de ſes ſubſtantifs : comme, *la Grand'Meſſe*, *Grand'Chambre*, *Grand'-Salle*, *grand'chere*, *grand'mere* ; *grand-peur*, *grand'pitié*, *grand'choſe* : mais dans ces mots (excepté *Grand'Mere*) on pou-

roit ſouvent ne point faire d'éliſion à la fin du mot *grande*; & en particulier quand il eſt précédé de quelque particule, telle que, *une*, *la plus*, *tres*, *fort*, &c. *une grande chambre*; *la plus grande chére*, *tres-grande peur*, &c.

L'*i* ſe ſuprime par éliſion dans la parti- 961.
cule *ſi*, ſuivie immédiatement d'*il* ou *ils* : *s'il vient*, *s'ils aprochent*, & non pas, *ſi il vient*, *ſi ils aprochent*, &c.

Le tiret.

C'eſt une petite ligne comme celle- 962.
ci (-) : elle ſe met communément entre le *t* du verbe interrogatif & les pronoms perſonels, *il*, *elle*, *on* : comme, *vient-il*, *lit-elle*, *dit-on*; quand le *t* eſt détaché du verbe, & qu'il n'eſt ajouté que pour éviter le baillement, on le met communément entre deux tirets, *viendra-t-elle*, *crie-t-il*. (414.)

On met auſſi communément un tiret 963.
entre deux ou pluſieurs mots qui n'en font qu'un ſeul compoſé : comme, *avant-coureur*, *porte-manteau*, &c. ces pratiques ſont utiles : mais l'uſage ne les éxige pas néceſſairement.

Digitized by Google

ſans *e* & ſans circonfléxe ſur l'*u*, ils feront préciſément le même éfet, pour lequel ils ſe donnent deux peines inutiles; les autres diront peut-être qu'ils écrivent, *vû*, *connû*, pour marquer que l'anciéne ortographe met là un *e* avant l'*u*: ce qui n'aboutit qu'à faire ſouvenir d'un embaras inutile, par une nouvelle inutilité.

Les létres capitales, majuſcules ou initiales.

Les yeux les diſtinguent aſſez; on les 967.
emploie à marquer les noms propres, & cet emploi eſt utile: car ſouvent on peut ſe trouver embaraſſé à chercher (ſur tout quand on n'entend pas une langue parfaitement) la ſignification d'un mot qui eſt un nom propre: & quand il eſt reconnu pour tel, il fait diſtinguer tout d'un coup le ſens du diſcours, où l'on auroit été d'ailleurs arété. Je ne vois 968.
pas que la même raiſon ſubſiſte pour les noms de Siences, d'Arts, de Profeſſions, où néanmoins on met communément des majuſcules: comme, *l'Aſtrologie*, *la Muſique*, *le Magiſtrat*, &c. on pouroit peut-être épargner en ces ocaſions les létres majuſcules, qui ne font alors que confondre, du moins aux yeux, ces mots avec les noms propres: mais l'uſage des Imprimeurs l'emporte en ce point, & l'on s'y abandone.

Digitized by Google

969. Les majuſcules s'emploient encore avec utilité au premier mot d'une période ou d'un vers : ce qui fait diſtinguer le commencement de la période ou du vers.

Les deux points ſur une voyéle.

970. L'uſage de ces deux points eſt des plus importans dans notre ortographe : à cauſe qu'en François, deux ou trois de nos voyéles déſignent ſouvent un même ſon ou une même ſilabe ; & qu'en d'autres ocaſions elles déſignent deux ſons ou deux ſilabes diférentes. Il faut donc diſtinguer ces deux ſortes d'ocaſions, & c'eſt uniquement par le ſecours des deux points qu'on le peut faire : ainſi dans *haï*, les voyéles *ai* font deux ſilabes, & elles n'en font qu'une dans je *hais* : dans *Pirithoüs*, *u* fait une ſilabe diférente d'*o* ; & dans *vous*, l'*u* ne fait qu'une ſilabe avec *o* : dans *fatigue*, *e* fait avec *u*, une même ſilabe ou diphtongue impropre : ce qu'il ne fait point dans *aiguë*.

971. Il paroît par cette ortographe qui eſt univerſellement ſuivie, que les deux points ſont pour marquer que la voyéle ſur laquelle on les met, ne fait point une même ſilabe, ou une même diphtongue impropre avec la voyéle qui la précéde

immédiatement ; mais cette régle qui eſt juſte doit nous faire éviter une pratique vitieuſe, bien qu'aſſez ordinaire à de bons écrivains : c'eſt de métre ces deux points ſur une voyéle qui fait & qui doit faire une même ſilabe avec la voyéle précédente ; en ſorte qu'ils écrivent *avoüer*, *loüer*, *joüer*, &c. avec deux points ſur l'*u* voyéle. Il ne tient pas à leur ortographe que les étrangers ne liſent *a-vo-ü-er* ou *lo-ü-er* ; au lieu *d'a-vou-er* ou *lou-er*. Si ces Auteurs diſent qu'ils en uſent ainſi, pour marquer que l'*u* voyéle fait une diférente ſilabe de l'*e* dont il eſt ſuivi dans ces mots ; on leur répondra que les deux points ſont établis & uſitez pour diſtinguer une voyéle de celle qui la précéde, & non point de celle qui la ſuit : & quand il n'en ſeroit pas ainſi, leur pratique ſeroit encore mal fondée ; car l'*u* voyéle ne ſauroit jamais faire une même diphtongue impropre avec une voyéle ſuivante ; puiſque l'*u* voyéle n'eſt jamais employé avec une voyéle ſuivante, pour déſigner un même ſon.

S'ils diſent que ces deux points dans 972.
avoüer, ſont pour marquer l'union de deux voyéles qui ne forment alors qu'une même ſilabe ; on leur demandera pourquoi donc ils s'en ſervent dans *haï*, dans *Saül*, &c. pour marquer la diviſion de

deux voyéles qui y forment deux ſilabes. Le même ſigne exprimeroit donc les deux contradictoires, & par là n'exprimeroit rien, puiſqu'il ne diſtingueroit rien. S'ils ajoutent que l'éxemple de pluſieurs Auteurs tient lieu d'uſage ; on répondra qu'un uſage qui ſe contredit ſoi-même eſt manifeſtement un abus, & que les deux points étant établis par un conſentement unanime, pour marquer qu'une voyéle ne fait point une même ſilabe avec la voyéle précédente ; il ne faut pas les métre à un autre emploi qui détruiroit celui qui eſt le plus eſſentiel.

973. Mais eſt-il eſſentiel à ces deux points, de marquer la diviſion, plutôt que la réünion de deux voyéles ? Oui ſans doute ; car ces deux uſages ne peuvent ſubſiſter enſemble à cauſe de leur contradiction, puiſqu'ils ſe rendroient mutuellemcnt inutiles : or il eſt eſſentiel de garder celui des deux qui eſt univerſel & uniforme, tel que celui de métre les deux points ſur une voyéle pour marquer ſa diviſion : au lieu que la pratique contraire n'eſt point obſervée par les plus habiles écrivains qui ont fait quelques réfléxions ſur ce ſujet ; d'ailleurs ceux qui la ſuivent ſe contrediſent encore eux-mêmes d'une autre maniére ; car puiſqu'ils prétendent que les deux points marquent la réünion de

deux voyéles, ils devroient employer ces deux points par tout où deux voyéles ne forment qu'une même ſilabe & écrire *aïmer*, *feü*, ce qu'ils évitent avec ſoin & avec raiſon.

Il s'enſuit de là que c'eſt encore une eſpéce d'abus d'employer un *ï* avec deux points, pour tenir lieu de deux *i* ; comme j'ai marqué (819) que quelques-uns le pratiquoient dans *païs*, qui ſe prononce comme s'il étoit écrit *pai-is* ; car par cette pratique, l'*i* auroit encore deux uſages contradictoires : dans *païs* il donneroit à l'*a* précedent le ſon d'*è*, & dans *haïr*, il oteroit à l'*a* précédent le même ſon d'*è* ; contradiction qui confond tout dans notre langue, ainſi que je viens de le dire. Il vaut donc incomparablement mieux employer l'*y* au mot *pays*, & en d'autres ſemblables, *comme eſſayer*, *étayer*, parceque l'*y* eſt employé communément au dedans des mots, pour exprimer le ſon de deux *i* ; & qu'en cet emploi il n'eſt ſujet à nul inconvenient.

V.

La ponctuation.

974. C'Eſt la maniére d'employer divers ſignes, pour diſtinguer diférentes parties du diſcours. Ces ſignes ſont ou un

point seul (.) ou une virgule (,) ou un point & une virgule (;) ou deux points (:) à quoi il faut ajouter le point interrogant (?) & le point d'admiration. (!)

975. Cette pratique introduite en ces derniers siécles dans la Grammaire est des plus avantageuses ; elle prévient diverses ambiguitez qu'on peut rencontrer à l'occasion d'un mot qui se raporteroit à une phrase ou à une période, plutôt qu'à une autre. C'est par une omission de points & de virgules bien marquées, qu'il s'est trouvé des dificultez insurmontables, soit dans le texte de l'Ecriture-Sainte, soit dans l'exposition des Dogmes de la Religion, soit dans l'énonciation des Loix, des Arrêts & des Contrats de la plus grande conséquence pour la vie civile. Cependant on n'est point encore convenu tout-à-fait de l'usage des divers signes de la ponctuation. La plupart du temps chaque Auteur se fait son sistême sur cela ; & le sistême de plusieurs, c'est de n'en point avoir. Quelques-uns en ont voulu proposer de particuliers au Public, & le Public ne les a point admis. Est-ce sa faute ou celle des Auteurs? Le Public a toujours raison, ou s'il ne l'a pas, on lui défére toujours autant que s'il l'avoit. Il est vrai qu'il est tres-dificile ou même impossible de faire sur la

la ponctuation un siſtême juſte, & dont tout le monde conviéne ; ſoit à cauſe de la varieté infinie qui ſe rencontre dans la maniére dont les phraſes & les mots peuvent être arangez ; ſoit à cauſe des idées diférentes que chacun ſe forme à cette ocaſion : voici ce qu'on dit le plus communément.

La virgule ſert à diſtinguer les noms, 976.
les verbes, les adverbes, & les parties d'une période qui ne ſont pas néceſſairement jointes enſemble.

Le point déſigne que la période eſt complète & que le ſens eſt entiérement achevé. Les deux points ſervent ſouvent à marquer le milieu de la période, ou un ſens moins achevé que ne marque le point : le point avec la virgule marque un ſens moins complet que les deux points, & plus complet que la virgule.

Voilà ce qu'on dit ordinairement, & 977.
ce qui ne donne pas des idées fort préciſes : car qu'eſt-ce que diſtinguer des noms, des verbes, des parties d'une période, *qui ne ſont pas jointes néceſſairement ?* Qu'eſt-ce qu'une *période complète* & un *ſens entiérement achevé ?* Qu'eſt-ce qu'un ſens *moins complet* ou *plus achevé ?* C'eſt ce que nous craignons nous-mêmes de ne pouvoir énoncer bien diſtinctement : mais ce que nous ferons du moins entre-

voir par certains détails, où l'on n'eſt point aſſez entré juſqu'ici.

278. Il eſt ſur que la virgule ſert à diſtinguer les divers membres de la période en chacun deſquels il ſe trouve un nominatif du verbe & un verbe : comme, *ſi tant de gens ſe plaiſent à lire des bagatelles, c'eſt peut-être que leur eſprit ayant peu de force, ils aiment les choſes aiſées à comprendre.* De même dans cette autre période, *L'inquiétude qui acompagne les paſſions, ſufit ſeule pour nous convaincre, qu'il vaut mieux les modérer que de les ſatisfaire.*

279. Il eſt certain encore qu'on emploie la virgule pour diſtinguer dans un même membre de période pluſieurs noms ſubſtantifs, ou pluſieurs adjectifs, ou pluſieurs verbes, ou pluſieurs modificatifs qui ne ſe modifient pas actuellement l'un l'autre, ou qui ne ſont point unis par une conjonction ; comme, *la vertu, l'eſprit, la ſience, ſont les vrais biens de l'homme* ; ou, *pour réüſſir dans le monde, il faut avoir un eſprit ſouple, poli, actif, inſinuant*, &c. ou, *ſoufrez, priez, gémiſſez, travaillez*, &c. ou, *l'on ne devient point ſavant que l'on n'étudie conſtamment, métodiquement, avec goût, avec aplication.* De même dans ces autres exemples, *Les Livres, la converſation, la promenade ſervent à paſſer doucement la vie* : voilà pour les

noms ; il *faut veiller, prier, travailler, ſe renoncer ſoi-même pour gagner le Ciel* ; voilà pour les verbes. *En agiſſant prudemment, conſtamment, & vivement, on ne manque guéres de réuſſir* ; voilà pour les adverbes.

J'ai dit que les mots, entre leſquels on met la virgule, ne devoient pas ſe modifier actuellement ; ainſi on ne met point de virgule entre ces trois noms, *le raport d'une partie à ſon tout* ; ni entre ces trois verbes, *faire travailler à obtenir une grace* ; ni entre ces modificatifs, *tres parfaitement aſſorti* ; ou *bien mal compoſé*.

980. Si les mots diférens ſont unis dans une même phraſe par une conjonction, on ne métra point non plus de virgule : comme, *l'imagination & le jugement ne ſont pas toujours d'acord*.

981. On peut auſſi ne point métre de virgules entre deux phraſes qui ſeroient fort courtes : ſur tout ſi elles dépendoient d'un même régime, & qu'elles fuſſent unies par une conjonction : comme, *Alexandre conquit l'Aſie & il établit la Monarchie des Grecs*. Mais ſi les deux phraſes jointes par une conjonction étoient plus longues ; & ſur tout ſi elles avoient des régimes tout diférens, on emploiroit la virgule : comme, *nos François ont ex-*

célé dans la Tragédie, & les Anciens ne l'emportent pas sur nous en ce point.

982. Quelquefois une proposition entiére en renferme une autre qu'on peut apeler *partitive* ; parce qu'elle n'est qu'une partie de la phrase entiére : comme, *il fait toujours, à ce qu'il dit, les plus belles choses du monde* ; ou bien, *ceux qui font le plus de menaces, ne sont pas les plus méchans* ; ou bien, *les peuples sauvages étant hommes, ils sont capables de bien raisoner* ; ou bien, *pour entretenir la discipline dans un état, il faut quelquefois des exemples de sévérité* ; ou bien, *selon la maxime des plus sages Philosophes, c'est régner que de se posséder soi-même.* On voit dans chacune de ces propositions une phrase partitive où il se trouve un nom & un verbe, du moins équivalemment ; car, *les gens qui font le plus de menaces*, &c. équivaut à cette phrase, *les gens considérez, en tant qu'ils font le plus de menaces* ; & celle-ci, *les peuples sauvages étant hommes*, veut dire, *puisque les Sauvages sont hommes*, & ainsi des autres.

983. Après ces phrases partitives on met la virgule, à moins qu'elles ne soient extrémement courtes ; comme s'il y avoit, *celui qui trompe est trompé* : ou, *l'ocasion s'étant présentée je la pris*, *&c.* On omet souvent la virgule en ces phrases cour-

tes ; parce qu'alors la proposition se présente d'elle-même si aisément à l'esprit, qu'il n'a pas besoin de secours pour en distinguer les parties : cependant quand même alors on emploiroit la virgule, on suivroit la régle, ou plutôt le principe de la régle : mais ce n'est pas l'usage le plus commun.

Remarquez que quelques-unes de ces 984.
phrases incomplétes étant à la suite du principal verbe de la proposition, on ne met point de virgule entre ce verbe & cette phrase : au lieu qu'on y en métroit si cette phrase partitive étoit devant le verbe ; ainsi on n'en métroit point dans cette proposition, *il faut être interrogé pour répondre* : mais on en métroit dans celle-ci : *Pour répondre, il faut être interrogé.* C'est peut-être que la premiére proposition étant dans un ordre plus naturel, le sens qui s'en dévelope de lui-même, n'a pas besoin du secours de la virgule. Cependant si cette proposition dans l'ordre le plus naturel contenoit deux parties fort longues, on métroit une virgule entre deux : comme, *il faut s'accoutumer à ne faire jamais de discours frivoles, pour être toujours en état de parler avec justesse.* Quand la phrase partitive est une parenthése, & qu'elle a un nominatif & un verbe exprimé, il faut une virgule &

devant & après la parenthéſe : & ſi elle a plus de trois ou quatre mots, on la renferme entre deux grands crochets ſemblables à ceux-ci, [ ] tels ſont à peu-près les divers uſages de la virgule.

985. Le point (.) ſe place après que le ſens eſt achevé, & que la période eſt finie. C'eſt-à-dire après un tiſſu de pluſieurs phraſes dont l'une fait atendre l'autre juſqu'à la derniére (75.) : comme, *ſi un déplaiſir auſſi grand, que celui d'avoir perdu le meilleur de ſes amis, pouvoit laiſſer place à d'autres chagrins; j'aurois eu une mortification tres-ſenſible de me voir privé de mes livres.* Quand donc la derniére des phraſes qu'on énonce n'en fait plus atendre une autre, la période eſt finie, le ſens eſt achevé, & alors il faut métre un point.

986. Il y a ici une réfléxion importante à faire touchant les périodes qui ont un membre (76.) que j'apélerai *ſurnuméraire*; c'eſt-à-dire un membre qui ne ſe fait point atendre par ce qui a précédé, mais qui ſupoſe ce qui a précédé, & qui en dépend : comme, ſi après la période que je viens de citer, on ajoutoit; *mais les plus grandes douleurs étoufent les moindres.*

On voit qu'ici, *mais*, ſupoſe ce qui a précédé; ſavoir, *ſi un déplaiſir auſſi grand pouvoit augmenter*, &c. *j'aurois eu*, &c. Il ne faut métre le point qu'après ces mem-

bres ſurnuméraires qui ſont cenſez apartenir à la période précédente.

C'eſt avant ces membres ſurnuméraires de période, qu'il faut placer une ponctuation mitoyenne, moins forte que le point & plus forte que la virgule : ſavoir, ou les deux points (:) ou le point & la virgule (;) ſouvent ces deux ponctuations s'emploient indiféremment l'une pour l'autre. En général elles ſe métent dans toutes les ocaſions où quelques membres de périodes dépendent de ce qui a précédé : bien que ce qui a précédé ait un ſens achevé, indépendamment de ce qui ſuit ; ce qui peut ariver en diverſes maniéres. 987.

La plus ſenſible eſt quand le membre ſurnuméraire eſt marqué par quelque conjonction ; telles que *cependant, néanmoins, mais, excepté que, ſi bien que, de maniére que, d'autant plus que, quoique, parce que, puiſque, pourvu que, afin que, du reſte, au reſte, car*, & autres ſemblables. Par éxemple : *le ſiécle d'Auguſte a tellement été celui des excélens Poëtes, qu'ils ont ſervi de modéles à tous les autres ; cependant il n'a point porté de Poëtes tragiques* : on voit comment il faut placer ici la ponctuation mitoyenne avant, *cependant*. 988.

Indépendamment de ces parties ſurnu- 989.

méraires, plusieurs mètent la ponctuation mitoyenne au milieu d'une période, quand la période est fort étendue. Cet usage s'est peut-être introduit, afin de marquer qu'on reprend alors son haléne à peu près autant qu'on la reprendroit dans une période ordinaire, à l'endroit où commence le surnuméraire de la période. Peut-être aussi cette coutume s'est-elle établie; parceque le surnuméraire étant quelquefois vers le milieu de la période, on y aura mis aussi la ponctuation mitoyenne. Quoiqu'il en soit, s'il ne se rencontre point de membre surnuméraire, on peut ométre la ponctuation mitoyenne au dedans d'une période, dont chaque membre fait atendre le suivant. Outre qu'en François nos périodes n'étant pas aussi longues qu'en Latin, il n'est pas nécessaire de reprendre son haléne si fortement, ni par conséquent de métre aucun signe pour en avertir.

990. Il faudroit indiquer présentement les ocasions où l'on emploie plutôt les deux points que le point avec la virgule. On ne peut rien dire de précis là-dessus; sinon que les deux points marquent dans le surnuméraire, un sens plus détaché de ce qui a précédé, & une ocasion de reprendre davantage son haléne. Ainsi il semble que devant les conjonctions aversati-

ſatives, reſtrictives, conditionéles, &c. telles que, *cependant, mais, néanmoins, d'ailleurs, du reſte, excepté, pourvu que, à condition*, on métra plutôt les deux points.

D'ailleurs l'on métra plutôt le point 991.
avec la virgule dans les phraſes ſurnuméraires, qui non ſeulement ſupoſent les précédentes; mais qui en dépendent pour leur régime, & qui en ſont comme de nouvéles parties: par exemple, *vous êtes inſenſible aux bontez d'un Dieu qui vous a prévenu le premier; d'un Dieu qui n'eſt jaloux de votre cœur que pour votre propre félicité; d'un Dieu qui trouveroit également ſa gloire à vous perdre par juſtice, comme à vous ſauver par miſericorde, &c.* de même ſi l'on diſoit: *Le diſcours avoit deux parties; la premiére, où l'on montroit la néceſſité de combatre; la ſeconde, où l'on montroit l'utilité qui en devoit revenir.*

Mais ſouvent cette diférence dépend 992.
d'une pratique qui regarde toutes les diverſes ſortes de ponctuation, & que nous avons déja inſinuée: c'eſt que quand les phraſes ſont fort courtes, on met une ponctuation plus foible qu'on ne feroit, ſi elles avoient plus d'étendue; par éxemple dans la propoſition ſuivante, *les perſones qui par une vertu ſolide & conſtante méritent l'eſtime des honnêtes gens, ne man-*

quent guères auſſi de l'obtenir. On met ici une virgule entre les deux parties de cette propoſition, parce qu'elles ſont longues; mais on n'en métroit point entre les deux parties de la phraſe ſuivante, parce qu'elles ſont fort courtes, *les gens qui ont de la probité ſont eſtimez :* de même ſi après cette derniére propoſition, on en ajoutoit une ſurnuméraire aſſez longue : comme, *mais ce n'eſt pas toujours auſſi-tôt qu'il ſeroit à ſouhaiter :* je métrois le point avec la virgule; au lieu que je n'y métrois qu'une virgule, ſi les phraſes étoient fort courtes : comme, *la vertu eſt reſpectable, mais les impies la méconoiſſent.*

993. Il reſte une dificulté particuliére pour diſtinguer l'uſage du point d'avec l'uſage de la ponctuation mitoyenne; c'eſt-à-dire pour déméler quelle eſt au juſte la fin d'une période; cette dificulté vient de deux endroits.

994. 1°. Nous avons dit que les conjonctions marquoient d'ordinaire le commencement du ſurnuméraire d'une période; & néanmoins on ne peut nier, que ces mêmes conjonctions ne ſoient ſouvent elles-mêmes, plutôt le commencement d'une nouvelle période, que le membre ſurnuméraire d'une période précédente : ſur quoi j'ai dit qu'en ces ocaſions il faut métre un point, pour mar-

quer que ce qui ſuit eſt éfectivement une nouvéle période. Mais comment diſtinguer que c'eſt une nouvéle période & non pas une ſurnuméraire ? Le ſens des choſes, & la penſée de l'Auteur en feront le vrai diſcernement. On peut ajouter que quand ce qui ſuit la conjonction, renferme autant ou plus d'étendue que la période précédente, c'eſt d'ordinaire une nouvéle période. D'ailleurs il faut conſidérer que beaucoup de ces conjonctions n'ont pas toujours une ſignification déterminée, pour marquer que ce qui ſuit a une liaiſon étroite avec ce qui précéde ; mais ſeulement pour marquer une ſorte de tranſition d'un diſcours à l'autre ; & c'eſt l'uſage qu'on fait très-ſouvent des expreſſions ſuivantes, *mais, en effet, au reſte*, &c.

995. La ſeconde dificulté, c'eſt que le ſens paroît achevé en diverſes phraſes fort courtes & détachées les unes des autres, où il ne paroît pas qu'il y ait de périodes ; & c'eſt ce qui arive ſur tout dans le diſcours coupé, familier & libre ; comme, *on vous atend ; donnez inceſſamment de vos nouvelles ; vous ſeriez blamé de manquer une ocaſion ſi avantageuſe.* Il eſt clair qu'en ces ocaſions, les ſimples phraſes faiſant un ſens auſſi achevé qu'une période entiére, il les faudroit diſtinguer par autant

de points. Cependant la briéveté du discours le faisant comprendre aisément, il faut aussi négliger ou diminuer la ponctuation. Du reste le stile coupé a une sorte de périodes particuliéres, qu'il est bon d'indiquer ici, pour achever ce que nous avons à dire sur la ponctuation.

996. Les périodes du stile coupé consistent en plusieurs phrases ou expressions qui souvent prises chacune en particulier, semblent faire un sens complet; & pourtant ce ne sont que des phrases ou des propositions particuliéres subordonées à une proposition principale, dont elles marquent les diverses circonstances ou les divers regars. Quelques-uns peut-être ne voudront pas apeler périodes, cet amas de diverses phrases qui sont sans liaison Grammaticale. A eux permis; nous faisons profession de ne jamais disputer des mots: voici cependant un exemple des périodes dont nous parlons.

997. *Il vient une nouvelle; on en raporte les circonstances les plus marquées; elle passe dans la bouche de tout le monde; ceux qui en doivent être les mieux instruits la croient, la disent, la répandent; j'agis sur cela; je ne crois pas être blamable.* Toutes les parties de cette période, comme on voit, ne sont que des circonstances ou des jours particuliers de cette proposition princi-

Digitized by Google

pale : *je ne croi pas être blamable* : de même si l'on disoit ; *Les plus belles aparences sont trompeuses dans le monde : tout vous rit lorsque souvent tout est sur le point de vous manquer : on s'apuie sur une fortune laquelle au même moment creuse des précipices sous nos pas : & on s'ennivre des plus douces esperances la veille même des plus cuisans déseſpoirs*, &c. Dans les narrations, les particularitez de la chose qu'on veut raconter forment la période : comme, *les ennemis avoient fait une marche secréte ; quelques cavaliers avancent pour les reconoître ; toute notre armée suit lentement*, &c.

Ces éxemples font voir ce que c'eſt 998.
qu'une période dans le ſtile coupé ; il faut qu'elle ſoit finie pour métre un point. A l'égard de la ponctuation qu'il faut employer au dedans, on emploie une des deux ponctuations mitoyennes ; ſelon les obſervations que nous avons faites, & ſelon que l'Auteur veut exprimer que les parties de la période doivent ſe concevoir ou ſe prononcer liées enſemble, plus ou moins étroitement.

Quelques obſervations qu'on puiſſe 999.
faire ſur ce ſujet, il ſera toujours expoſé à des dificultez qu'il eſt impoſſible de prévenir tout-à-fait ; néanmoins ce que nous venons de dire, peut en général ſervir de

régles & de principes, pour ſe déterminer ſelon l'ocaſion & le beſoin.

VI.

Remarques ſur des bizareries d'uſages qui ſe rencontrent dans les diférentes parties de la Grammaire Françoiſe.

Remarques ſur les Articles.

1000. CErtains noms propres de Poëtes ou de Peintres diſtinguez dans l'Italie ont l'article défini : *le Taſſe, l'Arioſte, le Titien*, &c. *du Taſſe, au Titien*, &c. *le Pouſſin, du Pouſſin, au Pouſſin*, &c. mais on ne dit point *le Michel Ange, le Raphaël, le Pétrarque.*

Quand la particule *le*, fait partie du nom propre, elle ſe garde en tous les cas avec l'article indéfini qui ſurvient encore: *le Maître, les plaidoyez de le Maître, s'en raporter à le Maître*, &c.

1001. On met l'article défini devant les noms de femmes pour les diſtinguer des noms d'hommes ; *la Tibaut, la le Maire :* mais on ne parle ainſi que des femmes pour qui on n'a pas une grande conſidération.

Bien qu'on ne méte point ordinairement l'article défini devant certains titres d'honneur qui précédent les noms

Digitized by Google

propres : comme, *Monſieur*, *Madame*, *Monſeigneur*, &c. (329.) néanmoins on l'y met, s'ils ſont employez comme pouvant convenir à pluſieurs, en retranchant *mon*, *ma*, *mes* : ainſi au lieu de dire *le Monſeigneur*, *la Madame* : on dira, *le Séigneur*, *un Séigneur*, *ce Séigneur*, *ces Dames*, &c. mais le mot de *Monſieur* a des uſages bizares à cet égard : car on ne dit plus guére *le Sieur*, ſi ce n'eſt en certaines formules, ou avec un air de raillerie : on ne dit point non plus *le Monſieur* ni *du Monſieur* ; il faut employer un autre terme particulier : comme, *un Gentilhomme*, ou *le Gentilhomme*, ou *l'homme*, ou *la perſonne dont j'ai parlé* : de même ce n'eſt point bien parler, de dire : *c'eſt un Monſieur* : à moins qu'on ne le dît en riant ; on ne dit point non plus ce *Monſieur*, &c. mais on dit très-bien, *ces Meſſieurs*.

Après tout, il y a des ocaſions où l'on eſt embaraſſé à éviter le terme, *un Monſieur* : par éxemple, quand on veut parler d'une perſone au deſſus du peuple, & dont on ne ſait ni la qualité ni le nom ; ſi l'on dit c'eſt *un Gentilhomme*, cette qualité ne lui convenant peut-être pas, peut donner du ridicule. Si l'on dit ſimplement c'eſt *un homme*, le terme ſemble peu poli à l'égard d'une perſone qui eſt

quelque choſe dans le monde ; ſur tout ſi celui qui en parle eſt d'une moindre condition que la perſone dont il parle ; c'eſt ce qui a fait douter ſi dans les conditions médiocres le terme, *un Monſieur*, n'eſt point quelquefois excuſable.

1002. Les articles *de*, *du*, *des*, après un de ces titres, *Monſieur*, *Monſégneur*, &c. ſont encore à remarquer : car ſi on les dit ſans faire précéder un de ces titres d'honneur *Monſieur*, &c. on ſuprime la particule *de* devant les noms qui ont plus d'une ſilabe : ainſi au lieu de dire *Monſieur de Turenne*, *Monſieur de Villars :* on dira, *Turenne*, *Villars :* cependant on conſerveroit l'article *de:* 1°. dans les noms d'une ſilabe, comme *de Thou :* 2°. dans les noms de deux ſilabes, dont la derniére a pour voyéle un *e* muet, *de Vardes :* 3°. dans les noms qui commencent par une voyéle, *d'Armagnac*, *d'Etampes.*

1003. Les noms de Riviéres féminins prénent l'article indéfini à la ſuite de ce mot, *riviére :* la *riviére de Seine ;* mais s'ils ſont maſculins, ils prénent l'article défini, *la riviére du Rhone.* Ces noms ne doivent jamais être précédez du mot *fleuve ;* on ne dit point, *le fleuve de la Seine*, &c. Les noms de Montagnes ſe métent avec l'article *de* à la ſuite de ce mot, *Montagne :* comme, *la Montagne de Tarare ;* & ſans

article à la ſuite du mot, *Mont : le Mont Taurus.*

L'article, *de*, ne fait point un bon éfet devant le mot *preſque :* comme c'eſt le *ſentiment de preſque tout le monde ;* il vaut mieux dire, *preſque tout le monde eſt de ce ſentiment*, cependant il pouroit être quelquefois ſi néceſſaire d'employer *de* avant *preſque*, que le beſoin dévroit alors l'emporter ſur une délicateſſe exceſſive. 1004.

Nous avons marqué (337.) divers noms qui ne prénent point d'article à la ſuite d'un verbe, avec lequel ils ſemblent ne former qu'une même idée : Voici les principales de ces expreſſions. 1005.

Avoir *faim*, *ſoif*, *apétit*, *envie*, *deſſein*, *honte*, *coutume*, *chaud*, *froid*, *compaſſion*, *pitié*, &c.

Donner *avis*, *caution*, *quitance*, *parole*, *rendez-vous*, *cours*, *carière*, *jour*, *priſe*, &c.

Faire *grace*, *voile*, *naufrage*, *banqueroute*, *aliance*, *mine*, *ſemblant*, *front*, *face*, *argent*, *proviſion*, &c. puis impersonélement il fait *jour*, *nuit*, *clair*, *chaud*, *froid*, *beau*, &c.

Parler *raiſon*, *François*, *Latin*, &c.

Prendre *patience*, *garde*, *jour*, *heure*, *langue*, *terre*, *conſeil*, *médecine*, *ſéance*, *part*, &c.

Porter *malheur*, *bonheur*, *compaſſion*, *coup*, *envie*, *témoignage.*

Digitized by Google

Entendre *malice*, *raiſon*, *raillerie*, *Vêpres*, *Matines*; chanter ou dire *Matines*, *Vêpres*, &c.

Gagner *pays*, mettre *fin*, &c.

Remarques ſur les noms.

1006. On dit *vingt & un an*, *vingt & un jour*, métant *an* & *jour* au ſingulier; comme on y métroit auſſi ce ſemble les autres noms qui expriment certaines parties de la monoie ou du temps; *vingt & un écu*, *vingt & une ſemaine*, &c.

1007. Ailleurs, *vingt & un*, eſt ſuivi d'un nom au pluriel: *vingt & un chevaux*, *vingt & un volumes*; on écrit *vingt hommes*, & on prononce, *vin-thommes*: on écrit *quatre-vingts hommes*, *ſix-vingts écus*, & l'on prononce *quatre-vin-Zhommes*, *ſix-vin-Zécus*. (932.)

Remarques ſur les adjectifs qui doivent être placez, les uns devant, & les autres après leur ſubſtantif.

1008. Bien que l'uſage ſeul doive bien faire ſentir ces diférences, les remarques ſuivantes y peuvent contribuer.

Digitized by Google

Adjectifs qui doivent communément précéder leur ſubſtantif.

1°. LEs adjectifs de nombre, *le premier homme, le ſecond jour, le dernier rang*; mais quand le nom de nombre ſert de ſurnom, on le met après le ſubſtantif: *Clément Onzième*, &c. De plus, quand on cite quelque partie d'un livre ſans métre d'article, l'adjectif de nombre ſe met après le ſubſtantif; *Livre premier, Chapitre troiſiéme, Article ſecond*, &c. ſi l'on met un article, cet adjectif ſe met indifféremment devant ou après: comme, *le troiſiéme Chapitre*, ou *le Chapitre troiſiéme.* 1009.

2°. Les adjectifs qui viénent des pronoms ou qui ſont cenſez communément pronoms: comme, *mon, votre, leur, ce, le même*, &c. *mon humeur, votre maiſon, ce livre, le même ouvrage*; mais les poſſeſſifs relatifs, *le mien, le vôtre, le leur*, ſe métent toujours après leur ſubſtantif, qu'ils ſupoſent déja énoncé.

3°. Les adjectifs ſuivans ſe métent encore devant leur ſubſtantif; *ample, beau, bon, méchant, mauvais, gros, grand, petit, pire, meilleur*, &c. comme, *bon homme, beau jour*, &c. Si l'on ajoute à ces adjectifs quelque particule ou quelque autre

dépendance, on peut les métre alors devant ou après leur ſubſtantif : comme, *un tres-beau jour*, *ou un jour tres-beau* ; *un ingénieux & méchant homme* ou *un homme méchant & ingénieux* ; on dit *un gros homme* & *un homme plus gros qu'un tonneau.*

Adjectifs qui ne ſe métent qu'après leur ſubſtantif.

1010. 1°. ADjectifs de couleur, *habit noir, chapeau rouge*, &c. 2°. Adjectifs de noms de nation, *Muſique Italienne*, *Ingénieur Alemand.* 3°. Adjectifs participes, *homme chéri*, *eſtimé*, *batu*, &c. 4°. Adjectifs de figure, *quarré*, *rond.* 5°. Adjectifs employez pour marquer quelque qualité élémentaire ou phiſique ; *froid*, *pur*, *humide*, *ſain*, *boſſu* ; *temps froid*, *air pur*, &c. les terminez en *ique* peuvent tous ſe métre après le ſubſtantif, & la plupart doivent s'y métre, *un eſprit pacifique*, &c. Dans une ſorte d'exclamation, on métroit avant le ſubſtantif pluſieurs de ces adjectifs, qui ſans cela ſeroient mis après ; ainſi on diroit, *c'eſt un laid homme* ; la plupart des autres adjectifs ſe placent preſque indiféremment devant ou après le ſubſtantif.

Pluſieurs adjectifs qui ſuivent le ſubſtantif en leur ſens propre, le précédent

en leur ſens figuré : comme, *homme pauvre* ; ſens figuré, *pauvre homme : ſource vive (d'eau* ; ſens figuré, *vive ſource de lumiére : fruit mur* ; ſens figuré, *mure délibération*, &c.

Quelques adjectifs joints avec un ſubſ- 1011.
tantif ont un ſens particulier & déterminé, ſelon l'arangement fixe où l'uſage l'a ataché : ainſi dans *ſage-femme, femme groſſe, galant homme, malin eſprit, plaiſant homme*, &c. les adjectifs, *ſage, groſſe*, &c. ne forment pas en ces endroits l'idée qu'ils forment communément en qualité d'adjectifs : *ſage-femme* ſignifie une femme qui aide les femmes dans leurs couches : *femme groſſe*, ſignifie une *femme enceinte* ; *galant homme*, ſignifie un homme d'honneur & qui ſait le monde ; *le malin eſprit*, ſignifie ſouvent le démon : *plaiſant homme* ſe prend d'ordinaire en mauvaiſe part ; mais *une homme plaiſant*, veut dire *un homme divertiſſant, guai* ; certaine nouvelle, *quidam nuntius*, & nouvelle certaine, *nuntius indubitatus*.

Remarques pour aider à diſcerner les noms maſculins d'avec les féminins.

IL faut les ſupoſer tous maſculins, ex- 1012.
cepté les ſuivans.

1. Ceux qui conviénent aux fémelles,

Junon, *Pallas*, &c. *une Jument*, *une Biche*, &c.

2. Les noms en *tié* ou en *té* qui viénent des mots Latins en *tas*; comme, *moitié*, *pitié*, *bonté*, *commodité*, qui viénent de *medietas*, *pietas*, *bonitas*, &c.

3. En *ion* qui viénent des noms Latins en *io*: *action*, *profeſſion*, &c. *actio*, *profeſſio*, &c.

4. En *ſon* précédé d'une voyéle: comme, *priſon*, *maiſon*, &c. *blaſon*, *diapaſon*, *gaſon*, *griſon*, *horiſon*, *oiſon*, *poiſon*, *tiſon*, &c.

5. En *eur*; *peur*, *vigueur*, &c. excepté, 1°. *bonheur*, *malheur*, *honneur*, *deshonneur*, *cœur*, *chœur*; 2° les adjectifs en *eur* qui conviénent à un homme: comme, *Crieur*, *Vandangeur*, *Procureur*, &c.

6. En *x*: *la voix*, *la paix*, *noix*, &c. excepté, *prix*, *fénix*, *faix*, *choix*.

7. Les noms des régions terminez en *e* féminin: *la France*, *la Capadoce*, &c.

1013. 8. Les noms terminez en *iſe*; *la biſe*, &c. les autres noms terminez en *e* muet ne peuvent recevoir de régle; il faut avoir recours aux Dictionaires: la Liſte ſuivante ſervira à conoître les noms maſculins de cette terminaiſon qui ſont le plus d'uſage; ceux qui ne ſeront pas marquez ici ſont féminins: ce que je ne prétens pas dire ſans aucune exception.

Digitized by Google

Abîme, acte, adverbe, adultère, ais, 1014
albâtre, ambre, amphithéatre, ancêtres, âne, angle, aniverſaire, antidote, antimoine, antre, apogée, apophtegme, apoſtume, arbre, arres, artifice, aſme, aſtre, aſtrolabe, azile, auditoire, augure.

Baluſtre, batême, baume, bénéfice, beure, bitume, blanc, branle, bréviaire, buſle, buſte, bronze.

Cable, cadavre, calice, calme, cancre, cantique, caprice, caractére, caroſſe, cartouches, caſque, cataplame, cautére, centre, cercle, chancre, change, chanvre, chapitre, charme, chef-d'œuvre, chifre, chile, ciboire, cidre, cierge, cilice, cimeterre, cimetiére, cirque, cloître, cliſtére, code, codicile, cofre, coliſée, coloſſe, comble, commerce, compte, comte, concile, conclave, concombre, cône, conſiſtoire, conte, contraſte, contrôle, corolaire, coturne, coude, couple, couvercle, crane, crepuſcule, crible, crime, crocodile, cuivre, culte, cicle, cigne, cilindre.

Décalogue, délire, déſaſtre, déſordre, dialogue, diamétre, diaphragme, dictionaire, digeſte, diocéſe, diſtique, divorce, doge, dogme, dogue, domaine, domicile, double, doute, dromadaire.

Echange, édifice, éloge, empire, empirée, entouſiaſme, entre-acte, équilibre, équinoxe, eſpace, évangile, éxemplaire, éxemple, éxercice, éxode.

Digitized by Google

Faîte, faſte, fleuve, fibre, formulaire, foie, frontiſpice.

Geniévre, génie, genre, germe, geſte, glaive, globe, golfe, goufre, grade, gréfe où ſe tiénent les regiſtres, *grimoire, groupe.*

Holocauſte, homicide, hipocondre.

Jaſpe, jeune, incendie, inceſte, indice, inſecte, interméde, interrégne, interſtice, intervale, inventaire.

Labirinte, laboratoire, langes, leure, libelle, lierre, liévre, limbes, limites, linge, livre, louvre, lucre, luminaire, luſtre.

Maléfice, manifeſte, marbre, martire, maſque, maſſacre, mauſolée, menſonge, mérite, merle, mécompte, mélange, méteore, meuble, meurtre, microſcope, miniſtére, modéle, monaſtére, monde, monitoire, monſtre, murmure, muſcle, miſtére.

Navire, négoce, nitre, nombre.

Ofice, ongle, oprobre, opuſcule, oratoire, ordre, organe, orifice.

Pacte, paradoxe, paraphe, paragraphe, paricide, parterre, particípe, patrimoine, peine, peuple, phlegme, plâtre, poivre, pole, pore, porphire, portique, pouce, préambule, précepte, précipice, préjudice, prélude, prépuce, prébitére, preſtige, prétexte, principe, prodige, poëme, prologue, pronoſtique, prône, proverbe, pupitre, purgatoire.

Quadre.

Rable,

Rable, rare, réfectoire, refuge, régime, regiſtre, régne, relâche, remède, reproche, reſte, rêve, rhume, rôle, roſaire, riſque.

Sable, ſacerdoce, ſacrifice, ſalaire, ſalpêtre, ſanctuaire, ſcandale, ſcapulaire, ſcrupule, ſégle, ſéminaire, ſéptre, ſépulcre, ſervice, ſéxe, ſiécle, ſigne, ſilence, ſinge, ſolſtice, ſommaire, ſonge, ſoufle, ſoufre, ſpectre, ſquélete, ſtile, ſuaire, ſubſide, ſucre, ſuplice, ſimbole, ſinode.

Terme, territoire, texte, théatre, tigre, timbre, titre, tonerre, triangle, triomphe, trône, trophée, trouble, tumulte, tuorbe.

Vacarme, vaſe, vaudeville, ventre, verbe, verre, vertige, veſtige, veſtibule, vice, vignoble, vinaigre, ulcére, volume.

Zéle, zéphire, zodiaque.

Noms de deux genres ſelon leur ſignification diverſe.

LE premier des deux raportez ici eſt masculin, le ſecond eſt féminin. 1015.

Un *barbe*, cheval; la *barbe*, poil.

Un *Cornéte*, Officier; une *cornéte*, coife de toile.

Le ſaint *Evangile*, loi & hiſtoire de J. Chriſt; la dernié-re *Evangile*, extrait de l'Evangile qu'on lit à la Meſſe.

Le *foudre* de Jupiter; la *foudre*, tonerre.

Le *livre*, volume; la *livre*, poids.

Le *manche* d'un instrument ; la *manche*, partie d'un habit ; & *la Manche*, mer entre la France & l'Angleterre.

Un *mode*, terme de Philosophie ; la *mode*, maniére ou coutume nouvéle.

Un *ofice*, service ; une *ofice*, lieu où se met la vaisséle.

Un *pendule*, terme de mathématique ; une *pendule*, horloge.

Un *période*, course, espace ; une *période*, partie du discours.

Le *pique*, couleur de jeu de cartes ; une *pique*, sortes d'armes.

Un *poêle*, fourneau pour échaufer : une *poêle*, pour fricasser.

Un *poste*, lieu marqué : la *poste*, course de cheval.

Un *somme*, sommeil ; une *somme*, quantité d'argent.

Le *temple*, lieu à prier : la *temple*, partie de la tête.

Un *voile*, couverture de tête pour les femmes : une *voile*, toile d'un vaisseau pour recevoir le vent.

Noms de genre douteux.

1016. AMour, *comté*, *couple*, *duché*, *épisode* : ces mots sont plus souvent masculins ; *amour*, en particulier n'est guére féminin qu'au pluriel, pour signifier une passion déréglée ; *de folles amours* : mais *épitaphe*, *épitalame*, *horoscope*, *himne*, *di-*

lecte, *thériaque*, ſont plutôt féminins que maſculins ; *orgue* au ſingulier eſt plutôt maſculin que féminin, & au pluriel il eſt toujours féminin. *Evangile* pouroit toujours être maſculin : *le dernier Evangile de la Meſſe.*

Remarques ſur les Pronoms.

QUand un même pronom conjoint ſe trouve être le régime de pluſieurs verbes, ou les régir : alors on le répéte quelquefois, & d'autres fois on ne le répéte point. 1017.

1°. Il le faut toujours répéter quand il eſt en des cas obliques : *il me prie & me conjure*, & non pas, *il me prie & conjure : je vous dis & je vous déclare*, & non pas, *& déclare.*

2°. Il faut toujours répéter le pronom *on : on parle & on agit*, & non pas, *on parle & agit.*

3°. Il faut répéter les nominatifs conjoints, *je, tu, vous, nous*, quand les verbes ſont en diférens temps : *je dis & je dirai toujours*, & non pas, *& dirai : nous parlons & nous parlerons pour lui.*

On peut répéter auſſi en cette ocaſion les pronoms *il, elle, ils, elles* : mais on peut très-bien s'en diſpenſer ſur tout dans le diſcours familier : *il fait & dit ce qui lui*

plaît, ou il fait & *il dit*, &c. Tous les conjoints ſe répétent quand on paſſe de l'afirmative à la négative ; & quand il ſont mis après les particules *mais* ou *même: il le croyoit & il ne le croit plus : il l'a fait, mais il ne le fera plus : il le penſe & même il le dit.*

1018. Le Pronom *le* ne doit jamais ſe prononcer qu'avec un *e* muet ; *faites-le*, & non pas, *faites-lé*, comme diſent pluſieurs : mais mal.

1019. Le pronom perſonel *on* ſe met quelquefois pour *je* ; comme, *on vous verra*, pour *je vous verrai* : mais il ne doit guére s'employer ainſi qu'en riant ; & il marque un grand air de familiarité qu'il n'eſt pas toujours à propos de prendre, comme font quelques gens du bel air. Les Auteurs dans leurs livres emploient ſouvent *on* pour *je :* c'eſt peut-être par modeſtie, afin de ne point nommer trop ſouvent leur propre perſone.

1020. Le Pronom *on* prend quelquefois avant ſoi une *l* apoſtrophée en cette ſorte *l'on dit ;* mais cela ne ſe fait guére que pour éviter la cacophonie de quelque voyéle précédente, ce qui eſt ſur tout d'uſage

1021. dans les vers. *Soi-même* ne s'emploie jamais au pluriel ; bien que *ſoi* s'y emploie après une prépoſition : comme, *ces choſes ſont bonnes en ſoi* ou *de ſoi :* mais on ne

peut pas dire, *ſont bonnes en ſoi-mêmes*, ni *de ſoi-mêmes*, il faut dire alors, *en elles-mêmes* ou *d'elles-mêmes*.

Le pronom démonſtratif *ce* ſuivi de *eſt*, & *que*, n'eſt quelquefois que ſurabondant, ſans former aucun ſens particulier : comme, *c'eſt alors que je vis* ; cela ſignifie ſeulement *alors* je *vis*. 1022.

Comme le Pronom *ce* eſt ſouvent employé pour *il*, les étrangers ſont en peine de diſtinguer les ocaſions où ces deux Pronoms ne peuvent être employez l'un pour l'autre : il faut toujours mettre, *il*, 1°. devant les adjectifs qui ſont ſans ſubſtantifs : *il eſt grand, elle eſt ingénieuſe, il eſt bon de ſe précautionner* : 2°. Devant les noms de temps, mais qui ne répondent point au Pronom *ce* interrogatif : on dit, *il eſt quatre heures, il eſt jeudi, il eſt temps*, &c. Mais ſi l'on vous avoit demandé *quel jour eſt-ce*, vous répondriez ; *c'eſt Jeudi*, &c. Hors de ces ocaſions on doit ou l'on peut toujours employer *ce* au ſens de *il*. 1023.

On dit contre la régle (412.) *parlez à moi, parlez à eux*, &c. Cet uſage eſt venu vrai-ſemblablement de ce que ces mots ſignifient en cette phraſe, *adreſſez-vous à moi, adreſſez-vous à eux* ; car en d'autres ocaſions on diroit plutôt, *parlez-moi ; parlez-leur*. 1024.

Remarques ſur les Pronoms poſſeſſifs.

1025. NOus avons remarqué (705.) qu'on dit *j'ai mal à la tête, la jambe me fait mal*, & non à *ma tête*, ni *ma jambe*, &c. Cependant ſi le mal eſt devenu comme ordinaire, on peut dire, parlant à quelqu'un qui eſt inſtruit : *ma tête, ma jambe me fait mal, ma migraine m'a tourmen-*
1026. *té violemment aujourd'hui.* Ce Pronom poſſeſſif déſigne alors l'habitude particuliére qu'on a contractée avec la partie du corps qui fait mal, ou avec la maladie même : de plus en quelques maniéres de parler proverbiales, on met les pronoms poſſeſſifs ſans qu'ils ajoutent rien au ſens: comme, *ſe trouver ſur ſes pieds.* En d'autres ocaſions on emploie à ſon gré ou on évite ces pronoms poſſeſſifs ; *élever ſa voix* ou *élever la voix.*

1027. On répéte les pronoms poſſeſſifs auſſi bien que les articles : comme, *ſon pére & ſa mére, ſes fréres & ſes ſœurs*, & non pas ſes pére & mére, &c.

1028. On doit écrire, *j'ai reçu votre létre*, & non pas, *j'ai reçu la votre :* à moins que le mot *létre* n'ait été dit un peu auparavant.

Remarques sur les Pronoms Relatifs supléant le & la, en, y.

J'Ai été malade & je la serai long-temps, &c. C'est ainsi que parlent la plupart des femmes même de la Cour, d'où il faut conclure que c'est une maniére de parler autorisée. (23.) 1029.

Il est vrai que quelques autres femmes, sur tout celles qui se mêlent d'être savantes, apuyées sur l'autorité de quelques gens de létres, disent plutôt, *je le serai*, que *je la serai*. Si l'on s'en tenoit à l'autorité, celle de Monsieur Patru, & de Madame de Sévigné en vaudroient beaucoup d'autres : ils s'étoient déclarez pour *je la suis* : cette expression a passé dans les vers & dans les chansons qui ont eu le plus de cours. 1030.

M. de Corneille dans ses notes judicieuses raporte comme certain, *que malgré la décision de M. de Vaugelas la plupart des femmes continuent à dire, & moi quand je la suis.* Ce que je ne comprens pas bien, c'est cette décision même de M. de Vaugelas qui en la faisant avouoit *néanmoins que toutes les femmes aux lieux où l'on parle bien, disent* la *& non pas* le : tel étoit donc l'usage même dès son temps : mais puisque dans son excélente 1031. 1032.

Préface, il reconoît l'uſage pour l'arbitre ſouverain de la Langue, pourquoi le contredit-il en cette ocaſion? Lui & d'autres habiles Grammairiens en ont aporté une raiſon que j'ai voulu faire valoir quelquefois.

1033. Je diſois donc après ces grands hommes, que *le* en ces ocaſions étoit indéclinable, parce qu'alors il ſignifie *cela*; mais on rioit de ma dificulté, & on me répondoit que c'eſt juſtement la queſtion de ſavoir ſi *le* eſt indéclinable: puiſque l'uſage le plus étendu faiſoit dire *je la ſuis*: où *le* eſt décliné & changé en *la*.

1034. Il faut dire, m'ajoutoit-on, que ce relatif eſt ici déclinable pour le nombre ſingulier où il fait *le* au maſculin & *la* au féminin: ce qui ne l'empéchera pas d'être indéclinable au pluriel; tant maſculin que féminin, où éfectivement l'uſage ne le décline point en cette rencontre; car des hommes & des femmes diroient également: *Nous avons été fidéles & nous le ſerons encore*, & non pas, *& nous les ſerons*. Du reſte il n'eſt pas vrai que le pronom *le* ſoit toujours indéclinable ni au pluriel ni au féminin, puiſqu'il ſe décline toujours après le pronom *ce*; comme, *étoit-ce votre penſée? je ne crois pas que ce la fût?* ou *ſont-ce là nos gens? oui, ce les ſont*. Par où l'on voit combien nos plus

plus habiles Grammairiens ont perdu de temps & de raiſonemens, quand ils ont entrepris de prouver que *le* étoit indéclinable.

Le pronom *en* qui eſt de ſoi génitif (393.) pouroit paſſer pour nominatif en ces phraſes : *il ne veut nulle courone ici bas, il en veut une immortelle* ; mais au fond il ſuplée pour un génitif ſous-entendu, comme s'il y avoit : *il veut une des courones, qui eſt immortelle.*

Le pronom ſupléant *y*, ſe met après 1035.
la particule *en* lorſqu'elle eſt employée devant un participe où elle forme un gérondif (542.) *en y allant* : au lieu qu'ailleurs *en* ne ſe met qu'après *y* : *vous y en trouvez* ; ou *je m'y en vais*. Dans le ſecond cas, *en* eſt pronom, & dans le premier, il eſt le ſigne du gérondif. (542.)

VII.

Uſage de pluſieurs particules qui ayant un grand nombre de divers emplois, cauſent le plus de dificulté, & ſont les plus importantes à ſavoir dans la Langue Françoiſe.

Que.

CEtte particule a pour le moins 1036.
vingt-huit uſages diférens.

1°. Elle eſt acuſatif ſingulier & pluriel

du pronom déterminatif *qui* (439.) & ſuplée pour le génitif & le datif du même pronom. (446.)

2°. *Que* entre deux verbes ſert à déterminer & à particulariſer le ſens du premier verbe (446.) comme, *je croi que vous rież.*

3°. *Que* à la ſuite de la négative *ne*, ſignifie *tantummodo*, ſeulement : *Céſar n'avoit de vice que l'ambition* ; c'eſt-à-dire, *avoit pour vice ſeulement l'ambition.*

4°. *Que* après *ne* ſe met auſſi quelquefois pour *nulle choſe : je n'ai que faire préſentement : il n'a que voir dans cette afaire*, c'eſt-à-dire, *il n'a nulle choſe à voir dans cette afaire : je n'ai nulle choſe à faire.*

5°. *Que* ſe met avant la troiſiéme perſone de l'impératif : *qu'il viéne, qu'ils faſſent.*

6°. *Que* ſe met pour *quelle choſe : je ne ſai que faire*, pour, *je ne ſai quelle choſe faire.*

7°. *Que* avant *ne* ſe met au lieu de *pourquoi :* comme, *que ne parlez-vous*, c'eſt-à-dire, *pourquoi ne parlez-vous pas.* Obſervez qu'en cette ocaſion on omet après *ne* la particule *pas* ou *point* ; & ſi l'on ajoutoit *pas* ou *point*, alors *que* ſignifieroit *quelle choſe* : comme, *que ne fites-vous pas pour l'obtenir* ; c'eſt-à-dire, *quelle choſe ne fites-vous pas pour l'obtenir ?*

Digitized by Google

8°. *Que* se met pour marquer un souhait, & alors il est suivi du subjonctif où de l'incertain de l'indicatif ; *que Dieu vous bénisse*, ou *que je voudrois*, &c.

9°. *Que* dans cette derniére phrase marque aussi une sorte d'admiration, & signifie *combien :* il se met alors avec tous les divers temps de l'indicatif ; *qu'il y a de fausses vertus ! qu'il étoit rare de renoncer à son intérêt!* &c. *Que vous portâtes loin vos prétentions !* &c. il se met aussi immédiatement devant un nom en sous-entendant le verbe : *que de fausses vertus, que de dissimulation !* il répond alors au *quot* ou *quantum* ou *quàm multus* des Latins.

10. *Que* se met pour *lorsque : il est venu que j'étois à travailler*, pour, *lorsque j'étois à travailler.*

11. *Que*, après le verbe *il ne fait*, suivi de la particicule *de* & d'un infinitif, se met pour *tout à l'heure ; il ne fait que de sortir*, pour, *il est sorti tout à l'heure.*

12. *Que*, après ce même verbe, *il ne fait*, suivi d'un infinitif (mais sans être suivi de la particule *de*) signifie, *il ne cesse ;* comme *il ne fait que chanter tout le jour*, pour, *il ne cesse de chanter tout le jour.*

13. *Que*, après un impératif se met pour *afin que : venez que je vous embrasse*, pour, *venez afin que je vous embrasse*, &c.

14. *Que*, ſe met pour, *à moins que*: comme, *je ne ſerai point content que je ne ſache le François*, c'eſt-à-dire, *à moins que je ne ſache le François.*

15. *Que*, ſe met après *autre* & *autrement*; & alors ſi la particule *que* eſt ſuivie d'un verbe, il faut ajouter la particule *ne*: comme, *il eſt autre que vous ne croyez*, pour, *il n'eſt pas tel que vous croyez.*

16. *Que*, après *il y a*, ſignifie, *depuis que*; *il y a dix ans que je languis*, c'eſt-à-dire, *dix ans ſe ſont paſſez depuis que je languis.*

17. *Que* tient lieu de la répétition d'une conjonction (669.) *quand j'ai dit & que j'ai prouvé: s'il le veut & que vous le vouliez*, pour, *quand j'ai dit & quand j'ai*, &c.

18. *Que* ſignifie, *& cependant*: comme, *il me verroit mourir qu'il n'en ſeroit pas touché*, c'eſt-à-dire, *& cependant il n'en ſeroit pas touché. Il auroit tout l'or du monde qu'il en voudroit davantage*, c'eſt-à-dire, *& cependant il en voudroit davantage.*

19. *Que* à la ſuite d'un verbe & ſuivi d'une négation & d'un ſubjonctif ſignifie, *ſans que*: *je ne l'ai point ſervi que je n'en aie eu du chagrin*; pour; *ſans que j'en aie eu du chagrin.*

20. *Que de* ſuplée pour, *rien de meilleur*: comme, *il n'eſt que de prendre le ton haut avec les prétendus importans*, ou *il*

n'eſt chère que d'avaricieux ; c'eſt-à-dire, *il n'eſt rien de meilleur que de prendre le ton haut* ; & *il n'eſt meilleure chère que celle d'un avaricieux*.

21. *Que* ſuivi de *ſi* ſe met pour, *& ſi* ; *que ſi vous m'objectez*, pour, *& ſi vous m'objectez*.

22. *Que* s'emploie après *tout* mis devant un adjectif, pour ſignifier *bien que : tout ſimple qu'il eſt, il conduit bien ſes afaires*, c'eſt-à-dire, *bien qu'il ſoit ſimple*. (493.)

23. *Que* après les comparatifs. (354.)

24. *Que* interrogatif ſe met pour le datif, *à quoi : que ſert la fortune quand nos paſſions nous rendent malheureux* ; pour, *à quoi ſert la fortune ? que* eſt auſſi nominatif interrogatif, *que reſte-t-il ? que dit-on ?*

25. *Que* après, *pour*, & après *trop* ou *aſſez* : *il eſt aſſez ſage pour qu'on ſe repoſe ſur lui* ; ou, *il eſt trop ſage pour qu'on ſe défie de lui* ; c'eſt-à-dire, *il eſt tellement ſage qu'on doit ſe repoſer ſur lui*, ou *il eſt ſi ſage qu'on ne doit pas ſe défier de lui*.

25. *Que* ſe met auſſi devant les temps du ſubjonctif, en ſous-entendant quelque autre verbe : *que j'allaſſe à cette cérémonie ſans y être invité* ; comme s'il y avoit, *vous voudriez que j'allaſſe* &c. *que* ſe met encore ainſi pour marquer de l'étonnement ; *que cet homme ſe ſoit oublié !* où l'on

peut de même ſous-entendre un verbe ; *eſt-il poſſible que cet homme ſe ſoit oublié ?*

27. *Que* pour *de qui*, ou *à qui* ; *c'eſt de vous que j'atends cette juſtice* ; *c'eſt à vous que je la fais* pour dire, *c'eſt vous de qui j'atens cette juſtice* ; *c'eſt vous à qui je la fais.*

28. *Que* ſe met pour *ou* ; *c'eſt au ciel que Dieu ſe fait voir* ; pour dire, *c'eſt au ciel où Dieu ſe fait voir.*

De, du, des.

1037. 1°. Ces particules ſervent d'articles au génitif.

2°. Elles marquent les ſurnoms qui viénent où ſont ſupoſez venir de Seigneurie : *M. le Prince de Condé* ; *M. le Maréchal de Catinat.*

3°. Elles ſe métent devant les noms du lieu, d'où l'on vient : revenir ou venir, *de Rome*, *du Palais*, *de la Campagne*, *des Indes*, &c.

4°. Après les verbes paſſifs (716.) *être aimé de ſon pére*, *conſidéré du Prince*, &c.

5°. Avant les noms de temps, ſouvent elles ſignifient *durant* ; *il n'a point paru de tout le jour* ; ou, *du régne de Louis Treize* : ou, *il a travaillé des heures entiéres* ; *il eſt parti de nuit*, *du matin*, &c. *je ne le verrai de ma vie*, c'eſt-à-dire *durant tout*

le jour, durant le régne de, &c. *durant toute ma vie.*

6°. Elles ſignifient quelquefois *avec*: comme, *travailler de ſa main, de ſa tête*, pour *avec ſa main*, &c.

7°. *De, du, des*, ont encore un uſage très-étendu, ſervant à déſigner le nom propre d'un objet qu'on vient d'indiquer par un nom apellatif (c'eſt-à-dire commun à d'autres objets de la même eſpéce) comme *le Royaume de France, la riviére du Rhone*: comme ſi l'on diſoit, *le Royaume qui s'apéle France*, &c.

Elles ſignifient quelquefois *par*: *il eſt mort de faim; il s'y prit de cette maniére*: c'eſt-à-dire, *par la faim, par cette maniére.*

La particule *de* (mais non point *du* ni 1038.
des) ſe met encore aux uſages ſuivans.

8°. Après certains adjectifs joints au verbe impersonel *il eſt* & ſuivis d'un infinitif: comme, *il eſt aiſé de reprendre, & mal aiſé de faire mieux*: ce qui ſignifie ſimplement, *reprendre eſt aiſé*, &c.

9°. Avant les adjectifs pris ſubſtantivement précédez & régis par un verbe, *qu'avez-vous vu de beau? il n'y en eut point de tuez.* Quand l'adjectif eſt un participe paſſif, précédé d'un nom de nombre, on peut ſuprimer *de*: comme, *il y en eut vingt tuez*; mais *de tuez* eſt plus élégant.

10°. En ces maniéres de parler, *il vient de ſortir, il ne fait que de commencer ; de*, ſert à ſignifier, *tout à l'heure :* c'eſt-à-dire, *il eſt ſorti, il a commencé tout à l'heure.*

11°. *De* avant les infinitifs au commencement d'une phraſe eſt *rédondant :* comme, *de ſavoir ce qui en eſt, c'eſt ce que je ne puis :* la phraſe ne perdroit rien de ſa ſignification quand *de* ſeroit retranché.

12°. Si la particule *de*, eſt jointe avec les noms de temps & avec la prépoſition *en*, mais ſeparée de la particule *en :* comme, *de deux jours en deux jours, de trois mois en trois mois ;* alors, *de* marque l'intervale réglé de certain nombre de jours ou de mois, &c. après lequel une choſe recommence ; c'eſt comme s'il y avoit, *chaque deuxiéme jour, chaque troiſiéme mois.*

13°. Après ces mots *il n'y a rien*, ſuivis d'un adjectif, il faut mettre *de :* comme, *il n'y a rien de ſi vrai que l'Evangile: il n'y a rien de ſi grand que Dieu.*

Les particules à, au, à la, aux.

1039. ELles ſervent d'articles au datif, & elles ont les mêmes uſages : excepté *à*, qui en a quelques-uns de particuliers, que nous marquerons.

1°. Ces particules du datif ſe métent

devant des noms de lieu : *vivre à Paris, au Perou, à la campagne, aux Indes.*

2°. Elles marquent la situation où l'on se trouve : comme, *être aux abois, à la mort*, &c.

3°. Elles désignent la personne à qui quelque chose convient ou apartient ; *un livre à moi*, ou *c'est à vous d'y pourvoir.*

4°. Elles signifient quelquefois *avec:* comme, *peindre à l'huile, travailler au fuseau, toucher au doigt, à coups d'épée*, c'est-à-dire *avec de l'huile, avec le fuseau, avec le doigt*, &c.

5°. Elles marquent les choses : 1°. à quoi l'on s'occupe : comme, *travailler à de la dentèle : s'apliquer aux Mathématiques :* 2°. les choses à quoi l'on a de la disposition, *habile à la guerre, adroit au jeu.*

6°. Quand elles sont entre deux noms, elles marquent souvent l'usage ou la qualité de la chose ou de la personne exprimée par le premier de ces deux noms : *un pot à l'eau, le cofre aux écus :* c'est-à-dire, *qui sert à mètre de l'eau, des écus*, &c. de même, *Président au Mortier* ou *Conseiller au Parlement.*

7°. Elles s'emploient au lieu de *par: faites le juger à des conoisseurs : je l'ai vu pratiquer aux maîtres de l'art*, c'est-à dire, *par des conoisseurs, par les maîtres*, &c.

8°. Elles signifient quelquefois, *selon*

comme, *à mon avis*, pour *ſelon mon avis*.

9°. Elles ſignifient d'autrefois *pour* : comme, *à votre avantage, à mon profit*, c'eſt-à-dire, *pour votre avantage, pour mon profit : il ſe prépare à partir*, c'eſt-à-dire, *pour partir* : de même on dit, *Maître à danſer, fruit à garder*, c'eſt-à-dire, *Maître pour danſer, fruit pour garder* ou *pour être gardé*.

10°. Elles ſe mêtent au lieu de la préposition *dans* ou *en*, qui ſeroient ſuivies de l'article défini : *être au lit* ; pour, *être dans le lit* ; ou *être à la maiſon*, pour *dans la maiſon* : de même *à l'honneur*, pour *en l'honneur* ; de même *aux cas marquez*, pour *dans les cas marquez*.

1040. Après un adjectif on met la particule *à* devant un ſubſtantif, qui eſt ainſi cenſé au datif : comme : *il eſt beau à vous d'en uſer ſi généreuſement*, c'eſt-à-dire, *il eſt beau que vous en uſiez*, &c.

La même particule *à* ſe met devant un infinitif : comme, *une choſe belle à voir, dificile à comprendre*, c'eſt-à-dire, *une choſe qu'il eſt beau de voir & dificile de comprendre*.

11°. Après, *c'eſt à vous*, on met *à* ou *de* devant l'infinitif : c'eſt *à vous à prendre parti*, tuum eſt decernere : *c'eſt à moi à vous ſatisfaire*, ou, *de vous ſatisfaire*.

12°. *à*, pour, *de quoi : donnez-lui à*

manger, pour, *de quoi manger.*

13°. *à* se met pour *si* ; *à juger de lui par la mine*, &c. pour, *si l'on juge de lui par la mine.*

14°. *à* est particule rédondante en ces phrases : *est-ce à dire ? ce n'est pas à dire*, pour *est-ce dire, ce n'est pas dire.*

15°. *à* désigne l'entre-deux de diférens nombres : *il y a quatre à cinq lieues*, pour *entre quatre & cinq lieues.*

16°. *à* se met pour, *jusque : de Versailles à Paris*, c'est-à-dire, *jusqu'à Paris.*

17°. *à* se met pour, *après : feuille à feuille*, c'est-à-dire, *feuille après feuille, l'une après l'autre.*

18°. *à* marque quelquefois le temps ou l'ordre avec lequel se font les choses : *à six heures, à temps, à son rang.*

19°. *à* se met souvent devant les infinitifs, sur tout dans les ocasions suivantes : Après le verbe *avoir* ou *être*, comme, *j'ai à craindre, il n'a rien à faire, c'est à vous à prendre vos précautions*, &c. ces sortes de phrases tiénent lieu des verbes, *devoir* ou *pouvoir* ; car c'est comme s'il y avoit, *je dois* ou *je puis craindre*, &c.

En, dans & y.

VOyez d'abord (653.) & ajoutez ce qui suit.

1041. 1°. *En* s'emploie comme, *dans*, pour marquer la ſituation où l'on ſe trouve : *être dans la joie, dans l'affliction*, &c. *être en afaires, en humeur*, &c.

2°. *En* ſe met pour, *de même que* : comme, *agir en homme d'honneur*, pour *de même qu'un homme d'honneur*, &c.

3°. *En* particule rélative génitif du pronom ſupléant *le* (420.)

4°. Bien que *en* ſoit *génitif*, il y a une ocaſion où il ſemble être au nominatif, puiſqu'il ſuplée pour un nominatif : comme, *l'art ſert à tout : c'en eſt un grand que d'aider la mémoire*, pour *c'eſt un grand art* : peut-être pouroit-on expliquer cet *en* dans le ſens du génitif. Voy. nomb. 1034.

5°. *En* particule rédondante qui n'a point de ſens particulier ; mais que l'uſage place devant certains verbes : comme, *je m'en vais*, pour *je vais* ; *j'en tiens*, pour, *j'ai atrapé ce que je ne cherchois pas* : *n'en pouvoir plus*, pour, *être épuiſé* : *s'en prendre à quelqu'un*, pour *acuſer* ou *ſoupçoner quelqu'un* : *en être à certain point*, pour *être parvenu à certain point* : *en vouloir à quelqu'un*, pour *avoir du reſſentiment contre quelqu'un* : *je ne ſai où j'en ſuis*, pour *je ſuis déconcerté* ; *il en eſt d'une langue comme de la mode*, pour *une langue eſt comme la mode*, &c. *s'en tenir à quelque choſe*, pour, *s'aréter à quelque choſe*.

Digitized by Google

6°. *En* & *dans* signifient quelquefois *selon* : comme, *en rigueur*, *dans la rigueur*, pour *selon la rigueur*, &c. 1042.

7°. *En* signifie d'autrefois *par* ou *avec* ; *agir en haine de quelqu'un*, pour, *agir par haine*, &c. *soufrir en patience*, pour *avec patience*.

8°. *En* joint avec *tant que* : comme, *en tant que Jesus-Christ étoit homme*, *il étoit mortel*, c'est-à-dire, *par la qualité d'homme*, &c. *en* devant les Participes Actifs, *en parlant*, &c. (voy. 542.)

Y 1°. est le datif du pronom supléant (420. & 421.) 2°. il fait partie essentiéle du verbe impersonel, *il-y-a*. (621.) 3°. Il est partie d'un autre verbe impersonel ; savoir, *il y va*, qui régit le génitif : *il y va de la vie*, *il y va de ma réputation*, pour, *il s'agit en ce point de ma vie*, *de ma réputation*, &c. 4°. On dit, *j'y suis*, pour dire, *je suis dans la disposition où je dois être par raport à la chose dont il s'agit*.

Si.

1°. SI, conjonction de doute. (Voyez 665.) 1043.

2°. *Si*, pris pour *tellement*, adeo : *il est si sot qu'il s'aplaudit lui-même de l'être*, pour, *il est tellement sot qu'il s'aplaudit*, &c.

3°. *Si*, signifie *jusqu'à ce point* : com-

me, *j'acheterois ce mauvais livre ? je ne suis pas si fou :* le mot *si*, pris en ce sens, suivi d'un infinitif, demande qu'on ajoute *que de* avant cet infinitif : *je ne suis pas si fou que de le faire.*

4°. *Si*, se met pour *oui* quand on afirme une chose qu'un autre nie: *vous n'avez point parlé ? si, j'ai parlé;* pour, *oui j'ai parlé.*

5°. *Si bien que*, pour *de maniére, que.*

Tant.

1044. 1°. *Tant* suivi de *que*, mais non pas immédiatement, signifie *ou, soit,* sive : *j'ai lu six Grammaires tant bonnes que mauvaises ;* c'est-à-dire, *soit bonnes, soit mauvaises.*

2°. *Tant*, pour *autant que : il n'a pas tant d'esprit que de vanité*, c'est-à-dire, *autant d'esprit que*, &c. Voy. nomb. 696. art. 4. & 5.

3°. *Tant* signifie *un si grand nombre*, ou seulement *un si grand* ou *si fort :* comme *il y a tant* (un si grand nombre) *de mauvais livres ;* de même aussi *on trouve tant d'avantage* (un si grand avantage) *à modérer ses passions. L'Empereur Numérien pleura tant* (si fort) *la mort de son pére qu'il en perdit les yeux.*

Tant que, signifie *tandis que*, quamdiu, *tant qu'on a de l'argent on a des amis.*

Digitized by Google

Plus & moins.

1°. ILs ſont ſuperlatifs ou comparatifs. 104. (354. 695.)

2°. *Plus*, joint avec un nom de nombre eſt prépoſition & régit le génitif : comme, *plus de dix perſones l'ont dit* ; il ne faut pas dire, *plus que dix perſones*, comme font pluſieurs étrangers.

3°. *Plus*, magis, adverbe ſignifie *davantage* : comme, *j'en eſpére encore plus.*

4°. *Le plus*, maxime *vel* plurimum : *de plus*, præterea : *au plus, pour le plus*, ad ſummum : *de plus en plus*, magis ac magis, adverbes.

5°. *Plus* ſe met pour, *d'autant plus* : *plus on a d'intérêt à parler & plus on eſt éloquent* ; c'eſt-à-dire, *on eſt d'autant plus éloquent qu'on a plus d'intérêt à parler.*

Plus après *ne* ſignifie quelquefois, *déſormais* : comme, *il ne viendra plus*, pour, *il ne viendra pas déſormais* : on dit quelquefois en ce ſens, *plus du tout* ; alors *du tout* rend la négative plus forte, *nullatenus.*

Plutôt ſignifie quelquefois, *ce qui vaut mieux* : comme, *plutôt être malheureux qu'infidéle* : & quelquefois, ce qui ſe fait avant un autre choſe, *ariver plutôt qu'un autre. Moins* ; minus, *à tout le moins* ou *au moins*, ſaltem.

6°. *A moins que*, nisi, conjonction qui veut être suivie de la particule négative *ne*, & qui alors régit un subjonctif : comme ; *à moins que vous ne soyez utile, vous ne serez point recherché.*

La conjonction *à moins que de*, a la même signification, mais elle régit l'infinitif : comme, *à moins que d'être utile aux gens, on n'en est point recherché.*

Par.

1046. 1°. PAR, marque la cause, le moyen ou la maniére des choses. *La Perse fut conquise par Cirus, par la force de ses armes & par une suite de merveilles.*

2°. *Par* est une prépositon de lieu : *aler par l'Alemagne ; par où irez-vous ?* au figuré on l'emploie de même, *prendre une afaire par le bon endroit.*

3°. *Par*, marque une espéce de distribution & signifie *chaque* ; *donner un écu par Soldat*, pour *à chaque Soldat.*

4°. *Par*, se met devant les infinitifs & à la suite des verbes qui signifient, *commencer* ou *finir* ; *il débuta par ennuyer*, &c. *il finit par irriter les gens.*

5°. *Par* se met avant diverses prépositions, sans presque rien changer au sens, *par dehors, par devant.*

Pour.

Digitized by Google.

Pour.

1°. POUR, devant un infinitif signifie *afin de :* comme, *Dieu a donné des loix pour nous rendre plus saints & plus heureux* ; c'est-à-dire, *afin de nous rendre*, &c. Il marque ainsi l'intention des personnes & la destination des choses ; & en ce sens il se joint aussi avec un nom, *je l'ai fait pour l'amour de vous, pour mon ami.* 1047.

2°. *Pour* devant un infinitif & se rencontrant après *trop* & *assez*, marque ce qu'on est capable de faire. *Il est assez habile pour se tirer d'un mauvais pas :* ou *il est trop simple pour apercevoir qu'on se moque de lui :* si, *pour*, n'est point précédé de *trop* ou *assez*, alors devant l'infinitif, sur tout devant le passé de l'infinitif, il signifie, *parce que :* comme, *pour avoir eu trop de zéle, il a été sacrifié*, c'est-à-dire, *parce qu'il a eu trop de zéle* ; on diroit aussi, mais peut-être moins bien à cause d'une espéce d'équivoque, *pour avoir trop de zéle je suis malheureux* : à peu près dans le même sens il se joint avec un nom ; *on l'a choisi pour son mérite*, c'est-à dire, *à cause de son mérite.*

3°. *Pour* signifie *au lieu de, en la place de, en qualité de :* comme, *on ne peut supléer pour lui*, c'est-à-dire, *on ne peut supléer en sa place :* ou *j'ai pour garant*, c'est-à-dire, *j'ai en qualité de garant.*

4°. *Pour que* forme une conjonction qui régit le ſubjonctif : quelques-uns l'ont voulu banir de notre langue ; mais elle y eſt demeurée & y eſt même néceſſaire en certaines ocaſions après *trop* & *aſſez* ; ce qui arive ſouvent, lorſque *trop* ou *aſſez*, ſuivi de *pour*, ſe trouve dans une phraſe compoſée où il y a deux verbes qui ont chacun leur nominatif diférent : comme, *il vous a trop bien ſervi pour que je ne lui en aie pas obligation : je vous eſtime aſſez pour que vous m'aimiez un peu* : hors de ces ocaſions il vaut mieux éviter *pour que, &c.*

5°. *Pour* ſignifie l'eſpace de temps qu'on déſtine à quelque choſe : *je vous le prête pour un mois*, c'eſt-à-dire, *pour l'eſpace d'un mois* : ad menſem.

6°. *Pour*, ſignifie auſſi, *dequoi* ; *il n'a pas pour vivre* ou *de quoi vivre*.

7°. *Pour* ſignifie quelquefois *à l'égard* ou *par raport* : comme, *pour moi je ne me plains pas* : c'eſt-à-dire, *par raport à moi*, ou, *pour ce qui me regarde* : de même, *c'eſt beaucoup pour vous*, c'eſt-à-dire, *par raport à vous, &c.*

8°. *Pour* marque l'échange qu'on fait d'une choſe avec une autre ; ou exprime quelque ſorte de compenſation : *il m'a donné un tableau pour mon livre* ou *en échange de mon livre* : *rendre des inſultes pour des bienfaits*, &c.

9°. *Le pour & le contre* ſorte de nom qui ſignifie ce qu'il y a à dire pour ou contre une choſe.

10°. *Pour le moins*, adverbe : ad minimum : & *pour peu que*, conjonction : comme, *pour peu que vous le vouliez*, ſi tantiſper volueris.

Faire.

1°. CE verbe dans ſa ſignification la plus générale ſignifie *produire, conſtituer, cauſer* : comme, *faire une action, un crime*, &c. ou *faire une afaire à quelqu'un.* Il ſe joint de même avec un infinitif, *faire aimer la vertu* pour *être cauſe qu'on aime la vertu, ſe faire eſtimer, faire faire un ouvrage*, &c. 1048.

2°. Il ſignifie, *faire en ſorte* : comme, *faites que je ſois content*, pour *faites en ſorte que je ſois content.*

3°. *Faire* ſuivi encore d'un infinitif ſignifie *attribuer* : comme, *il m'a fait dire des choſes à quoi je n'ai jamais penſé*, pour *il m'atribue d'avoir dit des choſes*, &c.

4°. *Faire* ſignifie quelquefois acommoder ou préparer quelque choſe : *faire ſon lit, faire ſa chambre.*

5°. *Faire*, pour *contrefaire* : *ceux qui font les fous à propos, ne le ſont guéres.*

6°. *Faire* pour *prétendre paroître* : comme *faire l'habile homme* ; *faire le Philoſophe* : c'eſt-à-dire, *prétendre paroître habile homme*, &c.

7°. *Faire*, précédé du verbe *j'ai* & de *que* avec une négation signifie *besoin*: comme, *Un solitaire n'a que faire de rien & un homme du monde a afaire de tout.*

8°. *Faire* se dit impersonellement des qualitez du temps: *il fait beau, il fait vilain, il fait froid, sec, chaud, &c.* c'est-à-dire, *le temps est beau, vilain*, &c.

9°. *Se faire*, avec un datif se met pour *se former, s'acoutumer*; comme, *se faire aux afaires, à la fatigue.*

10°. *C'est fait* ou *c'est fait de lui*, actum est, ou *actum est de illo.*

11°. *Faire* se met au lieu de la répétition d'un verbe qu'on vient d'énoncer: comme, *je l'ai servi & je le ferai encore*, pour, *& je le servirai encore*, &c.

Usage des particules re & de *au commencement des mots dont elles font partie.*

LA particule *re* quand elle se prononce par un *e* muet, signifie ordinairement la réitération de l'action exprimée par le mot: comme *refaire, remesurer*, pour dire, *faire, & mesurer encore une fois*, &c.

La particule *de* (ou *des* s'il suit une voyéle) signifie souvent le contraire de l'action exprimée par le mot: comme, *déranger, démasquer, désunir*; c'est-à-dire, *ôter l'arangement, le masque, l'union.*

FIN.

APENDICE
SUR
L'ELEGANCE.

TOUT le monde parle d'élegance ; les Grammairiens en particulier ſemblent en faire le but de leur art, & la plupart de leurs livres ne ſont remplis que du terme *élegant* : des *tours élégants*, des *phraſes élégantes*, des *mots élégants*, des expreſſions plus *élégantes les unes que les autres*. Il eſt donc naturel de rechercher éxactement ce que c'eſt que cette *élegance* dont il eſt fait tant de bruit, & dont il ſemble néanmoins qu'on n'ait qu'une idée confuſe.

Avec tout le ſoin que j'ai pu aporter pour trouver une idée juſte qui répondît à ce que les Grammairiens ont communément dans la penſée, quand ils emploient le mot d'*élégance*, je n'ai rien trouvé à mon gré de plus juſte que ce que je vais dire.

L'*élégance*, en fait de Grammaire, *n'eſt qu'une expreſſion plus propre, plus d'uſage*, ou *d'un meilleur uſage qu'une au-*

tre expreſſion qui auroit le même ſens, ou à peu près le même ſens.

1°. J'ai dit d'abord, *l'élégance en fait de Grammaire*; car ſi l'on tranſporte le mot *élégance*, au tour & au caractére des penſées; c'eſt prendre le change, comme le font quelques-uns; d'où il faut conclure que l'*élégance* dans ſa propre ſignification ne regarde que la Grammaire.

2°. L'*élégance* ſe dit d'une expreſſion par raport à une autre expreſſion qui ſe pouroit employer, & qui a le même ſens, ou à peu près le même ſens; car s'il ne ſe trouve qu'un ſeul terme pour exprimer ce qu'on veut dire, jamais on ne s'aviſera d'y trouver de l'élégance; c'eſt pourquoi on ne trouvera point d'élégance dans cette phraſe qui d'ailleurs eſt très-Françoiſe: *le fer eſt dur*, ou *l'eau eſt liquide.* Or pourquoi ne trouve-t-on point d'*élegance* dans ces expreſſions? c'eſt qu'elles ſont uniques pour ſignifier ce qu'on veut dire alors, & que toute autre expreſſion qu'on pouroit employer pour rendre le même ſens, ou à peu près le même ſens, n'eſt point d'uſage parmi ceux qui entendent la langue. Mais au contraire il ſe trouvera de l'élégance dans la phraſe ſuivante: *une matiére didactique ne comporte pas beaucoup d'ornemens*; au lieu de dire, *il ne convient pas*

de mètre beaucoup d'ornemens dans une matière didactique; parce que de ces deux façons de parler qui ont à peu près le même ſens, la premiére eſt plus d'uſage parmi ceux qui ſavent le mieux notre langue. Par la même raiſon il eſt plus *élégant* de dire *il y eut vingt hommes de tuez*, que de dire *il y eut vingt hommes tuez.*

Que ſi l'on aplique le mot *élégant* à tout un diſcours, ce mot n'exprimera autre choſe (à le prendre dans ſa vraie ſignification) ſinon que le diſcours eſt énoncé dans les termes les plus juſtes, les plus propres, & du meilleur uſage qui ſoient dans une langue, pour énoncer ce que l'on avoit à dire.

De ces notions qui me paroiſſent aſſez naturéles ſur le ſujet de l'*élégance*, il s'enſuivra que toute la pratique de l'élegance ne doit atirer aucune atention que celle de ſuivre les régles de la Grammaire & du ſtile que j'ai expoſées dans la ſuite de mon ouvrage. Si donc j'en ai fait un article à part, c'eſt moins que j'euſſe rien de particulier à en dire, que pour montrer au commun des Grammairiens, qu'ils ne diſent rien eux-mêmes de particulier, croyant peut-être dire beaucoup, lors qu'ils font valoir ſi ſouvent dans leurs ouvrages le terme d'*élégance.*

Digitized by Google

Son étimologie même semble confirmer ce que je dis, puisqu'il paroît se tirer du mot *choisir*, eligere, qui marque le choix qu'on fait de l'expression la plus propre & la plus en usage, pour exprimer ce qui s'ofre à enoncer.

Quelques-uns peut-être ne conviendront pas tout-à-fait de la notion que j'ai aportée de l'élegance, & ils ne verront pas comment elle s'acorde en particulier avec diférens livres où l'on a eu en vue de ramasser *les élégances de la langue Latine*; puisque parmi ces prétendues *élégances*, plusieurs ne paroissent point d'un meilleur usage que d'autres expressions qui ont le même sens.

Par là on réduiroit la notion d'*élegance a une expression propre & usitée, qui n'est pas communément employée par le vulgaire, mais seulement par ceux qui possèdent le mieux une langue.* Quelle que puisse être cette notion, il est aisé de voir que dans ce qu'elle a de plus juste & de plus précis, elle conviendra très-bien avec la première que j'ai aportée; & qu'au moins les deux réunies ensemble feront conoître un peu plus clairement la nature de l'*élégance*, qu'on ne l'a connue jusqu'ici.

Fin de l'Apendice sur l'élégance.

TRAITÉ

TRAITÉ
PHILOSOPHIQUE
ET PRATIQUE

De la prononciation des *e* diférens dans la langue Françoiſe,

Pour en faciliter la conoiſſance aux gens de létres, & l'uſage aux étrangers, & aux perſones de Province.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

Plusieurs trouveront peu considérables les choses qui font la matiére de ce Traité. Il a peut-être été un temps que moi-même j'aurois trouvé étrange qu'on s'avisât de travailler sur des sujets qui semblent de vraies minucies. Cependant à considérer celui-ci de plus près, il paroit que la curiosité & l'utilité peuvent le rendre très-digne d'atention.

La curiosité ; car plus certains objets, qui sont en soi très-réels, semblent par leur subtilité vouloir nous échaper, plus nous avons de plaisir à les mêtre entiérement à portée de notre intelligence & de notre imagination.

L'utilité ; car ces sortes de conoissances, quelque abstraites qu'elles paroissent, fournissent des principes plausibles qui aplanissent l'étude & la pratique de notre prononciation, & même de la prononciation mésanique de toutes les langues.

D'ailleurs, ceux qui aiment la nôtre peuvent encore s'intéresser au Traité que je donne ici. On la décrie quelquefois comme pleine de dificultez bizares, sur lesquelles il est impossible d'établir ni régles ni principes généraux. La malignité a fait même regarder cet inconvénient prétendu comme l'éfet

Digitized by Google

d'une inconſidération & d'une legéreté qu'on reproche à notre nation ; ce reproche tombe en particulier ſur la dificulté de parvenir à la conoiſſance & à la pratique de tous les c *diférens de notre langue, où les étrangers publient qu'ils ne peuvent rien concevoir. Cependant on ne peut avec équité s'en prendre ni au génie de notre langue, ni au caractére de notre nation, mais uniquement au malheur d'avoir étudié notre Grammaire ſans le ſecours des Réfléxions Philoſophiques & Métaphiſiques ; car elles contribuent beaucoup plus qu'on ne penſe à découvrir l'économie générale, & à faciliter l'uſage des langues.*

Au reſte, comme les régles ſimples & générales raportées dans ma Grammaire ont juſtifié la nôtre, par raport à la bizarerie prétendue des articles de nos noms & des conjugaiſons de nos verbes : les régles que j'aporterai ici ne la juſtifieront pas moins par raport à la bizarerie prétendue de la multiplicité de nos c.

Digitized by Google

TRAITÉ PHILOSOPHIQUE ET PRATIQUE

De la prononciation des *e* diférens de la langue Françoiſe.

POUR peu qu'on ſe ſoit mis en devoir d'aprendre ou d'enſégner notre langue par les régles de la Grammaire, on s'aperçoit bientôt que la plus grande dificulté ſe rencontre au traité de la prononciation ; & dans ce traité, aux régles qui regardent la prononciation des *e*.

Pluſieurs de nos Grammairiens en ont été ſi perſuadez, qu'ils ont ſuivi en ce point la maxime d'Horace : *Quæ deſperat tractata niteſcere poſſe, relinquit :* N'eſpérant pas pouvoir traiter éxactement cette matiére, ils ont pris le parti de l'abandoner, & ont cru qu'il faloit ſur ce point, renvoyer uniquement à l'uſage. Les autres, comme M. D. L. T. & le P. C. n'en ont aporté que quelques ré-

gles ; disant qu'il n'étoit pas possible d'exprimer & de ramasser tout ce qu'il y auroit à dire là-dessus. Enfin si quelques-uns comme M. H. en ont voulu marquer les détails, ç'a été par une quantité excessive de réfléxions, qui d'un coté étoient défectueuses, & d'un autre coté si embarassées, qu'elles couteroient plus à aprendre que l'usage même.

Comme j'avois entendu beaucoup d'étrangers & des persones de Province renouveler souvent leurs plaintes à ce sujet, disant qu'ils ne savoient à quoi s'en tenir sur la prononciation de la létre *e*, laquelle néanmoins fait partie de plus de la moitié de nos mots ; je m'apliquai dans ma Grammaire Françoise à leur donner des régles ainsi qu'ils souhaitoient. Plusieurs m'en ont su gré comme du secours le plus grand qu'ils eussent encore trouvé pour aprendre cette partie si importante de notre prononciation ; mais quelques-uns l'ont étudiée si bien, & ont pris tant de soin à l'éxaminer, qu'en me proposant leurs dificultez, ils m'en ont fait naître à moi-même ; & enfin ils m'ont fait apercevoir que dans la premiére édition de mon ouvrage, je n'avois point encore exprimé avec l'éxactitude qu'il auroit été à souhaiter, tout ce que l'on doit dire de la nature & de la prononciation des *e* de la langue Françoise.

Digitized by Google

La dificulté vient originairement de la variété des ſons qui ſont déſignez en notre langue par cette même figure *e*. Je ne parle point cependant ici des ocaſions où *e* conjointement avec une autre létre déſigne un ſon particulier, & tout diférent de ce que nous apelons des *e*. Ainſi *e* ſuivi d'un *u* déſigne le ſon qui ſe prononce dans *feu*. Ainſi *e* ſuivi d'un *n* ou d'une *m* déſigne ſouvent un ſon nazal, comme il a été dit dans la Grammaire (844. & ſuiv.)

Je parle donc ici des ocaſions où l'*e* eſt proprement ſeul de voyéle dans une même ſilabe (ou ſuivie ſeulement d'un *i*, qui ne ſe prononçant point comme dans *peine*, *ſeigneur*, *veiller*, laiſſe à l'*e* toute ſa prononciation & ſon uſage propre.) Or il s'agit de bien diſcerner combien la létre *e* ſeule dans une même ſilabe, peut déſigner de ſons diférens dans notre langue, & quels doivent être ces ſons; car c'eſt de quoi on ne convient pas.

Il faut donc commencer par une diférence générale que tous d'un conſentement unanime reconoiſſent dans nos *e*, dont les uns ſont apelés *e* muets ou *e* François; tels qu'ils ſont dans *prie*, *faſſe*, *feront*, &c. & les autres ſont apelez *e* Latins ou *e* ſuſceptibles d'accent, tels qu'ils ſont dans *café*, *difére*, *fer*, *accès*. Nous apelons les premiers *e* François; parce

que leur uſage & leur ſon n'eſt dans aucune langue ni ſi fréquent ni ſi marqué que dans la langue Françoiſe. On les apéle auſſi des *e* muets, parce que de toutes les voyéles & de tous les ſons de la voix humaine, nul n'eſt plus foible & ne ſe fait moins entendre ou diſtinguer à l'oreille que ces *e* François.

Nous apelons les autres des *e* Latins, parce que leur uſage & leur ſon ſe rencontrent communément parmi ceux qui prononcent la langue Latine, de quelque nation qu'ils ſoient. Je les apéle auſſi des *e accentuez*; parce que dans notre langue, c'eſt communément par un accent qu'on les diſtingue d'avec les *e* muets ou François, qui ne ſont point ſuſceptibles d'accent. Ainſi on écrit les mots *vérité*, *ſincére*, *accès*, avec des accents tels qu'on les voit ici, & qui ne ſe placent jamais ſur les *e* muets. Au reſte on omet ſouvent de placer l'accent ſur ces *e* accentuez, ſoit par la circonſtance de quelques régles générales, qui y ſupleént, & que nous raporterons; ſoit (comme il arive plus ſouvent) par négligence, par inatention ou par ignorance du véritable uſage de notre ortographe.

La diférence des *e* François & des *e* Latins, pris en général, eſt ſi grande, que les uns & les autres ſe prononcent par

une conformation & un mouvement de la bouche entiérement diſſemblable. Car les premiers qui ſont les *e* muets ſe forment de la maniére la plus ſimple & la plus aiſée qui puiſſe être ; puiſque ce n'eſt que la prononciation de la voyéle *a*, mais avec une ouverture de la bouche moins grande de moitié; ſans donner ni à la langue ni aux lévres aucun autre mouvement particulier.

Au contraire les *e* Latins ſe prononcent par une conformation particuliére de la bouche ; ſavoir en avançant le bord de la langue juſque vers les dents d'embas.

Cependant il eſt à remarquer que dans la conformation de la langue & des lévres que nous avons marquée pour la prononciation des *e* Latins, la bouche peut s'ouvrir ou plus ou moins, & c'eſt ce qui fait dans notre langue diverſes ſortes d'*e* accentuez qu'on apéle ou des *e* fermez, ou des *e* ouverts, ou des *e* très-ouverts ; au lieu qu'il n'y a qu'une ſorte d'*e* muet, qui ne ſe peut prononcer ni moins ni plus ouvert : car ſi on vouloit le prononcer moins ouvert, on ne feroit entendre aucun ſon, étant lui-même le plus petit des ſons ; & ſi on vouloit le prononcer plus ouvert, alors ce feroit un *a*.

Comme la diférence générale entre nos *e* Latins ou accentuez & nos *e* François

ou muets, eſt tres-ſenſible, & que tous en conviénent : il ne ſe préſente ici nulle diſcuſſion à faire ſur ce point, que de marquer des régles ſimples & générales pour diſcerner aiſément les uns d'avec les autres ; c'eſt ce que je ferai ſur la fin de ce Traité. Mais comme la diſtinction des diférens *e* Latins n'a jamais été établie ſur aucun principe ; c'eſt à quoi je veux m'atacher d'abord.

En éfet nos Grammairiens n'ont communément diſtingué dans notre langue que deux *e* Latins ou accentuez ; ſavoir l'*e* fermé & l'*e* ouvert, qui ſe trouvent tous deux dans ce même mot, *fermé*, où le premier *e* eſt ouvert & le ſecond fermé. Mais il eſt aiſé de voir par l'éxemple des trois mots *Fée*, *difére*, *fèr*, qu'il faut évidemment diſtinguer au moins trois ſortes d'*e* Latins dans notre langue ; puiſque l'*e* de la ſilabe *fé* au mot *difére* n'eſt ni ſi fermé que dans *Fée*, ni ſi ouvert que dans *fèr* ; car il ſe trouve à peu près autant de diférence ſur ce point, entre la prononciation de *difére* & de *fer*, qu'entre celle de *difére* & de *Fée*. Cet éxemple ſeul a mis la choſe dans une telle évidence, que je ne ſache perſone qui n'en ſoit tombé d'acord.

J'ajoute préſentement que ſi l'on veut y aporter une grande atention, on

Digitized by Google

pourra encore distinguer un quatriéme *e* Latin, ou accentué dans notre langue; & que l'*e* de la même silabe *fé* au participe *diférant* est, si l'on y prend garde, un peu moins ouvert que dans je *difére*, & un peu plus cependant qu'il ne l'est dans *Fée*. Il seroit aisé de faire voir que cette distinction de son des divers *e* Latins, qui se rencontrent dans les quatre mots précédens, se trouve dans une infinité d'autres mots de notre langue; & même qu'il se pouroit encore trouver entre nos *e* Latins d'autres diférences, lesquelles se tireroient comme les précédentes de ce qu'ils sont plus ou moins ouverts. Comment donc se prendre à expliquer ces diférences de nos *e* accentuez, aux étrangers & aux persones de Provinces, puisque ceux qui savent le mieux notre langue, & qui en ont même donné des régles, ne l'ont pas eux-mêmes toujours aperçue?

Quelles que puissent être ces dificultez, elles s'éclairciront par certaines réfléxions, qui en démélant la mécanique des diverses prononciations de nos *e* accentuez, en métra le mistére à la portée de tout le monde par raport également & à la spéculation & à la pratique.

Je supose donc premiérement que

dans le génie, & dans l'inſtitution de notre langue, il n'y a eu nulle diſtinction afectée entre nos divers *e* Latins ou accentuez. Ma ſupoſition ſe vérifiera par une ſimple remarque ; c'eſt qu'avant un uſage introduit ſeulement depuis trente ou quarante ans, & qui n'eſt pas même encore aujourd'hui admis par l'Académie Françoiſe, tous nos *e* Latins, ſoit fermez ou ouverts, ſoit plus ou moins ouverts, ſe ſont marquez indiféremment par un même accent, qu'on nomme d'ordinaire, *accent aigu*. Ainſi le Dictionaire de l'Académie & pluſieurs bons Auteurs écrivent encore aujourd'hui, avec ce même accent l'*é* dans les mots *difére*, *profés*, *tiré*, *réptile*, dans leſquels ſe trouvent les trois ou quatre ſortes d'*e* Latins dont nous avons parlé.

Auſſi les Auteurs qui ont aperçu cette diférence, & qui ſans la pouvoir bien déméler, l'ont voulu indiquer par leur ortographe, ont-ils varié par raport à cet accent. Il eſt vrai que dans les endroits où l'*e* eſt manifeſtement fermé, ils y ont toujours mis un accent aigu, comme dans *fée* ; & que dans quelques endroits où l'*e* eſt manifeſtement très-ouvert, ils y ont toujours mis un accent grave, comme dans *après* : mais dans les *e* qui participent à ces

deux extrémitez, comme dans *etoient*, *dette*, *difere*, ils y ont mis tantôt un accent aigu, comme *étoient*, *détte*; tantôt un accent grave, comme *ètoient*, *dètte*, & tantôt ils n'y en ont point mis, pour éviter d'en métre un qui ne convint pas aſſez.

Je ſupoſe 2°. qu'en général le génie de notre langue à l'égard des *e* Latins, eſt de les prononcer fermez; en ſorte qu'elle les prononce tous de la ſorte, à moins qu'une mécanique naturéle de la prononciation qui ſe trouve dans toutes les langues, ne nous ait porté à prononcer ces *e* ouverts.

Je ſupoſe 3°. que cette mécanique n'eſt guére que la prononciation de quelque conſone qui étant immédiatement à la ſuite d'un *e* avec lequel il eſt prononcé dans une même ſilabe, fait prononcer cet *e* plus ouvert. En éfet la bouche étant preſque fermée dans l'*e* fermé; comme il faut qu'elle ſe remue & s'ouvre pour prendre la nouvelle conformation qu'éxige la conſone ſuivante, la prononciation de l'*e* ſe reſſent alors de cette ouverture. Ainſi il ſe prononce plus ou moins ouvert, 1°. ſelon que l'*e* eſt joint plus ou moins étroitement avec la conſone ſuivante: 2°. ſelon que la conſone ſuivante fait ouvrir la bouche

Digitized by Google

plus ou moins dans ſa prononciation.

4°. Je ſupoſe que nous ne prononçons nule part des *e* ouverts que quand ils ſont ſuivis, au moins dans l'écriture, de quelque conſone qui ſe prononce, ou qui s'eſt autrefois prononcée dans notre langue; en ſorte qu'ayant été acoutumez à entendre prononcer un *e* ouvert à cauſe de cette conſone dont il étoit ſuivi, l'habitude nous l'a fait encore prononcer ouvert, lors même que l'uſage nous a fait ceſſer en certaines ocaſions de prononcer cette conſone ſuivante.

5°. Enfin je ſupoſe que la longueur de nos ſilabes longues, où il ſe rencontre des *e* ouverts, fait qu'en les prononçant, nous tenons la bouche plus long-temps ouverte, & c'eſt encore une mécanique qui ſert à former & à expliquer la diférence de nos *e*. Quelques éxemples feront toucher au doigt la vérité des ſupoſitions que je viens de marquer, & les fera recevoir dans la ſuite, non plus ſimplement comme des ſupoſitions, mais comme autant de principes.

J'ai dit 1°. que nos *e* Latins ſont ouverts par l'ocaſion d'une conſone ſuivante. Trois réfléxions en font la preuve. 1°. Les *e* que nous prononçons les plus fermez ſont ceux qui ſont à la fin d'un mot, où ils ne ſont & n'ont jamais été ſuivis

Digitized by Google

d'aucune conſone, comme dans *aimè*, *bonté*, j'ai *prié*, &c.

2°. Tous les *e* Latins ſuivis dans une même ſilabe de quelque conſone qui ſe prononce, deviénent tous un peu ouverts comme *bec*, *cornet*; cette régle eſt ſans aucune exception.

3°. Plus les conſones dont les *e* ſont ſuivis dans une même ſilabe, obligent à ouvrir la bouche, plus les *e* ſont ouverts, non ſeulement en François, mais encore dans toutes les langues. Ainſi les conſones qui font le plus ouvrir la bouche étant *r* & *l*, tous les *e* qui dans une même ſilabe ſont ſuivis d'une de ces deux létres prononcées, ſont plus ouverts; comme *mèr*, *enfèr*, *tèrni* ou *Elbeuf*, *ellebore*, *caſuel*: de même en Italien *inferno*, *terra*, &c. en Latin *verbum*, *terminus*; d'ailleurs le *p* faiſant moins ouvrir la bouche que l'*r* ou *l*, il arive que l'*e* eſt moins ouvert ſuivi dans une même ſilabe d'un *p* que d'une *r*; ainſi dans le mot *impércéptible*, l'*e* eſt plus ouvert dans la ſilabe *per* que dans la ſilabe *cep*; la choſe eſt évidemment la même dans toutes les langues.

Parcourons toutes les autres conſones: pour peu que nous y faſſions d'atention, il ne nous ſera pas moins évident qu'elles font ouvrir plus ou moins les *e* dont elles ſont précédées; à proportion

qu'elles-mêmes ont beſoin pour être prononcées d'une ouverture plus ou moins grande de la bouche.

Ainſi l'*e* étoit beaucoup plus ouvert dans les mots *quelqu'un*, *mercredi*, quand on y prononçoit *l* ou *r*, qu'il ne l'eſt préſentement qu'on prononce, *quéqu'un* & *mécredi*.

J'ai dit 4°. que nous ne prononçons nule part des *e* ouverts, que quand ils ſont ſuivis au moins dans l'écriture de quelque conſone. Ainſi nous prononçons l'*e* ouvert dans *nef*, *cruel*, *amer*, *difére* &c. Mais dans les mots *préambule*, *dëifia*, *Géant*, *metéore*, *Fée*, l'*e* accentué eſt entiérement fermé, parce que la voyéle ſuivante, eſt un ſon tout diférent, avec lequel l'*e* accentué ne peut s'unir: au lieu que ſelon la nature de toutes les voyéles, il s'unit très-bien avec toutes les conſones, qui ſont moins des ſons que des modifications de ſons.

Quoiqu'il en ſoit, quand l'uſage à ſuprimé la prononciation de la conſone finale en des ocaſions où l'on prononce des *e* ouverts à la fin d'un mot, alors ſe vérifie ce que j'ai avancé dans la ſeconde partie de ma quatriéme ſupoſition; car l'habitude nous ayant acoutumé à entendre prononcer l'*e* ouvert dans les mots où il étoit ſuivi d'une conſone, nous le pro-

prononçons encore ouvert quand même l'uſage permet ou exige qu'on ne prononce plus cette conſone. Ainſi l'uſage permétant qu'on ne prononce plus le *t* final des mots terminez en *et*, comme *effet*, *cornet*, il *met*, ou *atrait*, il *fait* (car il en eſt en tout de l'*ai* comme de l'*e*, ainſi que nous le ferons voir) : on prononce néanmoins en *e* ouvert l'*e* qui précéde le *t* ; parce que notre oreille eſt acoutumée à l'entendre prononcer ouvert, à cauſe de la conſone ſuivante dont il étoit ſuivi dans ſa primitive prononciation ; ainſi on prononce, *effè*, *cornè*, *atrè*, & non pas *efé*, *corné*, &c.

Par la même raiſon l'uſage ayant éxigé à l'egard de ces mêmes mots terminez en *et* ou *ait*, qu'on retranchât la prononciation de la conſone finale dans leurs pluriels ou leurs dérivez finis par une *s*, comme dans *projets*, *cornets*, je *mets*, *atraits*, &c. il a été naturel que le ſon de l'*e* ouvert demeurât encore le même ; ſi ce n'eſt qu'il y devient un peu plus ouvert à cauſe de l'*s* finale qui rendant longue la derniére ſilabe de cet *ets* ou *aits*, les rend auſſi plus ouverts ; car ſelon ma cinquiéme ſupoſition, toute ſilabe longue terminée en *e* ouvert qui fait tenir la bouche plus long-temps ouverte, fait ſentir auſſi à proportion, ces *e* plus ouverts.

Il reſte à éxaminer pourquoi l'*e* eſt ouvert dans *decès*, *ſuccès*, *abcès*, *accès*, *progrès*, *procès*, *dès*, *lès* (*dites-lès*) & peut-être en deux ou trois autres ſemblables mots où l'*s* ne ſe prononce point, & qui ne ſont dérivez d'aucun autre mot François où elle ſe prononce. Sur quoi je dis qu'ils ſont la plupart dérivez de mots Latins, dans leſquels en prononçant la conſone qui ſuit l'*e*, nous y prononçons auſſi cet *e* ouvert, ce qui nous l'a fait prononcer de même en François : comme dans *abſceſſus*, *diſceſſus*, *progreſſus*, *ſucceſſus*, *proceſſus*, où nous prononçons mécaniquement l'*e* ouvert à cauſe de la conſone dont il eſt ſuivi : nous avons gardé la même habitude en prononçant ces mots François, *procès*, *abcès*, ſi ce n'eſt que l'*s* finale alongeant leur derniére ſilabe, les fait encore prononcer plus ouverts, ſelon la cinquiéme ſupoſition.

D'ailleurs il y a tout ſujet de croire que même à l'égard de ces mots, nous y avons prononcé l'*s* finale dans l'ancien uſage de notre langue. C'eſt ce que nous pouvons juger, 1°. par l'analogie générale de cette langue, puis qu'en trois ou quatre mille mots où elle a des *e*, elle n'en prononce preſque point d'ouverts, s'ils ne ſont ſuivis d'une conſone : 2°. parce qu'il n'y a

pas encore long-temps que plusieurs prononçoient l'*s* dans la prépoſition *dés*, faiſant ſonner *dess que*, au lieu de *dè que* : 3°. Parce que dans la moitié de la France & dans les Provinces où les peuples n'étant pas fort à portée de ſuivre les changemens que la mode fait aux mots de notre langue, ils prononcent encore l'*s* finale des mots dont nous parlons ; de ſorte qu'au de-là du Rhone & de la Loire, on prononce encore *accès*, *procès*, *donné-less*, &c. pour *accè*, *procè*, *donné-lè*.

Nous pouvons remarquer à cette ocaſion l'origine de la bizarerie qu'on reproche à notre ortographe, où un grand nombre de mots ſe prononcent tout autrement qu'ils ne ſont écrits : pourquoi écrit-on *il a eu*, puis qu'on prononce *il a u* ? c'eſt qu'on prononçoit autrefois *éu*, & non pas *u* ; & on l'entend encore prononcer ainſi à pluſieurs perſones agées, élevées en certaines Provinces. Pourquoi écrit-on *aimer*, puis qu'on prononce *émer* ? c'eſt qu'on prononçoit légérement la diphtongue *ai*, comme elle ſe prononce parmi les Italiens & parmi nos Gaſcons, qui prononcent encore préſentement l'*a* & l'*i* dans *je ferai*, comme s'il y avoit je *fera-ï*, au lieu de prononcer je *feré* : mais la nonchalance ayant fait prononcer imparfaite-

ment l'*i*, en fit dans la ſuite un *e* qui demande à peu près la même conformation de bouche que l'*i*, mais moins contrainte & moins ſerrée ; de là on prononça je *fera-é* pour je *fera-ï*.

La même nonchalance ou peut-être l'impatience qu'ont nos François à s'énoncer, ayant enſuite mélé le ſon de l'*a* & celui de l'*e* ne conſerva que la derniére de ces deux voyéles ſur laquelle tombe le fort de la prononciation : c'eſt encore ce qui eſt arivé à l'égard des *oi*, comme dans *François*, je *ferois*, ils *diſoient* : car après les avoir prononcez avec le ſon d'*o* & d'*i*, on en vint à les prononcer avec le ſon d'*o* & d'*e*, tel qu'ils étoient encore univerſellement prononcez, il n'y a pas cent ans ; je me ſouviens de les avoir entendu dans ma jeuneſſe, prononcer communément de la ſorte aux vieillards ; quelques-uns le font encore : ainſi on a prononcé, *je fero-ïs*, puis *je fero-ès*, puis enfin *je ferès*.

Cependant l'ortographe eſt à peu près demeurée la même ; car comme elle ſubſiſte par les livres & par les ouvrages des gens de Létres qui ſont d'ordinaire les plus eſtimez par raport à la ſience éxacte de la langue ; ils ſe ſont fait un devoir les uns après les autres d'écrire comme écrivoient leurs prédéceſſeurs,

Digitized by Google

qui avoient de la réputation & qui leur fourniſſoient un modéle fixe & ſenſible : & ils ne pouvoient guéres s'en éloigner ſans s'atirer le reproche d'abandoner l'uſage, qui a toujours été la premiére ou plutôt la ſeule régle des langues. Au lieu que les changemens ſe ſont introduits dans le langage prononcé, où l'on ne trouve point étrange que l'on s'éxempte de prononcer les létres avec tant d'éxactitude, & où on laiſſe parler chacun à ſa maniére ſans y faire d'atention ; à moins qu'il ne contrediſe l'uſage très-manifeſtement.

C'eſt auſſi ce qui a introduit imperceptiblement dans le langage familier, quelques prononciations fort diférentes de celles qu'on emploie dans les diſcours ſoutenus, & de celles que l'ortographe & l'inſtitution de notre langue l'éxigeroit ; ainſi il n'y a que des Gaſcons ou des pédans qui dans le diſcours familier prononcent aujourd'hui l'*r* en ces mots, *votre main*, au lieu de prononcer *vote main* ; bien qu'en chaire & en récitant des vers on diſe : *c'eſt votre main Seigneur* ; auſſi l'ortographe & l'inſtitution de notre langue l'éxigent-elles de la ſorte.

Après cette digreſſion qui poura n'être pas inutile, nous devons reprendre

notre ſujet : ou plutôt il ne s'agit plus que de le finir en prévenant deux ou trois dificultez.

J'ai dit que l'*e* accentué ſe prononce toujours ouvert quand dans une même ſilabe il eſt ſuivi d'une conſone qui ſe prononce auſſi ; ſur quoi on poura faire l'objection ſuivante.

Les *r* qui dans le diſcours ſoutenu ſe prononcent à la fin des infinitifs & des noms en *er*, ne font point ouvrir l'*e* dont elles ſont précédées : car on prononce *aimér un homme*, & non pas *aimèr un homme* ; *métiér indigne*, & non pas *métièr indigne*, ce qui ſemble détruire notre régle ; mais je dis au contraire que c'en eſt une nouvéle preuve.

Il eſt bien vrai que dans le diſcours ſoutenu on prononce les infinitifs & les noms en *er* avec le ſon d'un *e* fermé, & non pas d'un *e* ouvert ; mais alors l'*r*, ſi l'on y prend garde, ne ſe prononce point tout-à-fait dans la même ſilabe que l'*e*. Elle ſonne avec la voyéle ſuivante, & l'on prononce *aimé-run homme*, *métié-rindigne* : en ſorte que l'on met alors un petit intervale entre l'*e* & l'*r* finale : de là vient que ceux qui ne ſont point inſtruits de ce que l'uſage éxige en ces ocaſions, prononcent naturélement cet *e* final en *e* ouvert, *ai-*

mè run homme, &c. & quand ils veulent en ce point s'aſſujétir exactement à l'uſage, ce n'eſt point ſans quelque peine & quelque éfort léger, qui fait aréter tant ſoit peu la prononciation entre l'*e* & l'*r*, pour prononcer l'*e* fermé, & pour faire tomber le ſon de l'*r* ſur la voyéle ſuivante. Que ſi l'on n'obſerve pas ce petit intervale, & qu'on veuille preſſer la prononciation de l'*r* ſur l'*e* précédent, on ne manquera jamais de le prononcer ſenſiblement ouvert.

Mais ſi l'*r* étoit ſuivie d'un *e* muet qu'on voulût prononcer très-diſtinctement, la prononciation de l'*r* tombant alors non ſur l'*e* accentué qui précéde, mais ſur l'*e* muet qui ſuit, & ſur lequel on apuiroit; alors auſſi on pouroit prononcer l'*e* accentué fermé; & c'eſt ce qui arive dans les prononciations Normandes où l'on prononce *pé-re*, *guére*, & où l'on apuie preſque autant ſur l'*e* muet final que ſi l'on prononçoit *péran*, *guéran*; mais comme le prononciation Françoiſe ne permet d'inſiſter que légérement ſur cet *e* muet final, il arive que la conſone qui précéde immédiatement l'*e* muet final ſe joint a l'*e* accentué dont elle eſt précédée.

C'eſt ce qui vérifie deux régles nou-

véles de prononciation que j'avois établies dans ma Grammaire ; ſavoir que l'*e* eſt ouvert dans la pénultiéme ſilabe des mots dont la derniére renferme le ſon d'un *e* muet précédé d'une conſone : comme dans, *méne*, *difére* ; j'ajoutois que cet *e* ouvert n'étoit pas très-ouvert ; & ce que je ne ſavois alors, que par une ſimple atention ſur l'uſage, ſe trouve vérifié préſentement par la mécanique que je viens d'expliquer. Car la conſone dont nous parlons ſe prononçant immédiatement après un *e* accentué dont elle eſt précedée, doit bien le faire prononcer ouvert ; mais tombant d'ailleurs en partie ſur l'*e* muet dont elle eſt ſuivie, cette conſone fait prononcer l'*e* accentué moins ouvert que ſi elle n'étoit point ſuivie d'une voyéle.

C'eſt ce que l'expérience montre encor évidemment dans les deux mots *fer* & *difére*, & dans leurs ſemblables : l'*r* fait ouvrir entiérement l'*e* dans *fer*, parce que n'étant ſuivie d'aucune autre voyéle diſtincte, elle tombe entiérement ſur l'*e* accentué dont elle eſt précédée ; au lieu qu'elle ne le fait ouvrir qu'à demi dans *difére*, parce qu'elle eſt ſuivie d'un *e* muet ſur lequel tombant en partie, elle fait alors moins d'éfet ſur l'*e* accentué qui la précéde, & par con-

conſéquent le fait moins ouvrir.

Au reſte, comme il n'y a point d'*e* ouverts dans notre langue qui ne ſoient ſuivis d'une conſone, au moins dans l'écriture, on peut aporter auſſi pour régle, 1o. que tous les *e* accentuez ſuivis d'une conſone qui ſe prononce dans une même ſilabe, ſont toujours ouverts; excepté l'*e* qui ſeroit nazal étant ſuivi d'*m* ou *n*, & dont je ne parle point en ce Traité.

On peut ajouter que quand même la conſone dont l'*e* accentué eſt ſuivi dans l'écriture, ne ſe prononce pas, il demeure encore ouvert; excepté dans les trois occaſions ſuivantes, dont on peut rendre des raiſons aſſez plauſibles.

1°. L'*e* ſuivi d'une *r* écrite, ne ſe prononce point ouvert dans les infinitifs & les noms en *er*, comme *donner*, *danger*, &c. parce que la prononciation de l'*r* s'étant ſuprimée par l'uſage; comme il n'y reſtoit plus qu'un *e* final à prononcer, & que cet *e* final dans les participes des verbes, & les noms en *é* qui ſont en grand nombre, ſe prononçoit en *e* fermé: l'afinité particuliére qui ſe rencontre entre les infinitifs & leurs participes a fait prononcer l'*e* des uns comme on prononçoit deja l'*e* des autres. D'ailleurs l'afinité de conſtruction qui ſe trou-

ve entre les noms ſubſtantifs en *é*, & les infinitifs ou les noms en *er*, aura fait encore prononcer l'*e* des infinitifs & des noms en *er*, de même qu'on prononce l'*e* de tous les participes & des noms en *é*: or comme il eſt fermé dans les participes paſſifs & dans les noms en *é*, il s'eſt auſſi prononcé fermé dans les infinitifs & les noms en *er*.

2o. L'*e* final ſuivi de la conſone *s*, dans l'ortographe des noms pluriels & de la ſeconde perſone des verbes, ſe prononce en *e* fermé & non point en *è* ouvert. La raiſon en eſt facile à trouver: C'eſt qu'au fond cette *s* finale ne fait nulement partie du mot; & autant que j'en puis juger, elle n'y a jamais été prononcée, ſi ce n'eſt très-foiblement, & autant qu'il faloit ſeulement pour faire diſtinguer le nombre pluriel du nombre ſingulier, par une légére infléxion de prononciation; c'eſt à peu près la même que nous faiſons encore en prolongeant la ſilabe finale des mots où cette *s* n'eſt miſe que pour déſigner un pluriel. Ainſi on prononce l'*e* final au ſingulier de *bonté*, *donné* en *e* fermé ſans nulle infléxion ou prolongation; mais au pluriel & quand on dit *vos bontés*, *vous donnés*, &c. on y fait une prolongation ou legére infléxion de voix qui ne change & ne

doit point changer le ſon propre de l'*e* ; mais qui ne fait qu'en déſigner le pluriel.

Je trouve une confirmation de cette conjecture dans une pratique anciéne de notre ortographe, & qui eſt encore ſuivie par le Dictionaire de l'Académie Françoiſe. Cette pratique conſiſte à marquer ces pluriels, non point par une *s*, mais par la létre foible de l'*s* qui eſt *z* : comme pour déſigner que le ſon de l'*s* s'évanouit en cette ocaſion, afin de ne laiſſer que l'infléxion ou la ſimple prolongation de ſilabe dont j'ai parlé.

Ce qui eſt arivé dans les pluriels, s'eſt fait de même par analogie dans les deux mots *aſſez* & *nez*, qui ſe ſont communément écrits par un z à la fin ; comme ſi eux-mêmes euſſent été des pluriels. En efet ils forment les mêmes ſons que certains pluriels : *nez* naſus, étant le même que *nez* nati : & *aſſez* faiſant partie des mots pluriels *entaſſez*, *caſſez*, &c.

3°. Enfin ſi l'*e* ſe prononce fermé, bien qu'il ſoit ſuivi de la conſone *t* dans la conjonction *&* : c'eſt vrai-ſemblablement à cauſe que la prononciation du *t* étant retranchée dans la prononciation de ce mot, l'*e* s'y ſera prononcé fermé par analogie à la ſimple létre *e* que nous prononçons toujours fermée quand elle eſt ſeule.

Du reſte, quand quelqu'une de ces conjectures ne ſe vérifieroient pas avec tant d'éxactitude : un ſi petit nombre d'exceptions n'intéreſſeroient en rien l'économie générale de la langue & de la prononciation de nos *e* que j'ai expoſée juſqu'ici.

Tout ce que nous avons dit de nos *e*, convient en tout à la diphtongue *ai*, depuis qu'on a ceſſé d'y faire entendre les deux ſons d'*a* & d'*i*, pour n'y plus laiſſer entendre que le ſon d'un *e* Latin ou accentué.

Il n'eſt donc nullement vrai, comme quelques-uns l'ont dit, que l'*ai* ſe prononce toujours en *e* ouvert ; puiſqu'il eſt évident au contraire que l'*ai* ou *ay* final ſe prononce en *e* fermé, exceptez au mot *vrai*. C'eſt pourquoi on prononce, je *chantai*, je *dirai*, un *geai*, le mois de *Mai*, comme ſi l'on écrivoit ces mots je *chanté*, je *diré*, un *gé*, le mois de *Mé*.

D'ailleurs il ne ſert à rien d'obſerver avec quelques autres Auteurs que l'*ai* au dedans des mots ſe prononce en *e* ouvert ; car il ne s'y prononce en *e* ouvert qu'à raiſon de la conſone dont il eſt immédiatement ſuivi ; ce qui eſt commun à cette diphtongue *ai* & à tous les *e* Latins ; de ſorte que l'*ai* & *é* ſe prononce fermé ou ouvert plus ou moins, ſe-

Digitized by Google

lon que la conſone dont ils ſont ſuivis eſt jointe plus ou moins étroitement avec l'*e* ou l'*ai* dont elle eſt précédée, & ſelon que cette conſone fait ouvrir la bouche plus ou moins pour être bien prononcée. Supoſé les principes & les raiſonnemens expoſez juſqu'ici, il ne nous reſte plus qu'à marquer ſimplement les régles de pratique qui en ſont tirées; mais comme j'en ai déja expoſé la plus grande partie dans ma Grammaire, au Traité de la prononciation, en parlant de la létre *e*, je n'indiquerai que des régles qui doivent s'éclaircir par une plus ample expoſition.

I. Tous les *e* qui ſont accentuez à la fin d'un mot le ſont auſſi en quelque ſilabe que ce ſoit dans les dérivez & les infléxions de ce même mot: ainſi l'*e* qui eſt accentué dans *aiſé*, *amér* &c. ſera encore accentué dans la pénultiéme *d'aiſément*, dans l'antépénultiéme *d'amérement* ou dans quelque ſilabe que ce ſoit des mots dérivez de ces mots primitifs *amer* & *aiſé*, & ainſi des autres. Il faut excepter ſeulement l'*e* des verbes en *er* qui deviénent toujours muets à la pénultiéme du futur & de l'incertain, & au préſent. Ainſi *chanter*, fait *chanterai*, *chanterois*, *je chante*, *tu chantes*, *il chante*.

II. L'*e* eſt accentué dans la prépoſition *de* quand elle fait la premiére ſilabe d'un mot qui a plus d'une ſilabe ; comme *dépit*, *décheoir*, *dédain* ; mais il faut excepter, 1°. les mots qui commencent par *des*, ſuivi d'une voyéle : comme, *deſormais*, *deſaveu*, *deſobliger*, &c. cependant l'*e* demeure accentué dans ces deux mots, *déſigner*, *déſiſter*.

Il faut excepter 2°. les mots ſuivans, *degré*, *dehors*, *demain*, *demander*, *demeure*, *demi*, *demoiſelle*, *denier*, *depuis*, *derechef*, *deſſous*, *deſſus*, *devancer*, *deviſe*, *devenir*.

III. L'*e* eſt accentué dans la ſilabe *re* placée au commencement d'un mot où elle ne marque ni réitération ni redoublement d'action, comme *réfugier*, *récent*. Exceptez de cette régle les mots ſuivans & leurs compoſez, *rebut*, *rebelle*, *rebours*, *rebrouſſer*, *rebufade*, *recoin*, *recommander*, *reconoiſſance*, *recourir*, *recevoir* (mais non *réception*, *récipient*) *reculer*, *redevable*, *redoute*, *refrein*, *refrogner*, *regarder*, *regimber*, *refuge*, *refus*, *regret*, *relais*, *reland*, *relief*, *relique*, *religion*, *reméde*, *remercier*, *remuer*, *renard*, *René*, *renifler*, *renoncer*, *renom*, *repaire*, *repartir*, *repentir*, *réplétion*, *repas*, *replique*, *repos*, *repreſailles*, *reproche*, *repentir*, *requérir*, *requête* : 2°. les compoſez de la

particule *reſſ*, tels que ſont *reſſentir*, *reſſembler*, (exceptez *reſſuſciter*) *reſſentir*, *reſſortir*, *reſſembler*, *reſſouvenir*, *revanche*, *revêche*, *revers*.

L'*e* eſt encore accentué dans *réchaufer*, *réformer*, *rétention*, où l'*e* ſemble marquer quelque redoublement d'action. Il n'y a que peu de mots où l'*e* ſoit accentué qui ne ſe puiſſent pas réduire aux régles précédentes.

Quelques régles générales pour les e muets.

Après avoir établi que tous nos *e* François ſe diviſent généralement en *e* Latins & en *e* muets, & après avoir donné des régles pour diſtinguer quels ſont les *e* Latins ou accentuez ; il ne ſembloit pas beſoin de rien ajouter pour indiquer quels ſont les *e* muets François, puiſque ce ſont tous ceux qui ne ſont point Latins ou accentuez : cependant pour en rendre à tous la connoiſſance plus ſenſible & la pratique encore plus familiére, j'ajoute des obſervations qui peuvent être utiles aux étrangers & aux perſones de Province.

1°. L'*e* eſt muet quand il eſt la derniére voyéle, ou du préſent ſingulier des verbes en *er*, comme, *je porte*, *tu portes*, *il porte*, ou de la troiſiéme perſone

de tous les verbes en général : ils *disent*, il *crie*, il *faſſent*, ils *content*.

2°. Aux pénultiémes ſilabes du temps futur & du temps incertain : je *ſerai*, nous *crierons*, ils *trouveront* (& non pas ils *trouvèrront*) j'*eſtimerois*, nous *aimerions*, &c. il faut néanmoins excepter les verbes où cet *e* eſt ſuivi de deux conſones, dont la premiére eſt *r* : comme, je *verrai*, tu *perdrois*, où l'*e* eſt ouvert.

3°. L'*e* eſt muet quand il eſt final des adjectifs féminins ; *une humeur forte* & *dificile*.

4°. Quand il eſt final des infinitifs, *faire*, *dire*, *répondre*, &c.

5°. Aux pénultiémes des noms ſubſtantifs terminez en *té* & formez des adjectifs, *dureté*, *honêteté*, &c. qui viénent des Adjectifs *dure*, *honête*.

6°. A la pénultiéme des noms ſubſtantifs en *ment* & dérivez des verbes ; *jugement*, *mouvement*, *contentement*, dérivez des verbes *juger*, *mouvoir*, *contenter*, &c. exceptez *agrément*, *ſuplément* ; puis les mots *clément*, *élément*, *véhément*.

7°. A la pénultiéme des adverbes en *ment* ; comme, *franchement*, *ſotement* : exceptez, 1°. quand ils viénent des adjectifs terminez par un *e* maſculin, *aiſément*, *réglément*, &c. qui viénent de *aiſé*, *réglé*, &c. 2°. exceptez les cinq ſuivans,

commodément, *confuſément*, *expreſſément*, *profondément*, *impunément*.

8°. Dans la ſilabe *des*, quand elle eſt la premiére d'un mot, & qu'elle eſt ſuivie d'une voyéle, *deſabuſer*, *deſaveu*, excepter, *déſigner*, *déſiſter*.

9°. Dans la ſilabe *re*, premiére d'un mot où elle marque réitération ou redoublement d'action propre indépendemment de cette ſilabe : comme, *redire*, *refaire*, qui ſont compoſez de *dire* & *faire*, &c. excepté, *réchaufer*, où l'*e* eſt Latin dans *re*.

10°. A la pénultiéme des noms en *eur* dérivez des verbes en *eller*, *eler*, *emer*, *eſer*, *eter*, qui ont un *e* muet à cette pénultiéme ; comme, *receleur*, *ſemeur*, *peſeur*, dérivez de *receler*, *ſemer*, *peſer*, &c.

11°. A la pénultiéme de l'infinitif des verbes de ces mêmes terminaiſons, comme *apeler*, *celer*, *ſemer*, *mener*, *peſer*, *tetter* ; exceptez, *exceller*, *quereller*, *ſeller*, *béler*, *méler*, *révéler*, *blaſphémer*, *égréner*, *cangréner*, *étréner*, *aréter*, *decréter*, *empiéter*, *endéter*, *enquéter*, *entéter*, *féter*, *fouéter*, *guéter*, *hébéter*, *inquiéter*, *interpréter*, *préter*, *regréter*, *répéter*, *tempêter*.

12°. L'*e* eſt encore muet dans les particules monoſilabes *de*, *me*, *ſe*, *te*, *le*.

Digitized by Google

Enfin l'*e* eſt muet à la pénultiéme des mots *Arſenac*, *cabaretier*, *chaperon*, *charetier*, *forgeron*, *hameçon*, *paſſetemps*, *levain*, *petit*, *retour*, *tafetas*.

Comme il eſt impoſſible que dans l'étendue de trois ou quatre mille mots, il n'en ſoit pas échapé quelqu'un à nos régles ou à nos exceptions, quelque juſtes qu'elles puiſſent être ; il eſt bon que les étrangers & les perſones de Provinces aient encore un dictionaire où l'accent des *e* Latins ſoit marqué éxactement, afin de vérifier encore ce que nous en diſons ici, & de s'en aſſurer davantage ; mais pour la diférence des *e* fermez & ouverts, on peut s'en tenir ſurement aux ſimples régles que nous avons dites, ſans qu'il ſoit beſoin d'avoir recours ni aux accens ni à d'autres régles.

Voici en peu de mots la récapitulation des régles qui dans la pratique doivent ſervir à prononcer tous les *e* accentuez.

1°. Souvenez-vous que tous les *e* qui ne ſont point muets, ſe prononcent *accentuez* & ſonans.

2°. Apliquez-vous à remarquer la diférence de ſon qui ſe rencontre entre un *é* fermé, comme il eſt dans *chaufer*, & un *è* très-ouvert, comme il l'eſt dans *eufer*.

Digitized by Google

3°. Prononcez l'*e* toujours fermé, lors-que n'étant pas muet, il ſe trouve la derniére létre d'une ſilabe : comme *donné, préambule, déeſſe*, &c.

4°. Prononcez l'*e* très-ouvert, 1°. lorſqu'il eſt ſuivi dans un même mot du ſon des létres *r* ou *l*, comme dans les mots *terni, Elbe, fer, miel*; 2°. dans les finales longues des mots ſuivans, *abcès, accès, après, auprès, congrès, dès* (prépoſition ; *dès le matin*) *es, tu es, excès, exprès, decès, profès, ſuccès, très* (adverbe ; *très-bon*) & le pronom ou article *les* à la fin d'une phraſe. 3°. dans les derniéres ſilabes, où l'*e* accentué eſt ſuivi d'une *s* précédée d'un *t* qui ne ſe prononce point ; comme *objets, je mets, forfaits*, &c.

5°. Par tout ailleurs il faut prononcer l'*e* accentué, ni fermé, ni très-ouvert ; mais plus ou moins ouvert, ſelon que le fait ouvrir la conſone dont il eſt ſuivi dans un même mot.

Voilà ce que j'avois à expoſer ſur la nature & la prononciation des *e* de notre langue, qui a donné juſqu'ici une ſi grande torture, & à nos Grammairiens pour l'expliquer, & aux étrangers pour y ateindre. Si ce que j'en ai dit dans ce Traité ſe trouve auſſi juſte que je me le ſuis imaginé, & que l'ont cru pluſieurs

Digitized by Google

des plus grands eſprits & des plus habiles gens de Paris à qui j'en ai fait la lecture, je croirai avoir oté une des plus grandes dificultez qui ſe rencontrent dans l'étude de notre langue, & je ne regreterai point la peine que m'a fait eſſuier un travail auſſi ſec & auſſi épineux que celui-ci.

Fin du Traité des c.

Digitized by Google

ABREGÉ
NOUVEAU
DES REGLES
DE LA
POËSIE FRANÇOISE.

Digitized by Google

Digitized by Google

ABREGÉ NOUVEAU DES REGLES DE LA POËSIE FRANÇOISE.

JE ne prétens pas ici parler de tout ce qui regarde en général la Poëſie, ou même la Poëſie Françoiſe : ce qui demanderoit un Traité exprès que j'eſpére faire un jour à la ſuite d'un *Traité d'éloquence*. Je ne regarde ici la Poëſie que par raport à la Grammaire ; & en tant qu'elle renferme dans la verſification, une ſorte de langage qui fait partie de notre langue.

Nous diviſerons le langage des vers, ou la verſification Françoiſe, en deux ſections. Dans la premiére nous parlerons de ce qui regarde chaque vers François pris en particulier, dans la ſeconde nous parlerons de ce qui regarde les vers par raport les uns aux autres.

Digitized by Google

SECTION PREMIERE.

De ce qui regarde chaque vers en particulier.

CHaque vers François pris en particulier conſiſte en deux choſes, qui forment ſa conſtruction : 1°. Le nombre des ſilabes dont il eſt compoſé ; 2°. L'arangement de ces ſilabes : nous en alons faire deux articles.

ARTICLE I.

Du nombre des ſilabes en chaque vers.

UN vers François pris en particulier, ſans raport aux autres dont il eſt acompagné, n'eſt qu'*une expreſſion compoſée d'un nombre déterminé de ſilabes.*

Les plus beaux vers François ſont compoſez de douze ſilabes comme ceux-ci.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
Du Souverain des cieux conſtant adorateur,
Portez ſa loi toujours au fond de votre cœur;
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12,0
D'un ſi juſte devoir conſervateur fidéle,
Soyez de vos ſujets l'amour & le modéle.

En comptant le nombre de ſilabes dans ces quatre vers, on trouvera que les deux

Digitized by Google

derniers en ont tréze au lieu de douze ; c'eſt que la derniére ayant pour voyéle un *e* muet, cette ſilabe à la fin du vers eſt comptée pour rien ; comme je l'ai dit. Gramm. p. 135. & 407. En éfet ces mots à la fin du vers, *fidéle* & *modéle*, ont preſque la même prononciation que s'ils étoient écrits, *fidel*, *model*, ſans *e* muet.

Les vers qui finiſſent de la ſorte par un mot dont la derniére ſilabe a pour voyéle un *e* muet, s'apélent des vers *féminins* ; ſoit que cet *e* muet ſoit la derniére létre du mot, comme dans *modéle*, *temple*, *diſe*, *faſſe* ; ſoit qu'il ſe trouve ſuivi d'une *s*, ou de *nt*, comme dans *modéles*, *temples*, *diſent*, *faſſent*.

Obſervez ſeulement que dans la troiſiéme perſone des temps en *ois*, comme *diſoient*, *aimeroient*, l'*e* muet ne rend pas le vers féminin ; parce-qu'il n'y eſt mis ce ſemble que pour rendre longue la derniére ſilabe, qui d'ailleurs a entiérement le ſon d'un *e* ouvert ; comme ſi l'on écrivoit, *dirè*, *aimerè*, &c.

Tous les vers qui ne ſont pas *féminins* ſont apelez *maſculins*.

Les vers féminins, dans les vers de douze ſilabes dont j'ai parlé, & même dans la plupart des autres, doivent avoir réguliérement parlant, une ſilabe de plus que les vers maſculins, par la

la raiſon que je viens de dire.

Les vers de douze ſilabes, qui ſont nos plus grands vers, ſont d'uſage pour les Poëmes Héroïques, pour les Tragédies, & pour d'autres piéces; ſur tout pour celles dont le ſujet eſt noble & grand; c'eſt pourquoi ils ſont apelez vers *Héroïques*: ils ſont auſſi apelez *Alexandrins*, peut-être du nom du Héros Aléxandre; du moins n'en vois-je point d'autre raiſon.

On fait auſſi des vers de dix ſilabes, qui ont onze ſilabes pour les féminins, comme les ſuivans.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
Tandis qu'ici les bizares mortels,
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
A leur Auteur refuſent des Autels;
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 0
Et fabriquant une burleſque image,
Comme à leurs Dieux, ils lui rendent homage.

Ces vers de dix ſilabes ne ſont plus guéres d'uſage aujourd'hui, que dans des ouvrages plaiſans ou ſatiriques ou dans des Rondeaux; à moins qu'ils ne ſoient mélangez avec d'autres.

On fait encore des vers de huit ſilabes, qui en ont neuf pour les féminins; comme

1 2 3 4 5 6 7 8
A force d'uſer des placets,
Vous voilà quite d'un procès,

1 2 3 4 5 6 7 8 o
Qui vous rompit long-temps la tête,
D'Apel, de Decret, de Requête,
Et de tous ces mots qui ſont peur
A qui n'eſt point né chicaneur.

On fait d'autres vers qui ont ſept ſilabes pour les maſculins & huit pour les féminins ; comme les ſuivans, compoſez ſur la mort de Monſeigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine, arivée à quelques jours l'une de l'autre.

1 2 3 4 5 6 7
En vain la Mort & l'Amour
1 2 3 4 5 6 7 o
D'une funeſte victoire
Se diſputent-ils la gloire ;
Ils ſont vainqueurs tour à tour.
Si-tôt que la Mort jalouſe
A l'époux ravit l'épouſe,
Auſſi-tôt l'Amour jaloux
A l'épouſe rend l'époux.

Enfin on fait quelquefois des vers de ſix ſilabes, qui en ont ſept pour les féminins ; on ne fait preſque point de piéces qui ſoient tout entiéres en ces derniéres ſortes de vers ; mais on les mélange avec d'autres : comme dans les ſuivans qui convenoient ſi bien au Prince dont je viens de parler & que la France ne ceſſera jamais de regréter.

Ce n'eſt pas ſeulement au trône, au diadême
1 2 3 4 5 6
Qu'on reconoit les Rois;
1 2 3 4 5 6 o
Sans le pouvoir ſuprême,
Sans être encore Roi vous en avez les droits:
Charmer tous les eſprits par ſa mure ſageſſe,
Ne trouver point de cœur qu'on ne puiſſe gagner,
Se poſſéder ſoi-même en ſa tendre jeuneſſe;
1 2 3 4 5 6
N'eſt-ce pas là régner?

Les vers qui ont moins de ſix ſilabes, n'entrent point dans les piéces réguliéres; mais ſeulement dans les chanſons, & autres piéces libres, où le Poëte n'a guéres pour régles que ſon oreille & ſon goût particulier.

Avant que de finir l'article du nombre des ſilabes dont chaque vers eſt compoſé, il faut rapeler ce que j'ai dit dans ma Grammaire, ſur l'équivoque du mot *ſilabe*. Quelquefois il ſignifie ſeulement ce qui dans un mot, forme un ſon diférent d'un autre ſon; & en ce ſens il y a deux ſilabes au mot *Di-eu*; d'autrefois il ſignifie la réunion de deux ſilabes qui ſe prononcent auſſi vîte qu'une ſeule ſilabe ordinaire, & en ce ſens le mot *Dieu* n'eſt que d'une ſilabe; & c'eſt ce qui ſ'apéle *diphtongue propre*, dont j'ai parlé nomb. 211. & 846. de ma Grammaire.

Digitized by Google

Mais comme il y a pluſieurs diphtongues propres dans la proſe qui ne le font point dans les vers, quelques-unes devant faire en Poëſie deux ſilabes & d'autres ſeulement une, il eſt important de les faire bien diſtinguer; d'autant plus qu'on ne l'a point fait aſſez nétement juſqu'ici.

Pour régle générale obſervez en vers de compter toutes les diphtongnes propres pour deux ſilabes; excepté les ſuivantes.

1°. *ia, ie, ieu, ieus* ou *ieux*, qui dans les noms ſubſtantifs fort courts & dans leurs dérivez ne font qu'une ſilabe; comme *diable, fiacre, amitié, ciel, milieu, vieux.* Autre part ces diphtongues ſont de deux ſilabes: comme dans les noms ſubſtantifs plus longs, *di-amant, di-adéme*, dans les verbes, les participes & les adjectifs: *vérifi-a, ſanctifi-é, furi-eux*: l'adverbe *hi-er* eſt plus doux en deux ſilabes qu'en une ſeule: comme,

Quand *hi-er* il m'aborde, & me ſerrant la main;
Ah! Monſieur, m'a-t-il dit, je vous atens demain.

Il y a des exemples du mot *hier* employé comme une ſeule ſilabe.

2°. *ien* n'eſt que d'une ſilabe, *mien, entretien*; excepté à la fin des adjectifs; *muſici-en, anci-en.*

Digitized by Google

3°. *io* ou *ion* n'eſt que d'une ſilable à la fin des verbes : *courions*, *feſions* ; ailleurs il eſt de deux ſilabes ; *vi-olon*, *li-on*, *paſſi-on*.

Obſervez que les ſons précédens, *ia*, *ie*, *ien*, *ieu*, *io*, *ion*, ſont toujours deux ſilabes au mot *lier* & dans ſes dérivez, & dans *pieux* : *li-er*, *li-en*, *li-a*, &c. *pi-eux*. Il en eſt de même après une *r* ou une *l* précedée d'une autre conſone ; comme, *cri-a*, *voudri-ons*, *ſupli-ez*.

4°. *oi* ne fait qu'une ſilabe en vers, ſoit qu'on la prononce en *è*, comme dans *je dirois*, qui ſe prononce *je dirès* : ſoit qu'elle ſe prononce en *oè*, comme dans *je dois* qui ſe prononce *je doès*.

5°. *oui* n'eſt que d'une ſilabe au mot *oui*, ita ; ailleurs il eſt de deux ſilabes : *jou-ir*, *ou-ir*, *èblou-ir*.

6°. *ui* n'eſt que d'une ſilabe : *lui*, *ſuivi*, *nuit* ; exceptez, *ru-ine* & ſes dérivez.

L'*e* muet au dedans d'un mot & à la ſuite d'une autre voyéle, ne fait point de diphtongue propre : mais il y eſt compté pour rien : *criera*, *louerons*, *tuerie*, &c. font *crira*, *lourons*, *turie*.

Digitized by Google

ARTICLE II.

De l'arangement des ſilabes dans chaque vers.

CEt arangement regarde 1°. ce qui eſt commun à tous les vers, de quelque nombre de ſilabes qu'ils ſoient; 2°. ce qui eſt particulier aux vers de douze ou de dix ſilabes.

§. I.

De ce qui eſt commun à tous les vers.

1°. UN mot qui finit par une voyéle diférente d'un *e* muet, ne doit point être ſuivi d'un mot qui commence par une voyéle. Ainſi il y auroit faute dans les vers ſuivans.

Vous le voyez, grand Dieu, & vous le permetez.
Ou
De ſes bontez, il aura un modéle.
Ou
Sa fierté anima mon cœur.

Dans ces vers, *Dieu &*; *aura un*; *fierté anima*, ſont un eſpéce de baillement qui eſt proſcrit dans notre Poëſie.

Remarquez, 1°. que les mots qui commencent par une *h* non-aſpirée, ſont cenſez commencer par une voyéle;

(Gramm. nomb. 869.) ainſi on ne pouroit dire :

Toujours du vr*ai* *ho*neur il a ſuivi la trace.

Voyez dans la Gramm. (nomb. 869.) la nature & la liſte des *h* aſpirées, qui ſont cenſées conſones en vers comme en proſe.

Remarquez 2°. que le *t* ne ſe prononce jamais dans notre conjonction *&* ; elle eſt cenſée en vers n'être qu'une voyéle, & ne peut être ſuivie d'aucune voyéle ; ainſi on ne pouroit dire :

Il eſt ſaint *&* *il* eſt aimable.

& il, feroit le même baillement que *è il.*

2°. Si un mot qui finit par un *e* muet, eſt ſuivi d'un mot qui finit par une voyéle ; cet *e* muet ne fait qu'une ſilabe avec la voyéle ſuivante : comme,

La route du vic*e* eſt gliſſante,
Elle nous entrain*e* *à* la mort :
Le cours d'une v*ie* *i*nnocente
Nous préſent*e* *u*n plus heureux ſort.

Que ſi un mot finit par un *e* muet *pur* (c'eſt-à-dire un *e* muet précédé immédiatement d'une autre voyéle, comme *vie*, *loue*, &c.) alors il faut que le mot ſuivant commence par une voyéle ; on ne pouroit pas dire :

Digitized by Google

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 0
La vie pour douceurs cache nos infortunes.

Ni

1 2 3 4
On loue la vertu, mais ſans la pratiquer.

Au lieu qu'on diroit bien, uniſſant comme j'ai dit (nomb. 802.) l'*e* muet final d'un mot avec une voyéle ſuivante.

La vie *a* des douceurs juſques dans l'infortune.

Ou

On loue *u*ne vertu qu'on ne pratique pas.

§. II.

De ce qui eſt de particulier aux vers de douze & de dix ſilabes.

C'Eſt ce qui regarde particuliérement ce qu'on apéle, la *céſure* ou le *repos*.

La céſure conſiſte en ce que la ſixiéme ſilabe d'un vers de douze ſilabes ſoit la derniére d'un mot : (ce que je dis de la ſixiéme ſilabe pour les vers de douze ſilabes, doit s'entendre de la quatriéme, pour les vers de dix ſilabes.) De là vient le mot *céſure* ; de *couper*, cædere ; parce qu'elle coupe les vers comme en deux parties : elle eſt auſſi apelée *repos* ; parce que la prononciation s'y *repoſe* tant ſoit peu, pour marquer la ſéparation ; comme en ces deux vers.

Heureux qui dans ſon Dieu | s'apuie & ſe repoſe:
Heureux qui dans ſon cœur | poſſéde toute choſe.

Digitized by Google

Au contraire faute de céſure, les douze ſilabes ſuivantes ne feroient point un vers,

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
Dieu qui de nos ennemis brave les complots.

parce que la ſixiéme ſilabe n'eſt point la derniére d'un mot. Le vers ſeroit très-bon, en métant

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
Quand de nos ennemis | il brave les complots.

La céſure partage ainſi le vers en deux parties, apelées *hémiſtiches*, mot qui ſignifie *ſtation* ou *milieu*.

Le premier hémiſtiche des vers de dix ſilabes n'en fait pourtant pas une moitié tout-à-fait juſte, n'ayant que quatre ſilabes; comme en ces vers.

Si vous voulez | gouter de vrais plaiſirs,
Ne donnez pas | l'eſſor à vos deſirs.

Au reſte, le mot qui forme la céſure, ne doit point être conjoint avec un mot qui ſeroit dans le ſecond hémiſtiche. Voici les plus remarquables de ces mots conjoints, qu'il faut éviter dans la céſure.

La prépoſition devant ſon régime.

Il finit toujours par | une illuſtre conquête.

Le pronom conjoint devant ſon verbe.

A l'inſtant, Seigneur, vous | domterez ces rebéles

Le verbe ſéparé de ſa négative.

Timandre ne *conoit* | *pas* encor ſon malheur.

Le nominatif, qui, *ſéparé de ſon verbe.*

Le jeune Héros *qui* | courona ſes exploits.

Le mot *qui* en d'autres cas ſeroit moins inſuportable, mais feroit toujours une mauvaiſe céſure ; comme,

Tant de guerriers *de qui* | l'on vante le ſuccès.

L'adjectif devant ſon ſubſtantif.

Jamais le glori*eux* | *proj*et qui leur expoſe.

Le ſubſtantif devant l'adjectif.

J'éprouve le deſ*tin* | *fa*tal qui me pourſuit.

Obſervez qu'en cette derniére ocaſion le ſubſtantif pouroit être par la céſure ſéparé de ſon adjectif, ſi cet adjectif étoit ſuivi encor d'un autre adjectif par où le vers finît : comme,

J'éprouve le deſtin fatal & rigoureux.

Le verbe auxiliaire devant ſon verbe.

Le Seigneur toujours *a* | chéri l'humble de cœur.

Ou

Dans le jour où je *ſuis* | venu pour le venger.

La céſure ſeroit plus ſuportable ſi le

verbe auxiliaire étoit de deux ſilabes ; comme,

Et toujours vous avez | chéri l'humble de cœur,
Ou
Au jour que tous étoient | venus pour le venger.

Obſervez que ſi le ſens permétoit d'avancer le verbe auxiliaire au commencement du vers, on pouroit le ſéparer de ſon verbe conjoint ; car alors il ne formeroit plus la céſure du vers ; comme,

Le Seigneur a toujours | chéri l'humble de cœur,
Ou
Je ſuis avec ardeur | venu pour les venger.

La conjonction *donc* produit encore un mauvais éfet dans la céſure.

Obſervez que l'*e* muet dans la céſure, à la fin du vers, eſt compté pour rien ; ainſi ſe trouvant à la ſixiéme ſilabe, il n'y feroit point la céſure ; comme ſi l'on diſoit,

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
Mais l'éclat du trône, jamais ne m'éblouir.

Ce ne ſeroit point là un vers, parce qu'il n'y auroit point de céſure ; n'y ayant point de ſixiéme ſilabe, puiſque l'*e* muet dans la céſure eſt compté pour rien.

Au contraire le vers ſuivant ſeroit très-bon ;

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
Mais ſi l'éclat du trône a jamais ébloui.

parce

parce que l'*e* muet dans la céſure étant compté pour rien, le mot eſt cenſé fini à la ſilabe *trôn*, & l'*e* muet de ce mot s'unit avec la voyéle ſuivante.

Obſervez comme une ſuite de ce que nous avons dit, que l'*e* muet final ſuivi d'une *s* ou d'*nt*, comme dans *trônes*, *diſent*, ne peut jamais ſe trouver ni dans la ſixiéme ni dans la ſeptiéme ſilabe du vers; car ne pouvant alors (à cauſe de la conſone dont il eſt ſuivi) s'unir avec une voyéle ſuivante; s'il tomboit dans la ſixiéme ſilabe, le vers manqueroit de céſure, l'*e* muet ne pouvant faire de céſure par lui-même; & s'il tomboit dans la ſeptiéme ſilabe du vers, alors le vers auroit une ſilabe de trop; comme,

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13
Mais ſi l'éclat des trônes a jamais ébloui.

On voit ici que la ſeptiéme ſilabe *nes*, à cauſe de la conſone *s*, ne pouvant s'unir avec la voyéle ſuivante *a*; elle en fait une ſilabe diférente; ce qui fait une ſilabe de trop dans ce vers, comme auſſi dans le ſuivant.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 0.
Tous à l'envi célébrent une fête ſi belle.

Avant que de finir l'article de l'arangement des ſilabes, obſervez qu'elles doivent être tellement ménagées, que le ſens ne ſoit point ſuſpendu à la derniére

ſilabe, ou à la fin du vers, pour s'étendre ſur une partie du vers ſuivant; ce qui s'apéle *enjamber:* comme ſi l'on diſoit,

Vain fantome d'honneur, c'eſt pour toi qu'un Héros
S'immole: mais hélas! trouve-t-il ſon repos?

Mais ſi le ſens s'étendoit juſqu'à la fin du vers ſuivant, & ſe trouvoit fini avec le vers ſuivant, il n'y auroit rien que de régulier; comme

Vain fantome d'honneur, c'eſt pour toi qu'un Héros
Immole chaque jour ſa vie & ſon repos.

Quelque eſſentiéle que ſoit cette régle, on s'en diſpenſe dans les vers d'un ſtile très-familier; comme dans les Comédies, les fables, les contes, les épitres, &c.

SECTION SECONDE.

De ce qui regarde les vers par le raport qu'ils ont les uns avec les autres.

LEs vers François ont enſemble certaines relations mutuéles, dont les unes ſont communes à tous les vers en général, & d'autres à certaines piéces de vers particuliéres: nous en parlerons dans les deux articles ſuivans.

ARTICLE I.

Du raport mutuel que les vers François en général ont les uns avec les autres.

LE raport mutuel qui ſe trouve dans les vers François en général eſt *la rime* ; c'eſt-à-dire la reſſemblance ou l'unité de ſon qui doit ſe trouver à la fin du dernier mot de deux vers. Ainſi c'eſt par le ſon qui ſe fait ſentir à l'oreille qu'on doit juger de la rime, & non par l'ortographe.

Chaque vers de quelque nombre de ſilabes qu'il ſoit, doit finir par un mot qui rime avec le dernier mot d'un autre vers.

Bien que la reſſemblance ou unité de ſon, ſoit la régle naturéle & générale de la rime ; cependant un uſage qui paroît bizare, & qui ne l'eſt peut-être pas, au moins dans ſon origine, a introduit à cette régle les exceptions ſuivantes.

1°. Un mot qui finit par une *s*, un *z*, ou un *x*, n'eſt point cenſé rimer avec un mot qui ne finiroit point par une de ces trois létres ; bien que ces deux mots euſſent préciſément le même ſon ; comme *forêt* & *ciprès* ; les *goûts* avec *égoûts* ; ou je *comptois* avec ils *portoient*.

2°. Les troiſiémes perſones pluriéles des temps des verbes (excepté au futur) comme, *diſent*, *feſoient*, *portaſſent*, ne ſont point cenſées rimer avec des mots qui ne ſont point du même temps des verbes & qui ne finiroient point comme eux par *nt*, bien que d'ailleurs ce fût le même ſon. Ainſi *diſent*, n'eſt point cenſé rimer avec *cuiſe*, *biſe*; ni *feroient*, avec *prêt*, *raie*, bien qu'ils ſe prononcent également avec un *e* ouvert long; *ferè*, *prè*, *rè*, &c. ni *portaſſent* avec *croaſſe*, *grimace*.

La plupart des Auteurs ont cru bien exprimer ces deux régles, en diſant qu'un *ſingulier* ne doit point rimer avec un *pluriel*; ils ſe ſont mépris en s'énonçant de la ſorte: car *feront* qui eſt un pluriel, rime très-bien avec *rond* qui eſt un ſingulier; de même encore *un accès* avec *les procès*; & *l'encens* avec *les ſens*.

L'uſage ne permet guére non plus de faire rimer un verbe en *ois*, *oit*, avec un mot qui auroit le même ſon, mais qui s'écriroit en *ès* ou *et*: comme *diférois* avec *progrès*, ou *portoit* avec *motet*; il en eſt de même des mots qui auroient la même prononciation, mais dont l'un s'écriroit par une *r* à la fin, & un autre ſans cette *r*; comme *danger* & *plongé*.

Cette régle qui s'obſerve communément, ne paroît pas néanmoins ſi eſſentiéle.

La rime eſt défectueuſe, mais tolérée, entre deux mots de même ſon, dont l'un ſe prononce long & l'autre bref: comme *goût* & *tout*. Si Monſieur Deſpreaux a employé cette rime ; ce n'eſt pas par cet endroit qu'il eſt grand Poëte. Voici ſes deux vers.

Aimez-vous la muſcade, on en a mis par *tout*:
Sans mentir, ces pigeons ont un merveilleux *goût*.

La rime eſt encor défectueuſe, ou plutôt vicieuſe d'elle-même, quand on fait rimer un *e* fermé avec un *e* ouvert : comme *amèr* & *aimer*, *Jupiter* & *ateſter* ; en éfet ce ſont là deux ſons auſſi diférens que l'*e* l'eſt de l'*a*. Pluſieurs de nos plus grands Poëtes ont pourtant employé quelquefois ces rimes ; mais puis qu'ils n'ont pas fait dificulté de nous bleſſer l'oreille, nous ne devons pas faire dificulté de nous en plaindre. Ils en ont uſé ainſi, parce qu'autrefois ces prononciations de l'*e* fermé & de l'*e* ouvert ſe diſtinguoient peu.

La rime eſt encore défendue entre des mots compoſez ou dérivez l'un de l'autre : comme, *faire* & *contrefaire* ; *porter* & *raporter*. On fait rimer un même mot avec lui-même quand il a des ſens tout diférens ; cependant pluſieurs trouvent quelque choſe de plat & de lâche

dans ces ſortes de rimes : comme,

A tous ces beaux diſcours j'étois comme une *pierre*,
Ou comme la ſtatue eſt au feſtin de *Pierre*.

La rime n'eſt pas plus ſuportable entre deux mots qui riment par deux *l*, dont l'une eſt *mouillée* & l'autre *ſéche* ; car ce ſont là encore deux ſons entiérement diférens : comme,

Par ton ami rapelé
Sur ce rivage émaillé.

On ne comprend pas comment deux Poëtes récens, qui ont aquis & qui méritent une grande réputation, ſe ſont laiſſé échaper cette ſorte de rime ; puiſque *l* ſéche & *l* mouillée ſont deux létres plus diférentes & pour le ſon & pour la conformation de la bouche que *d* & *t* ; ainſi *rapelé* & *émaillé* riment moins que *bordé* & *porté*.

La régle la plus générale & la plus préciſe des rimes légitimes, eſt dans les vers maſculins que la derniére ſilabe des deux mots qui riment ſoient entiérement les mêmes pour le ſon (en y ſupoſant les exceptions marquées cy-deſſus) comme *progrès* avec *regrets* ; *aller* avec *parler* ; *fournir* avec *ſoutenir*.

Cependant on n'éxige pas que la pre-

miére conſone de la derniére ſilabe, ſoit la même dans les trois ocaſions ſuivantes.

1°. Quand un des mots rimez n'eſt que d'une ſilabe ; ainſi *mis* rime avec *ſortis* ; *loups* avec *vous*.

2°. Quand leur ſon eſt fort plein & fort marqué, tel que ceux qui finiſſent par une *r* ou une *l*, qui ſe prononcent : comme *enfer* & *amer*, *animal* & *brutal*, ou ceux qui finiſſent par les diphtongues impropres *au*, *eu*, *ou*, quand elles ſont longues ; comme *échafaut* & *aſſaut* ; *heureux* & *dédaigneux* ; *jaloux* & *réſous*.

3°. Quand il n'y a que peu de mots de la rime qu'on emploie ; comme *eſtomac* & *cotignac* : mais s'il y avoit un grand nombre de mots de la rime qu'on emploie, ce ſeroit un défaut conſidérable qu'ils n'euſſent pas la même conſone au commencement de leur derniére ſilabe : comme ſi l'on rimoit *fortuné* avec *dompté*, *ſentiment* avec *prudent*, &c. cette ſorte de licence n'a lieu que dans les vers fort libres ou négligez.

Les rimes féminines ſuivent les mêmes régles que les maſculines, avec cette diférence que dans celles-là, la derniére ſilabe dans laquelle eſt l'*e* muet, eſt comptée pour rien ſans la précédente : ainſi *eſtime* & *flame* ne rimeroient nulement, non plus que *partage* & *mange*, *muſes* &

*gri*ſes, *répon*dent & *aten*dent ; mais *eſtime* rimeroit avec *legitime*, *partage* avec *avantage*, *muſes* avec *ruſes*, *répondent* avec *fondent*. Ainſi les rimes féminines ſe prénent, non de leur derniére ſilabe (qui eſt comptée pour rien en cette ocaſion,) mais du ſon de la pénultiéme ſilabe, qui dans le génie de notre langue eſt cenſée la derniére, comme celle dont le ſon ſe fait ſentir à l'oreille (nomb. 407.)

Quand les mots ont la rime auſſi parfaite que le demande la plus grande régularité de notre Poëſie, cette rime eſt apelée riche ; comme *troupeaux* & *drapeaux*, *ſubtile* & *fertile*; autrement elle eſt dite, n'être pas riche ; comme *troupeaux* & *fardeaux*, *ſubtile* & *ſtérile*.

Autant qu'il faut avoir ſoin de placer la rime à la fin des vers, autant la faut-il éviter au dedans des vers ; ce ſeroit un grand défaut que le premier hémiſtiche du vers rimât avec le dernier hémiſtiche ou avec un des deux hémiſtiches du vers ſuivant : ainſi les deux vers ſuivans ſont fort défectueux par cet endroit.

Leurs ſtériles deſſeins, leurs entrepriſes vaines,
Tant de coups inhumains de ces ames hautaines.

Cependant on contrevient quelquefois à cette régle par un jeu de mots qui peut avoir de la grace.

ARTICLE II.

IL s'agit de marquer ici le raport mutuel de nos vers, dans les diverſes piéces de Poëſie qui ſe font le plus ordinairement en François.

Les plus naturéles ſont celles où tous les vers ſont dans un aſſez grand nombre, mais indéterminé, & tous d'un même nombre de ſilabes; ces piéces ſe font principalement en vers de douze ſilabes, ou de huit.

Dans ces ſortes de piéces on met d'abord deux vers maſculins de même rime, puis deux féminins de même rime, & ainſi toujours de ſuite alternativement; ou bien d'abord deux féminins, puis deux maſculins, puis deux féminins, &c. comme dans les exemples ſuivans.

Sachez qu'un Orateur n'eſt point une furie;
Parlez donc ſans fureur & ſans éfronterie;
Ne ſoyez ni trop lent ni trop précipité;
Diſtinguez bien l'air vif, d'avec l'air emporté:
Soyez grave ſans faſte, aiſé ſans nonchalance,
Modeſte ſans froideur, hardi ſans inſolence.
Joignez vos agrémens aux préceptes de l'art.
Quiconque plaît ſans lui, ne plaît que par hazard.

A l'égard des autres piéces où les rimes ne ſe ſuccédent pas ainſi immédia-

tement on y peut métre à ſon gré toute ſorte de variété, pourvu qu'on obſerve les régles ſuivantes.

1°. On ne met point de ſuite deux vers maſculins, ou deux féminins de rime diférente : ainſi on ne pouroit métre,

Tel qu'un homme enrichi dans les bras du ſommeil
Rencontre à tout moment de ſuperbes treſors.

Ni

O divin objet de mon ame,
Tant que vous ſerez mon partage.

On a vu cependant quatre vers du fameux M. de Corneille, ſur le Cardinal de Richelieu, où cette régle n'étoit point obſervée ; mais il ne les donnoit pas, & on ne les a jamais regardez comme réguliers ; les voici.

Chacun parle à ſon gré de ce grand Cardinal,
Mais pour moi je n'en dirai rien :
Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal,
Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien.

2°. On ne met point de ſuite plus de deux vers de même rime, ſoit maſculins, ſoit féminins ; ſi ce n'eſt quelquefois dans les vers faits pour être chantez, & dans des piéces d'un ſtile très-badin ou très-négligé.

3°. Entre deux vers qui riment, on ne peut métre plus de deux autres vers.

Digitized by Google

Ainſi toute la combinaiſon qu'on peut faire du mélange des rimes, ſe réduit aux deux ſuivantes, réguliérement parlant.

1°. Le premier vers (maſculin ou féminin) rimera avec le troiſiéme ; puis le ſecond avec le quatriéme : ou bien,

2°. Le premier rimera avec le quatriéme, & le ſecond avec le troiſiéme. Voici un éxemple de la premiére combinaiſon.

Que ſert l'amitié dans la vie,
Quand les chagrins lui ſont unis :
C'eſt pour rire de compagnie
Que l'on doit avoir des amis.

Voici un éxemple de la ſeconde.

Tant qu'on eſt avec ſes amis,
On peut conoître leur mérite ;
Mais ſi jamais on ne les quite,
On n'en conoit point tout le prix.

On peut auſſi mélanger à ſon gré des vers d'un nombre diférent de ſilabes : comme les ſuivans, faits ſur la vue d'un Crucifix.

Pour embraſer mon ame
D'une céleſte flame,
Je porte les yeux chaque jour,
Sur l'image d'un Dieu qui meurt pour mon amour :
Mais un objet ſi tendre,
N'a point encor ranimé ma langueur,
J'ai le cruel ſecret de pouvoir m'en défendre ;
Ah ! ne peut-il paſſer de mes yeux dans mon cœur.

Un nombre de vers dont les rimes ſont ainſi mélangées, & après leſquels le ſens finit avec la période, s'apéle en François *Stance*; du mot *ſtare*, qui ſignifie *demeurer* ou *repoſer*.

On fait des Stances de tel nombre de vers qu'on juge à propos; mais réguliérement parlant, le moindre nombre eſt de quatre, & le plus grand eſt en viron de dix ou douze.

Lors qu'en diverſes Stances, on obſerve dans l'une par raport à l'autre, la même ſituation des rimes, & la même meſure de chaque vers, les Stances ſont dites *réguliéres*; autrement elles ſont dites *irréguliéres*.

Si une Stance finit par un vers maſculin, il faut que la ſuivante commence par un vers féminin, & réciproquement.

Par le moyen des Stances, on fait encore diverſes piéces dans la Poëſie Françoiſe.

Quand une Stance eſt ſeule on ne lui donne point communément le nom de *Stance*; mais quelquefois par raport au nombre de vers on l'apéle *Quatrain*, ou *Sixain*, pour marquer qu'elle eſt de quatre ou de ſix vers: & par raport au ſujet on l'apéle ſouvent *Epigramme* ou *Madrigal*.

J'ai cherché dans le Dictionaire de l'Académie Françoiſe & dans pluſieurs au-

Digitized by Google

tres la définition d'*Epigramme* & de *Madrigal*, pour trouver au juſte leur diférence ; comme on n'a pas jugé à propos de la marquer, je vais dire l'idée que j'en conçois.

On apéle d'ordinaire *Epigramme*, une petite piéce de deux ou de quatre vers au moins, & de ſix ou huit vers au plus qui tendent à amener le dernier vers, dont le ſens a quelque choſe de piquant, qu'on apéle la *chute* ou la *penſée*, & quelquefois trivialement la *pointe* de l'Epigramme. Le ſujet en eſt d'ordinaire plaiſant & ſatirique, comme dans cette imitation d'une Epigramme de Martial.

Dorilas, cette bonne ame
Fait mourir tous ſes amis :
Oh Ciel ! que n'as-tu permis
Qu'il fût ami de ma femme.

Ou cette autre faite par un défi, à la louange d'un homme extraordinairement laid.

Gentil Colin tu m'as charmé la vue ;
Quand ton image en mon œil fut reçue,
Je me ſentis épris de ton amour :
Tu me parus plus beau mille fois que le jour,
Gentil Colin, tu m'as charmé la vue ;
Mais c'eſt quand j'avois la brelue.

Le *Madrigal* eſt une ſorte d'Epigramme, mais avec les diférences ſuivantes ; 1°. il n'a guéres moins de ſix vers, il peut en avoir juſqu'à douze ou un peu plus. 2°. La *chute* en eſt moins piquante, mais plus ſenſée ; elle ſurprend moins & contente davantage. Le ſujet du Madrigal eſt quelque choſe de raiſonable, de gracieux ou de noble : comme celui qui fut compoſé au ſujet des feux de joie que firent les ennemis de la France, après avoir perdu la bataille de Fleurus.

Après avoir été batus,
On voit chez vous tant de réjouiſſances,
Qu'à s'en tenir aux aparences,
Vous êtes les vainqueurs, nous ſommes les vaincus.
Ah! franchement c'eſt pour nous trop de gloire,
Et vous relevez trop l'éclat de nos exploits ;
Quoi donc voulez-vous faire croire,
Qu'être batu par des François
Eſt un honneur qui vaut une victoire ?

Une penſée obligeante, ou qui renferme quelque louange tournée en vers, peut toujours faire le ſujet d'un Madrigal & en prendre le nom ; comme celui qui ſuit. Il fut fait à l'ocaſion d'une fête que M. le Prince donna dans le bois de Chantilli à Monſégneur le Dauphin, & qui parut tenir du prodige.

Digitized by Google

Depuis le temps où toutes choſes
Contribuoient à nos plaiſirs,
Qu'il ne faloit ſavoir que former des deſirs,
Pour former à ſon gré mille métamorphoſes;
Rien a-t-il paru plus charmant,
Que ce que Chantilli fit voir derniérement?
Mais de ces merveilleux, de ces galans ſpectacles,
Il ne faut point être ſurpris:
Dans tout ce qui touche Louis,
Rien ne coute aux Condez, pas même les miracles,
Soit pour ſervir le Pére, ou divertir le Fils.

Le *Sonnet* eſt une eſpéce de Madrigal de quatorze vers, où l'on s'aſtreint à des régles aſſez génantes.

1°. Les vers y doivent être tous d'un même nombre de ſilabes, ordinairement de douze, quelquefois de huit.

2°. Il ſe partage d'abord en deux Stances de quatre vers chacune, puis en une troiſiéme de ſix vers, qui doit elle-même être partagée en deux parties chacune, (nommées pour cela *Tercéres*;) en ſorte qu'après le premier Tercére, le ſens & la période finiſſent comme ſi c'étoit une Stance.

3°. Un même mot ne doit point paroître deux fois dans les quatorze vers du Sonnet.

4°. Les deux quatrains ne doivent être que ſur deux rimes; de maniére

Digitized by Google

que dans les huit vers des deux quatrains, il s'en trouve quatre d'une même rime masculine, & quatre d'une même rime féminine.

5°. Pour le reste, il y faut garder les loix générales de la versification, des Stances & du Madrigal. En voici un exemple qu'on ne peut rendre trop commun, soit pour la beauté & la force de la Poësie, soit pour la sainteté & l'élevation des sentimens.

Grand Dieu, tes jugemens sont remplis d'équité,
Toujours tu prens plaisir à nous être propice :
Mais j'ai tant fait de mal, que jamais ta bonté
Ne me pardonera, qu'en blessant ta justice.

Oui, Seigneur, la grandeur de mon impieté,
Ne laisse à ton pouvoir que le choix du suplice :
Ton intérêt s'opose à ma félicité,
Et ta clémence même atend que je périsse.

Contente ton desir, puisqu'il t'est glorieux ;
Ofense-toi des pleurs qui coulent de mes yeux :
Tonne, frape, il est temps, rends-moi guerre pour guerre.

J'adore, en périssant, la raison qui t'aigrit :
Mais dessus quel endroit tombera ton tonnerre :
Qui ne soit tout couvert du Sang de Jesus-Christ ?

La dificulté de réussir dans les Sonnets, fait qu'il n'y en a jamais eu que

très-peu de bons ; en ſorte même que depuis un temps, la mode des Sonnets ſemble avoir paſſé. Au moins ne me ſouviens-je pas d'en avoir vu courir qui aient eu quelque ſuccès dans le monde, excepté un ſeul de M. de Fontenelle. Au reſte, ſi l'on vient à perdre l'uſage des Sonnets, la perte ſera médiocre : la contrainte où l'on eſt aſſujéti dans ce Poëme, paſſant de beaucoup l'agrément qui en réſulte. D'ailleurs les diverſes Stances ne peuvent guére amener la penſée principale du Sonnet qui doit ſe faire ſentir à la fin, que comme par des ſecouſſes : ce qui expoſe à faire languir la ſuite de l'ouvrage, ou à en altérer l'unité.

Au reſte, ſupoſé qu'on donne une piéce pour Sonnet, il faut obſerver les loix qui y ſont preſcrites. C'eſt pourquoi on ne voit pas de quoi s'eſt aviſé le Sieur R*** d'intituler *Sonnet*, une piéce de quatorze vers, dont les deux premiers quatrains ſont ſur quatre diférentes rimes, au lieu de deux ſeulement qui y doivent être ; outre que le même mot y ſemble être repeté deux ou trois fois ; *ennuia, ennuier, ennuieux.* Voici la piece, qui d'ailleurs a été trouvée ingénieuſe, mais qui n'eſt point un Sonnet : à moins que l'autorité privée de l'Auteur ne fît changer de nom à nos Poë-

Digitized by Google

mes, ce qui vrai-ſemblablement n'arivera pas.

A un bel eſprit.

Monſieur l'Auteur que Dieu confonde,
Vous êtes un maudit bavart;
Jamais on n'ennuia ſon monde
Avec tant d'eſprit & tant d'art.

Je vous eſtime & vous honore;
Mais les ennuieux tels que vous;
Euſſiez-vous plus d'eſprit encore,
Sont la pire eſpéce de tous.

Qu'un ſot aflige nos oreilles,
Paſſe encor ce n'eſt pas merveilles,
Le don d'ennuier eſt ſon lot.

Mais Dieu préſerve mon ouie,
D'un homme d'eſprit qui m'ennuie,
J'aimerois cent fois mieux un ſot.

L'*Ode* en François eſt une ſuite de Stances ou Strophes réguliéres, ſur un ſujet ordinairement noble, avec des tours & des expreſſions fort Poëtiques.

La plupart des Odes qui ont eu une grande réputation ſont en Stances de dix vers, ayant chaque vers de huit ſilabes pour les maſculins, & de neuf pour les feminins : ou de ſept ſilabes pour les maſculins, & de huit pour les féminins.

Digitized by Google

Dans ces Stances de dix vers le cinquiéme & le ſixiéme vers ſont ordinairement de même rime : on mélange les rimes dans les quatre premiers vers autrement que dans les quatre derniers ; en ſorte que ſi dans ceux-là, le premier vers rime avec le troiſiéme, & le ſecond avec le quatriéme ; dans ceux-ci au contraire, le premier vers rimera avec le quatriéme, & le ſecond avec le troiſiéme.

Voici pour exemples quelques Strophes d'une des plus belles Odes de Monſieur de la Motte-Houdart.

Calliope ſavante Fée,
Inſpire-moi de nouveaux airs :
Je veux ſur les traces d'Orphée,
Deſcendre vivant aux Enfers :
Conduis-moi ; que le triſte empire
Aux ſons triomphans de ma lire
Soit ouvert encore une fois,
Et qu'enchanté comme les ombres,
Cerbére des Royaumes ſombres,
Me laiſſe violer les loix.

Qu'entens-je ! le Tartare s'ouvre,
Quels cris, quels douloureux accens !
A mes yeux la flamme y découvre
Mille ſuplices renaiſſans.
Là, ſur une rapide roue
Ixion dont le Ciel ſe joue,
Expie à jamais ſon amour :
Là, le cœur d'un Géant rebelle,
Fournit une proie éternelle
A l'avide faim d'un vautour.

Digitized by Google

Mon œil à ces objets s'atache,
Curieux malgré ſon éfroi ;
Mais de Minos qui m'en arache,
Subiſſons l'équitable loi.
Laiſſe des tourmens trop célébres,
Dit-il, à travers des ténébres,
Jette un plus utile regard ;
Et dans nos priſons ſouterraines,
Vois, avec fruit, de quelles peines
On punit l'abus de ton art.

D'abord me frapent les ſuplices
Deſtinez aux lâches auteurs,
Qui rendent les Muſes complices
De leurs libelles impoſteurs.
Je vois Archiloque à leur tête :
D'un arc que Némeſis aprête,
S'arme cet eſſain malheureux,
Et leurs mains toujours imprudentes
Décochent des fléches ardentes
Qui retombent toujours ſur eux.

Quelle eſt cette troupe alarmée ?
J'y conois ces jaloux eſprits
Qui vouloient que la renommée
Ne publiât que leurs écrits :
Un éternel ſouci les ronge :
Toujours quelque funeſte ſonge
Courone à leurs yeux leurs rivaux ;
Et de la lire que je touche,
Le moindre ſon les éfarouche,
Et ſemble un ſurcroît à leurs maux.

Digitized by Google

Il y a auſſi de très-belles Odes en Stances ou Strophes diférentes de celles-ci : on en peut faire en toutes ſortes de Stances réguliéres. Les Stances mêmes irréguliéres portent quelquefois le nom d'Ode, quand le ſujet & le ſtile en ſont fort élevez. Cette élevation, ſelon quelques-uns, doit aller juſqu'à l'*enthouſiaſme* : terme ſouvent expliqué par des diſcours qu'on pouroit confondre avec un pompeux verbiage.

Le *Rondeau* eſt un petit Poëme ou un jeu dans la Poëſie, fait ce ſemble pour exprimer naïvement & ingénieuſement des badineries ou des riens. Les Rondeaux faits ſur des ſujets qui méritent d'être énoncez, n'ayant point eu de ſuccès. Ce Poëme eſt aſtreint aux régles ſuivantes.

1°. Il eſt compoſé de tréze vers qui doivent tous être préciſément ſur deux rimes, l'une maſculine & l'autre féminine.

2°. Il ſe partage en trois parties, où le ſens doit être fini comme aux Stances ; la premiere & la troiſiéme chacune de cinq vers, & la ſeconde de trois vers.

3°. Le premier mot ou les premiers mots du Rondeau (qui ne doivent être que de deux, de trois, ou de quatre ſilabes) doivent ſe répéter dans un ſens

Digitized by Google

naturel à la fin de chacune des deux derniéres parties ou couplets du Rondeau ; & pour y produire un éfet agréable, ils y doivent être répétez avec des tours & des ſens diférens.

4°. Les Rondeaux ſont le plus communément en vers de dix ſilabes pour les maſculins, & d'onze pour les féminins. On fait auſſi quelques Rondeaux en vers de huit ſilabes, ou même de ſept : voici un éxemple du Rondeau : c'eſt un remerciment fait à un Prince qui avoit entendu avec bonté expliquer quelques dificultez de litérature.

A Monſégneur je dois préſentement,
Si je le puis, faire mon compliment,
Pour la faveur qu'il m'a bien voulu faire,
De m'écouter expliquer un miſtére,
Qui n'étoit pas grand' choſe aſſurément.

Irois-je auſſi répéter froidement,
Ce qu'on entend lui dire à tout moment ?
Des complimens ! rien n'eſt plus ordinaire
A Monſégneur.

Si je ſuivois pourtant mon ſentiment,
Je n'aurois pas peu de peine à me taire ;
Mais je craindrois d'être un peu téméraire :
Heureux encor d'avoir pu ſeulement
Faire un Rondeau pour mon remerciment
A Monſégneur.

Digitized by Google

Il ſe fait encore dans la Poëſie Françoiſe beaucoup d'autres piéces : mais comme par raport aux régles de la verſification, elles ſe raportent à ce que j'ai dit juſqu'ici, je réſerve à en parler dans le Traité entier que je dois faire ſur la Poëſie en général. Cependant il eſt bon de donner ici un éxemple des piéces qu'on apéle *Fables* ; car bien qu'elles n'aient aucune régle perticuliére de verſification, elles ont un ſtile particulier dans ce qu'il a de libre & de naturel.

L'IMAGINATION ET LE BONHEUR.

Fable allégorique.

L'Imagination amante du Bonheur,
Sans ceſſe le deſire & ſans ceſſe l'apéle :
Mais ſur elle il éxerce une extrême rigueur,
Et fait pour ſes deſirs il eſt peu fait pour elle.
Dans ſa tendre jeuneſſe elle ala le chercher
Juſques dans l'amoureux empire ;
Mais lorſque du Bonheur elle crut aprocher,
Les ſoupçons, le jaloux martire,
La délicateſſe encore pire,
Soudain à ſes tranſports le vinrent aracher.
Dans un age plus mur, du même objet charmée,
Au palais de l'ambition,
Elle crut ſatisfaire encor ſa paſſion :
Mais elle n'y trouva qu'une ombre, une fumée,
Fantôme du Bonheur & pure illuſion.

Digitized by Google

Enfin dans le pays qu'habite la richeſſe,
Séjour agréable & charmant,
Elle va demander ſon fugitif amant :
Elle y vit l'abondance, elle y vit la moleſſe,
Avec le plaiſir enchanteur ;
Il n'y manquoit que le Bonheur.
La voilà donc encor qui cherche & ſe proméne ;
Laſſe des grands chemins, elle trouve à l'écart
Un ſentier peu batu qu'on découvroit à peine.
Une beauté ſimple & ſans art,
Du lieu preſque deſert étoit la Souveraine ;
C'étoit la Piété. Là, notre amante en pleurs,
Lui raconta ſon aventure.
Il ne tiendra qu'à vous de finir vos malheurs,
Vous verrez le Bonheur, c'eſt moi qui vous l'aſſure,
Lui dit la fille ſainte. Il faut pour l'atirer
Demeurer avec moi, s'il ſe peut, ſans l'atendre,
Sans le chercher ; au moins, ſans trop le deſirer.
Il arive auſſi-tôt qu'on ceſſe d'y prétendre,
Ou que dans ſa recherche on ſait ſe modérer.
L'imagination à l'avis ſut ſe rendre,
Le Bonheur vint ſans diférer.

Cette fable ſi ingénieuſe & ſi cenſée pour le ſujet, ſi fine & ſi délicate pour l'expreſſion, eſt de feu Mademoiſelle Bernard. Je ne puis finir ce Traité par un nom plus propre à réveiller le goût de la Poëſie : cette ingénieuſe Poëte pouvant tenir rang parmi les Scudéri & les Des-Houlieres. Au reſte, puiſque ſes illuſtres amis n'ont pas eu l'occaſion de publier ſon éloge, je prens avec joie celle qui ſe préſente ici, pour rendre

ce que je dois à la mémoire d'une perſonne qui a honoré également le Parnaſſe & ſon ſéxe, & que j'ai honorée d'autant plus que je l'ai connue davantage. Mais ce qui a redoublé l'eſtime que j'ai eu pour elle, & ce qui convient à un homme de ma profeſſion de publier, c'eſt qu'elle n'a jamais voulu permétre qu'on imprimât quelques Poëſies qu'elle avoit faites autrefois, & dont on lui ofroit une ſomme conſidérable, qui ne lui auroit pas été inutile dans ſes beſoins; parce-qu'il s'y étoit gliſſé des expreſſions qui ne convenoient pas aſſez à l'éxactitude & au ſérieux que preſcrit la Religion qu'elle avoit embraſſée. Elle s'ocupa au contraire les derniéres années de ſa vie à des piécos morales & Chrétiennes, telles que la Fable qui m'a donné ocaſion de parler d'elle. J'eſpére inſérer dans un ouvrage plus ample, quelques autres de ſes piéces du même goût.

Des licences dans la verſification.

ON apéle communément *licences*, dans le langage des vers, certains mots qu'il y eſt permis d'employer, & qui ne ſe permétroient point dans le langage ordinaire, qu'on apéle *Proſe*. Bien que la

verſification Françoiſe ait très-peu de licences, elle en a cependant quelques-unes, & il eſt bon d'indiquer les principales.

1°. Le mot *encore* qui eſt de trois ſilabes, peut ſe métre en vers de deux ſilabes, écrivant *encor*. 2° Les adverbes, *deſſus, deſſous, alors*, s'emploient quelquefois pour les prépoſitions, *ſur, ſous, lors*; comme, *mais deſſus quel endroit*, pour dire, *mais ſur quel endroit*; de même, *alors qu'on eſpére toujours*, pour, *lorſqu'on eſpére toujours*. 3°. Le mot *jadis* qui eſt vieilli ſe dit encore très-bien dans les vers pour *autrefois*. Quelques autres termes ſemblables, vieillis dans la Proſe, ſe diſent en Poëſie avec grace & avec nobleſſe: comme *la nef*, pour *le navire*; & *un courſier*, pour *un cheval*. Ces derniers mots peuvent même paſſer pour les vrais termes de la Poëſie, & non pas pour des licences. Les autres termes ou licences Poëtiques s'aprendront par la lecture des Poëtes; il ſufit d'avoir fait obſerver ici qu'on y doit faire atention.

Fin de l'Abregé nouveau des régles de la Poëſie Françoiſe.

Digitized by Google

TABLE DES MATIERES contenues en ce Livre.

Pour faciliter l'uſage de cette Table, on peut ſe ſouvenir que la premiére Partie de l'ouvrage s'étend juſqu'à la page 137. *la ſeconde, depuis* 137. *juſqu'à* 325. *& la troiſiéme, depuis* 325. *juſqu'à* 480. *par là on conoitra plutôt quand il ſe rencontre pluſieurs chifres, auquel ſe doit trouver le mot que l'on cherche; ſelon qu'on en veut découvrir ou la nature Grammaticale, ou la pratique ordinaire, ou les uſages plus particuliers.*

A.

A, à la, aux. pages 144, 464.
Abondance *des langues.* p. 27, 29.
Accens *ſur les létres dans l'ortographe.* 418
Académie Françoiſe. 3
Actifs (verbes) 63, 315.
Acuſatif. 144, 176.
Adjectifs. 53, 54, 79, 165, 230, 296, 300, 302, 442
Adverbes. 76, 271, 277, 308, 323.
Adverbes *négatifs.* 279
Afin. 295
Afirmation *du ſujet dont on parle fait la nature du verbe.* 46
Aler, je vais, *uſage de ce verbe.* 240, 257, 322.
Ambiguité *du ſens.* 328
Articles *des noms.* 57, 142 *& ſuiv.* 296.
Aucun. 210

Digitized by Google

TABLE

Auteurs *François partagez sur la nouvelle ortographe.* 103. Auteurs *qui suivent la nouvelle ortographe.* 414
Autre, *pronom, & ſes compoſez.* 211
Auxiliaires (verbes) 214. J'ai. 215. Je ſuis. 238

B.

Beauté *des langues.* 27
Briéveté *des langues.* ibid. *du ſtile.* 340
Barbariſme. 90

C.

Caractére *des létres.* 114, 119.
Cas *des noms.* 58
Cas obliques. 60
Ce, celui, cet. 200, 312, 453.
Chacun, chaque, *pronoms.* 209
Collectifs (noms) 300
Comparatifs. 167, 303
Conjonctions. 76, 286, 289. *Comment elles ſont les membres des périodes.* 434
Conjugaiſon. 66, 238, 240
Conſones, *leur prononciation.* 374, 392, 393. *leur rudeſſe.* 348

D.

Dans. 285, 467
Datif. 144, 300
De, du, des, *articles.* 142, 440, 462, 476.
Déclinaiſon *des noms.* 58
Défini (article) 57, 142
Demi. 301
Déterminatif (pronom) *Qui, que.* 79, 192
Diminutifs (noms) 167
Diphtongue. 116, 367, 373
Disjoints (Pronoms) 176, 184.
Douceur du ſtile. 346

E.

E. 131. Traité des e. 480
Elégance. 477
Eliſion. 416
E muet, *ſa nature.* 131
En. 185, 187, 285, 467
Equivoque. 328
Et, *conjonction.* 293
Eté (j'ai été, *pour* je ſuis alé.) 240

F.

Facilité du ſtile. 337
Faire, divers uſages de ce mot. 475
Féminin (*genre*) 57, 445
Formation des inflexions

Digitized by Google

des verbes. 243, 244, 248.

G.

Génitif. 144, 299, 317
Genres. 57, 141, 302, 445, 449.
Gérondif. 231
Grammaire. 7, 9, 35, 36
Grammairiens *définissent mal.* 3

H.

H, quand elle eſt aſpirée ou non. 378

I.

Incertain (temps) en *rois.* 70.
Il, lui, &c. *pronoms.* 177. Ses uſages. 305, 311, 451, 453.
Il faut. 265
Il y a. 267
Impersonels (verbes) 86, 265.
Impératifs. 72, 75, 84, 185, 227.
Indéfini (article) 144, 299
Indéfinis (pronoms) 206
Indicatif. 69
Infinitifs. 61, 72, 75, 229, 256, 317.
Interjections. 84, 278
Interrogatifs (verbes) 85, 186, 198, 280, 315.
I tréma, *ou* i mouillé. 364.

L.

La. *Voyez* Le.
Langue, ce que c'eſt. 44. Sa perfection ou ſa beauté. 27, 32. Maniére de l'aprendre. 37
Le, la, *je la ſuis*, &c. 25, 177, 187, 438, 452, 455.
Lequel. 194
Létres. 114
Létres majuſcules ou capitales. 439

M.

Maſculin (*genre*) 57, 445
Membre de période. 50, 430.
Même (*pronom*) 213
Mieux que (*conjonction*) 295
Mille, mil. 172
Mitoyen, *article* ou *partitif*, 145
Modes *ou* mœufs *des verbes.* 68
Modificatifs. 47, 75, 77, 81, 270, 322.
Moins. 471
Monſieur, Meſſieurs. 140, 439.
Mot. 44, 45

Digitized by Google

N.

Ne, *particule négative.* 184, 279.
Néteté du ſtile. 27
Neutres (verbes) 63, 264, 317.
Nom. 3, 46, 50, 137, 298
Noms de nombre. 169
Nombre ſingulier & pluriel. 52, 67
Nombreux (*ſtile*) 343
Nominatif. 59, 313, 314

O.

On. 177, 452
Ortographe. 97, 106, 350, 411, 415. & page 19. du Traité des *e*.
Ou, ou bien. 294
Oui & non, *termes ſupléans.* 85

P.

Par. 472
Parties d'oraiſon. 47
Participes. 61, 73, 230, 232.
Particules. 48
Pas (*adverbe*) 279
Pas un (*pronom*) 210
Paſſifs (verbes) 66, 264, 315.
Penſer (*uſage particulier de ce mot*) 322
Période. 49, 343, 430, 435
Perſones *du verbe.* 67
Perſone (*pronom*) 210
Perſonels. (*pronoms conjoints*) 176
Perſuader. *Ses regimes divers.* 317
Phraſe. 48, 343
Platon, ſa penſée ſur le ſon des mots. 118
Pluriel. 52, 301, 313, 314, 442.
Plus & moins. 304, 471
Point (*adverbe*) 279
Points *ſur une voyéle.* 420
Ponctuation. 423, 430
Poſſeſſifs (pronoms) 190, 310, 454.
Pour. 473
Prépoſition. 76, 78, 282, 308, 323.
Prétérits ſimple & compoſé; leur uſage diférent. 219
Pronoms. 4, 51, 62, 173, 305, 451.
Prononciation. 113, 117, 550.

Q.

Quantité des ſilabes. 401
Quelque, quelqu'un. (*pronoms*) 207
Qui, que. 79, 195, 13
Qui que ce ſoit. 213
Quiconque. 209
Que. 320. ſes 28. uſages. 457.

Digitized by Google

R.

Re, *particule de répétition.* 476.
Réciproques *ou* réfléchis (verbes) 268
Régimes *des deux verbes liez par une conjonction.* 294. *des prépoſitions.* 283. *des conjonctions.* 289. *des verbes.* 315
Régimes faux. 319
Régles de Grammaire, leur nature. 11, 15
Répétition *de certaines conjonctions.* 294. *de certains pronoms.* 451

S.

S : *mots où elle ne ſe prononce point.* 387
Sens *propre & figuré.* 45
Si. 292, 304, 321, 469
Silabe. 45
Silabes longues. 402, 405
Simplicité *des langues.* 31
Singulier. 52, 301, 314, 442
Sintaxe. 49, 89, 91
Soi. 178, 309
Soit ; *conjonction.* 293. Sa prononciation. 371
Soléciſme. 90
Sons des langues. 118. Les trente-trois ſons de la nôtre. 122. Mécanique pour les former. 127
Stile. 89, 93, 325
Subjonctif. 69, 222
Subſtantifs (noms) 53, 302
Sujet dont on parle eſt le nominatif du verbe. 46
Superlatif. 168, 297, 304.
Suplément : termes de ſuplément. 47, 84
Supléans (pronoms) 178, 187.

T.

Tant. 304, 470
Temps (*des verbes*) 67. ſimples. 217. compoſez. 218.
Tiret (*figure dans l'ortographe*) 417
Tout. 212, 296
Tranſition. 290

V.

Venir, *uſage particulier de ce verbe.* 312
Verbes. 46. Subſtantif. 62, 316. Actif. 63, &c. 256, 315.
Un, une (*ſorte d'article*) 163
Voici, voila. 286
Voyéles. 115, 350. *& ſuiv.*
Voyéles nazales. 128, 374.
Virgule. 425
Vivacité du ſtile. 340
Uſage des langues. 13, 17
Uſage partagé. 22, 236

Y.

Y grec, *létre, ſon uſage.* 366.
Y, *mot.* 185, 187, 469

Fin de la Table.

OUVRAGES DU PERE BUFFIER, qui ſe trouveront chez le même Libraire.

Hiſtoire de l'Origine du Royaume de Sicile & de Naples, & des avantures des Princes Normans qui l'ont établi. *in* 12.

Examen des Préjugez vulgaires pour diſpoſer l'eſprit à juger ſainement de tout. *in* 12.

Pratique de la Mémoire artificielle pour aprendre & pour retenir la Chronologie & l'Hiſtoire univerſelle, avec la Géographie. 3. vol. *in* 12.

Grammaire Françoiſe ſur un plan nouveau, augmentée d'un Traité ſur la prononciation des *e*, & d'un Abregé des régles de la Poëſie Françoiſe. *in* 12.

La pratique des devoirs des Curez, traduite de l'Italien du P. Segneri. *in* 12.

Véritez conſolantes du Chriſtianiſme pour chaque jour du mois. *in* 24.

La vie du Comte Louis de Sales, frere de S. François de Sales. *in* 12.

L'eſprit & le ſaint emploi des Fêtes ſolennéles de notre Seigneur, avec l'Ofice du jour. *in* 12.

MAG 2015471

Digitized by Google

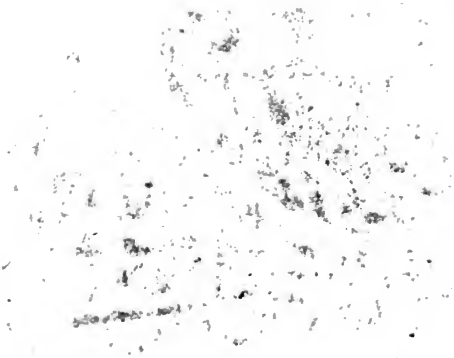

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google